LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LIV — NO 76 MONTREAL, LUNDI, 1er AVRIL 1963

MÉTÉOROLOGIE
ENSOLEILLE
Nuageux ce soir
Min.: 25 — Max.: 45
Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD
MONTRÉAL

10¢

FÊTE DU JOUR
SAINT HUGUES
Les librairies
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

Pour protester contre les directives de M. Gérin-Lajoie

35,000 instituteurs songent à une marche sur Québec

Par Jules LeBLANC

Les éducateurs de carrière de la province de Québec songent à entreprendre d'ici peu des "mouvements de masse" en vue d'empêcher la mise en application des "normes" que le ministère de la jeunesse a proposées récemment aux commissions scolaires du Québec.

De sources sérieuses, "LE DEVOIR" a appris en fin de semaine que la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec serait disposée à déclencher de tels "mouvements de masse" si le ministre de la jeunesse persiste dans son refus de surseoir à la mise en application des "normes" qu'il a fixées concernant le nombre d'élèves par classe et le nombre de périodes d'enseignement qu'il faut exiger d'un professeur.

On sait que la C.I.C., en raison de ses effectifs humains et de ses ressources financières, est, de beaucoup, le plus important groupement d'éducateurs de carrière dans cette province. Elle compte environ 35,000 membres et recrute ses membres parmi les instituteurs et institutrices catholiques des écoles primaires et secondaires publiques du Québec.

D'après les informations que "LE DEVOIR" a obtenues, les dirigeants de la C.I.C. étudieraient présentement la possibilité de déclencher une "marche sur Québec", advenant un nouveau refus de M. Gérin-Lajoie.

Un telle marche entraînerait la fermeture, pendant une journée, de toutes les écoles publiques relevant du Comité catholique. De tous les coins de la province, par trains, autobus, automobiles, les instituteurs se rendraient au Parlement pour manifester leur opposition aux "normes" proposées.

Cette marche pourrait être répétée à intervalles plus ou moins réguliers, tant que le ministre ne cédera pas.

De plus, il n'est pas impossible que d'autres groupements d'éducateurs se joignent aux membres de la C.I.C.; les professeurs de l'enseignement spécialisé et ceux de l'enseignement classique et peut-être même les religieux et religieuses enseignants pourraient le faire.

Un autre "mouvement de masse" qui serait présentement à l'étude consisterait en une démission massive de tous les membres de la C.I.C. au 30 mai prochain, soit quelques semaines avant la fermeture des classes. Une telle manifestation, cependant, n'aurait lieu qu'en dernier ressort.

On sait que les dirigeants de la C.I.C. ont rencontré le ministre de la jeunesse jeudi dernier. Ils ont alors demandé à M. Gérin-Lajoie de surseoir à la mise en application des normes jusqu'à ce qu'un comité — composé d'éducateurs, d'administrateurs scolaires, de sociologues et d'économistes — ait étudié la question et présenté son rapport.

Le ministre a accepté de former un comité mais a refusé de retarder l'application des nouvelles normes. Contrairement à ce qui avait été annoncé, on croit savoir que le comité que M. Gérin-Lajoie s'est engagé à former ne ferait pas une étude des directives, mais surveillerait leur application.

Les dirigeants de la C.I.C. auraient refusé sur-le-champ d'accepter cette suggestion parce qu'elle impliquerait, de leur part, une acceptation des normes. M. Gérin-Lajoie doit rencontrer de nouveau les dirigeants de la C.I.C. cette semaine, probablement jeudi. Il doit alors leur révéler quel sera le mandat et la composition du futur comité.

Quoi qu'il en soit de ce comité, les dirigeants de la C.I.C. réclameraient de nouveau cette semaine un sursis pour l'exécution des directives. Et si le ministre refuse, ils songeraient à entreprendre des "mouvements de masse". Dès lors, la première "marche sur Québec" pourrait avoir lieu dans deux ou trois semaines.

Vendredi, le conseil de direction de la plus importante succursale de la C.I.C. — la Fédération des instituteurs catholiques du diocèse de Montréal — s'est réuni pour étudier la question des normes.

Les quelque 300 personnes présentes — au nom des 8,000 membres de la fédération montréalaise — ont alors décidé à l'unanimité d'appuyer la C.I.C. dans tout mouvement de masse qu'elle pourrait entreprendre à l'échelon provincial pour empêcher la mise en application des directives.

La Fédération demande également que tous les députés et ministres du Québec, individuellement, se prononcent sur ces normes.

De plus, elle demande à ses 27 associations affiliées de ne pas tenir compte, lors des négociations en vue de renouveler leur convention collective respective, des normes nouvelles proposées par Québec. Il appartient à chaque association de négocier elle-même ses propres conditions de travail, précise la résolution.

Enfin, cette semaine, l'Association des frères enseignants du Canada doit faire parvenir à M. Gérin-Lajoie un mémoire pour protester contre les normes.

Les surtaxes frappant les importations sont abolies

OTTAWA. — Les dernières surtaxes frappant les importations imposées par le gouvernement fédéral en juin dernier ont été abolies, à compter de minuit, hier soir. Le premier ministre Diefenbaker a annoncé la décision du gouvernement lors d'une réunion politique samedi soir à St-Thomas, en Ontario. La décision touche les catégories de produits dont les importations, en 1961, se sont chiffrées par plus de $1,000,000,000. Les surtaxes éliminées frappaient les vêtements, les automobiles, les appareils domestiques, les caméras et l'ameublement.

Elles étaient les dernières reliques des mesures d'urgence imposées le 24 juin dernier — une semaine après l'élection de l'an dernier — pour faire face à la crise financière provoquée par une diminution des réserves de devises étrangères au Canada. La levée de ces surtaxes arrive huit jours avant l'élection de cette année.

Les surtaxes originales, qui variaient de cinq à 15 pour cent, avaient été imposées sur près de $3,000,000,000 d'importations — soit un peu plus de la moitié du commerce canadien d'importation.

Depuis juin, les surtaxes avaient été allégées à trois reprises — la dernière fois le 19 février — sur le matériel d'immobilisation, les matériaux et accessoires utilisés dans l'industrie canadienne, ainsi que sur les produits agricoles et les articles de luxe.

Un communiqué du bureau du premier ministre dit que l'enlèvement des surtaxes "fait suite à une amélioration encourageante et soutenue dans la balance des paiements du Canada, au compte actuel".

Le déficit actuel réduit en 1962 à $850,000,000 de $980,000,000 en 1961.

Les réserves canadiennes de devises étrangères, qui avaient diminué à environ $1,100,000,000 en juin 1962, avaient grimpés à $2,590,000,000 à la fin de février et le niveau "est demeuré remarquablement stable pour un certain nombre de mois", dit le communiqué.

Walter Gordon: les surtaxes n'auraient jamais dû exister

VANCOUVER. — L'organisateur en chef de la campagne du parti libéral M. Walter Gordon, a déclaré en fin de semaine que les surtaxes sur les importations, dont M. Diefenbaker vient d'annoncer l'abolition, "n'auraient jamais dû être imposées au départ et qu'il était grand temps qu'on les supprime".

M. Gordon accompagne le chef libéral, M. Pearson, qui s'est reposé en fin de semaine dans une auberge de l'île de Vancouver. Ils doivent tous deux adresser la parole ce soir, au Forum de Vancouver.

Les chefs libéraux craignent que ne se répètent au cours de cette assemblée, les manifestations antilibérales survenues à Hamilton. M. Gordon a fait savoir qu'il abordera la question des accords relatifs à l'exploitation du fleuve Columbia "si on me laisse l'occasion de parler", a-t-il ajouté.

Répondant à un journaliste, M. Gordon a dit qu'un prochain gouvernement libéral négociera une nouvelle entente avec le gouvernement des Etats-Unis. Puisque le traité, a-t-il dit, ne contient pas une formulation des plus avantageuses pour le Canada, c'est peut-être "une bonne chose" en définitive que l'attitude du gouvernement de la Colombie-Britannique en ait retardé la ratification.

Sur la question de l'abolition des surtaxes, M. Gordon a précisé qu'il s'agit là d'un geste de "désespoir" des conservateurs, une semaine avant les élections.

DOUGLAS: "LE GOUVERNEMENT DEVRA CREER DES EMPLOIS"

SYDNEY (N.-E.) — Selon M. Douglas, leader du Nouveau parti démocratique, les principales questions en jeu dans l'élection du 8 avril sont le chômage et la nécessité de stimuler l'économie du pays.

M. Douglas a dit que seul le NPD a un programme pouvant résoudre ces deux problèmes.

Parlant surtout de chômage, question d'intérêt pour tous dans la région du Cap Breton, M. Douglas a déclaré, devant une foule de 1,200 personnes, que le Canada se trouvera dans une situation économique tragique à moins qu'il ne puisse se donner un gouvernement qui pourra faire en sorte de créer des emplois pour donner de l'ouvrage à des effectifs ouvriers de plus en plus grands.

M. Douglas a parlé durant une heure devant un auditoire silencieux qui a ri, cependant, lorsque l'orateur faisait allusion à ses adversaires libéraux et conservateurs.

M. Douglas a fait rire son auditoire, par exemple, lorsqu'il a parlé de l'Office du développement des provinces de l'Atlantique.

Le site des fortifications, sur l'île Ste-Hélène, ne sera aucunement touché par la tenue prochaine, dans les parages, de l'Exposition universelle. La publicité faite autour de l'île, depuis quelques jours, n'a pas dérangé encore la sénérité des vieilles pierres rougeâtres derrière lesquelles ont logé des prisonniers allemands lors de la dernière guerre mondiale. La photo ci-dessus a été prise depuis le pont Jacques-Cartier.
(Photo LE DEVOIR par Denis St-Jean)

LA C. DE C.

Plan directeur de circulation pour Montréal

La Chambre de commerce du district de Montréal vient de soumettre au gouvernement du Québec un mémoire dans lequel elle recommande la création d'une "autorité permanente" qui aurait la responsabilité de concevoir un plan directeur de circulation pour Montréal.

Le mémoire de la Chambre signale que le plan de circulation pourrait s'intégrer au plan directeur de l'utilisation du sol pour toute la région de Montréal. L'autorité permanente en question pourrait grouper des représentants du gouvernement provincial, des municipalités de la région de Montréal et de la Cité de Montréal.

"La Chambre de commerce recommande également que le financement des voies rapides à caractère provincial, dans la région de Montréal, soit assuré à la fois par Québec, par les municipalités intéressées et par les automobilistes sous forme de péage.

M. St-Laurent intervient: *dans les heures de crise, on se tourne vers les libéraux...*

QUÉBEC. — M. Louis St-Laurent, ancien premier ministre du Canada, a exhorté hier les Québécois à aider le pays à élire un gouvernement libéral stable à une époque de crise qui déchire le pays. "Mes chers concitoyens, a dit M. St-Laurent, il n'y a vraiment pour nous qu'une seule option le 8 avril prochain : c'est celle d'accorder de nouveau notre confiance à un parti qui a contribué puissamment à l'évolution du Canada, à sa croissance économique et à son prestige à l'étranger : le parti libéral."

"C'est le parti qui se préoccupe le plus de la sécurité sociale dans notre pays."

"On a toujours demandé au parti libéral de prendre en main les destinées de la nation dans les heures difficiles de son histoire, et encore aujourd'hui, je suis convaincu qu'il ne faillira pas à la tâche qui l'attend."

Le discours télédiffusé de M. St-Laurent a été transmis par une chaine de sept stations privées de l'Est du Québec pendant la fin de semaine.

L'ancien premier ministre qui est maintenant âgé de 81 ans, a fait remarquer qu'il a personnellement incité le chef du parti libéral, M. Lester Pearson, à se lancer dans la politique et "je suis certain qu'avec un homme tel que lui pour diriger les affaires du pays, nous connaitrons des jours meilleurs."

Sans faire allusion directement au gouvernement conservateur ou au Crédit social, M. St-Laurent a tout de même critiqué ces deux partis.

Il a dit que le prestige international du Canada "avait visiblement diminué" au cours des dernières années.

Essai malheureux

"Cela n'est pas dû à l'effet du hasard, a-t-il continué. Ceux qui font ou qui ne font pas la réputation et le prestige d'un pays sont ceux qui le gouvernent.

"Tous reconnaitront que l'influence du gouvernement fédéral sur l'économie d'une nation est tout aussi considérable.

"L'économie canadienne a considérablement décliné au cours des dernières années et il faut prendre sans délai des mesures sérieuses et énergiques pour rétablir l'ordre, a dit M. St-Laurent.

"Croyez-moi, la situation présente ne peut être corrigée par des formules magiques appliquées à notre système monétaire.

"Je ne crois pas aux miracles dans la conduite des affaires de l'Etat... La théorie monétaire du Crédit social a été mise à l'essai dans un pays européen et il en est résulté une sévère inflation et, par le fait même, la ruine de milliers de personnes, a ajouté l'ancien premier ministre.

"Il est absolument nécessaire de donner à notre pays un gouvernement stable qui redonnera aux Canadiens confiance et espérance dans l'avenir", a conclu M. St-Laurent.

ÉCHOS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le chef du NPD, M. T.C. Douglas, arrivera à Dorval à 3h.20, cet après-midi. Il se rendra à l'université de Montréal où il sera reçu par les jeunes néo-démocrates de cette institution.

- - -

Quatre artistes canadiens-français participeront, ce soir, à la grande assemblée du NPD qui aura lieu au Centre Paul Sauvé, angle Beaubien et Pie IX, en présence de M. T.C. Douglas, chef du parti. Il s'agit de Jean Duceppe, Gilles Vigneault, Pauline Julien et Raymond Lévesque. Un précédent sera établi à cette assemblée, alors que la traduction simultanée des discours sera offerte aux spectateurs. (Voir détails en page 11).

- - -

Le candidat créditiste dans Bellechasse, M. Bernard Dumont a dit en fin de semaine que Réal Caouette est le "sauveur de la race canadienne-française, le nouveau Dollard Des Ormeaux qui est allé à Ottawa combattre les Indiens de la finance avec 30 compagnons armés".

- - -

M. Guy Favreau, candidat libéral dans Papineau, a déclaré hier que seul un gouvernement libéral majoritaire, sous la direction de MM. Pearson et Chevrier, pourra enrayer la menace du séparatisme et du Crédit social, qui est lui-même un phénomène de séparatisme. M. Favreau s'adressait à des Italiens de son comté, dans leur langue.

- - -

Le personnel d'un hebdomadaire de Montréal, reconnu pour ses affections libérales, a organisé un scrutin secret, la semaine dernière. Les résultats sont les suivants: 13 voix pour le NPD, cinq pour les libéraux, une voix pour les progressistes-conservateurs.

- - -

KITCHENER — Le ministre des travaux publics, M. David Fulton, a déclaré qu'il quitterait définitivement le cabinet fédéral au lendemain des élections du 8 avril. "A ce moment-là, a-t-il précisé, je consacrerai tout mon temps à la direction du parti conservateur de la Colombie-Britannique.

Le NPD semble solide comme roc en Colombie Britannique

De notre correspondant particulier, Jacques OUVRARD

VANCOUVER. — De la situation générale assez floue en Colombie Britannique, on peut cependant dégager un élément solide : le Nouveau parti démocratique devrait se retrouver avec le même nombre de sièges, dix, au lendemain des élections. Ceci, je l'ai entendu dire au quartier général des conservateurs, aussi bien qu'à celui des libéraux. Les créditistes, plus ambitieux, parlent d'amputer la représentation néo-démocrate d'au moins deux de ses membres.

Au quartier général néo-démocrate, les organisateurs renforcés par plusieurs dirigeants du mouvement ouvrier travaillent dur pour décrocher quatre sièges supplémentaires, mais reconnaissent qu'ils pourraient très bien en perdre un. L'appui des syndicats ouvriers est concrétisé par le fait que le président de la campagne électorale pour la province n'est autre que le secrétaire-trésorier de la Fédération du travail de la Colombie-Britannique, M. Pat O'Neil.

Le siège douteux est celui de Vancouver-Burrard, où Tom Berger, ancien président provincial du Nouveau Parti démocratique ne triomphait que par 94 voix, en juin dernier, de son adversaire libéral, Ron Basford. Ron Basford se présente de nouveau cette année. Ce jeune et dynamique avocat est appuyé par une organisation solide, déterminée comme lui, à triompher dans cette circonscription qui n'a élu un NPD ou CCF qu'une seule fois — 1962— et fut toujours libérale, à trois exceptions près: 1957-58 et 45. En contre-partie, les néo-démocrates affirment avoir de bonnes, de très bonnes chances dans Fraser Valley, Okanagan-Boundary, Kootenay-East et Okanagan-Revelstoke.

Ils parlent également, comme le font les libéraux et les créditistes, de Kamloops où le retrait de M. Fulton de la scène fédérale pose un grand point d'interrogation. Le candidat néo-démocrate dans Fraser-Valley n'est autre que l'ancien député de Burnaby-Coquitlam, Erhart Regier, qui

Voir page 8: Le NPD

Nos éditoriaux

- **Claude RYAN indique, à l'éditorial, comment les populations de Québec et de Montréal se complètent à la lumière de la "journée du Devoir" qui s'est tenue samedi dans la vieille capitale.**
- **Au bloc-notes, Paul SAURIOL traite de l'ingérence du gouvernement fédéral dans les affaires municipales.**

L'unité nationale selon Réal Caouette:

Par Françoise CÔTÉ
(Service français de la PC)

MAGOG. — Le chef national adjoint du Crédit social, M. Réal Caouette, a de nouveau répété sa foi dans l'unité nationale, au cours de deux assemblées en fin de semaine.

A Magog, dimanche après-midi, il a promis que les députés créditistes lutteront, au parlement canadien et en dehors du parlement, pour obtenir le même traitement pour les minorités françaises des autres provinces, que celui accordé par le Québec à sa minorité anglaise. Il dit que lorsque la situation des minorités françaises, surtout en ce qui concerne les écoles séparées aura été redressée, "qu'on vienne alors nous parler d'unité nationale".

Samedi soir, à East Angus, M. Caouette avait également abordé cette question d'unité nationale, après avoir nié qu'il y ait division entre le chef national du Crédit social, M. Robert Thomson, et lui-même. Il avait alors expliqué qu'au Québec il n'y a pas de "discrimination raciale et que ce seul fait devrait rendre honteux les Canadiens anglais des autres provinces, quand ils considèrent le traitement accordé aux minorités françaises".

M. Caouette a dit qu'il reconnait que le Canada est formé de deux nations, l'une de langue française et l'autre de langue

"CAS SEPARATISTE"

anglaise, qui doivent travailler ensemble pour édifier un plus grand Canada. Je suis Canadien français, c'est vrai, mais je reconnais aussi que les Canadiens anglais ont les mêmes droits que moi au Canada".

M. Caouette a affirmé qu'il n'est pas séparatiste. A East Angus, samedi soir, M. Caouette parlait en faveur du député créditiste sortant dans Compton-Frontenac, M. Henri Latulippe. Il a félicité les quelque 400 personnes d'être venues à l'assemblée malgré la série semi-finale de la coupe Stanley à la télévision.

M. Latulippe a insisté, pour sa part, sur une meilleure distribution au peuple de la production, disant : "...des piastres, s'il n'y en a pas, ça fait rien". Il a également mentionné qu'une réduction du budget de la défense nationale pourrait permettre au gouvernement de donner des allocations sociales, comme par exemple, $1,000 pour chaque nouveau-né, une allocation mensuelle de $50 aux étudiants.

Dief: McNamara prouve que je ne mentais pas

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a rappelé dans deux discours samedi que le chef libéral, M. Pearson, l'avait accusé de mentir au sujet des bases Bomarc canadiennes, mais que la déclaration McNamara prouve qu'il avait raison.

"Je vous ai dit que les Bomarcs sont devenus désuets et M. Pearson a dit que le premier ministre mentait. Ce sont ses paroles. J'aimerais bien connaître ses pensées maintenant".

M. Diefenbaker a pris la parole dans l'après-midi à Simcoe et le soir à St-Thomas, en Ontario avant de prendre l'avion pour Ottawa. Aujourd'hui, il prendra le train pour Québec, où il séjournera pendant deux jours.

Le chef conservateur a dit que la déclaration de McNamara devant la sous-commission du Sénat corrobore sa thèse selon laquelle les Bomarcs de North Bay et de La Macaza ne doivent pas être armés d'ogives nucléaires. Le premier ministre ne veut pas d'armes nucléaires au Canada sinon en cas de guerre et de crise.

Le premier ministre affirme que la politique de M. Pearson ferait du Canada un appât dans une guerre nucléaire.

Il a ajouté que son gouvernement n'a pas pris l'engagement d'armer les Bomarcs d'ogives nucléaires. Le gouvernement a accepté la construction de bases au Canada quand les bombardiers russes constituaient une menace et il croyait alors que les fusées pourraient être armées d'ogives classiques d'une grande force explosive.

EATON — ÉTÉ 1963
RÉOUVERTURE DE LA TERRASSE DES MEUBLES D'ÉTÉ

Déjà le printemps a fait son apparition . . . les bourgeons sortent timidement après un long hiver . . . mais dans quelques semaines avec le soleil ? . . . vous vous voyez déjà à l'ombre . . . dans votre jardin . . . le patio . . . prenant votre déjeuner . . . recevant des amis. Eaton vous présente cette année parmi sa collection exclusive les tendances de la mode actuelle en meubles d'été . . . LE FER FORGE toujours au goût du jour ainsi que le BAMBOU ou charme exotique des îles tropicales . . . Mais un fer forgé de grande classe à la patine du temps . . . où le vert-de-gris et le plomb apportent une note typique à ces ensembles qui feront l'admiration de vos amis.

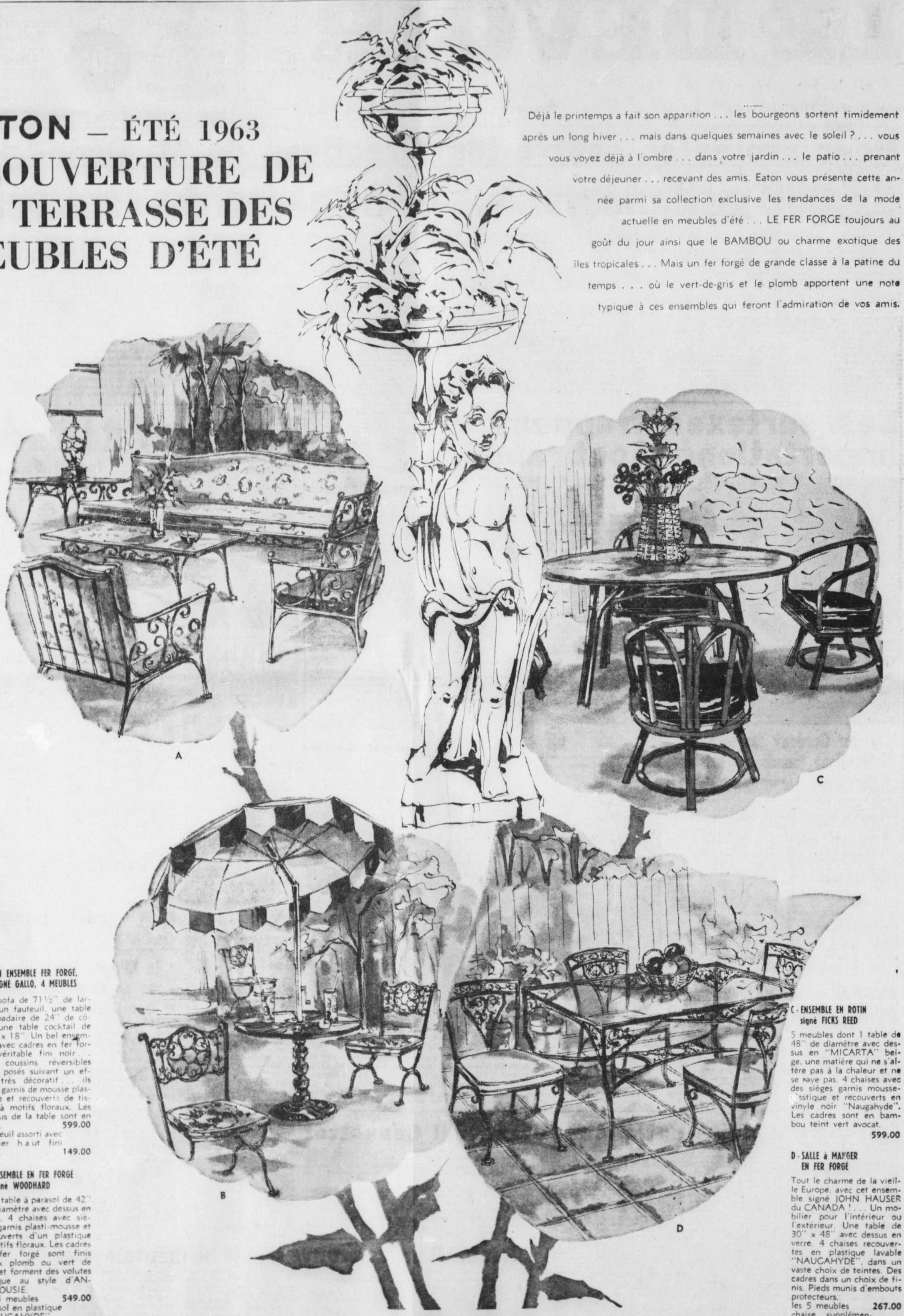

A - UN ENSEMBLE FER FORGÉ, SIGNE GALLO, 4 MEUBLES

Un sofa de 71½" de large, un fauteuil, une table lampadaire de 24" de côté, une table cocktail de 36" x 18". Un bel ensemble avec cadres en fer forgé véritable fini noir . . . des coussins réversibles sont posés suivant un effet très décoratif . . . ils sont garnis de mousse plastique et recouverts de tissus à motifs floraux. Les dessus de la table sont en vitre. **599.00**
Fauteuil assorti avec dossier haut fini doré. **149.00**

B - ENSEMBLE EN FER FORGÉ signé WOODHARD

Une table à parasol de 42" de diamètre avec dessus en vitre, 4 chaises avec sièges garnis plasti-mousse et recouverts d'un plastique à motifs floraux. Les cadres en fer forgé sont finis vieux plomb ou vert de gris et forment des volutes typique au style d'ANDALOUSIE.
les 5 meubles **549.00**
parasol en plastique "NAUGAHYDE" noir et blanc **179.00**

C - ENSEMBLE EN ROTIN signé FICKS REED

5 meubles dont 1 table de 48" de diamètre avec dessus en "MICARTA" beige, une matière qui ne s'altère pas à la chaleur et ne se raye pas. 4 chaises avec des sièges garnis mousse-plastique et recouverts en vinyle noir "Naugahyde". Les cadres sont en bambou teint vert avocat. **599.00**

D - SALLE à MANGER EN FER FORGÉ

Tout le charme de la vieille Europe, avec cet ensemble signé JOHN HAUSER du CANADA ! . . . Un mobilier pour l'intérieur ou l'extérieur. Une table de 30" x 48" avec dessus en verre. 4 chaises recouvertes en plastique lavable "NAUGAHYDE", dans un vaste choix de teintes. Des cadres dans un choix de finis. Pieds munis d'embouts protecteurs.
les 5 meubles **267.00**
chaise supplémentaire **38.00**

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS - JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. - LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS - VI. 2-9211 - POUR UN RAYON DETERMINE - VI. 2-9331

LE DEVOIR

MONTREAL, LUNDI, 1er AVRIL 1963

C'est la haute finance qui dicte à Thompson la politique du Crédit social (Paul Massé)

Par Marcel VLEMINCKX

Me Paul Massé a brossé un vigoureux tableau de l'ensemble du programme du Nouveau parti démocratique, dimanche après-midi, à l'école du St-Enfant-Jésus. Il a consacré une large portion de son discours à établir la continuité de sa vie politique, depuis sa participation à la fondation de l'Action libérale nationale de Paul Gouin en passant par le Bloc populaire de Maxime Raymond.

"J'ai toujours suivi une politique de ligne droite et j'entends continuer dans cette voie", de déclarer Me Massé à quelque 150 personnes réunies par un bel après-midi ensoleillé dans cette salle d'école. "C'était la ligne de conduite préconisée par Maxime Raymond que j'ai faite mienne".

Me Massé, candidat du Nouveau Parti démocratique dans Montréal-Laurier, a précisé les trois piliers de base du programme national de son parti : combattre les armements nucléaires tant à l'échelle canadienne qu'à l'étranger, multiplier les mesures de sécurité sociale au bénéfice du peuple canadien et établir la vie nationale sur une base de réel culturalisme.

Dans l'optique du Nouveau Parti démocratique, il serait très important que toutes les nations s'entendent pour établir une Cour internationale de justice devant laquelle tous les litiges seraient tranchés. "La sécurité de l'humanité ne dépend point de la possession d'un nombre limité ou illimité d'ogives nucléaires, de dire Me Massé mais de la bonne volonté de tous les hommes à soumettre leurs différends à une Cour internationale de justice".

Me Massé a reconnu que Lester-B. Pearson avait grandement mérité de l'humanité pour son apport au règlement du différend de Suez entre l'Egypte et la Grande-Bretagne.

Pour cet apport, M. Pearson a reçu le Prix Nobel de la paix. "Mais qu'a-t-il fait depuis quelques mois, de rappeler M. Massé. Il a changé son fusil d'épaule si bien qu'on le décrit maintenant comme le "défroqué de la paix". Il a cédé à une force écrasante; celle des pressions venues de Washington.

"D'ailleurs, de continuer Me Massé, M. Pearson n'est pas le seul à subir ces pressions, à succomber à de telles pressions. M. Diefenbaker lui a montré la voie en acceptant, il y a quelques années, l'établissement de bases de lancement de fusées Bomarc à La Macaza près de Labelle et à North Bay en Ontario.

"M. Thompson lui-même, leader du Crédit social, se fait d'ores et déjà dicter sa politique en matière nucléaire par la haute finance, d'affirmer Me Massé.

L'orateur a établi ensuite que les chefs des vieux partis aussi bien que le leader créditiste ne peuvent résister à ces pressions, (qui ressemblent à du chantage) parce qu'ils ne peuvent imposer aux grandes entreprises privées les désirs et la volonté du peuple canadien.

"Nous sommes prêts, nous, du Nouveau parti démocratique, à convertir de force s'il le faut les grandes industries de guerre, maintenues par ordre de Washington, en industries de paix."

Me Massé a prévenu son auditoire que cette menace n'atteignait en rien la liberté de l'individu, des petites entreprises. "Mais, dit-il, dès qu'une entreprise devient trop grande, trop puissante, et que par sa puissance, elle peut imposer ses intérêts et ses décisions à un Etat, il est temps que le peuple par son gouvernement enraye une telle puissance.

"Le NPD peut s'attaquer à cette tâche. Le NPD quand il sera au pouvoir mettra de côté, chaque année, une somme d'arfgent assez importante pour lui permettre de racheter, en douce, d'année en année, les grandes entreprises canadiennes qui ne sont que les filiales des grands trusts capitalistes des Etats-Unis. Cela exige de la planification mais la récompense est grande quand le peuple canadien entrevoit déjà d'être entièrement maître de son économie.

Me Massé a évoqué les grandes mesures de législation sociale adoptées, par bribes et à regret mais par opportunisme électoral, par les gouvernements libéraux et conservateurs depuis un quart de siècle. "Ils ont pris au parti CCF les mesures préconisées depuis longtemps par ce parti. Aujourd'hui, le NPD avec son programme de sécurité sociale établi depuis août 1961 est le seul qui puisse dire: notre programme est permanent et non passager comme des promesses électorales."

Enfin, Me Massé a affirmé que le biculturalisme du Canada sera realisé à brève échéance par le NPD, non par obligation électorale mais par une conviction ancrée dans la tête et le coeur de tous les membres de ce parti, qu'ils soient du Québec ou de la Saskatchewan. "D'ailleurs, un Canada sans le Québec serait vite assimilé par les Etats-Unis; et nos concitoyens des autres provinces le sentent bien, le savent bien", de préciser Me Massé.

Sur la tribune d'honneur, on a entendu hier, autour du candidat dans Laurier, M. et Mme William Miller (candidat dans Montréal - Cartier, le Dr Jean-Paul Forest, candidat dans Lafontaine. La réunion était présidée par le président du syndicat des journalistes de Montréal, M. Manuel Maître.

Le professeur Jacques-Yvan Morin, de l'université de Montréal, participe cette semaine à la conférence internationale organisée par l'Organisation des Etats Américains, à San José de Costa Rica. Des juristes venant de plusieurs pays de l'hémisphère occidental s'y entretiennent des développements récents du Droit international. Morin présentera une communication sur les répercussions de ces nouvelles tendances sur l'enseignement.

Caouette : "Donner et non pas prêter"

THETFORD-LES - MINES — M. Réal Caouette a déclaré que ni les syndicats ni la planification d'Etat ne peuvent aider l'ouvrier. Il n'y a que la solution créditiste qui puisse résoudre le problème.

Il a cité la France comme exemple d'un pays où la planification et l'étatisation n'ont pas apporté une prospérité sans nuage. Elle est actuellement aux prises avec des problèmes économiques. Il a cité le cas des 280,000 mineurs en chômage à cause de la grève des charbonnages.

Après avoir payé leur cotisation au syndicat durant 10 ou 20 ans, qu'est-ce que le syndicat fait pour ceux qui deviennent chômeurs lorsque les usines ferment leurs portes?" a demandé M. Caouette. Il a dit que le but de l'industrie n'est pas de procurer de l'emploi mais de fabriquer des produits à meilleur compte pour les revendre à profit.

Un gouvernement créditiste ordonnerait à la Banque du Canada de donner, —"de donner et non pas de prêter" — le pouvoir d'achat, autant que la machine fait de produits.

Il a soutenu qu'il n'y aurait pas d'inflation parce qu'on "verra à ce qu'il n'y ait pas plus d'argent en circulation qu'il y aura de produits sur le marché".

Les Petits frères des pauvres chez les étudiants jésuites

Samedi soir, deux membres permanents du nouvel Institue séculier des Petits frères des pauvres, Maurice Goulet et Philippe Pitras, ont rendu visite aux étudiants en théologie de la Compagnie de Jésus.

Les Petits frères ont parlé de l'oeuvre qu'ils accomplissent auprès des vieillards qui sont seuls dans la vie: vêtus en laïcs, ces jeunes religieux, aidés d'un groupe d'auxiliaires de 18 à 30 ans, apportent leur présence, leur amitié et leur aide matérielle gratuite aux personnes les plus abandonnées.

Ils sont établis à Montréal depuis septembre dernier, au 2112 de la rue Bleury.

Lévesque chez les hommes d'affaires

L'Association des hommes d'affaires du nord de Montréal fête cette année son 35e anniversaire. Une semaine de manifestations a été organisée, laquelle se tiendra du 1er au 6 avril. L'association rencontrera le maire de Montréal et ses conseillers mardi et samedi, M. René Lévesque, ministre des richesse naturelles dans le cabinet provincial, présidera le bal du président de l'association, au Cercle universitaire.

Le Dr A. Guilbault est candidat "antinucléaire"

Le Dr Albert Guilbault, candidat du parti progressiste-conservateur dans Montréal-Laurier, dit qu'il se présente comme candidat antinucléaire. "Je suis un citoyen libre, libre d'exprimer sans peur les opinions qui me semblent justes et libre de m'opposer à ce qui me semble injuste et dangereux. Dans sa campagne, le Dr Guilbault insiste surtout sur le fait qu'il est 'irrévocablement opposé aux armements nucléaires."

"Le 'fouette' à Caouette"

MONTREAL. — La nouvelle chanson populaire au Canada français est un enregistrement qui fait l'éloge du chef national adjoint du Crédit social, M. Réal Caouette, sur une musique campagnarde.

La chanson est intitulée "Le fouette à Caouette". Les paroles et la musique sont de Jeffrey Hubert, de Québec. La musique est une danse carrée.

SSJB : recourir aux Canadiens français de toutes tendances pour faire un Québec fort

Par Réal PELLETIER

Pour réaliser leur objectif, "Vers un Québec fort", les Sociétés St-Jean-Baptiste devront "consentir à utiliser tous les hommes, de tous les milieux et de toutes les tendances, de toutes les écoles de pensée et de tous les groupes".

C'est ce que contient le manifeste remis aux dirigeants des SSJB qui se sont réunis samedi à Montréal, lors d'une clinique d'information organisée à leur intention par la Fédération des SSJB.

Le texte du manifeste qui réaffirme la nature, la pensée et les objectifs des SSJB, précise que les membres des SSJB "n'auront pas le droit d'excommunier ceux qui ne pensent pas comme eux, mais qu'il faudra, au contraire, les utiliser tous selon leur compétence, en fonction de ce qu'ils pourront apporter de contribution à l'édification d'un Québec fort".

Six membres des SSJB ont indiqué, devant une centaine de dirigeants des sociétés, lors de la première clinique d'information de la fédération, ce qu'est la SSJB, ce qu'elle pense et ce qu'elle fait.

LA SSJB: SA NATURE

En quelques mots, la Société Saint-Jean-Baptiste est une "association" destinée à grouper tous les Canadiens français de foi catholique pour les faire travailler ensemble au progrès de leurs intérêts communs". M. Roger Cyr, directeur général de la société, et Mme Paul-E. Duchesneau, vice-présidente du comité féminin, ont explicité ce qu'est la SSJB.

Plutôt qu'un mouvement d'élite, elle est un mouvement de masse: ses campagnes d'opinion s'adressent à la masse; ses interventions auprès des autorités se font au nom de la masse.

La SSJB est un mouvement d'action nationale, animé d'un patriotisme "que nous voulons vigoureux et pratique", et aussi animé par "le dynamisme chrétien": son inspiration est tirée de la doctrine chrétienne.

La SSJB se distingue des autres associations par l'ampleur de son objectif, par son recrutement et par le désintéressement de ses membres. La SSJB s'est donné pour mission de travailler au progrès des intérêts culturels, linguistiques, économiques, politiques, sociaux ou moraux des Canadiens français du Québec. "Aucune autre association, estiment les dirigeants, ne vise un objectif aussi vaste; les buts de la SSJB sont autant de visées partielles contenues dans l'objectif global".

A cause même de l'étendue de ses objectifs, la SSJB doit s'intéresser à tous les secteurs d'activité de la nation, à tous les ordres de la vie nationale des Canadiens français. Elle joue à la fois le rôle d'agent provocateur, d'agent ordonnateur et d'agent planificateur dans la société canadienne-française.

LA SSJB: SA PENSEE

Le grand thème d'action de la SSJB, c'est "Vers un Québec fort". Me Gaston Rondeau, président d'honneur de la fédération et M. Georges-E. Daignault, vice-président de la fédération, ont défini ce credo de la société, lors de la clinique tenue samedi.

Qu'est-ce qui justifie ce thème? La SSJB croit, au départ, que le Canada français constitue une nation, niant de ce fait, l'existence d'une nation canadienne; elle reconnait donc, en conséquence, le droit du Canada français à l'autodétermination.

Mais pour "assumer ce droit à l'autodétermination, nous avons besoin d'être forts"; la SSJB croit que "nous ne sommes pas prêts à assumer ce droit... mais que nous devons nous y préparer".

La prise de conscience nécessaire, dans ces conditions, implique donc deux objets: ce que sont les Canadiens français, ce qu'ils veulent devenir. Ce "préparons-nous" signifie que la SSJB "veut doter les Canadiens français du Québec d'une position de force qui soit conforme à ses besoins réels, à ses aspirations légitimes, à son caractère propre et à sa mentalité".

Mais la préparation n'est possible que dans la mesure où les membres de la SSJB consentiront à utiliser tous les hommes de tous les milieux et de toutes les tendances, de toutes les écoles de pensée et de tous les groupes.

Le champ d'activité qui se présente à la SSJB est vaste: il va de la politique au scientifique, en passant par l'éducation, l'économique, le social, le culturel et le religieux.

LA SSJB: SON ACTION

L'action de la SSJB, à la lumière des objectifs précités, est aussi étendue que l'est la nation elle-même, et ses oeuvres sont aussi diversifiées que le sont les besoins du Canada français.

M. Georges-E. Malenfant, président diocésain de Rimouski, et Me Yvon Groulx, vice-président de Montréal, ont fait valoir à la clinique tenue samedi, les deux pôles d'action de la SSJB, le premier concernant la viabilité et l'efficacité du mouvement, le second, le rôle d'influence qu'elle doit exercer sur le Canada français.

Simone Chartrand dans Laurier

Mme Simone Chartrand a élevé la "Voix des femmes" hier après-midi à l'assemblée tenue par Me Paul Massé dans son comté de Montréal-Laurier. Elle a décrit l'adversaire libéral Lionel Chevrier comme un "politicien dépassé".

Mme Chartrand a milité au sein du Nouveau Parti démocratique longtemps avant que ce groupement politique soit rebaptisé. A l'instar de Mme Thérèse Casgrain, on peut dire d'elle: "C'est une pionnière dans le socialisme politique".

C'est une ouvrière bénévole au sein du Nouveau Parti démocratique. Il y a quelques jours, elle a prononcé des discours dans la région de Rouyn-Noranda, la "forteresse de Réal Caouette". Elle a déclaré aux quelque 150 personnes: "Après avoir entendu Me Massé à la télévision, je lui ai téléphoné pour lui offrir de participer à sa campagne tant j'ai été touchée par la force de son argumentation. Quelle différence, de poursuivre Mme Chartrand, avec le candidat libéral Lionel Chevrier. Tous deux ont les cheveux blancs, mais là s'arrête la ressemblance. Me Massé a le coeur jeune, le dynamisme de la jeunesse mentale. M. Chevrier est lié aux vieux clans de politiciens qu'on trouve tout autant dans le parti progressiste-conservateur que dans le parti libéral. Il est un politicien dépassé, fini.

Et cette dame pour qui la "Voix des femmes" est un champ d'action continu, a enchaîné: "Le comté de Laurier a toujours été quelque peu à part des autres comtés. Il a été la scène des luttes d'un André Laurendeau à l'époque héroïque du Bloc populaire. Il a été la scène, à l'échelle provinciale, de la victoire de René Lévesque, une victoire non pas du parti libéral mais de M. Lévesque lui-même.

"Il est naturel qu'un homme de la trempe de Me Massé y soit candidat. Demain ,il en sera le député néo-démocrate."

Les Services de Santé accusent une hausse de 14.7% de revenus

QUÉBEC. — Dans le rapport annuel présenté cette semaine par M. Paul-Emile Charron, président des Services de santé de Québec, il est révélé que les revenus de cette société ont atteint, en 1962, un sommet sans précédent de $5,495,958, soit une augmentation de 14.7 pour cent sur l'année précédente.

Les revenus de la Société proviennent des cotisations payées par les sociétaires pour les bénéfices médicaux, chirurgicaux et hospitaliers, l'assurance-vie collective, l'assurance-salaire et l'assurance en cas de décès accidentel et de mutilation.

Au cours de 1962, la Société a recruté un nombre remarquable de nouveaux assurés. A la fin de l'année 1962, on comptait 170,088 assurés répartis dans 1,050 groupes, soit une augmentation de 23,342 assurés par rapport au chiffre de 1962.

Principes de mutualité

Les Services de Santé du Québec a été connu, lors de sa fondation, sous le nom de "La Coopérative de Santé du Québec" et son activité a toujours consisté en l'application des principes de mutualité principalement à l'utilisation des services médicaux, chirurgicaux et hospitaliers. C'est une société sans but lucratif qui retourne à ses membres (les assurés), sous forme de bénéfices, la totalité des primes perçues une fois l'administration de la Société payée. C'est ainsi qu'elle a versé au delà de 26 millions de dollars en bénéfices à ses membres depuis sa fondation, ce qui représente 87% des primes perçues des assurés.

Le Conseil d'administration, élu à l'assemblée annuelle, est composé de messieurs Paul-Emile Charron, président, Lionel Leroux, N.P., vice-président, Paul-H. Plamondon, vice-président, Jean Grenier, C.R., secrétaire, Claude Taschereau, N.P., trésorier, Jacques de la Chevrotière, directeur général, Paul Desruisseaux, C.R., J.-Ed. Dorion, M.D., Fernand Jolicoeur, René Matteau, M.D., J.-E. Pelletier, M.D., et Philippe Vaillancourt.

IMPORTÉE DE FRANCE • IMPORTÉE DE FRANCE • IMPORTÉE DE FRANCE

Attention aux imitations: Vichy Célestins est la seule eau minérale alcaline naturelle vendue au Canada et provenant de l'Etablissement Thermal de Vichy, France. Elle est embouteillée à la source même.

Méfiez-vous des imitations!!!

Exigez...

VICHY CÉLESTINS

l'eau qui fait... du bien!

Traversez le pont Jacques - Cartier et obtenez de Meilleurs Prix !

L'homme l'autre bord du pont vend moins cher !

VISITEZ NOTRE TERRAIN D'AUTOS USAGÉES

- Assortiments des plus complets
- Garantie d'un an ou 12,000 milles

- Toutes nos autos sont reconditionnées
- Echanges acceptés
- Termes faciles

IAC

Vendeur Autorisé DODGE VALIANT CHRYSLER

DEPENDABLE

Longueuil Automobile LIMITEE

268, St-Charles Longueuil. OR. 4-1571

VIENT DE PARAITRE

LE ROMAN DE L'ANNEE!

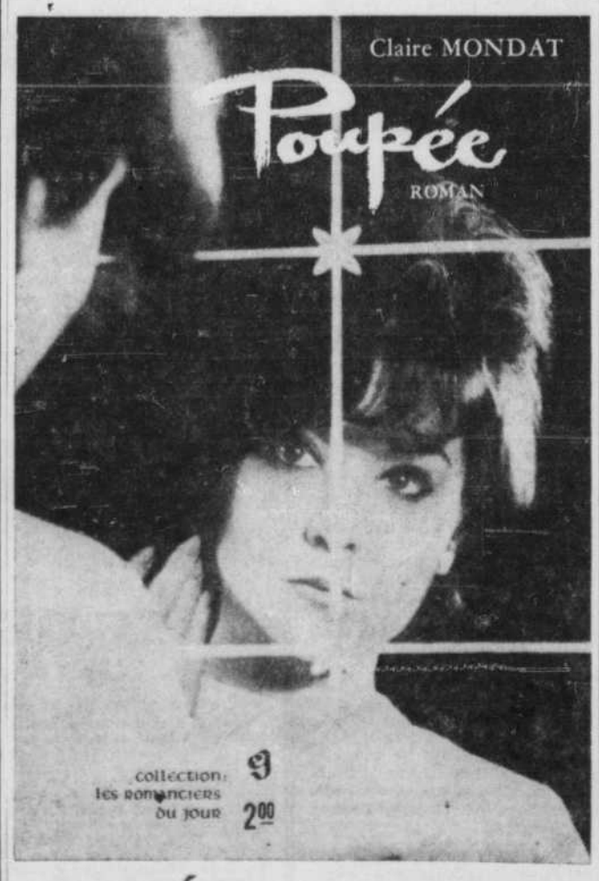

LES ÉDITIONS DU JOUR

3411, Saint-Denis Montréal VI. 9-2228

Portes • Fenêtres • Moustiquaires

"ALUMINIUM"

SPECIALITES : Rénovation de maisons-appartements Institutions et constructions neuves

AERO aluminium inc

maison essentiellement canadienne-française

10,330 Pelletier, Montréal-Nord, Tél. : 321-1222

Nous disons . . .

Faites l'expérience des délices d'un bifteck chez

STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN

Moishe's STEAK HOUSE

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal

3961, Saint-Laurent PERMIS COMPLET VI. 5-3509

Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours à compter de midi

BLOUSES CHEMISES

C'EST PARFAIT

Parfait ! c'est ce que vous direz après avoir confié à nos experts le lavage de vos blouses et chemises. N'hésitez plus.

Composez LA. 1-2161

Jolicoeur DEPUIS 1907

SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

90 camions Bleu & Blanc pour mieux vous servir

EDITORIAL

De Québec à Montréal

La session d'étude qui groupait samedi à la Bastogne plus de deux cents amis québécois du "Devoir" a permis de mesurer une fois de plus le rôle complémentaire que sont appelées à jouer dans notre vie collective les villes de Québec et Montréal.

Sur le plan temporel comme sur le plan spirituel, des rivalités aiguës opposent depuis des générations les deux cités. Québec se vante de posséder la tradition, le fonds de culture, le siège du pouvoir: elle eut aussi longtemps la primauté réelle au point de vue ecclésiastique. Montréal a le nombre; elle est plus dynamique sur le plan économique; elle est plus tourmentée par les préoccupations d'un continent pluraliste.

Les Québécois trouvent les Montréalais superficiels, matérialistes, un peu trop libres. Les Montréalais considèrent que les Québécois sont souvent ombrageux, coquets, trop conscients du passé, attachés à des valeurs qui n'ont plus de sens dans le monde actuel.

Malgré ces rivalités, les citadins de chaque endroit s'aiment beaucoup au fond et ne souhaitent rien de mieux que de pouvoir se rencontrer de temps à autre.

●

Les problèmes surgissent plus vite à Montréal. Un organisme comme le Mouvement laïque de langue française, une idée comme la déconfessionnalisation des syndicats ouvriers, feront, en règle générale, parler d'eux à Montréal avant que Québec ne commence à s'agiter.

Lorsque Québec entre dans la lice, plusieurs pensent, à Montréal, que le problème est déjà vieux, qu'il est devenu purement académique. Ils ont tendance à se désintéresser de ce qui se passe dans la Vieille Capitale. C'est une réaction superficielle qui témoigne d'une ignorance profonde des réalités du Canada français.

Québec joue, en effet, dans notre vie, un rôle qui n'a rien à voir avec les chiffres purs et simples, mais qui n'en est pas moins vital.

●

Si vous dirigez une organisation nationale ou provinciale et que vous ayez une formule neuve à mettre à l'essai dans l'ensemble du Canada français, il y a trois chances sur quatre que l'idée ait pris naissance à Montréal.

Mais tout de suite, vous devez vous poser la question suivante: comment réagira-t-on à Québec? Et si vous ne réussissez pas un alliage heureux entre les vues qui ont cours dans les deux centres, votre idée sera une source de divisions durables plutôt que de progrès véritable.

Au point de vue religieux comme au point de vue politique, Québec demeure le foyer naturel où aiment à se concerter ceux qui veulent garder intact l'héritage reçu du passé. Un jour, un dirigeant québécois qui s'érigeait en adversaire d'une politique préconisée par un organisme national eut cette explication: "N'oubliez pas que je parle non seulement pour Québec, mais pour toute une partie de la province".

Dans le reste de la province, on s'inquiète parfois du caractère brusque de certains changements qui tirent de Montréal leur origine. Sans nécessairement rejeter ces changements, on aime bien qu'ils passent par Québec avant de rejoindre les centres plus éloignés. On sait que souvent, la digestion y sera plus lente et plus sévère!

Québec est moins polyvalente, plus homogène, plus consciente de ses racines historiques, plus attachée à certaines formes traditionnelles de vie sociale.

C'est pourquoi Québec, en soeur aînée qui se respecte, est souvent sévère pour sa cadette mariée dans le grand monde d'Amérique. Elle trouve que cette dernière va souvent vite en affaires et elle croit remplir son rôle en lui rappelant de temps à autre l'essentiel.

●

Québec est aussi un centre universitaire. Plus d'une faculté de Laval repose sur une tradition intellectuelle plus longue qu'à Montréal.

A Québec comme à Montréal, certaines facultés universitaires manquent de dynamisme avec parfois cette différence qu'à Québec, l'immobilisme intellectuel se pare peut-être plus inconsciemment du voile d'une orthodoxie plus raide que vivante.

Mais il y a dans la Vieille Capitale des facultés universitaires qui font depuis longtemps l'envie des Montréalais. La faculté des sciences sociales est de celles-là. Elle vient en premier lieu.

Nous sommes fiers à Montréal de savoir que bon nombre d'universitaires québécois lisent chaque matin le "Devoir". Non pas d'abord à cause de la satisfaction égoïste que nous en retirons sans doute. Mais surtout parce que cette lecture assidue nous vaudra, plus souvent qu'autrement, des critiques et des questions que nous ne saurions attendre que d'esprits universitaires.

On peut ranger parmi ces critiques dures mais constructives des points de vue comme ceux qu'exprimèrent samedi Léon Dion et Yves Dubé. Ces critiques, mettant à nu des faiblesses réelles, nous font voir plus clairement les améliorations à rechercher.

De même, une question comme celle que posait M. l'abbé Hamelin nous rappelle que ce n'est pas une simple solution technique au problème scolaire des neutres qui réglera une fois pour toutes le problème, désormais posé, de la place de Dieu et de la religion dans une société laïque. En souhaitant une discussion ouverte sur ce problème, ce prêtre exprimait son inquiétude légitime d'universitaire. Il nous faisait aussi voir la complémentarité qui doit exister entre le rôle et les soucis de l'universitaire et ceux du journaliste.

Autant ces universitaires éprouvent le besoin d'un organe comme le "Devoir", autant les rédacteurs du journal pensent à eux quand ils rédigent leurs articles quotidiens à l'intention de ce "quelqu'un au pluriel" dont parlait samedi André Laurendeau. Ils sont pour nous le rappel vivant de la loi d'intégrité et d'ouverture intellectuelle qui préside à notre métier.

●

On pourrait poursuivre cette réflexion et mentionner en particulier l'importance que nous attachons aux centaines de lecteurs que le "Devoir" compte à Québec dans le monde de l'administration publique, de l'éducation, du clergé, des affaires.

Mais les exemples que nous avons cités suffisent à montrer que ce n'est pas d'abord, ni seulement cinq ou six mille lecteurs de plus que le "Devoir" compte à Québec. C'est avant tout un public ami qui représente une dimension essentielle de cette conscience du Canada français dont le "Devoir" veut être, au jour le jour, tantôt le reflet fidèle, tantôt l'aiguillon importun mais nécessaire.

Voilà à quoi l'on pense, parfois, en rentrant de Québec à Montréal.

Claude RYAN

L'OPINION DU LECTEUR

LES PROCHAINES ELECTIONS FEDERALES

— III —

Du duplessisme au caouettisme ou: "Le Petit Monde de Don Réal"

(PAR ISOCRATE)

La grande ironie de la situation, c'est la disproportion infinie entre la gravité de la situation canadienne générale et le rôle, peut-être pour plus longtemps encore déterminant, du "gars nommé Réal Caouette" (cf. LE DEVOIR, 12 janvier 1963). Il a dépendu de lui que, pendant l'une des passes les plus difficiles de l'existence politique canadienne, un gouvernement minoritaire ait été mis à l'essai pendant 7 mois. C'est lui qui a mis un terme au sursis de ce gouvernement à tel moment et non à tel autre, au sujet de telle question et non pas de telle autre. Depuis le 18 juin, Réal Caouette n'assume pas toute la réalité de la politique canadienne ; mais il la domine en ce sens précis que les questions immédiatement décisives ont dépendu de lui.

Cela continuera-t-il après le 8 avril? Quoique d'une autre façon, je le crains.

Le caouettisme est né. Il n'a désormais plus besoin du créditisme. Il peut ou devra vivre de sa vie propre, comme le duplessisme de 1948 savait se passer du nationalisme. Les phénomènes de "pouvoir personnel" transcendent les questions et les "ismes" qui ont facilité leur éclosion. M. Caouette ne répudiera pas le Crédit social. Il s'affirmera et apparaîtra son seul interprète qualifié, son incarnation pure. Il s'est déjà séparé de ses parents spirituels, Louis Even et Gilberte Côté. Et alors, il n'a pas pris figure d'enfant terrible ni de renégat: il était le mouvement, la force, le présent, la vérité politique du Crédit social. Il sent certainement que "ça va casser" du côté de l'extérieur: il sera en état de prendre l'initiative de la rupture avec MM. Manning et Thompson. Les quelques "fidèles" québécois, qui jonglent avec l'idée de le faire sauter par dessus bord, quand ils auront été, grâce à lui, réélus, sousestiment le cher grand homme. Ce sont eux qui vont sauter. (Voir l'affaire de Drapeau et la L.A.C. à Montréal...)

Vers la légende

Les folichonneries du caouettisme ne le tueront pas. Son pouvoir personnel n'est pas de l'ordre du raisonnable, ni du vrai. L'accumulation de ses déclarations farfelues va alimenter sa légende ("Les patates pilées" pour lui; "les patates frites" pour M. Thompson...) La légende, qu'il alimente et qui l'enveloppe déjà, rendra demain sa mythologie vivace: celle du *sauveur du petit peuple québécois* ("Ça fait assez longtemps qu'on marche de peur devant ces animals-là"...).

Le grand test de crédibilité des politiciens, c'est lorsqu'ils réussissent à *laisser voir qu'ils croient ce qu'ils disent*. Exemples: M. Lesage y est arrivé fort élégamment dans ses "sincérités successives"; il est aussi sincère maintenant qu'il l'était hier. M. Johnson, dans ses "sincérités continues", n'y est pas encore arrivé, même pas dans son propre parti. M. Caouette est plus fort: non seulement, il laisse voir qu'il croit tout ce qu'il dit *mais il dit tout ce qu'il croit*. Et il croit! Ne jamais oublier que depuis ses vingt ans, il n'a jamais d'autre vision du monde politique que celle qu'il trouvait dans *Vers Demain*. Sa foi est absolue: on est à un autre plan que la sincérité commune. Sa foi sort de lui: elle ne vise pas à créer des convictions, mais à attirer des adhésions. La foi raisonnante n'est qu'une foi au rabais. Son petit univers d'évidences premières, il y vit avec l'intransigeance et l'unilatéralisme du *mystique*. C'est le secret de sa magie magnétique et non pas ses "dons d'orateur" — assez piètres à l'examen critique.

Il ne découvre pas ce que les professionnels de la politique appellent les "thèmes rentables électoralement". Il se les approprie d'instinct et totalement. Il n'a pas inventé le provincialisme québécois au parlement d'Ottawa; il n'a pas fait le sentiment anti-militariste de ses concitoyens. Mais quand il s'approprie une "idée", un "sentiment", il lui donne une dimension nouvelle, une force de vérité communicative. Qui, à part lui (même pas nos pathétiques communistes), pouvait se porter à l'assaut des "requins de la finance"? La force effrayante du caouettisme est et sera d'apparaître (du point de départ d'une utopie petite bourgeoise et foncièrement réactionnaire) comme un "mouvement en avant", radicalement progressiste, et *avec la sécurité dernière de ne pas tomber dans le péché mortel du "socialisme"*. Le caouettisme est un produit du cru québécois encore plus authentique peut-être que le duplessisme. (Une étude parallèle serait intéressante à mener.)

Châtiment des vieux partis

"Le petit monde de don Réal" se sent d'autant plus à l'aise que nul Peppone ne le menace vraiment. La moyenne des députés créditistes était au moins égale à celle des autres partis. Leur sincérité confondante et leur candeur active les mettaient parfois dans des situations risibles ou touchantes, mais jamais ridicules. J'ai entendu un homme, qui est vraiment à la tête du progrès socio-politique dans notre milieu, dire que, s'il était électeur de Bellechasse, il ne pourrait s'empêcher de ne pas voter pour M. Bernard Dumont. Cela va loin...

Le chancre créditiste n'est pas dû à la défaite des "intellectuels" dans notre milieu. Ceux qui sont le plus aptes à "définir les situations" le sont très peu pour en créer de nouvelles. Le caouettisme est le châtiment de nos "vieux partis" qui, *sans politique de recrutement*, se contentaient du contingent de "nouilles" et de "plorines" pour faire nombre. Conséquence aujourd'hui: les seuls coups durs qui aient été portés contre le caouettisme l'ont été par M. Marchand, un syndicaliste et M. Kierans, un financier. Aussi n'est-ce pas exagéré de dire que le caouettisme continue encore à gagner, mais "par défaut". Autre conséquence combien plus grave: pour lutter contre le caouettisme, il faudra *surmonter le premier handicap de sembler "être contre le peuple"*.

Nous avons connu une démocratie *anémique* sous le duplessisme; le sauvisme l'a ranimée; le lesagisme l'a rendu *active*, mais elle est encore chevrotante. Le caouettisme arrive qui nous donne une démocratie *pervertie*. Et Caouette n'a pas encore trouvé son vis-à-vis pour dénoncer efficacement l'involontaire (et noble) perversion. Malgré lui et dans des circonstances que j'ignore, le caouettisme sera happé par la politique provinciale. Il y trouvera son second épanouissement. Au moment précis où la machine provinciale s'est mise en marche pour une direction connue, le caouettisme aura les moyens de tout brouiller: tous les problèmes apparaîtront sous un jour faux; les faux problèmes en paraîtront de vrais, avec leurs solutions corrélatives. Le séparatisme et le laïcisme ont, à l'heure actuelle, une nécessaire fonction "d'inquiétude" dans notre milieu. Le caouettisme n'est pas de cet ordre. Le caouettisme est l'étape démocratisée de l'aristocratique duplessisme.

A la suite de secousses de cet ordre (poujadisme, certain gaullisme, maccarthyisme, péronisme, franquisme, etc...), un peuple se débat longtemps avant de recouvrer son équilibre dynamique.

BLOCS NOTES

L'ingérence fédérale dans les affaires municipales

C'est le thème qu'a traité le ministre des affaires municipales dans une causerie qu'il prononçait mardi dernier devant la Chambre de commerce de Montréal. Cet empiétement d'Ottawa sur une juridiction bien claire des Etats provinciaux n'est pas nouveau, mais il prend une particulière importance durant la présente campagne électorale.

En effet, depuis plusieurs années, le gouvernement central est intervenu de diverses façons dans le domaine municipal, sous prétexte d'aider les villes par ses octrois et ses crédits. Comme le rappelle M. Laporte, la constitution canadienne affirme sans aucune équivoque dans l'article 92 qui énonce les droits des Etats provinciaux que "les institutions municipales dans la province" sont l'un des sujets sur lesquels la Législature a une juridiction exclusive.

Les programmes

Avec raison, le ministre a dénoncé l'attitude prise en janvier dernier par le premier ministre du Canada qui disait que le temps était mûr pour une collaboration plus étroite entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux dans les problèmes urbains et sub-urbains. M. Diefenbaker estime sans doute que cette invasion est électoralement rentable car il s'est engagé à favoriser un nouveau programme fondé sur les besoins des villes.

Ces abus menacent de s'aggraver, mais ils ne sont pas particuliers au régime conservateur actuel; les gouvernements libéraux en ont fait autant. M. Laporte a noté que d'autres partis politiques affirment que s'ils prennent le pouvoir, ils proposeront eux aussi des dépenses pour la solution des problèmes municipaux. C'est le cas des libéraux et du NPD.

Certains hommes politiques fédéraux ne semblent pas se rendre compte qu'en s'occupant des villes ils violent la constitution. Au moment même où M. Laporte parlait à la Chambre de commerce, M. Maurice Lamontagne prononçait une allocution devant les étudiants de l'université de Montréal, et protestait qu'il n'est pas un centralisateur. Or dans ce discours il proposait, parmi les moyens de relever le niveau de l'économie canadienne: la création par Ottawa d'un fonds de prêts aux municipalités.

D'ailleurs, c'est inscrit au manifeste du parti libéral du Canada publié lors de l'élection de 1962: "Création, avec le concours des provinces, d'un fonds de prêts aux municipalités pour la mise en oeuvre des services municipaux. Le commentaire de cet article explique qu'il faut construire des rues, combattre la pollution des eaux, améliorer les services d'aqueduc, augmenter le nombre des parcs.

Conflit fiscal

Ces partis fédéraux prennent la précaution de dire qu'ils vont agir ainsi de concert avec les gouvernements provinciaux, mais cela établit seulement le fait qu'ils se rendent bien compte que ce n'est pas leur domaine. C'est le truc des programmes conjoints où les provinces sont invitées à valider ces violations de la constitution.

M. Laporte a dénoncé ces manoeuvres en des termes qui visent tous les partis, y compris celui de M. Pearson: "Si le gouvernement fédéral, quel qu'il soit, a de l'argent à consacrer à l'étude ou à la solution de problèmes municipaux, cet argent appartient de plein droit à l'autorité provinciale, car seule elle est autorisée à s'occuper de ces problèmes."

Le noeud du litige c'est l'agression d'Ottawa contre la fiscalité des Etats provinciaux. Cette offensive a eu son sommet sous MM. King et Saint-Laurent, mais bien que les centralisateurs aient reculé d'une façon appréciable, ils occupent encore une part considérable des sources de revenus qui devraient revenir aux provinces. Ce n'est pas suffisant de dire comme M. Lamontagne qu'un prochain gouvernement libéral appliquera une "décentralisation législative et fiscale"; si les partis proclament dans leurs programmes que le gouvernement central doit remplir des fonctions de juridiction provinciale ils se placent dans l'obligation politique d'empiéter sur la fiscalité provinciale.

Connivence des municipalités

Si cette invasion d'Ottawa dans la fiscalité provinciale a été possible c'est que la plupart des provinces n'attachent pas beaucoup d'importance à leur autonomie. Le Québec a été longtemps seul à résister à cette politique de centralisation. Les villes elles-mêmes, voyant que l'Etat central dispose des plus abondantes ressources, s'adressent à Ottawa pour obtenir de l'aide. C'est le cas de la Fédération canadienne des maires et municipalités qui chaque année présente au gouvernement fédéral un mémoire de ses demandes. L'an dernier, elle a suggéré à Ottawa que les taxes municipales immobilières soient déductibles du revenu imposable, afin que les villes puissent augmenter d'autant leurs taxes foncières sans que le fardeau du contribuable soit alourdi. Une telle requête ne tient pas compte des perturbations possibles car la situation est différente d'une région à l'autre, et surtout elle néglige cavalièrement l'autorité de l'Etat provincial sur les villes et leur fiscalité.

Mais la Fédération des maires a pris l'habitude de passer par-dessus la tête de l'autorité provinciale. C'est à cause de cette attitude que depuis quelques années, la ville de Montréal a cessé de participer aux travaux de la fédération canadienne; à certains égards on peut regretter une telle abstention, mais compte tenu des graves principes en jeu elle est parfaitement justifiée. Pour la même raison, M. Laporte refusait il y a une dizaine de jours une invitation à assister au prochain congrès de la Fédération à Toronto, et le ministre précisait que son attitude n'était pas partisane parce que ingérence fédérale est le fait des deux partis qui se sont succédé à Ottawa.

Devant la Chambre de commerce, M. Laporte a dit que le gouvernement du Québec résistera à tous ces empiétements, et insistera pour remettre lui-même aux municipalités les sommes qu'Ottawa leur destine et qui doivent être rétrocédées au gouvernement provincial. Si Ottawa a des fonds pour aider les villes c'est qu'il les a perçues indûment et il doit remettre ces sources d'impôts aux provinces; de plus, Ottawa n'a même pas qualité pour discuter les problèmes municipaux; s'il le fait c'est inconstitutionnel. Cette thèse ne sera pas facile à faire accepter par des partis fédéraux qui multiplient les promesses aux villes; mais c'est une base juridique solide sur quoi fonder les revendications et les exigences du Québec.

P. S.

Pataugeages des journalistes

Par le Dr Pierre THIBAUDEAU

Monsieur Paul Sauriol,

Permettez à un médecin d'escompter autant de générosité que celle que vous démontrez à nos détracteurs et de défendre la cause des siens sans être accusé de rapines ou d'intérêts sordides. L'argument n'atteint pas le fond du problème et est vraiment trop facile ; il donne plutôt la mesure et les préoccupations de ceux qui s'en servent.

M. Sauriol, je ne sais quel moustique a piqué les journalistes et, notamment, ceux du "Devoir". Chose certaine, la même piqûre semble avoir affecté leur impartialité et leur neutralité. Loin de moi la pensée que le titre de médecin devrait, à lui seul, nous attirer tous les hommages; mais, pour l'instant, à la suite d'une campagne bien orchestrée, il suffit sans peine à nous reléguer au rang des pires profiteurs de la société. Et je suis de plus en plus stupéfié d'observer les pataugeages en une eau aussi inconnue des plus clairvoyants, de ceux, en tout cas, de qui on s'attend, d'ordinaire, à plus de perspicacité pour envisager les problèmes de la société; j'ai nommé les journalistes et vous, entre autres.

M. Sauriol, cherchez un peu et sûrement pas bien loin dans votre mémoire. Vous y trouverez sans doute quelque souvenir détestable; mais il surgira aussi des figures agréables et dignes de votre reconnaissance. Et vous n'hésiterez pas à vous poser des questions sur l'animosité manifeste du "Devoir" contre eux. Mesurez aussi les conséquences de vos écrits. Au nom de fumeux postulants dans un domaine qui vous est étranger, vous faites un tort considérable surtout à ceux-là des médecins qui méritaient le moins votre ostracisme: les médecins de famille. Quand, cet ostracisme? quand vous pondez, par exemple, ce que vous avez pondu sur les chiropraticiens.

Avez-vous pensé, une seconde, atteindre les spécialistes en appuyant vos petits amis? Eh non! et apprenez-le bien. Au contraire, ce sont eux qui héritent les victimes de vos protégés. Mais les médecins de famille, eux, les plus proches de vous, les plus disponibles et les plus obscurs, mais les plus défavorisés aussi, c'est à eux que vous suscitez une concurrence et quelle concurrence. Et, au milieu de la nuit, quand votre femme sera aux prises avec une crise du foie ou votre petit sera en train d'étouffer à cause d'un faux-croup, vous vous sentirez bien heureux d'avoir recours à un de ces tristes pitres qui leur tripotera la colonne pour les soulager? Vous ne l'auriez sans doute pas volé, allez!

Mais venons-en à la chiropratique. M. Houle et ses compères peuvent bien crier au martyre; cela leur est plus facile d'entraîner le débat sur les personnes plutôt que sur la chose. Sa dernière lettre (25-111-63) en est d'ailleurs une de démagogue (le vocable est d'actualité quand il est écrit près de "Réal Caouette"; comparez) et, à votre place, je serais gêné de m'être attiré de pareilles fleurs. De toute façon, le problème n'est pas chez eux: il se trouve dans la chose.

M. Sauriol, avez-vous déjà oublié que la chiropratique a été condamnée, en 1947, par la Commission Marier comme étant inutile, dangereuse et sans fondement scientifique? Et pensez-vous qu'il y a eu amélioration, depuis? Non, M. Sauriol. Parce que, pour eux, le diagnostic de toutes les maladies est unique et a été établi une fois pour toutes: tous les malades ont des subluxations de vertèbres. Vous m'accusez d'exagérer? Alors, M. Sauriol, je vous condamne à lire "La Vérité sur la Chiropratique" du Dr Chèvrefils. Et après, si vous ne convenez pas avec moi que voilà le plus incroyable ramassis de niaiseries jamais livré à l'imprimerie, alors là, j'aurai compris... Allez-y; vous n'avez même pas besoin d'avoir suivi un cours de médecine...

En terminant, je voudrais aborder ce qui me semble être le plus important des arguments invoqués par vos pupilles: leur reconnaissance aux Etats-Unis. Vous ne me nierez pas que la terre américaine a été le lieu de naissance des trouvailles les plus farfelues depuis une centaine d'années. La plupart sont mortes depuis longtemps et plusieurs ont tenu pied et ont même été adoptées partout sur notre planète. Vous n'avez jamais trouvé étrange que, durant les 70 ans d'existence de la chiro, les Etats-Unis n'aient jamais réussi à l'exporter hors leurs murs, sauf au Canada, et pour des raisons tout autres que la rigueur scientifique, vous le savez mieux que moi. Et même chez eux, vous n'avez pas observé qu'aucune de leurs universités ne l'a acceptée et que leur gouvernement central ne s'est encore jamais résigné à lui confier ses soldats et, qu'en fin de compte les seules autorités qui l'ont acceptée ou tolérée, les gouvernements régionaux, sont justement les plus ignorantes et de la médecine et de la chiropratique?

lettres au DEVOIR

Défense de M. Pearson

Cher M. Laurendeau,

Nombre de fois dans les semaines passées vous avez attaqué M. Lester-B. Pearson d'avoir fait volte-face sur la question des armes nucléaires. Vous l'avez signalé comme "feu le prix Nobel de la paix" et, me semble-t-il, avez également mis en question sa bonne foi.

Or, je voudrais vous poser deux questions. Questions que, à mon avis, vous auriez dû vous poser vous-même, il y a quelque temps.

Première question: qu'est-ce que vous trouvez à condamner aussi vertement dans le fait que l'on a revisé ses opinions sur un tel problème? Vous et moi, tous deux, nous pouvons assurément trouver à Ottawa des hommes assez nombreux dont les opinions ne se sont point changées depuis une trentaine d'années, devant n'importe quel problème, n'importe quels événements. Est-ce que ce sont des hommes comme ceux-ci que vous admirez, que vous aimeriez voir installés au sein du parlement? Quant à moi, je me sentirais bien plus sûr avec un chef politique qui ose voir les choses telles qu'elles sont, qui sait comprendre ce que lui disent les spécialistes de la défense, et qui possède le courage de réviser ses opinions sans avoir honte. Pour vous, évidemment, un tel homme manque de modestie. Mais, pour la tâche de conduire notre pays à travers ces temps difficiles, est-ce que c'est la modestie, pensez-vous, qui va nous sauver?

Nous vivons tous, aujourd'hui, dans l'époque nucléaire. Dire que le Canada français s'oppose aux armes nucléaires pour la défense de notre pays, c'est dire que nous croyons capables de vivre dans un vide. Mais il doit être assez évident qu'il n'y existe plus de vide, sur ce continent d'Amérique. M. Pearson voit clairement ce fait, et refuse de le nier bien qu'il sache les avantages politiques.

Deuxième question: vous semblez croire qu'il est impossible d'être à la fois un prix Nobel de la paix et un homme qui préconise le besoin d'une forte défense. Or, de quelle façon ces propositions se contredisent-elles? Nos aïeux, les vôtres et les miens, qui s'en venaient à ce pays au temps jadis, n'étaient-ils pas des hommes pacifiques, qui ne voulaient que vivre en paix parmi les voisins? Mais n'est-ce pas aussi vrai qu'ils avaient tous le bon sens de porter des mousquets prêts à tirer, et qu'ils ne laissaient pas les balles dans les placards? Heureusement pour nous!

La défense de l'Etat de Québec aujourd'hui, c'est la défense du Canada; dans l'époque nucléaire, pour "protéger nos foyers et nos droits", il nous faut faire notre part dans la défense du continent entier. Quoi que disent M. Caouette ou Me Machin, Mme Casgrain ou Mlle Chose, celui-ci est un fait inéductable, fait aussi fort que le fait français. Et il importe à tout le monde.

Je vous prie d'agréer, M. Laurendeau, non seulement mes sincères salutations mais aussi l'expression du vrai plaisir que me fait toujours votre journal admirable.

J.-H. SANGSTER,
Rosemère, Qué.

La Bible vous parle

Ne conteste pas sans motif avec un homme, s'il ne t'a fait aucun mal. N'envie pas l'homme violent, n'imite jamais sa conduite.

(Prov 2, 30-31)

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

FONDATEUR : HENRI BOURASSA (10 janvier, 1910)

Comité de direction: Andre Laurendeau, rédacteur en chef; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint; Claude Ryan.

TRESORIER : ARTHUR LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. La Canadian Press est seule autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés.

Tarif des abonnements : Edition quotidienne (un an : livraison à domicile $20. Montreal et banlieue, $20. Québec et Lévis, $20. Ailleurs au Canada, $16. Etranger, $25. Edition du samedi, servie par l'abonnement (un an) $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

LES MILITAIRES VEULENT MIEUX LUTTER CONTRE L'INFILTRATION COMMUNISTE :

Guatemala : coup d'État anti-castriste

GUATEMALA. — Les forces armées du Guatemala ont déposé le président Miguel Ydigoras Fuentes hier, et l'ont expulsé au Nicaragua, à la suite d'un coup d'Etat visant à poursuivre la lutte contre l'infiltration castriste et la subversion communiste.

Le président de 67 ans — lui-même chef d'un mouvement anticommuniste et anticastriste en Amérique Centrale — a été placé à bord d'un appareil de l'aviation par des collègues militaires qui ont dit qu'ils peuvent maintenant faire du meilleur travail eux-mêmes, en combattant la menace communiste.

M. Ydigoras a déclaré au Nicaragua que ce coup d'Etat était "bon pour le Guatemala et l'Amérique Centrale".

Ydigoras est un ancien général qui aurait terminé, le printemps prochain, son terme de six années à la présidence, où il avait été placé par le Congrès le 12 février 1958. Il dirigeait essentiellement un régime militaire et quelques civils seulement faisaient partie de son cabinet.

Les blindés ont défilé dans les rues de la capitale et les avions de guerre survolaient la ville tandis que les cloches des églises appelaient les fidèles aux offices dominicaux. Le calme règne dans le pays.

Le colonel Enrique Peralta Azurdia, 54 ans, ministre de la défense d'Ydigoras depuis le 6 décembre 1960, a pris la direction du gouvernement avec les pouvoirs absolus.

Peralta, qui, dans le passé, avait aidé Ydigoras à écraser une série d'émeutes, de révoltes et de complots d'assassinat, a promis de remettre le siège présidentiel après les élections, à une date non encore déterminée. Il a précisé que ces élections se dérouleraient dans "un climat démocratique". C'est lui-même qui a annoncé à une conférence de presse qu'Ydigoras avait été exilé au Nicaragua.

Les autorités des hôpitaux ont dit que deux personnes avaient été tuées et deux autres blessées au cours d'une fusillade dans le centre de la ville samedi soir. Peralta a expliqué qu'il s'est agi de malentendus. Il a ajouté que la seule résistance à la prise du pouvoir par les militaires, samedi soir, s'est manifestée au palais présidentiel.

Le candidat officiel du parti du gouvernement, à la présidence, Roberta Alejos, a également été appréhendé avec plusieurs présumés pro-communistes, membres du gouvernement, a-t-il dit.

Peralta a dit qu'Alejos a offert de renoncer à sa candidature et de collaborer avec le nouveau gouvernement, mais l'offre a été rejetée. Un arsenal considérable a été trouvé lorsque la demeure d'Alejos a été fouillée, a-t-il dit.

Retour d'Arevalo

On ne sait rien des allées et venues de l'ancien président pro-communiste Juan Jose Arevalo, dont le retour secret vendredi soir, de son exil au Mexique, a été apparemment l'une des raisons qui ont précipité le coup d'Etat.

Le congrès a été dissous et les droits constitutionnels suspendus. Toute activité politique a été interdite.

Le coup d'Etat survient après plusieurs semaines de malaise dans cette République d'Amérique centrale qui compte 3,800,000 habitants, dont la majorité sont des Indiens.

15 jours après San Jose

Le renversement d'Ydigoras arrive moins de deux semaines après avoir apposé sa signature, avec le président Kennedy et les autres chefs d'Etat de l'Amérique centrale, au bas de la déclaration de San Jose, au Costa Rica. A la réunion de San Jose, ils avaient promis de lutter contre l'infiltration communiste et d'améliorer le sort économique des peuples de l'Amérique centrale et de Panama.

Arevalo, ancien professeur d'université, dirigea le gouvernement du Guatemala de 1945 à 1951. Il se décrit comme un socialiste spirituel. Il fut suivi, à la présidence, par son ministre procommuniste à la défense, le colonel Jacobo Arbenz Guzman, qui fut renversé lors d'une révolte surprise en 1954. A son tour, le président Carlos Castillo Armas, successeur d'Arbenz, fut assassiné en 1957.

Habilité de nouveau à être candidat, après l'écoulement de deux termes complets, Arevalo est apparu brièvement devant les journalistes vendredi soir, puis a disparu. Il a déclaré "je n'aime pas le communisme et je ne serai pas communiste".

Un long communiqué de l'armée disait hier que les communistes, profitant de la liberté de la constitution, s'étaient infiltrés dans le gouvernement et dans divers partis politiques.

Le communiqué ajoutait qu'il y avait un danger que les communistes s'emparent du gouvernement "avec la légalité apparente d'implanter un régime communiste comme cela s'est produit dans d'autres pays".

LA GRÈVE DES MINEURS

Appel à de Gaulle

PARIS. — Les chefs des syndicats des mineurs français ont demandé hier au président de Gaulle de rompre le silence qu'il s'est imposé depuis le début de la grève des houillères et d'arbitrer personnellement la dispute qui oppose le gouvernement et les mineurs de charbon.

Au cours d'une réunion tenue à Merlebach, quartier général de la grève, un orateur socialiste a déclaré devant quelque 1,200 grévistes que si de Gaulle est "le sauveur de la France" le moment est venu pour lui d'intervenir dans le conflit.

Entre temps, à Paris, les mineurs ont fait la quête dans les rues de la capitale afin d'alimenter leur fonds d'allocations.

Fin, officielle et définitive, de la grève des journaux de NY

NEW-YORK. — Le dernier de quatre syndicats en grève a accepté hier une nouvelle convention de travail avec les éditeurs de journaux de New-York, mettant ainsi fin à un arrêt de travail de 114 jours dans les 8 journaux de la ville.

Visiblement heureux, des milliers d'employés ont commencé le retour au travail à quatre quotidiens du matin, le Times, le Herald Tribune, le Daily News et le Daily Mirror. Les quatre se proposent de reprendre la publication des maintenant et les premières éditions devaient être en vente ce matin. Les quatre quotidiens du soir publieront aujourd'hui.

C'était la deuxième fois en une semaine que les photograveurs prenaient le vote. Mercredi dernier, au cours d'une assemblée tumultueuse, ils avaient rejeté le règlement par un vote de 191 à 111. La décision d'hier a été de 213 à 104.

La convention de travail est dans le genre de celle qui a été offerte aux huit autres syndicats du métier, une augmentation globale de $12.63 sur une période de deux ans.

Dans le cas des typographes, qui ont déclenché la grève le 8 décembre contre le Times, le Daily News, le Journal Americain et le World-Telegram and Sun, le règlement prévoit une hausse de $6.51 la première année, $6.12 la seconde, et une augmentation de $4. pour chaque année.

Les photograveurs avaient reçu une offre de $2.50 d'augmentation par semaine, la première année dans la convention rejetée la semaine dernière. Le vote favorable d'hier augmente la hausse de salaire de la première année à $3.50 par semaine. En retour, les hommes ont renoncé à trois jours de congé personnels, prévus dans la proposition originale.

Les éditeurs avaient donné l'avertissement avant le vote d'hier qu'un second rejet prolongerait la grève indéfiniment — qu'il n'y avait plus aucune matière à discussion.

Plus de 19,000 employés des neuf quotidiens étaient inactifs par suite de la grève.

Selon les clauses de la convention, les photograveurs bénéficieront également d'une quatrième semaine de vacances après une année d'emploi, et une hausse de salaire de $4.65 la seconde année, avec une semaine de travail de 35 heures, au lieu de 36 1-4 heures, pour la première équipe de la journée.

Les photograveurs de l'équipe de jour recevaient un salaire moyen de $149.75 avant la grève.

On ne prévoit pas que les conséquences de la grève disparaissent avant plusieurs mois et elle entrainera des changements permanents.

Le Times et le Herald Tribune ont doublé leur prix de vente au kiosque à 10 cents.

HENRI BORGEAUD EST TOUCHÉ

Expropriation des terres en Algérie

ALGER. — Les forces de l'ordre algériennes ont occupé l'arme au poing, le domaine vinicole d'un des plus gros colons d'Algérie, M. Henri Borgeaud, qui semblait jouir jusqu'à présent des faveurs du régime Ben Bella. Le domaine de "La Trappe" se trouve non loin d'Alger et était considéré comme l'un des mieux administrés et des plus rentables. Les ouvriers agricoles qui travaillaient depuis des années sous les directives de Borgeaud ont formé un comité de gestion. Borgeaud et sa famille avaient quitté La Trappe depuis 24 heures quand les soldats ont assiégé le domaine.

Ces mesures suivent de quelques heures l'annonce par le gouvernement de mesure de socialisation et de réformes agraires.

Il y a deux jours, le premier ministre de l'Algérie, M. Ben Bella, s'était longuement entretenu avec l'ambassadeur français Georges Gorse, en marge des mesures qu'il se proposait d'annoncer.

Les forces H et les risques de guerre . . .

LONDRES. — Adlai Stevenson a déclaré à Londres que deux forces nucléaires occidentales augmenteront les risques d'une guerre et a redit l'oposition des Etats-Unis de voir se développer la force de frappe nucléaire du président de Gaulle. Le diplomate américain a ensuite affirmé que la meilleure assurance d'une Europe libre résidait dans une force nucléaire multinationale à laquelle auront adhéré tous les pays membres de l'Alliance atlantique.

Paris, officieusement : le retrait des Jupiter est la rançon du règlement de la crise russo-américaine d'octobre

PARIS. — Le ministère des forces armées de France a confirmé en fin de semaine la rumeur voulant que le retrait des Jupiter d'Italie et de Turquie a été décidé à la demande de l'Union soviétique comme une des conditions à un règlement de la crise cubaine d'octobre dernier.

Dans sa dernière livraison, la *Revue militaire d'information*, organe officieux du ministère des armées, reprend en effet cette affirmation. L'article a paru moins de 24 heures après que M. Adlai Stevenson, ambassadeur des Etats-Unis aux Nations Unies, de passage à Paris, eut dit qu'il était impensable que les Etats-Unis ne défendent pas l'Europe, dans l'éventualité d'une guerre nucléaire.

La revue militaire rappelle le retrait imminent des fusées Jupiter à portée moyenne d'Italie et Turquie et l'abandon des fusées Thor de Grande-Bretagne et ajoute: "Ceci entre nettement dans le cadre d'un accord entre les deux grandes puissances, démilitarisation de l'Europe occidentale, visiblement imposée par l'Union soviétique, en échange d'un désengagement soviétique à Cuba".

L'article poursuit en disant que "sous le prétexte de la modernisation des armes en Italie et en Turquie, les Etats-Unis se sont intelligemment retirés, tout en se réservant pour eux seuls, d'une manière absolue, le privilège d'une intervention éventuelle".

Au plus fort de la crise cubaine, le président Kennedy avait refusé de se rendre à une des conditions formulées par Khrouchtchev: le retrait des fusées occidentales de Turquie et d'Italie. Mais le lendemain de ce refus officiel, Moscou ordonnait le retrait de ses fusées du territoire cubain.

La décision américaine de retirer de ces deux pays les fusées Jupiter n'a été annoncée qu'en décembre, plus d'un mois après le règlement partiel de la crise cubaine. Le Pentagone avait ajouté par suite que les Etats-Unis enverraient en Méditerranée trois sous-marins Polaris pour remplacer les Jupiters. Le premier de ces sous-marins a d'ailleurs fait son apparition cette fin de semaine.

La "Revue militaire d'information" conclut en soulignant "que c'est une alliance très particulière que celle qui prive d'une partie de leurs moyens de défense les pays alliés les plus exposés et ce, à la suite d'une entente avec l'adversaire".

Ainsi, au lieu d'attaquer les bases de fusées, la Russie, pour se défendre, pourrait s'en remettre uniquement à une riposte par armes traditionnelles, dit encore la revue qui souligne enfin que le désengagement actuel signifie que les Etats-Unis pourraient être forcés les premiers à avoir recours aux armes nucléaires.

Ne pas être une cible

C'est samedi que le secrétariat à la défense a annoncé brièvement que le premier de trois submersibles Polaris prévus pour la force de la Méditerranée, était "à son poste".

Pour des raisons de sécurité, il n'a pas identifié le submersible, ni précisé s'il était équipé des premiers missiles de la série A-1 ou des missiles de la série A-2, de portée plus longue.

Le submersible semble avoir rejoint sa base un peu plus tôt que prévu. Un communiqué précédent de la défense disait que le premier submersible Polaris arriverait au cours du mois d'avril.

Un porte-parole a déclaré samedi qu'un second submersible ira également prendre "son poste" en avril.

La hâte d'envoyer le premier Polaris dans la Méditerranée visait apparemment à empêcher une trouée dans la puissance du missile, dans cette région du monde, par suite du démantèlement des missiles américains Jupiter devenus désuets. Ils sont actuellement retirés de la Turquie et de l'Italie.

Le porte-parole a dit que le premier Jupiter — présumément en Turquie — serait démantelé "prochainement".

L'enlèvement de ces armes de la Turquie et de l'Italie répond également à l'objection soulevée par certains groupements dans ces pays : que leur présence signifiait que le sol turc et italien devenait des cibles premières pour une attaque russe.

Au point de vue militaire, un important avantage des submersibles est qu'ils peuvent facilement échapper au feu ennemi, contrairement aux bases terrestres de missiles balistiques intercontinentaux.

Les bases turques étaient munies de 14 missiles Jupiter et les bases italiennes de 30. Trois submersibles Polaris porteront chacun 16 missiles, pour un total de 48.

Depuis quelques mois, les nouveaux submersibles Polaris sont conçus pour utiliser des missiles A-2. Ils ont une portée d'environ 1,725 milles, au regard de 1,380 pour le modèle A-1. On est à développer une troisième série de missiles dont la portée sera d'environ 2,800 milles.

Pour le moment, du moins, l'armada de Polaris en Méditerranée, utilisera la base flottante amarrée à Holy Loch, en Ecosse, pour le ravitaillement et le changement d'équipage.

Toutefois, contrairement à la force septentrionale de submersibles Polaris, qui est sous la direction immédiate de l'état-major général américain, la force de la Méditerranée a été confiée au contrôle du commandement suprême allié en Europe.

Avis de la Voie maritime

"Nous rappelons aux marins qu'une édition revisée du **Manuel des capitaines pour la Voie maritime du Saint-Laurent**, en date du 15 février 1963, est maintenant disponible.

"Les agents, propriétaires et autres personnes intéressées peuvent s'en procurer des exemplaires, au prix de $2.50 chacun, en s'adressant à l'Imprimeur de la Reine, à Ottawa.

SCOOP
Pour Messieurs

La coiffure pour Messieurs : "Coupe au rasoir" est devenue un art, en raison de cette nouvelle méthode qui ne peut être exécutée que par des professionnels qualifiés. Il faut reconnaître que cette méthode de sculpture au rasoir s'est répandue très rapidement. Mais il y a coupe au rasoir et coupe au rasoir ! Vous pouvez être certains que les barbiers coiffeurs du Salon de barbier au Palais du Commerce ne font que du travail parfait, 1600, rue Berri, local 2 (au sous-sol). VI. 9-0173.

Jean XXIII, pape de l'optimisme

"C'est le génie de Jean XXIII d'avoir pressenti que le moment était propice à une rénovation intérieure de l'Église et d'en avoir ouvert la voie." Dans SÉLECTION du Reader's Digest d'avril, un article des plus intéressants passe en revue tout ce qui a été accompli au Concile en 1962. Lisez comment ce pontife remarquable a mis en branle des forces susceptibles de donner à la chrétienté une vigueur nouvelle. Achetez Sélection aujourd'hui même !

Une fâcheuse erreur . . .

Par suite d'une fâcheuse erreur de mise en page, notre résumé de l'affaire McNamara, samedi matin, à la page 1, est devenu inintelligible. Intervertis, les paragraphes ne s'enchainaient plus. Nos lecteurs auront rétabli d'eux-mêmes et constaté que les trois derniers paragraphes devaient être les trois premiers. (DNLR).

COLLEGE MONT-SAINT-LOUIS

EXAMEN D'ADMISSION AU
COURS CLASSIQUE LATIN-SCIENCES
(pour élèves de 6e et de 7e année)

Se présenter à l'une des dates ci-dessous :

Les 6 et 20 avril 1963, à 1h. p.m.;
Les 4 et 18 mai 1963, à 1h. p.m.

DIX BOURSES D'ETUDES OCTROYEES AU MERITE

Pour renseignements supplémentaires :
composer VI. 9-8626

(Entre 2h.30 et 4h.30 p.m., sauf samedi et dimanche)

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL,
COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS
244 est, rue Sherbrooke, Montréal 18, P.Q.

pour
un gouvernement
STABLE

un seul moyen : VOTONS LIBÉRAL

PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Berlitz est maintenant à...

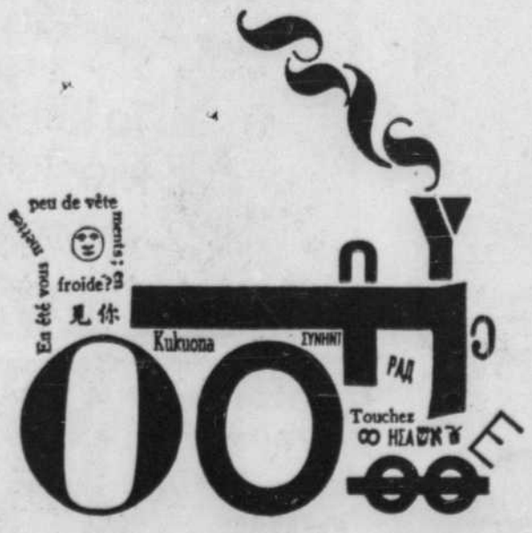

SA NOUVELLE ADRESSE :
Ecole Berlitz
Suite 300
2055 rue Peel
Montréal, Qué.
Victor 5-1161

Dans cette cuisine, vous remarquerez une invention vraiment pratique, qui épargne des pas et des tracas. C'est le commode TÉLÉPHONE SUPPLÉMENTAIRE!

Pour faire installer un téléphone supplémentaire dans votre cuisine, il vous suffit de nous appeler.

BELL

QUOTIDIEN
SAUF LUNDI
7h. 40 P.M.

8 services jet par semaine sans escale

Le moyen le plus pratique pour aller en EUROPE

PRATIQUE! — 8 vols par semaine en jet Boeing 707, à partir du 1er avril. Départs à la même heure: 7h.40, tous les soirs, de Montréal.
PRATIQUE! — Paris, c'est la porte de l'Europe . . . Air France transporte plus de passagers à Paris, au départ d'Amérique du Nord, que toutes les autres compagnies réunies.
PRATIQUE! — Correspondances immédiates vers les plus importantes destinations européennes.
PRATIQUE! — Les jets d'Air France desservent plus de destinations en Europe que toute autre compagnie.
PRATIQUE! — Voyage agréable et reposant, service impeccable, dans une ambiance bien française.
PRATIQUE! — Tarifs spéciaux: groupes, émigrants, avions affrétés, etc.
PRATIQUE! — Vols de jour au départ de New York, tous les matins à 10h.

Consultez d'abord votre agent de voyages, c'est un expert; ou Air France, à Montréal, 1020, rue Sainte-Catherine ouest — UN. 1-9001. Hors de Montréal: ZENITH 4-5000.

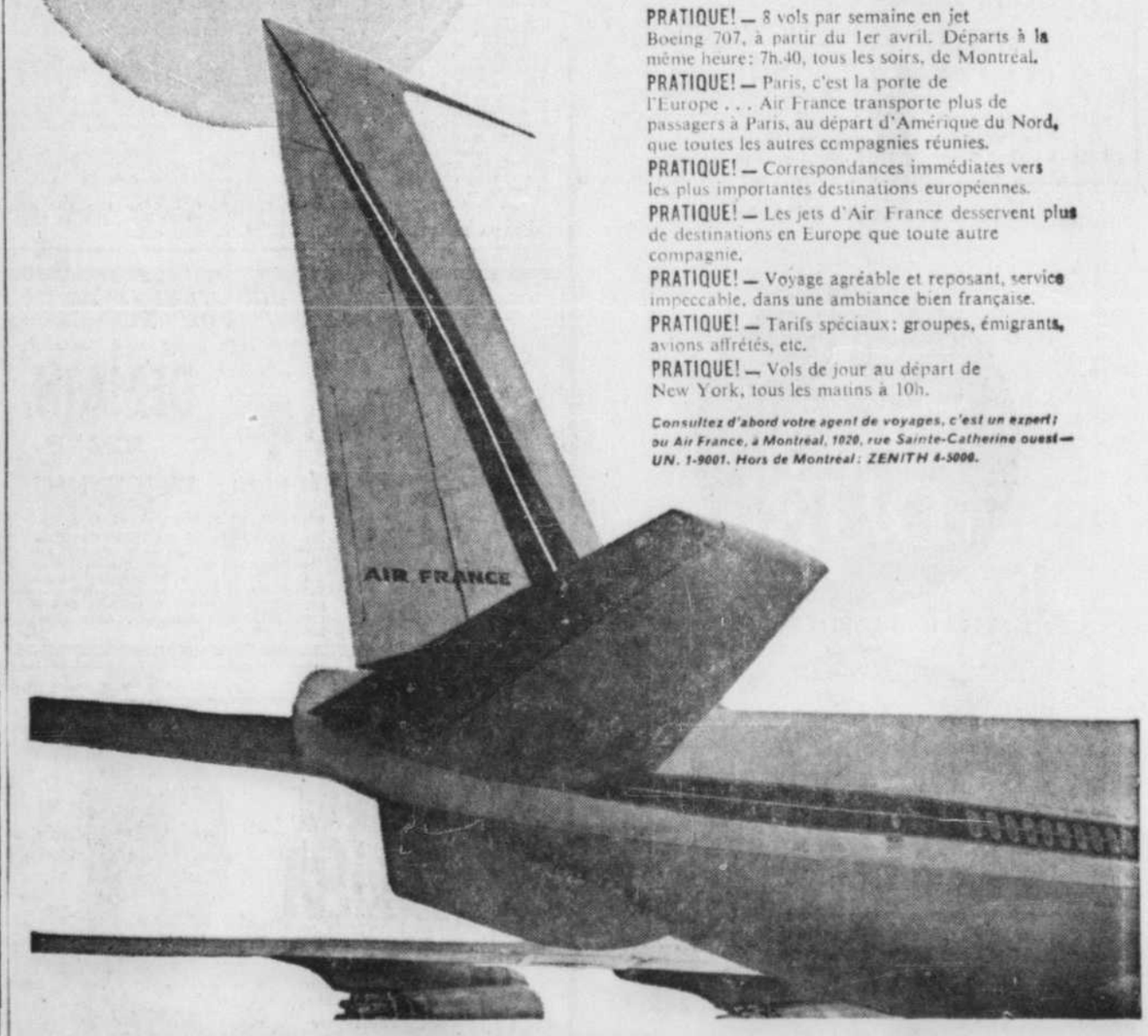

AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

théâtre • musi que • cinéma • variétés • télévision

AU FESTIVAL DRAMATIQUE

"Le Veau dort", de Jasmin, vainqueur

Par Jean HAMELIN

La semaine du Festival dramatique régional s'est terminée samedi soir par l'attribution par l'adjudicateur, M. Guy Beaulne, du trophée de la meilleure produtcion à "Le Veau dort", une création de notre confrère Claude Jasmin, interprétée par la Jeune Comédie, dirigée par Yves Gélinas. Le groupe a remporté la moitié les trophées, soit six sur douze.

La Jeune Comédie a obtenu le prix spécial de $1,500 qui lui permettra de présenter son spectacle aux finales du festival, à Kitchener (Ont.), en mai. La troupe est aussi invitée par l'Ecole Nationale de Théâtre à présenter "Le Veau dort" à son studio de la rue Saint-Luc durant la semaine du 15 avril. Enfin Claude Jasmin a mérité le prix de $1,000 accordé à l'auteur de la meilleure pièce canadienne.

Le principal rival de la compagnie gagnante a été le Théâtre des Deux Masques, dirigé par Richard Martin, qui avait donné, jeudi soir, "Les Démoniaques", de Michel Durafour, et qui a obtenu trois trophées.

La séance de remise des trophées s'est déroulée au Gesù sous la présidence de M. Pierre Laporte, ministre des affaires municipales, qui remplaçait le ministre des affaires culturelles, M. Georges-Emile Lapalme, malade.

Voici la liste complète des gagnants de cette grande "distribution de prix":

Meilleure production: "Le Veau dort", de Claude Jasmin, création canadienne présentée par la Jeune Comédie, dirigée par Yves Gélinas.

Meilleure pièce canadienne: "Le Veau dort", de Claude Jasmin, par la Jeune Comédie.

Meilleure production dans l'autre langue: "Osiris Cry", de Maxime Fleischmann, présenté par le Montreal Art Productions, dirigé par Kevin Fenlon.

Meilleure production visuelle: "Le Veau dort", par la Jeune Comédie.

Meilleure actrice: Pascale Perrault pour son rôle dans "Les Démoniaques", de Michel Durafour, par le Théâtre des Deux Masques.

Meilleur acteur: Lenn Watt, pour son rôle dans "Look Homeward, Angel", de Ketti Frings, présenté par le Hertel Mountain Theatre.

Prix du juge-critique: Yves Gélinas, metteur en scène du "Veau dort".

Meilleur acteur secondaire: Jacques Brouillet, pour son rôle dans "Les Démoniaques", présenté par le Théâtre des Deux Masques.

Meilleure actrice secondaire: Diane Pinard, pour son rôle dans "Le Veau dort".

Meilleur interprète à ses débuts: Libby McClintock, pour son rôle dans "Osiris Cry".

Meilleur décorateur: Germain, pour son décor des "Démoniaques".

Meilleur régisseur: Yves Gél'nas pour "Le Veau dort".

M. Beaulne a accordé également quelques mentions: à Lise Lescault pour son rôle dans "La Nuit héroïque", de Georges Lucas, à Jean-Louis Paris et Barrie Lax pour leurs rôles dans "Le Ping Pong" et "Look Homeward, Angel", respectivement, à Paule Gauthier pour son rôle dans "Le Ping Pong".

Au sujet de "Le Veau dort", M. Beaulne a dit qu'il s'agissait d'une "oeuvre importante" qui s'ajoutait au répertoire canadien. Après avoir hésité aux fins de savoir s'il fallait appeler "Le Veau dort" pièce ou revue, l'adjudicateur a loué l'auteur d'avoir mis son talent au service de certaines bonnes causes comme la paix et la dénonciation de la tartufferie et de l'hypocrisie. Il a trouvé le texte parfois intempestif, cependant. Il a loué la mise en scène d'Yves Gélinas, qui a su relever, a-t-il dit, ce qui valait d'être relevé dans le texte, et indiqué comment le décor de Pierre Gélinas lui avait plu.

Les jeux étant faits, je me permettrai d'exprimer une opinion bien personnelle. Je crois que l'on a accordé un peu trop de trophées au "Veau dort" en regard de la qualité du spectacle, et je regrette sincèrement qu'aucun pirx ne soit venu couronner le très bon travail de Richard Martin, metteur en scène des "Démoniaques" et du jeune comédien Réjean Lefrançois, principal interprète masculin de cette pièce.

P.S. — Au sujet des coupures pratiquées jeudi dans "Les Démoniaques", la direction du Gesù, à ce qu'on m'a dit, n'y est pour rien. C'est le metteur en scène lui-même qui a pratiqué ces coupures. Et puisque l'on est sur le chapitre de la morale, je ne peux que déplorer le strip-tease sihouetté du spectacle de samedi, que j'ai trouvé du plus mauvais goût.

BIENTOT AU SAINT-DENIS. — Canadian Concerts and Artists présentera durant deux semaines au Saint-Denis, soit du 16 au 28 avril, l'opérette de Francis Lopez et Raymond Vincy, "Visa pour l'amour". Cette comédie musicale sera interprétée par la troupe du Théâtre de la Gaieté-Lyrique, de Paris, où "Visa pour l'amour" fut joué 330 fois, l'an dernier. Ci-dessus les deux vedettes de cette "superbe opérette", ANNIE CORDY et LUIS MARIANO.

Louis Charbonneau, soliste à l'OSM

Le dixième concert double d'abonnement de l'Orchestre symphonique de Montréal, mardi et mercredi, au Plateau, à 8h.20 du soir, présentera comme soliste le timbalier de l'O.S.M. Louis Charbonneau et le programme comprendra deux oeuvres jouées ici pour la première fois en public. Il s'agit de la Symphonie de Chambre, Op. 9 de Schoenberg et le Concerto pour timbales et orchestre du compositeur allemand contemporain Werner Thaerichen. Zubin Mehta sera au pupitre et le programme complet sera le suivant:

Ouverture "La Forza del destino" (Verdi); Concerto pour timbales et orchestre (Werner Thaerichen) avec Louis Charbonneau comme soliste; Symphonie de chambre en mi majeur, Op. 9 (Schoenberg) "La mer", trois esquisses symphoniques (Debussy).

Thaerichen est premier timbalier de l'Orchestre Philharmonique de Berlin et dans son oeuvre, il exploite toutes les possibilités rythmiques et mélodiques de cinq timbales. En plus de ce concerto, il a écrit un opéra qui a été créé à Berlin ainsi qu'un concerto pour violon et orchestre.

La Symphonie de chambre de Schoenberg est écrite pour quinze instruments solistes et est l'une des dernières oeuvres du compositeur à s'en tenir à une tonalité déterminée. Peu après, il utilisera le système dodécaphonique ou atonal dont on trouve déjà des traces importantes dans sa première symphonie de chambre.

Alec Templeton décédé

GREENWICH, Conn. — Le pianiste fantaisiste aveugle Alec Templeton est décédé ces jours derniers à l'âge de 52 ans des suites d'un cancer. Né à Cardiff (Angleterre), il était venu aux Etats-Unis en 1935 pour une série d'émissions radiophoniques. Il s'y rendit très populaire et eut ensuite ses émissions à lui où il improvisait. Il avait souvent joué comme soliste avec les grands orchestres américains.

Pièce de Schéhadé à l'Egrégore, jeudi

Le Théâtre de l'Egrégore présentera en première mondiale, à compter du 4 avril, "Les Violettes", comédie de Georges Schéhadé.

Georges Schéhadé naquit à Alexandrie en 1910 d'une vieille famille libanaise de culture française. Il détient présentement le poste de Secrétaire général de l'Ecole supérieure des lettres à Beyrouth. Auteur de **M. Bob'le**, d'**Histoire de Vasco**, du **Voyageur**, etc... il a aussi publié quelques recueils de poésies: **L'Ecolier Sultan, Rodogune et Sinne** et **Livre des poésies**.

Voici, en quelques mots, l'histoire des **Violettes**: Mme Boromée, patronne de la "Pension Boromée", renouvelle l'art de l'addition. Pour elle, six plus six font soixante-six. Ce génie du calcul ne manque pas d'effrayer l'un de ses plus vieux et plus fidèles clients, le Baron Fernagut. L'aimable Pierrette, nièce de Mme Boromée, est éprise de l'amour. Elle fait partager ce goût à MM. Colombo, Adam et Zanzi. Ce dernier toutefois mourra victime de lectures dangereuses. Le valet de chambre Aristote, que sa sagesse rend bien digne de porter ce beau nom, observe, avec plus ou moins de bonheur, comment va le monde. La vie de la "Pension Boromée" cependant, sera gravement perturbée, par l'arrivée du Professeur Kufman, un redoutable savant, qui ressemble fort au diable et fabrique une bombe très meurtrière avec de l'extrait de violettes.

On apprendra encore, en voyant cette pièce de Georges Schéhadé, comment la lecture d'un livre donne le mal de mer, comment sait mourir un comptable, et comment la poésie se niche partout, même dans un poulailler. Il ne faut pas se laisser impressionner par les genres littéraires. "Les Violettes" forment une comédie en onze tableaux, agrémentés de "chansonnettes", mais c'est aussi l'oeuvre subtile, tendre et gracieuse d'un grand poète au coeur naïf. Cette comédie de Schéhadé met en vedette Gabriel Gascon dans le rôle du Baron Fernagut. Il sera entouré de Yvan Canuel (Kufman), André Pagé (Aristote), Denise Morelle (Mme Boromée), Carmen Tremblay, Jacqueline Laurent, Roland Laroche, Jean-Luc Bastien, Gilbert Fournier, Claude Godbout, Gilles Normand... et des poules. La mise en scène a été confiée à Jean-Pierre Ronfard qui avait signé la mise en scène d'Ubu-Roi. Le décor sera de Germain. Les costumes de Solange Legendre. La musique des chansons de Gilles Bastien. Ce spectacle sera présenté du mardi au dimanche inclusivement, à 8h. 30. Le dimanche à 7h. 30. Relâche le lundi.

Télésélection

● A la télévision, à 3h.30, *la Revue de la maison* vous propose des sujets comme le bricolage, la décoration intérieure et l'entretien de la maison. Animatrice: Nicole Germain.

● A la radio, à 6h.45, reportage sur le Festival d'art dramatique.

● A 8h.30, *sur toutes les scènes du monde* vous entendrez une oeuvre de Gorki, *Vassa Geleznova*.

● A la télévision, à 9 heures, *Dans tous les cantons* vous parviendra des Cantons de l'Est.

● Enfin, à 11 heures, vous verrez sur film la célèbre comédie d'André Roussin, *Nina*, avec Sophie Desmarets.

A Parabole 63

Une comédie canadienne est un fait assez rare.

"Parabole 63, un nouveau théâtre situé au 63 ouest rue Rachel, a eu la main heureuse en choisissant "R.I.P." comme première pièce canadienne à l'affiche. Le public s'amuse en regardant les péripéties des amis Rosaire et Charly qui sont entraînés dans des situations plus cocasses les unes que les autres. Ils tuent leur ami Léon pour son bonheur. Accusés de ce meurtre, ils sont heureux d'être pendus par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive. Et ainsi de suite jusqu'au moment où ils réalisent, mais trop tard, que c'est sur la terre que l'homme est heureux.

Une distribution importante, composée de Réjean Lefrançois, Bernard Lapierre, Bernard Gauthier, Lucille Bélanger, Louise Poulin, Marc Beaulieu, Line Oligny, Roland Ganamet et Jacques Grenier, anime la scène.

(Communique)

Conférence d'Yves Bonnefoy annulée

La réunion du Cercle Juif qui devait avoir lieu ce soir à 8h.30, à l'hôtel Mont-Royal, au cours de laquelle M. Yves Bonnefoy devait faire une conférence, est contremandée en raison de la maladie de M. Bonnefoy.

Exposition de livres d'art à l'Ecole des Beaux-Arts

L'Ecole des Beaux-Arts de Montréal organise une exposition de livres d'art choisis dans les collections de sa bibliothèque.

Cette exposition qui aura lieu dans le cadre des manifestations organisée par le Comité du Québec de la Semaine Canadienne des bibliothèques a pour thème "L'Art et le Livre". On y verra comment le livre a été en quelque sorte le véhicule de l'art et comment à son tour l'art a été mis au service de l'oeuvre écrite. C'est ainsi qu'on aura le privilège d'admirer une Bible du XIIIe siècle qui voisinera avec la Bible de Jérusalem et la Bible illustrée par Chagall. Un très bel exemplaire enluminé des heures de Marguerite de Beaujeu. Un livre d'heures: Officium B.V.M. du XVe siècle. Plus près de nous des oeuvres illustrées par des artistes contemporains seront exposées.

Mentionnons entre autres: "Les chants de Maldoror", par Lautréamont, illustrés d'eaux-fortes originales de Salvator Picasso. "Les conquérants", de Montherlant, illustrés de 33 eaux-fortes originales, par André Masson. "Contes et Nouvelles", de LaFontaine, illustrés de lithographies originales d'André Derain. "40 dessins de Picasso en marge de Buffon". Les oeuvres complètes d'Arthur Rimbaud, illustrées de dessins et d'aquarelles. "La Divine Comédie" de Dante, illustrée par Dali. "Renaud et Armide" de Jean Cocteau, avec lithographies de Christian Béraud. "Femmes et Faunes", de Pablo Picasso. "De mémoire d'homme", de Tristan Tzara, avec lithographies de Picasso.

"Dents de lait-Dents de loup", de Henri Pichette, illustré de 13 compositions de Jacques Villon gravées par l'artiste, et nombre d'autres ouvrages. Au Canada et particulièrement au Québec, un nombre imposant d'artistes ont doté l'art du livre d'oeuvres dignes d'intérêt. Parmi celles qui seront exposées signalons les suivants: "Pierres de soleil" poèmes canadiens de Michèle Lalonde, Gilles Constantineau, Paul-Marie Lapointe, Gervais, Anne Hébert. Introduction de Robert Elie. Lithographies de Richard Lacroix. Edité aux ateliers Richard Lacroix. "10 Bois gravés" de Robert Roussil. Editions Erta. "Adorables femme des neiges", poème de Roland Giguère, illustré par l'auteur. "10 sérigraphies" de André Jasmin. "Bestiaires", six eaux-fortes originales de Richard Lacroix. "Sept eaux-fortes", de Marie-Anastasie, Janine Leroux et Françoise Bujold. "Une fleur debout dans un canot", poème de Françoise Bujold, illustré de 14 bois gravés par les enfants de Micmacs de la réserve indienne de Maria. "Voyage au pays de mémoire", par Gilles Hénault, illustré de 6 eaux-fortes de Marcelle Ferron. Cette exposition a été réalisée grâce à la collaboration de Mario Mérola, artiste et professeur à l'Ecole des Beaux-Arts qui a conçu la maquette et s'occupe de la présentation de l'exposition en collaboration avec le personnel de la bibliothèque. Le public est cordialement invité à venir visiter l'exposition qui a lieu à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, 125 ouest, rue Sherbrooke, du 4 au 10 avril.

Heures d'ouverture: du 4 au 10 avril de 2 heures à 10 heures. Dimanche: de 2 heures à 6 heures.

Horaire des spectacles

THEATRE

THEATRE ANJOU — "Gog et Magog." Tous les soirs, à 8h.30; sam., 7h. et 10h.

THEATRE CLUB — (Comédie Canadienne) "Le Marchand de Venise," à 8h.45, tous les soirs, sauf lundi. Samedi: 2h.30, 8h.45. — Dimanche. 7h.30.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE — (Orpheum) "Irma La Douce" — tous les soirs à 9 h, sauf lundi Dim., 7h.30.

THEATRE DU RIDEAU VERT — "L'Alcade de Zalamea" — à 8h.30; dim., à 2h.30 et 7h.30.

THEATRE LA BOULANGERIE — (Les Apprentis-Sorciers) "Au Coeur De La Rose" — jeudi, ven. et sam., 8h.30; dim., 7h.30.

THEATRE LA POUDRIERE (Ile Ste-Hélène) — "El Baile" à 8.30 p.m. samedi.

LES SALTIMBANQUES (angle Bonsecours et St-Paul) — "Akara," jeu., ven. et sam., 8h.30; dim., 7h.30 p.m.

PARABOLE '63 — "R.I.P." — Tous les soirs, à 8h.30; dim., à 7h.30 — Relâche lundi.

CINEMA

ALOUETTE — "Mutiny on the Bounty" — mats: merc., sam., dim. et fêtes, 2h. p.m.; soirs: 8h.30; dim.: 8h. p.m.

AVENUE — "The Password is Courage" — 1.00 - 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.30

BIJOU — "Des filles pour le Mambo Bar" — 12.25 - 3.43 - 6.41 - 9.59 — "Liberté surveillée" 1.52 - 5.10 - 8.28

CANADIEN — "Chanson de l'Orphelin" — 12.00 - 3.25 - 6.50 - 10.15 — "Agent Double" — 1.35 - 5.05 - 8.30.

CAPITOL — "Papa's Delicate Condition" — 10.20 - 12.40 - 2.55 - 5.10 - 7.25 - 9.40

CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — Salle "Alain-Resnais" — "La Notte" — 7.30 et 10.00, tous les jours; sam. et dim., 3.00, 5.00, 7.30 et 10.00 — Salle Eisenstein — "La Gamberge" — même horaire.

CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "How the West was won" tous les soirs 8.30; mats: merc. 2h. Mats: sam., dim., 1h. - 4.45 p.m.

DORVAL — "Girls, Girls, Girls" à 7.30 — "It's only money" à 9.45; mats: sam., et merc. à 1.00, à compter de 2.00 p.m. (Red Room) — "Can Can," à 9h.35; "Tender Is the Night," à 7h. - sam. et mer., à 1h. - dim., à compter de 2h.

FRANÇAIS — "Méfiez-vous, fillettes" — 2.55 - 6.15 - 9.40 — "L'horrible Docteur Orlof" — 1.15 - 4.35 - 8.00.

KENT — "Almost Angels" — 12.50

LAVAL — "Chanson de l'Orphelin" — 1.30 - 4.55 - 8.20 — "Agent 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.40 Double" — 12.00 - 3.25 - 6.50 - 10.15

LOEW'S "The Courtship of Eddie's Father" — 10.15 - 12.30 - 2.40 - 4.55 - 7.10 - 9.25.

MONKLAND — "What ever happened to baby Jane" — 12.30 - 5.10 9.55 — "The Music Man" 2.40 - 7.20.

OUTREMONT — "Phaedra" — 1.25 4.05 - 6.45 - 9.25.

PALACE — "To Kill a Mockingbird" — 10.30 - 1.10 - 3.45 - 6.25 - 9.05.

PAPINEAU — "Méfiez-vous, fillettes" — 1.20 - 4.40 - 8.00 — "L'horrible Docteur Orlof" — 3.00 - 6.20 - 9.40.

PARISIEN — "Un couple" — 12.50 - 3.05 - 5.20 - 7.30 - 9.50

PLACE VILLE-MARIE — (Grande salle) "David and Lisa" — 12.35 - 2.45 - 4.55 - 7.05 - 9.15 — (Petite salle) "Divorce Italian Style" — 12.30 - 2.35 - 4.40 - 6.45 - 8.50

PLAZA — "Chanson de l'Orphelin" — 12.00 - 3.25 - 6.50 - 10.15 — "Agent Double" — 1.35 - 5.05 - 8.30.

RIVOLI — "Méfiez-vous, fillettes" — 3.00 - 6.20 - 9.40 — "L'horrible Docteur Orlof" — 1.20 - 4.40 - 8.00.

SAINT-DENIS — "Liberté surveillée" — 12.30 - 3.38 - 6.36 - 9.54 — "Des filles pour le Mambo Bar" — 1.51 - 5.09 - 8.27.

SEVILLE — "Lawrence of Arabia" — soir, à 8h.15; sam. et mer., à 2h.15 et 8h.15; dim., à 2h.15 et 7h.45.

SNOWDON — "Two For The Seesaw" — 8h.30; sam., dim. et merc., 2h. et 8h.30 p.m.

HORAIRES DE LA TELEVISION

LUNDI 1er AVRIL

CBFT — Canal 2

12.00 Musique
12.55 Téléjournal
1.00 LONG METRAGE "Le Capitaine fantastique" avec Frank Latimore, Anna-Maria Sandri et Maxwell Reed.
3.00 Votre cuisine, Madame
3.15 Votre enfant, Madame
3.30 Revue de la maison
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à surprise
5.00 Radisson
5.30 Marcus
6.00 Edition métropolitaine
6.08 Nouvelles sportives
6.15 Aujourd'hui
7.00 Téléjournal
7.15 Paris musique
7.30 Mes trois fils
8.00 Les belles histoires des pays d'en haut
8.30 La poule aux oeufs d'or
9.00 Dans tous les cantons
9.30 Histoire vécue
10.00 Téléjournal
10.15 Commentaire
10.23 Nouvelles sportives
10.30 Les élections fédérales "Le Nouveau parti démocratique — Le Crédit social
11.00 CINEMA "Nina" avec Sophie Desmarets, eJan Poiret, Michel Serrault Olivier Hussenot et Yves Robert

CFTM-TV, canal 10

10.30 Coquetel musical
12.15 Ouverture - Horaire
12.30 Ecran d'Etoiles
1.00 Tout pour la femme
1.30 Domino
2.30 Tout pour la femme
2.45 EN MATINEE "Affaire du courrier de Lyon" avec Pierre Blanchar, Dorville, et Anderx, Jean Tissier
4.30 Tour de France
5.00 Les p'tits bonhommes
5.30 Les boucaniers
6.00 Télé-Métro
6.50 Sport-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 Adam ou Eve
8.00 Sur le matelas
9.00 Télé-Poker
9.30 Télé-policier
10.00 Musique en tête
10.30 Monsieur le Maire
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.10 CINEMA "Accroche-coeur" avec Henri Garat, Jacqueline Delubac et Marguerite Moreno.

CBMT — Canal 6

1.05 Today on CBMT
1.10 News and Weather
1.15 Montreal Matinee
2.00 Chez Hélène
2.15 Nursery School Time
2.30 Sing Ring Around
2.45 Friendly Giant
3.00 Loretta Young Show
3.30 Take Thirty
4.00 Scarlet Hill
4.30 I Love Lucy
5.00 Razzle Dazzle
5.30 This Living World
6.00 The Hathaways
6.30 Metro
6.45 CBC TV News
6.55 Sports With Doug Smith
7.01 Seven-O-One
7.30 Don Messer's Jubilee
8.00 Danny Thomas
8.30 Garry Moore Show
9.30 Free Time Polit. Telec. (NPD)
9.45 Free Time Polit. Telec. (Soc. Cred.)
10.00 Festival
11.00 CBC National News
11.14 Viewpoint
11.21 Final Edition
11.33 Monday Nite Revival "Mama Steps Out"

CFCF — Canal 12

10.15 Meditation — Newsroom 12
10.30 Liberal Arts
11.00 Romper Room
12.00 Lunchtime Little Theatre
12.45 Newsroom 12
12.55 By Pierre Berton
1.00 Channel 12 Theatre "The Lady Has Plans"
2.30 Burns And Allens
3.00 People In Conflict
3.30 Here's Looking At You
4.00 The Jimmy Tapp Show
4.30 Surprise Party
6.00 Robin Hood
6.30 6:30 Pulse
7.00 Father Knows Best
7.30 The Rifleman
8.00 The Dick Powell Theatre
9.00 Have Gun, Will Travel
9.30 Take A Chance
10.00 To Tell The Truth
10.30 National News
10.45 10:45 Pulse
11.00 The Pierre Berton Hour
12.00 Newsroom 12 — Meditation

LE RIDEAU VERT
CE SOIR, 8H.30
Dim., 2h.30 et 7h.30
L'ALCADE DE ZALAMEA
comédie de CALDERON
"Le meilleur spectacle de la saison."
Jean HAMELIN "Le Devoir"
"Il n'y a à faire que des éloges..."
Jean BERAUD "La Presse"
AU STELLA - VI. 4-1793

LE PAIN DUR
DRAME EN TROIS ACTES DE PAUL CLAUDEL
LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE
525 ouest rue Sainte-Catherine
VI 5-7149
PREMIERE: DEMAIN SOIR A 9H.
Mise en scène: Jean-Louis Roux
Décor: Robert Prévost
Costumes: François Barbeau, assisté de Lydia Randolph
avec Guy Hoffman — Monique Miller — Michelle Rossignol
Jean-Louis Roux — Léo Ilial — Victor Désy

DIRECTEMENT DE POLOGNE
et pour la première fois à Montréal
LE CHOEUR DE POZNAN
75 voix d'hommes et de garcons
DEMAIN SOIR
THEATRE SAINT-DENIS
BILLETS: $2, $2.50, $3, $4, $5, taxe incl.
En vente au St-Denis; à Canadian Concerts, 1822 Sherbrooke ouest; Ed. Archambault Inc., 500 Ste-Catherine Est et 2140 de la Montagne; Fortin Télévision, 47 Fleury O., Salon d'Horlogerie, 6960 St-Denis; Charlebois Bijoutier, 2115 Jean-Talon E., Ind. Cigar Store, 506 McGill.

Cinema Place Ville Marie
AN UNUSUAL LOVE STORY!
DAVID & LISA
NEW STARS EMERGE FROM AWARD WINNING FILM
KEIR DULLEA
JANET MARGOLIN
HOWARD DA SILVA
FRANK PERRY
Little Cinema
Mastroianni
He ordered marriage on the rocks with a twist. Italian Style!
Divorce Italian Style

ELYSÉE CINÉMA D'ESSAI 35 o. MILTON W. MTL. VI2-6053
RESNAIS
5 DERNIERS JOURS
LA NOTTE (La Nuit)
Marcello MASTROIANNI Jeanne MOREAU Monica VITTI Réalisé par M. ANTONIONI
Une exclusivité Un film drôle Le couple d'amoureux le plus fantastique
EISENSTEIN
FRANÇOISE DORLEAC
J. P. CASSEL
un film de N. CARBONNAUX
LA GAMBERGE
3e et dernière semaine
Bientôt "L'Amant de cinq jours"

EN GRANDE PRIMEUR
L'ENFANT A LA VOIX D'OR QUI A CHARMÉ LE MONDE ENTIER!
JOSELITO
que vous avez adoré dans "Ecoute Ma Chanson" — Voyez-le maintenant dans son plus grand succès
La Chanson de l'Orphelin
EN COULEURS
aussi à l'affiche AGENT DOUBLE
CANADIEN • LAVAL • PLAZA
"Le sceau de garantie des plus beaux films au monde"

HER MAJESTY'S
DEUX SEMAINES SEULEMENT
du 9 au 20 AVRIL
Mats mer. et sam. à 2.30 Soir: 8.30
GRAND SUCCÈS MUSICAL RAVISSANTS AIRS DE RODGERS & HAMMERSTEIN
LIFE MAGAZINE
JEANNIE CARSON
JOHN van DREELEN
le succès musical primé
The Sound of Music
Musique et paroles de RODGERS & HAMMERSTEIN
Livret de LIDNSAY & CROUSE
EN PERSONNE — TROUPE DE 80
Directement du Broadway
BILLETS MAINTENANT EN VENTE
Soirées, lundi à jeudi: $5.50-$4.50-$3.50,$3.00
Soirées vendredi et samedi: $6.00-$5.00-$4.00-$3.00
Mats mercredi et samedi: $4.50-$3.50-$3.00-$2.50

7 MISES EN NOMINATION POUR LE MEILLEUR FILM DE L'ANNEE
MUTINY ON THE BOUNTY
En ultra panavision TECHNICOLOR
Marlon BRANDO
Trevor HOWARD
Richard HARRIS
Ce soir à 8h.30
Prix spéciaux pour étudiants à tous les spectacles $1.25 (matinée ou soirée)
Des billets sont aussi disponibles à tous les magasins Miracle Mart
ALOUETTE
ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2807

LE ROMAN GAGNANT DU PRIX PULITZER
Proposé pour 8 Prix de l'Académie
To kill a Mockingbird
starring GREGORY PECK
2e SEMAINE!
PALACE

ADULTES
L'entente physique dans la vie D'UN COUPLE
Réalisé par JEAN-PIERRE MOCKEY
UN. 1-2697
Le Parisien
480 OUEST, RUE STE-CATHERINE
HORAIRE
12.50 — 3.05
5.20 — 7.30 — 9.50

L'univers féminin

CHRONIQUE DU LUNDI

Quelle image les visiteurs emporteront-ils de notre visage et de notre ramage?

La saison par excellence du tourisme va de nouveau nous amener beaucoup de voyageurs et d'observateurs, pas tous de langue anglaise mais aussi de langue française; la saison de l'Exposition mondiale qui se rapproche constamment de nous dans le temps, sinon dans l'espace, va nous amener bien davantage de visiteurs, de gens curieux, qui savent voir et entendre, qui vont nous observer davantage, nous analyser, nous évaluer, nous juger, qu'on le veuille ou non. Déjà, si tout le monde est content des compliments et même des flatteries intéressées qui nous sont parfois prodiguées, bien des Canadiens, par contre, ne sont pas du tout satisfaits des opinions exprimées sur nous, des jugements assez sévères sur notre mentalité, apparente ou réelle, d'éternels adolescents.

Dans ces prochaines années où nous allons nous faire voir et entendre, sur le plan universel, qu'est-ce que les étrangers de langue française ou qui comprennent le français, vont trouver chez nous? En plus de l'argent qui roule facilement, des grosses voitures et des manteaux de vison, allons-nous pouvoir présenter le visage d'un peuple instruit, rationnellement développé, d'une société policée, marquée de quelque raffinement, visible jusque dans les rassemblements de la place publique, d'une population sympathique par ses bonnes manières, sa gentillesse, sa courtoisie de langage et de manières?

On me rapportait l'autre jour, qu'à ses propos hebdomadaires à la télévision, le maire de Montréal a demandé sérieusement aux policiers de tous grades, aux agents de la circulation, de cesser de tutoyer tout le monde, étrangers compris, et de parler poliment à chacun. M. le maire ne sait probablement pas le nombre d'approbations silencieuses qu'il a obtenu sur ce point. Il faut soutenir cet enseignement du civisme par Me Drapeau quand il parle au public de sa ville. Il y a longtemps que s'impose cet enseignement de la "civilité puérile et honnête" aux policiers, à certains conducteurs d'autobus, etc. Mais comment ne pas appréhender ce qui s'en vient quand on entend régulièrement en public, sur les trottoirs, partout, tant de collégiens et d'étudiants s'exprimer comme des débardeurs? Et sur des sujets qui ,normalement, sont réservés au cabinet du médecin, à la clinique spécialisée ou au confessionnal, ou à nul endroit de bonne compagnie, quand il n'y a aucune nécessité de le faire. La liberté d'expression, c'est pour tout le monde, n'est-ce pas? Fi de la bienséance, même si, chez des collégiens peu instruits, et socialement peu évolués, cette liberté d'expression se résume tout simplement à l'inconvenance et à la grossièreté, à l'idée fixe et aux propos polissons. Comme si nous n'avions pas assez de la détestable habitude si répandue du langage truffé de jurons, de sacres, de locutions à forme blasphématoire qu'on peut entendre à présent dans tous les milieux.

Comment encore ne pas tout appréhender quand des élèves en philosophie, avant de connaître quoi que ce soit de la philosophie de l'histoire et des peuples, au cours d'une entrevue avec un reporter, commencent par vouloir faire le procès de la société où ils vivent et que l'un d'entre eux, exprimant le voeu de tous, déclare: "Si un gars comme Gilson pouvait débloquer notre faculté de philosophie..."

Sans commentaires.

-O-

Il est plus que temps qu'à l'exemple du maire de Montréal, les éducateurs, les chefs et pères de famille entreprennent de corriger le pire et d'enseigner les principales notions du civisme, du langage policé, poli, et si possible, de commencer le défrichement des esprits incultes. La définition de la culture sous la plume de Roger Pons, les aidera peut-être? "La culture, c'est, pour une bonne partie, le sens de la langue. Les mots de la langue maternelle sont une des plus belles richesses que l'on puisse transmettre à son fils. Elargir son vocabulaire, le préciser, le rendre rigoureux, c'est lui mettre entre les mains l'outil des conquêtes intellectuelles. Faire la chasse à l'argot, à la vulgarité, à l'à-peu-près, aux impropriétés, au mensonge verbal, à l'irréalisme, c'est lui apprendre la délicatesse et la probité. Il faut de surcroît lui faire aimer ce dépôt venu de si loin, d'un amour respectueux et fervent; lui faire sentir que les syllabes qu'il prononce ont sonné, des siècles durant sur les lèvres de ses ancêtres, que parler français, c'est continuer une tradition millénaire; que nous avons des devoirs envers cette langue qui façonne notre pensée, qui commande notre âme secrète. Point n'est besoin d'être philosophe pour y parvenir. De la langue correcte et drue aux beaux textes, il n'y a qu'un pas. Il faut lui apprendre, sans pédantisme et sans rigueur étroite, à découvrir les plus belles pages de nos grands écrivains, à chercher pourquoi elles sont belles. Il faut lui donner, tout doucement, le goût de la qualité littéraire, le détacher, sans violence ni intransigeance, des lectures banales et médiocres. Il faut lire à haute voix avec lui; lui apprendre à lire — ce que l'on fait si peu en classe—plus tard, on lui indiquera les maîtres-livres; on en parlera avec lui. On pénétrera ensemble dans l'univers du style et des passions.

"Pour réussir cette formation littéraire, il suffit d'avoir soi-même le goût des lettres, d'aimer la France et son langage, de savoir parler de ce qu'on aime.

"Le père ne peut pas tout donner à son fils. Il peut au moins lui donner tout lui-même. S'il s'est vraiment appliqué à devenir un homme, de son fils il fera un homme. La culture, c'est cela".

Ce serait sûrement à l'avantage de tous si les adultes admettaient que la transmission d'une culture peut leur assurer plus long souvenir dans la mémoire des jeunes que n'importe quel héritage d'argent.

Germaine BERNIER

Hommage à Germaine Bernier

Plus de deux cents personnes étaient réunies, vendredi soir, au Restaurant Hélène-de-Champlain afin de rendre hommage à celle qui dirigea durant vingt-huit ans la page féminine du "Devoir". Vous reconnaissez de gauche à droite sur cette photo, Madame Jean Drapeau, M. Jean-Marie Laurence qui présenta en termes élogieux et amicaux Germaine Bernier à son public d'admirateurs et de lectrices qui avaient envahi la salle, Michèle Lasnier, présidente du Cercle des Femmes Journalistes, André Laurendeau, rédacteur en chef du "Devoir" et Germaine Bernier. Plusieurs personnalités féminines avaient tenu à rendre hommage au travail journalistique de Germaine Bernier, dont la sénatrice Mariana-B. Jodoin, Madame Hector Perrier, présidente des Amis de l'Art, Mme Laurent Gelly, présidente de la Société d'études et de conférences, Me Jeanne-D. Lamy-Warren, des Femmes diplômées d'université ainsi que Mesdames Viau et Jacques Lavigne. L'orchidée que porte Germaine Bernier sur notre photo lui a été offerte personnellement par Madame Jean Drapeau. Nous donnerons demain à nos lectrices un résumé de l'allocution de Germaine Bernier.

Aux prochaines élections plusieurs bureaux de scrutin seront tenus par des femmes

Pour une dizaine de femmes qui seront présidentes de bureaux de scrutin, lors de l'élection du 8 avril, l'expérience rapporte déjà des dividendes.

En effet, toutes ont déjà participé à une ou plusieurs élections et cette expérience du passé les aidera à mener à bonnes fins la tâche qui leur est encore confiée d'organiser le scrutin dans leurs comtés respectifs.

"Tout fonctionne tellement bien que tout ce que j'ai à faire c'est d'exercer un peu de surveillance," dit Louise Saunders, présidente du scrutin pour une quatrième fois dans le comté de Saint-Jean-Est, T.-N., où il y a 37,850 électeurs.

Même Jeanne Bouchard, présidente du bureau de scrutin pour la deuxième fois dans Montréal - Cartier ou les vols d'urnes, les faux électeurs comme les faux certificats sont choses à surveiller à chaque élection, dit que sa région semble plus paisible que l'année dernière.

L'élection s'annonçait bien calme, l'an dernier, mais le jour du scrutin, 25 commis disparurent mystérieusement. Mlle Bouchard dit qu'elle prend des précautions, cette année, pour qu'un tel incident ne se répète pas.

Mme Laura Grier, de Burnaby-Coquitlam, qui est présidente d'un bureau de scrutin pour la troisième fois, s'attend à une journée moins agitée que d'habitude.

Pour Mme Rosemary L. Clark, c'est la population trop grande qui cause les plus grandes difficultés. Elle est présidente du bureau de scrutin du comté de York-Scarborough, banlieue de Toronto, où le nombre des électeurs ne dépassait pas 53,000 en 1953. Il est maintenant de 162,177.

Pour Mme Helen Joy Millward, c'est la grandeur du comté de Kamloops qui rend la situation difficile. Pour rejoindre les officiers d'élections dans les bureaux de scrutin, elle doit utiliser un système de radiophonie privée. Quelques bureaux se trouvent aussi loin que 320 milles de Kamloops.

Sur les dix présidentes du bureau de scrutin, huit sont ménagères et ont besoin de la coopération des autres membres de la famille ce jour-là.

Les techniciennes laïques parlent métier...

Au déjeuner-causerie de l'Association des techniciennes laïques en sciences ménagères qui avait lieu ces jours derniers, au club St-Denis, on remarquait Mlles Lucette Hébert, présidente, Paule Poirier, B.Sc. M.Sc., invitée d'honneur et conférencière, Fernande Auger, bachelière en diététique, ainsi que plusieurs autres membres du Conseil.

Mlle Fernande Auge, boursière de l'Ecole des Sciences ménagères de Montréal, bachelière en sciences nutrition de l'Université de Montréal, entretient l'assistance de son nouveau travail: "La réorganisation du service diététique de l'hôpital St-Luc de Montréal". D'un système décentralisé nous en ferons un système centralisé" dit-elle. Ce long travail ne dément pas un bel optimisme, même si les résultats ne seront tangibles que dans deux ans. L'exposé de Mlle Auger, prouva qu'une véritable passion de la science veut se communiquer aux autres.

La conférencière Mlle Paule Poirier, bachelière scientiste déclara:

"J'ai appris par les moyens les plus difficiles, qu'une carrière professionnelle se prépare dans la discipline. Elle fit entrevoir à l'auditoire par le thème "Etudes et enseignement chez nos voisins", l'évolution de l'enseignement des arts ménagers. L'enseignement que nous donnons, dit Mlle Poirier doit s'adapter à notre temps. L'habileté manuelle cultivée autrefois chez la femme, demande de nos jours, une formation plus culturelle.

Certes, on ne doit pas gaspiller ses talents, car plusieurs sont "femmes de carrière" et aussi d'excellentes femmes de maison par l'acquisition de connaissances approfondies de cet enseignement majeur. Mais à l'heure actuelle, le rythme actif de la vie moderne permet trop peu cette initiation.

Pourtant ce rôle ne s'improvise pas, et il est dangereux, ne serait-ce qu'au point de vue financier, de multiplier des expériences hâtives et impromptues.

Mlle Poirier terminna en disant: "Discuter, écouter, exposer ses points de vue, voilà une source d'enrichissement personnel".

Un hobby typiquement anglais

LONDRES — Un homme de science anglais a mis au point une machine pouvant tricoter non seulement des vêtements, mais aussi des bateaux, voiles, parachutes et même des voitures. L'appareil appelé "tricoteur coupeur" est dirigé par un cerveau électronique.

Kenneth McQueen, l'inventeur, dit que la machine peut tricoter en trois dimensions et sera en mesure de produire des manteaux, robes, costumes ou chemises, à raison de 56,000 par année.

L'appareil, d'un seul morceau, comporte des lignes arrondies et revers taillés à même. En substituant la fibre de verre au fil, M. McQueen prétend qu'il peut produire la coque d'un yacht ou la carrosserie d'une voiture.

Anciennes élèves du pensionnat Marie-Rose

En vue d'un conventum le 4 mai 1963, les anciennes élèves sont priées d'envoyer leur nom et adresse (ainsi que leur nom de jeune fille) à la rév. Soeur supérieure, Pensionnat Marie-Rose, 310 est, rue Rachel, Montréal.

SHOWER DU LIVRE

Mme Cécile LeBel présidente du comité du Shower du livre du Cercle des femmes journalistes. Cette collecte de livres destinés en majeure partie aux Acadiens, aura lieu au cours du Salon du livre 1963 qui se tiendra du vendredi 5 au mardi 9 avril prochain ,au Palais du commerce. Le public est cordialement invité a collaborer à cette oeuvre à partir du vendredi soir de 7 hres à 11 hres, et tous les jours suivants de 1 hre à 10 hres p.m.

Il était une fois un petit renard qui devint manteau...

La maison Grosvenor Inc., présentait cette semaine aux journalistes une collection particulièrement réussie de manteaux de fourrure, ceux que vous achèterez l'automne prochain, mesdames. Vous avez le choix selon les possibilités de votre budget, entre un vison majestic, un phoque d'Alaska, un renard bleu ou noir, un castor du Québec à moins que vous ne préfériez des fourrures plus extravagantes comme le chinchilla, le léopard, le tigre du Bengale ou le zèbre dont nous avons admiré un manteau d'environ $1,800.

Nous sommes souvent portées à conclure que le manteau de fourrure n'a pas de ligne, pas de style, qu'il recouvre lourdement la silhouette féminine et bien des jeunes femmes depuis quelques années lui préfèrent le manteau de drap ou de laine de bonne coupe. Devant la collection de Grosvenor, nous devons nous incliner. Le manteau de fourrure peut avoir une ligne fort seyante et donner à la femme un cachet de féminité exceptionnel. Trois nouvelles lignes seront en évidence l'automne prochain. La ligne "petit garçon", "promenade" et "tourbillon". Bien que le souci des tailleurs se portera sur ces trois lignes, il ne faut pas en conclure, de dire Billy Grosvenor, que les manteaux aux lignes classiques seront oubliés.

Le "petit garçon" est une combinaison de devant ajusté, dos à panneau droit, encolures ovales, petits collets et manches minces trois quarts.

La ligne "promenade" met en évidence les devants à revers croisés ou simples, dos plissés, avec fentes et panneaux, ceintures complètes ou demi-ceintures avec boucles et boutons en satin assorti. La plupart des manteaux de cette ligne ont une martingale.

Le "tourbillon" est une ligne de grand luxe, réunissant les fourrures les plus coûteuses pour en faire des manteaux du soir. Elle se définit par un gracieux bord ondulant partant d'une épaule moulée à laquelle s'adapte souvent une manche raglan. Collets dégagés très flatteurs.

En plus des fourrures déjà citées, il faut ajouter un mélange de différentes fourrures qui rehaussent plusieurs des vêtements. Des manteaux de fourrure rasée ou à poil court sont souvent garnis de lynx ou renard à long poil. Des manteaux en seal Alaska ou en seal Yakoda sont garnis de vison ou edmartre.

Au cours de la prochaine année, la maison Grosvenor, encouragée par le département du commerce à Ottawa, visitera l'Allemagne et participera à l'exposition de fourrure à Francfort, afin de faire connaitre à l'étranger les créations canadiennes en fourrure.

Le manteau "promenade" en phoque Lakoda de couleur miel. Le col très flatteur est en lynx. Remarquez la ceinture et la fente dans le bas du manteau facilitant la démarche.

Le rêve de plusieurs femmes, dit-on, ce manteau de vison beige naturel. Remarquez le col synonyme de la ligne "tourbillon" de chez Grosvenor.

PLC
LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA
à la
TÉLÉVISION

YVON DUPUIS
Député de St-Jean-Iberville-Napierville
Ce soir, lundi
le 1er avril, à 8.45
Canal 10
CFTM-TV, Montréal
Vendredi soir
le 5 avril, à 11.45 p.m.,
CANAL 7
CHLT-TV, Sherbrooke
PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Mesdames ... Mesdemoiselles ...
Faites IMMÉDIATEMENT vos RÉSERVATIONS pour
COURS de FINE CUISINE et la DÉGUSTATION
présentées par
Monsieur HENRI BERNARD
Professeur d'Art Culinaire
et spécialiste en nutrition
Le mardi 2 avril à 1.45 h. p.m.
Le jeudi 4 avril à 7.45 h. p.m.
A l'Hôtel Windsor
Pour Information et Réservation: 387-1833

Admission $2.50

RENOVEZ le MOBILIER
de votre vivoir...
- RÉNOVATION DE CHESTERFIELDS
- MEUBLES NEUFS FAITS SUR COMMANDE
- CHOIX DE TISSUS VARIÉS
- EXÉCUTION SOIGNÉE ET EXCLUSIVE

Estimés gratuits — Satisfaction garantie
RA. 8-9251
CLAUDE boileau chesterfield enrg.
8570 Pascal Gagnon — St-Léonard de Port-Maurice

Maxime
NETTOYAGE ENTREPOSAGE
service de 3 heures
1415 Bois-Franc RI. 8-6188
Succursale
4140 St-Denis VI. 4-1158

Jean-Pierre
HAUTE COIFFURE

Artiste international diplômé à Paris au Festival mondial de la coiffure 1960, médaille d'argent à Amsterdam 1962, vous invite... dans un cadre de luxe reposant et agréable où... des artistes qualifiés vous conseilleront dans tous vos problèmes de beauté.
Cécile et Jean-Pierre de Paris Inc.
550 ouest, rue Sherbrooke 844-9522
(Entre Union et Aylmer)

Les mots croisés du "DEVOIR"

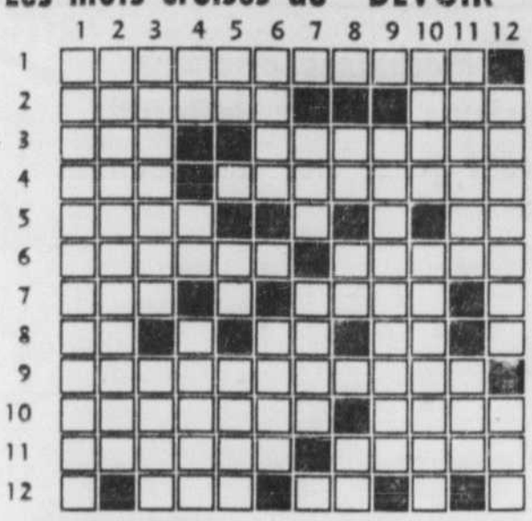

HORIZONTALEMENT

1—Courantes
2—Provenir de — Vieux patriarche
3—Annonce un pluriel — Dans les nuages
4—Se rendra — Affirmer
5—Chiffre impair — Qui doit être payé
6—Sa fourrure est recherchée — Pour évacuer l'eau
7—Allure — Enlever
8—En entier — Préposition — Possessif
9—Dernière cérémonie
10—Se rend compte — Ne pas admettre
11—Considère comme vrai — Singe
12—Sot — Soutient la chair

VERTICALEMENT

1—Fort utiles pour le sauvetage de certains blessés
2—Dans les rues de New-York
3—Bronzé de peau — Palpa
4—Préfixe — En quille — Chat
5—Pronom — Partie dure — Dans un vers
6—Pays agressif — Légumineuse
7—A l'audace de — Hardie
8—Grecque — Conjonction — Carte
9—Sérieusement
10—Héros ancien — Sujet du Shah
11—Son oreille lui est inutile — Semblable
12—Infinitif — Vase ancien — Va avec la chaussée au niveau du sol

Solution de samedi

Horizontalement : —
1—CAHOTANT
2—ABE — ARCADE
3—TORTUE — ORNER
4—HUMORISTIQUE
5—OTITE — EUX
6—LIN — LO
7—IRE — LUIRE — HE
8—TERRIBLES
9—INCASSABLES
10—SUIT — LOUIS
11—MIRE — HEURTE
12—ETERNEL — ES

Verticalement : —
1—CATHOLICISME
2—ABOUTIR — NUIT
3—HERMINE — CIRE
4—TOT — TATER
5—TOURELLES
6—EI — OURS
7—NA — SU — IRA — HL
8—TROT — CRIBLE
9—CRIE — EBLOUI
10—MANQUE — LEUR
11—DEUX — HES'TE
12—MERE — NES — SES

AVIS

Avis est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1571d du Code Civil, que **HUSCO SUPPLY LTD.**, dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la cité de Dorval, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à **LA BANQUE TORONTO-DOMINION**, à titre de garantie, par acte portant la date du 19e jour de mars 1963 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, le 26e jour de mars 1963, sous le No 1866157.

Ce 27e jour de mars 1963.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No. 594 927

ROBERT RUMILLY, écrivain, de Ville Mont-Royal, district de Montréal et DAME ANNETTE MATHIEU, épouse séparée de biens de Eugène Sorel, vétérinaire, et ce dernier pour l'autoriser aux fins des présentes, de la cité de Duvernay, district de Montréal,

Demandeurs,

vs

NORMAND TURGEON, des cité et district de Montréal,

Défendeur,

et

LOUIS PHILIPPE TREMBLAY & AL.

Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur NORMAND TURGEON, de comparaître d'ici un mois.

Montréal 28ième jour de mars 1963.

C. PAQUETTE
Député-Protonotaire

Me A. MARTEL,
7521, rue St-Hubert,
Montréal, P.Q.
Procureur des demandeurs.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL.

COUR SUPÉRIEURE

DAME ESTHER KAHN,
requérante

AVIS D'APPLICATION

pour des lettres de vérification

AVIS est par les présentes donné que la Requérante fera application à un des juges de la Cour supérieure du district de Montréal, mercredi, le 17 avril 1963, afin d'obtenir des Lettres de Vérification concernant la Succession Ab Intestat de sa mère, la feue dame LEAH SKLAR, qui pendant son vivant, était la veuve de feu JOSEF ZWIENICKI.

Montréal, le 21 mars 1963.

ROHRLICK & GREENBERG,
avocats de la Requérante,
159 ouest, rue Craig,
Montréal, Québec.

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

AGENTS DE PERSONNEL

pour divers ministères

Classe IV	$6.000. -	$7.000.
Classe V	6.800. -	8.000.
Classe VI	7.600. -	8.800.

(suivant la compétence)

FONCTIONS : Sur directives générales, conseiller et assister les officiers supérieurs dans l'application des programmes, pratiques et méthodes approuvés en matière d'administration de personnel; examiner, approuver ou recommander la marche à suivre concernant les questions de recrutement, nomination, cote de compétence, avancement, discipline, mutations, rétrogradations et cessations d'emploi; déterminer, examiner et recommander les mesures correctives qui s'imposent relativement aux griefs des employés; organiser et surveiller le travail des agents d'exécution responsables de la prévision et du contrôle des mouvements de personnel à l'intérieur du ministère; promouvoir et maintenir de bonnes relations d'une part avec les employés du ministère, d'autre part avec la Commission du Service civil; interpréter et appliquer des règlements et directives de la Commission dans son ministère; rédiger de la correspondance, des exposés et des rapports circonstanciés; remplir au besoin d'autres fonctions de même nature.

QUALITÉS REQUISES : Degré universitaire de niveau reconnu dans l'une ou l'autre des sciences de l'homme plus une expérience pertinente variable selon la classe. On peut reconnaître comme l'équivalent une bonne formation générale alliée avec une connaissance sûre de la direction du personnel, acquise dans un emploi qui comprend des responsabilités variées et qui permet une certaine autonomie d'action. Connaissance pratique des techniques de gestion du personnel; qualités personnelles appropriées: capacité d'adaptation à des situations changeantes, entregent et persuasion; état de santé convenable.

NOTA : Les candidats qui ne possèdent pas l'ensemble des qualités exigées pourront être considérés à des classes inférieures.

Les formules de demande d'emploi s'obtiennent des bureaux de la Commission du Service Civil,

50, rue St-Joseph Est, Québec. — **1,454 de la Montagne, Montréal.**

Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 22 avril 1963. Mentionner le numéro du concours 63-472. (Circulaire amendée).

Le NPD...

(Suite de la première page)

démissionnait à l'automne 62 pour permettre au chef national Tommy Douglas de siéger à Ottawa. M. Regier a été élu quatre fois à la Chambre des Communes: 1953, 1957, 1958 et 1962. Il a une très bonne réputation d'organisateur. Fraser Valley n'a jamais élu de socialiste depuis 1940. Le 18 juin dernier, les quatre candidats se suivaient de très près, le créditiste l'emportant par 1,074 voix sur le NPD.

Dans Okanagan - Boundary, M. John Young tente, pour la troisième fois de battre le candidat conservateur, dont la majorité est passée de 5,800 voix en 1958 à 1,113 en 1962. Principal d'une école secondaire, natif de Bathurst, au Nouveau-Brunswick, M. Young qui a étudié à la Sorbonne, parle français. Il a fait un séjour de trois ans à Bornéo, comme conseiller en matière d'éducation, dans le cadre du plan de Colombo. Dans ce comté se trouvent les villes de Kelowna et de Penticton.

C'est sur une femme, Mme Isobel Pothecary, que reposent les espoirs néo-démocrates dans Okanagan-Revelstoke. Cette circonscription, dans laquelle se trouvent les villes de Revelstoke et Vernon, a élu un créditiste en 1953 et 1957, un conservateur en 1958 et 1962. La marge de victoire de ce dernier avait été ramenée en juin de 4,000 à 1,300 voix.

Kootenay-East a une longue tradition libérale et était d'ailleurs, à la dissolution, représenté par un libéral, James Byrne qui a siégé à Ottawa, de 1949 à 1958, et n'était battu que par la vague de fond conservatrice de 1958. A ce libéral, qui est membre du syndicat des travailleurs des mines, fonderies et raffineries, le NPD oppose un pasteur, Bill Mundy qui ne s'inclinait que par 838 voix devant M. Byrne.

Il y a très peu de chance pour que se reproduise, le 8 avril, dans Burnaby-Coquitlam ce qui s'était passé le 18 juin 1962 à Régina. Le refugié de la Saskatchewan, pour employer une expression chère à M. Thompson, fait figure d'enfant du pays lorsqu'il est comparé au candidat libéral Tom Kent. Marquant d'un trait de crayon les candidats qui, selon lui, étaient assurés de la victoire, le principal organisateur libéral a commencé, et sans hésitation, par Tommy Douglas. Le candidat créditiste dans cette circonscription est un Canadien français de Maillardville, René Gamache, respecté par ses adversaires politiques mais qui reconnaît qu'il a affaire à des rivaux qui se situent sur un plan différent du sien. Ce qui pourrait d'ailleurs lui donner des chances selon les responsables créditistes de la campagne électorale.

Plusieurs vétérans néo-démocrates, qui ont toujours obtenu des majorités confortables ne devraient pas être inquiétés: Herridge, dans Kootenay-Ouest, Winch, dans Vancouver-Est.

En Colombie-Britannique et tout particulièrement dans la région urbaine de Vancouver, les néo-démocrates ont de puissants alliés chez les différentes organisations pacifistes: Voix des femmes, conseil de la paix de la Colombie Britannique, Ligue pour le désarmement total, nulle part ailleurs dans l'Ouest je n'ai vu autant d'inscription portant ces mots: Non aux armes nucléaires". Nulle part ailleurs, non plus, n'ai-je vu autant de panneaux électoraux, autant de photographies de candidats. La campagne soulève un très grand intérêt et les réunions contradictoires attirent beaucoup de monde: quelque 1,400 dans Burnaby-Coquitlam. Enfin un poste de radio local connaît un grand succès avec un forum politique: des porte-parole des 4 partis répondent sur les ondes aux questions qui leurs sont posées par téléphone sur une ligne spéciale: intérêt remarquable de la part des femmes.

Sept ans de bagne pour un incendie

Maurice Perreault, déclaré coupable du crime d'incendie, le 7 mars dernier par le magistrat Marc-André Blain en Cour des sessions de la paix, a été envoyé au bagne pour 7 ans, samedi.

Perreault a été déclaré coupable d'avoir allumé six foyers d'incendie dans le Centre d'achats Hatfield de St-Vincent-de-Paul, le 3 mai 1962, à l'aide d'essence.

Dans un jugement écrit, le magistrat Blain rappelle que le crime d'incendie est l'un des plus graves qu'on puisse imaginer. Un vol à main armée est grave puisque le voleur est un assassin en puissance. Il suffit d'un seul faux mouvement pour qu'il y ait un meurtre. Or, dans le crime d'incendie, l'allumeur criminel n'a aucun contrôle, lui, sur le feu qui peut tuer, qui détruit.

Le magistrat a souligné qu'il aurait fait preuve de plus de clémence si Perreault avait voulu coopérer avec les autorités judiciaires dans la recherche des criminels qui l'ont embauché pour allumer le feu. Il a refusé sa collaboration.

Son crime est punissable de 14 ans de bagne. Il y sera toutefois pour sept seulement.

Honnêteté

Le bureau de Montréal de la Commission d'assurance-chômage a reçu récemment la lettre suivante: "Ci-inclus veuillez trouver le montant de $918.00 que je vous retourne. Après mûre considération, je suis venu à la conclusion que je n'y avais pas droit. Je compte sur vous pour déposer ce montant à la Banque de la Commission...Bien à vous. (signé) XXX...

FRONTIÈRE CANADA-E.-U.

Manifestation internationale pour la paix

Les membres et les partisans du Comité des 100 (Canada) et du Committee for Nonviolent Action (Etats-Unis) ont entrepris, cette fin de semaine-ci, un jeûne et une veille de 24 heures à la frontière canado-américaine. Cette manifestation s'est déroulée au pont qui relie Cornwall, (Ontario) à Rooseveltown (Etat de New-York).

La manifestation visait à protester contre la pression exercée par le gouvernement des Etats-Unis sur le Canada pour lui faire accepter des armes nucléaires et à en appeler aux Canadiens pour qu'ils refusent ces armes.

Elle avait également pour but de lancer aux deux peuples un appel pour qu'ils se détournent des politiques de dissuasion nucléaire et recherchent plutôt des attitudes et des politiques qui conduisent à la paix et au désarmement.

A midi, samedi, des participants venus de Montréal, de Toronto, de Nouvelle-Angleterre, de la ville de New-York et du nord de l'Etat de New-York, ont commencé un jeûne de 24 heures, ne consommant que de l'eau jusqu'à midi dimanche.

En même temps, le groupe a entrepris une veille pacifique aux approches du pont, sur la rive canadienne du Saint-Laurent. Les participants à cette veille se sont remplacés toutes les deux heures le jour et la nuit pour ensuite, tôt dimanche matin, se rendre du côté américain de la frontière. Le jeûne n'a été rompu que peu après midi dimanche, alors que les participants ont déjeuné ensemble. Ils portaient quelques pancartes indiquant le but de la manifestation et ils ont distribué des tracts dans les villes avoisinantes de Cornwall, au Canada, et de Massena, aux Etats-Unis.

Nouvelle industrie

DRUMMONDVILLE. — La Dominion Textile a annoncé la création d'une nouvelle filiale de cette compagnie qui produira du matériel pour la pêche. Cette filiale portera le nom de Bluenose Netting and Twine Ltd., et M. E. F. King, vice-président exécutif de la Dominion Textile, en sera le président.

AVIS

AVIS est donné par les présentes qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de Belair Insurance Company sera tenue au 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, Province de Québec, mercredi, le 17 avril, à 11:00 A.M. aux fins de délibérer sur l'approbation du règlement no cinq des règlements de la compagnie lui permettant d'ajouter à son nom la version française: "LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BELAIR", et que ladite assemblée sera constituée et continuée en l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Belair Insurance Company aux fins suivantes:

1. d'étudier le bilan, le relevé général des recettes et des dépenses, l'état du surplus et le rapport des vérificateurs de la compagnie.
2. d'élire les directeurs et fixer leur rémunération pour l'année suivante.
3. de nommer les vérificateurs et fixer leur rémunération pour l'année suivante.
4. de transiger toute autre affaire qui peut être régulièrement soumise à l'assemblée.

Par ordre du bureau
des administrateurs
Louis J. Trottier, C.A.
Secrétaire-trésorier

L'incendie à Québec a été causé par un court-circuit

QUEBEC. — La police a révélé hier que l'incendie qui a détruit l'édifice de la Caisse d'Economie de Québec, samedi, n'a pas été causé par une main criminelle.

Le capitaine David Plamondon, en charge de l'escouade des incendies criminels, a déclaré que cet incendie, qui a nécessité trois alarmes, avait été causé par un court-circuit au troisième étage.

Cinq familles furent évacuées des 2e et 3e étages. L'édifice est une perte complète et les dommages sont évalués à $200,000.

Les résultats ont été annoncés trop tôt

OTTAWA. — Le président général des élections, M. Nelson Castonguay, a déclaré hier que deux présidentes de bureaux de scrutin dans Terrebonne, qui ont annoncé les résultats du scrutin avancé de samedi, devront être remplacées.

Dans tout le Canada, les personnes qui croient ne pouvoir voter, lundi prochain, parce qu'elles prévoient être absentes de leurs comtés respectifs, peuvent le faire aujourd'hui dans des bureaux de scrutin spéciaux qui étaient également ouverts samedi. Ce n'est que le soir du 8 avril, cependant que les résultats du vote dans ces bureaux seront annoncés.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571-D du code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de **LAUZANNE CONSTRUCTION LTEE** dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal à la Banque Provinciale du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 1er jour du mois de mars 1963 ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Laval le 19ème jour du mois de mars 1963 sous le numéro 185298.

Daté ce 22ème jour du mois de mars 1963.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 598 713

MADEMOISELLE HELENE QUENNEVILLE, fille majeure, usant de ses droits, ménagère, demeurant et domiciliée à Ville St-Pierre, district de Montréal,

Demanderesse

vs

ROGER TREMBLAY, de 5957 Hamilton, Montréal, district de Montréal,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur ROGER TREMBLAY, de comparaître d'ici un mois.

Montréal le 28 mars 1963.

ANDRE NOEL,
Député-Protonotaire

Me PIERRE GASTON,
Avocat,
1155 Notre-Dame,
suite 2,
Lachine, P. Que.
Procureur de la demanderesse

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention : **"SOUMISSION POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ECLAIRAGE POUR PISTES D'ATTERRISSAGE ET DE CIRCULATION ET TOUT TRAVAIL CONNEXE A L'AEROPORT DE FORT CHIMO, P. Q."** seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 29 avril 1963, pour les travaux ci-haut mentionnés à Fort Chimo, P. Q.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au bureau de l'Acheteur Régional, Ministère des Transports, Chambre 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport International de Montréal, Dorval, P. Q., sur réception d'un chèque visé de $25.00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

J. L. BLONDEAU,
Directeur régional,
Services aériens.
Ministère des Transports,
Aéroport international de Montréal
Dorval, P. Q.
le 22 mars 1963.

M. Douglas au centre Paul Sauvé ce soir, entouré de ses candidats et de plusieurs artistes connus

M. T. C. Douglas, chef du Nouveau Parti démocratique, s'est engagé envers l'organisation de son parti au Québec, à exposer les avantages économiques, sociaux et culturels dont bénéficiera le Québec avec un gouvernement NPD. Il profitera de son passage à Montréal, ce soir, pour dire ce que le NPD entend offrir à notre province. Tous les candidats néo-démocrates du Québec seront là.

M. Douglas sera, avec M. Gérard Picard, le principal orateur au grand ralliement NPD qui aura lieu au Centre Paul Sauvé, 4,000 rue Beaubien est, angle Pie IX, ce soir. L'interprétation simultanée est prévue.

Pour sa part, M. Gérard Picard, chef québécois du NPD et candidat dans Montréal-Mercier, parlera de la sécurité sociale et d'une nouvelle législation en matière d'habitation et de logement.

Outre MM. Douglas et Picard, les orateurs suivants prendront la parole : Mme Thérèse Casgrain, candidate dans Outremont-St-Jean; Me Paul Massé, porte-étendard du NPD dans Montréal-Laurier; M. Fernand Daoust, président provincial du parti et candidat dans Maisonneuve-Rosemont; Me Robert Cliche, de St-Joseph-de-Beauce.

M. Jean Duceppe, artiste, sera maître de cérémonie. M. Emmanuel Maitre, président du syndicat des journalistes, présentera l'un des orateurs. Trois artistes de chez nous ont accepté bénévolement de participer à cette soirée. Ce sont Pauline Julien, Raymond Lévesque, Claude Léveillée et Gilles Vigneault.

HYDRO-QUEBEC

SOUMISSION NO B-192

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10:30 a.m., heure normale de l'Est, lundi le 22 avril 1963, relativement à la fourniture de

Huit (8) — disjoncteurs à soufflage d'air, 15 kV, 6000-7000 A., 230 MVA. (Montréal, P. Q.)

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, équivalente à au moins 10% du montant de la soumission. Cette garantie est confisquée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat. Au moment de l'adjudication du contrat, ce dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le dépôt est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

L'ingénieur en chef,
Division des projets techniques,
HYDRO-QUEBEC
suite 1517,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal,

et en obtenir copie contre un dépôt de $25 sous forme de chèque ou mandat payable à l'Hydro-Québec. **Ce montant n'est remboursé qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme** et qui ont retourné lesdits documents en bon état dans les 30 jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: **"Soumission No B-192".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson

Montréal, le 27 mars 1963.

HYDRO-QUEBEC

SOUMISSION NO B-191

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h.30 a.m., heure normale de l'Est, jeudi, le 18 avril 1963, relativement à la fourniture de

Une (1) télécommande pour le 120 kV, 12 kV et 4 kV de la sous-station Hadley. Montréal, (P. Q.)

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, équivalente à au moins 10% du montant de la soumission. Cette garantie est confisquée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat. Au moment de l'adjudication du contrat, ce dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le dépôt est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

L'Ingénieur en chef,
Division des projets techniques,
HYDRO-QUEBEC, suite 1517,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal,

et en obtenir copie contre un dépôt de $25 sous forme de chèque certifié ou mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est remboursé qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme et qui ont retourné lesdits documents dans les 30 jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: **"Soumission No B-191".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson

Montréal, le 27 mars 1963.

Petites annonces du "Devoir"

APPARTEMENT À PARTAGER

Côte-des-Neiges, rue Ridgewood, appartement 4½ pièces à partager avec dame, $70 par mois, tél.: 733-1721. 1-4-63

ARGENT DEMANDÉ

PETITS PRETS, $1,000, $1,500, $2,000, demandés en première hypothèque 100% garantie. Intérêt intéressant. Landlord Acceptance Corp., UN. 1-5438. J.N.O.

ASSURANCE

TOUT RISQUE, assurance automobile, attention spéciale aux nouveaux chauffeurs, 11 mois pour payer. — Tél. VI. 5-2011. 27-3-63

À VENDRE

Contrat du promoteur d'industrie, téléphoner après 6h. à 256-8809, Monsieur Frappier. 6-4-63

Propriété de campagne St-Donat, tout près centre de ski La Réserve, chalet suisse hiver, été avec plage privée, sur lac Ouareau, foyer, chauffage automatique à l'huile, terrain disponible aussi. Village Suisse Inc. RI. 8-1205 - RI. 4-1793 fin de semaine St-Donat, 323 WI 2-4-63

BUNGALOW À VENDRE

REPENTIGNY — Grand 3 pièces fermées, fenêtre panoramique, cave semi-finie. Cap., int. et taxe inclus: $82. par mois. Particulier. 661 Maurice. — Tél.: 581-4334. JNO

CHALET À VENDRE

Chalet d'été, imitation bois rond avec solage, lac des Deux-Montagnes, près de St-Placide, tranquille, pêche, plage, terrain 104' x 50'. Particulier. — Renseignements: 324-2334. J.N.O.

COTTAGE À VENDRE

OUTREMONT — Propriété neuve contenant 9 pièces en 2 niveaux, cour arrière terrassée. Très approprié pour professionnel. $46,000. S'adresser à Case 391, Le Devoir, Montréal ou RE. 1-0501 de 5h. à 7h. p.m. JNO

HOMME DEMANDÉ

Courtier en valeurs mobilières reconnu de Montréal requiert les services d'un gérant de la caisse en valeurs, bilingue de préférence. Les candidats doivent spécifier salaire désiré, expérience, en écrivant à case 450, Le Devoir, Montréal. 4-4-63

MAISON À VENDRE

DUPLEX neuf, détaché, 2-5 apps, entrées séparées, sous-sol fini, garage, chauffage central, près école, centre commercial, autobus. Haut loué pour 3 ans. — 8450-52 des Angevins, tél. 721-3326. JNO

OFFRE D'EMPLOI

SSECRETAIRE parfaitement bilingue, expérience préférable, mais non nécessaire, situation stable, très bonnes conditions de travail, bon salaire. — Téléphoner ou écrire à: Madame Fra, 1111, rue Bleury, UN. 1-3494. 3-4-63

Secrétaire sténo - doctylo bilingue pour travailler maison cinéma, intelligente, sérieure, expérimentée, initiative, situation d'avenir, sérieuses références exigées, écrire à Case 444, Le Devoir, Montréal. 6-4-63

OCCASION D'AFFAIRES

Nous pouvons vous financer !

Cette corporation requiert un opérateur licencié pour

le NETTOYAGE WESTINGHOUSE

et la buanderie !

Soyez votre propre patron tout en gardant votre profession ou votre commerce actuel. Vous pouvez obtenir de $5,000 à $10,000 net seulement à temps supplémentaire. Nous financons les personnes enthousiastes de posséder leur propre commerce. "ALD" vous aidera dans la location, l'organisation de votre magasin, et l'avancement continuel. Téléphonez ou écrivez aujourd'hui.

ALD CANADA LIMITED
3400 boul. St-Laurent
Montréal, Qué.
DU. 9-3383

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT
Paroisse St-Viateur

Située en face d'un parc, cette magnifique résidence de pierre, offre: vivoir 18 x 14½, salle à manger séparée 16 x 18, attrayante salle à déjeuner avec éclairage indirect et armoire à vaisselle, cuisine moderne, chambre à coucher avec salle de bain attenante. Bibliothèque 22 x 21 avec foyer naturel, parquet en marqueterie. Chambre à coucher principale 18 x 15 avec salle de bain attenante. 3 autres chambres à coucher, salle de bain. Le sous-sol contient: salle de jeu 28 x 22, buanderie, armoire de cèdre, salle de bain. Plomberie en cuivre, garage double. Grand jardin paysagé, entouré d'une haie de 7 pieds de haut. 4-4-63

OUTREMONT
AVENUE DAVAAR

Située à proximité du collège Stanislas, ce cottage offre: vivoir 13'6" x 11,, salle à manger, cuisine moderne, 4 chambres à coucher, salle de bain. Système de chauffage installé récemment. $6,000.00 comptant, libre le 1er mai. Doit être vendue en règlement de succession. Prix: $15,000. Prenez rendez-vous pour visiter en téléphonant à:
VL. 2-8251 — soir: WE. 3-9281

Jacqueline Lallemand
GUARDIAN TRUST COMPANY
618 ouest, rue St-Jacques
Montréal
4-4-63

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés

DROLET TAILLEUR
381 est, rue GUIZOT. — DU. 3-2332
J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 3-2471 J.N.O

AUDIENCES PUBLIQUES

COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR LA FISCALITE

Les audiences publiques de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité auront lieu à Montréal, du 22 au 30 avril 1963, à partir de 9h.30 du matin à l'Edifice McConnell Engineering - chambre 404, Université McGill, afin de permettre aux sociétés, aux associations et aux particuliers de présenter leurs mémoires, leurs témoignages et leurs arguments concernant l'incidence et les effets des impôts levés par le Parlement, et de toute modification de l'impôt qui serait apportée au cours de l'enquête, sur l'économie nationale, sur le commerce, sur l'industrie et sur les particuliers. On prendra d'avance, avec le secrétaire, les dispositions voulues pour se faire entendre.

Le secrétaire de la Commission royale
d'enquête sur la fiscalité
G.L. BENNETT

Prière d'adresser toute correspondance au secrétaire : OTTAWA.

Case postale 466,
Ottawa.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

JEAN GAGNON & CIE, LTÉE. — COURTIERS D'ASSURANCES — MONTRÉAL
Etablie en 1929
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

Encouragez nos annonceurs

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montre spacieuses de meubles de bureau etc., etc. en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone :
861-5771

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

Gérard Filion...

(Suite de la page 10)

dans une salle de rédaction, on s'étonne de constater qu'il ne s'y commette pas plus de bévues.

Si donc je retourne en arrière pour juger avec sérénité si oui ou non le Devoir a été un bon témoin des événements qui se sont déroulés dans notre milieu et dans le monde depuis 1944, je suis forcé de constater que nous avons eu des faiblesses impardonnables à certains moments avec une amélioration constante durant ces dernières années, mais qu'à tout prendre, compte tenu des moyens précaires dont nous disposons, **nous nous sommes heureusement tirés d'affaire.** Car l'insuffisance de personnel est navrante ; l'étonnant, c'est que l'on réussisse quand même à publier un journal qui se lise.

Le Devoir, vous le savez, est plus qu'un miroir ; il est une conscience. Il ne se borne pas à rapporter les événements ; il les juge. S'est-il acquitté honorablement de son rôle ? Je suis disposé à faire tout de suite un aveu. Le Devoir des seize dernières années n'a pas été le journal que j'avais souhaité au moment de mon arrivée à la direction. J'avais voulu quelque chose de plus positif, de plus concret, de plus constructif. Mais on n'est pas maître des hommes ni des événements.

Est-ce à dire que la vocation du Devoir est celle d'exécuteur des hautes oeuvres ? Je ne crois pas. Surtout pas à l'époque que nous traversons. **Beaucoup de choses ont changé dans la province de Québec au cours des dernières années ; Je ne fais pas ici allusion au renversement d'un gouvernement, mais plutôt au climat général du milieu canadien-français. Il y a de la vie, il y a du mouvement, il y a même de l'agitation dans l'air. Tout est remis en cause dans tous les domaines. Cette effervescence ne doit pas nous effrayer. Il ne faut surtout pas se raidir dans une position de résistance à toute innovation. Quand la récolte est abondante, il faut savoir faire le tri entre les bons et les mauvais fruits.**

Si l'on me permettait d'exprimer une dernière opinion sur l'attitude que doit tenir le Devoir dans la conjoncture actuelle, je dirais qu'il doit rechercher des solutions positives, qu'il doit s'efforcer de donner des réponses à ceux qui posent des questions. L'exercice n'est pas facile.

Un journal n'est pas une université et le journaliste n'est pas un savant. On ne peut donc attendre de Laurendeau, de Sauriol ou de Ryan qu'ils aient des réponses toutes prêtes à toutes les questions qui se posent. Ce que le lecteur attend d'eux c'est qu'ils aient une approche positive aux questions qui sont mises en discussion.

Suis-je pessimiste en affirmant que nos gens se laissent facilement déboussoler ? Il suffit de constater les ravages qu'un charlatan de la politique peut faire dans une population saine et de bon jugement pour se demander si nous ne sommes pas à la merci du premier démagogue venu. Il n'y aurait que cela pour me faire hésiter à opter pour l'autodétermination que je m'interrogerais sérieusement. La République de la Laurentie avec Réal Caouette comme premier ministre, vous voyez d'ici ce que cela pourrait donner. **Le peuple canadien-français a besoin, plus que jamais dans son histoire, de guides sûrs. Non pas d'aristocrates lointains et dédaigneux, mais d'hommes réalistes, familiers avec les problèmes concrets et capables de parler un langage intelligible au commun.** J'ai beau scruter à la loupe notre beau monde instruit, j'ai beau repasser un à un les licenciés et les docteurs de nos universités, j'en vois bien peu capables d'expliquer à une assemblée d'habitants ou d'ouvriers les nécessités de la planification économique. **Ils s'expriment tous dans un langage savant et prétentieux, ils sont tous incapables de trouver les mots et les images qui frappent l'imagination et qui emportent l'adhésion.**

Ce qui est vrai de la politique ne l'est pas moins de la vie économique. On se lamente sur la disparition de nos entreprises, ou sur leur absorption par des unités plus puissantes. On commence à peine à se rendre compte que dans l'économie du vingtième siècle, les entreprises sont toutes appelées à grossir ou à disparaître. Le phénomène de concentration verticale et horizontale va s'accentuant. Le jeu de la concurrence favorise les gros au détriment des petits. Il y a quelque trente ans, un de nos économistes bâtissait une thèse brillante tendant à démontrer que les Canadiens français, évincés de la grande industrie, devaient se replier sur la petite et la moyenne entreprise. Les événements en ont fait voir la fausseté. La petite et la moyenne entreprise servent simplement d'aliment à la grande, comme les petites truites servent de nourriture aux grosses. **Les Canadiens français seront présents dans la vie économique de leur province quand ils contrôleront une douzaine de grandes entreprises.** Aussi longtemps qu'ils ne joueront pas dans les ligues majeures, ils resteront des athlètes sans réputation et sans gloire.

Il y a longtemps que ces idées mijotent dans ma tête et que je les exprime au hasard des événements. **C'est pour essayer de faire ma part pour qu'elles s'actualisent que j'ai accepté, sans regret mais sans joie, de quitter le Devoir. Un peu las de dire aux autres quoi faire, je vais essayer de le faire moi-même.** Je réussirai ou j'échouerai, mais j'aurai au moins le mérite d'avoir essayé.

Cette attitude que je crois positive, j'aimerais la voir partager par tous mes compatriotes dans tous les domaines. Les journaux ont fait un tapage de tous les diables au sujet de l'ouverture de la Place des arts et de la constitution des cadres de l'Exposition universelle. Il y avait sûrement des réserves à formuler sur les deux sujets, mais j'estime que le fait essentiel reste que nous aurons une Place des arts et que nous aurons une Exposition universelle. Pour le reste, je trouve que l'on perd un temps inutile dans des discussions byzantines.

Je voudrais, en terminant, rendre un hommage tout particulier à ceux qui m'ont secondé depuis 1947. Je ne crois pas leur avoir fait délibérément la vie dure, mais ce sont les événements qui ont voulu qu'elle ne soit pas facile. C'est aujourd'hui un secret de Polichinelle que de 1953 à 1958, le Devoir n'a jamais été tout à fait sûr de paraître la semaine suivante. Le déficit atteignit le chiffre astronomique de $195,000 en 1955. Il fallut de l'ingéniosité et une foi inébranlable pour traverser de telles difficultés. Quelques-uns s'en sont à peine rendu compte ; d'autres ont partagé de plus près mes inquiétudes. **Aux uns et aux autres, je veux dire que j'ai estimé plus qu'ils ne le croient leur fidélité et leur dévouement.**

Aux amis du Devoir, particulièrement à ceux qui à certains moments se sont saignés à blanc pour la survie du journal, je veux dire que leurs sacrifices n'ont pas été inutiles, puisque le Devoir, sans être scandaleusement prospère, a retrouvé un équilibre financier qui lui permet d'envisager l'avenir avec confiance.

Quant aux lecteurs, j'ai beaucoup d'admiration pour leur patience et leur bon sens. Ils n'étaient pas toujours d'accord avec mes positions, mais ils savaient faire la différence entre l'orientation générale du journal et les exagérations du moment. Peut-être les retrouverai-je de temps en temps sous forme de lettres au Devoir. Car moi aussi j'aurai dorénavant, le privilège d'écrire à mon journal pour exprimer mon assentiment ou mon indignation, et j'espère, selon la formule consacrée, que la direction aura le courage de publier mes lettres.

"L'Evangéline": la souscription va bon train

Après une dizaine de jours de sollicitation, la campagne de l'Aide à "L'Evangeline" a atteint environ 43 p.c. de son objectif global de $150,000. Les présidents conjoints, Me Raymond Dupuis et le sénateur Cyrille Vaillancourt, ont annoncé que 960 dons ont été versés jusqu'ici, formant un total de $63,737.94.

Commentant ces résultats préliminaires, les présidents conjoints ont déclaré: "Nous pouvons dire que la campagne avance bien, mais il faut recueillir bien au delà de $25,000 par semaine d'ici le 18 avril pour atteindre l'objectif. Nous lançons donc un pressant appel à toute la population de la province, les invitant à souscrire par l'entremise de leur comité local ou en envoyant leur don à l'Aide à "L'Evangéline", case postale 400 Snowdon, Montréal.

Parmi les signes encourageants du progrès de la campagne, précisent MM. Dupuis et Vaillancourt, nous notons que le clergé et les communautés se sont montrés très généreux, mais il reste un grand nombre de paroisses et de curés qui n'ont pas encore souscrit. De même, plusieurs cités et villes, municipalités et villages ont fait parvenir des dons variant entre $200 et $25, mais il faudrait compter sur plusieurs centaines d'autres dons des corporations municipales.

Les écoles...

(Suite de la page 16)

figure collectivement", a expliqué le conférencier. Se servant de ce fait pour illustrer son avancé, M. Charbonneau a déclaré: "Nos élèves ne voient pas de raison de bien prononcer le mot français quand celui-ci est tout juste bon à traduire les étiquettes anglaises sur les produits de consommation".

Notant que, selon certains, l'éducation nationale est à peu près nulle présentement dans les écoles françaises du Québec, M. Charbonneau a demandé: "Est-il raisonnable d'espérer que les éducateurs, par la seule force de persuasion d'un idéal abstrait, puissent amener les jeunes à une fierté canadienne-française?

"Les valeurs spirituelles qui constituent la nationalité manquent d'assises matérielles, a-t-il poursuivi. Notre vie économique, à la remorque des puissances étrangères, n'est pas favorable au développement de notre nationalité. Nous sommes en plein désarroi.

"Les arguments dont les éducateurs ont besoin aujourd'hui pour redonner confiance à la jeunesse canadienne-française, ce ne sont pas ceux des philosophes, des poètes, ce sont les arguments des industriels, des hommes d'affaires, de ceux qui façonnent le cadre matériel de notre existence quotidienne".

pour un gouvernement STABLE

"ENTRE ÉGAUX" Ces simples mots de M. Pearson renferment le "sens nouveau" que le parti libéral va donner à la Confédération: deux langues, deux cultures, deux peuples, mais un même destin. Les libéraux se sont toujours battus pour le rayonnement de l'influence française au Canada. M. Diefenbaker, lui, n'y croit pas. Les créditistes crient qu'ils y croient dans le Québec; mais ailleurs, ils ont une longue tradition d'hostilité ou de silence. Peu importe: ni les uns ni les autres ne peuvent former de gouvernement. Seul le parti libéral le peut.

SEUL LE PARTI LIBÉRAL PEUT REFAIRE LA CONFÉDÉRATION

HIER ET DEMAIN

- Les libéraux ont établi le principe de l'alternance anglaise-française à la direction même de leur parti: Laurier, King, Saint-Laurent, Pearson.
- Les libéraux ont constamment élargi l'interprétation des droits du français, si étroitement définis par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Exemples: la monnaie et les timbres-poste bilingues.
- Le gouvernement libéral fera sauter les obstacles au rayonnement de l'influence française au Canada.
- Le gouvernement libéral nous dotera d'un hymne et d'un drapeau bien à nous.
- Le gouvernement libéral fera participer les Canadiens de langue française à l'expansion économique du pays tout entier.

un seul moyen

VOTONS LIBÉRAL

PARTI LIBERAL DU CANADA

La Commission des Ecoles Catholiques de Pointe-Claire et Beaconsfield

BENEFICES : échelle de salaire élevée
Allocation pour transport
Reconnaissance des années d'expérience dans l'enseignement
Assurance-groupe (vie, accident, maladie)
Conditions de travail excellentes
Chances de promotion
Ecoles et équipement modernes
Dans une municipalité progressive

Ecrire en mentionnant âge, expérience, qualifications et références à :

Jacques Chartrand, Directeur des Etudes,
120, rue Ambassadeur, Pointe-Claire, Qué.
695-2158 - 695-2175

(Nous acceptons les frais)

AGENT DE DISTRIBUTION

(matériel audio-visuel)

Un organisme culturel canadien recherche un agent de distribution pour les fonctions suivantes : s'occuper de la distribution de matériel audio-visuel à l'étranger ; exécuter le programme de distribution à l'étranger par l'intermédiaire de cinémathèques, de la télévision, des cinémas, etc. Poursuivre des négociations en vue de contrats et en certains cas conclure de tels contrats. Collaborer à l'établissement des recherches et de la planification en matière de distribution.

Qualités requises : diplôme universitaire et bonne culture générale. Aptitudes pour l'organisation et l'administration. Aptitudes manifestes pour entretenir de bonnes relations extérieures. Bonne connaissance de l'anglais et du français. Le candidat doit être disponible pour voyages et stages à l'étranger.

Ecrire à case 449, Le Devoir, Montréal

COGNAC
Prince de
POLIGNAC

LE PLUS GRAND NOM DU COGNAC

À TOUS LES MAGASINS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC sous les numéros de codes suivants:

VSOP — 130 G • Trois étoiles "★★★" — 130 E

Gérard Filion fait ses adieux au DEVOIR

Voici le texte intégral de la conférence prononcée par M. Gérard Filion samedi, le 23 mars à Montréal, et à Québec en fin de semaine, à l'occasion de la "journée du Devoir" dans les deux villes.

Je savais que le Devoir comptait beaucoup d'amis. Je ne croyais pas que son ancien directeur en avait autant. Car j'interprète comme un témoignage d'amitié votre présence à ce dîner. Il y entre peut-être un élément de curiosité : quelques-uns sont venus voir ce que peut avoir l'air un journaliste dévoyé dans la finance. Mais le sentiment qui vous anime, je veux l'interpréter comme une marque de fidélité au Devoir et un témoignage d'estime pour celui qui l'a dirigé durant tout près de seize ans.

Quand on m'a proposé d'organiser quelque chose pour marquer mon départ, j'ai accepté de bonne grâce. Je me suis dit : la transmission des pouvoirs d'un directeur à l'autre a donné lieu dans le passé à certains malentendus ; il est bon que cette fois-ci le lecteur sente que l'opération s'est faite dans un climat d'amitié. La présence de l'invisible mais entreprenant maire de Montréal, la bonne humeur de l'indéracinable président de l'Imprimerie Populaire, le mot chaleureux du rédacteur en chef, interprète, je suppose, du personnel de tous les services, les bons souhaits de lecteurs qui ne sollicitent pas de prêts pour fins d'investissement, la bonne humeur de centaines de convives, ce climat de détente me porte à croire que mon départ s'inscrira dans les annales du Devoir comme un des moments gais de la vie du journal. J'en éprouve un réel réconfort ; l'atmosphère de ce soir me rend palpable une réalité dont je n'ai jamais été tout à fait sûr, à savoir que le Devoir est formé d'une équipe avare de compliments mais riche d'estime et de respect mutuel.

Reprendrai-je une deuxième fois l'exposé des motifs qui m'ont incité à partir ? L'exercice me déplaît. Disons, pour couper court à tout exhibitionnisme, que je me sens un peu comme le père Chapdelaine : quand une terre est défrichée, elle cesse de m'attirer ; j'ai du sang de défricheur dans les veines et l'odeur de l'abatis m'attire. Alors tant pis pour le Devoir s'il s'obstine à devenir prospère ; à partir du moment où il devient bedonnant, il cesse de m'intéresser.

Mais le Devoir édition 1947-1963, c'est quand même une époque importante de la vie du peuple canadien-français. C'est l'après-guerre, c'est une prise de conscience plus vive des problèmes sociaux, c'est une désaffection passagère pour les valeurs nationales et leur expression politique, l'autonomie provinciale, c'est le raidissement du pouvoir politique dans un conservatisme têtu, puis c'est la débâcle avec un débordement de violence verbale et de propositions souvent saugrenues.

Je me suis souvent posé la question : aurait-il été possible d'orienter les choses autrement ?

Si après 1947 le Devoir avait continué à appuyer l'Union nationale, s'il s'était retranché dans une attitude hostile à tous les efforts de rénovation sociale, s'il avait fait porter le poids de son influence à défendre des valeurs sûres comme le retour à la terre, la petite industrie, l'achat chez nous, les placements de bon père de famille, le respect de l'autorité, les vertus de l'obéissance, le rôle des élites, et j'en passe, que se serait-il passé dans la province de Québec ? Aurait-il été possible de contenir les forces sociales et intellectuelles qui s'agitaient en profondeur et qui attendaient le moment voulu pour s'exprimer ?

Je ne crois pas au déterminisme en histoire. Les hommes restent toujours libres, à l'intérieur de certaines limites, de bâtir eux-mêmes leur destin. **Mais je crois aussi à l'existence de forces sociales irréversibles, qu'il est possible de canaliser mais non de réprimer.** Certaines idées flottent dans l'air à un moment donné ; qu'on les aime ou qu'on les redoute, on les respire et on les attrape. Prenons-en une comme exemple, l'autodétermination. Née de la première guerre mondiale, amplifiée par la deuxième, elle a soufflé tout autour du globe et consommé la libération de plus de cinquante nations colonisées. L'action concertée de tous les organes de presse, la résistance opiniâtre de toutes les forces politiques n'auraient pu rien faire pour la mettre en échec. Le mieux à faire était de la canaliser dans un sens positif ; partout où cela a été fait, elle a conduit à des résultats heureux.

N'était-ce pas ce qu'il y avait à faire au Canada français dans tous les domaines où des idées de réforme se sont agitées depuis la dernière guerre ? Prenons un exemple concret : il n'y a pas tant d'années, il existait chez plusieurs un divorce complet entre le social et le national. Une génération de jeunes intellectuels, formés surtout dans les milieux d'Action catholique, et dressés contre certaines exagérations de leurs prédécesseurs, concevaient une action sociale centrée sur l'homme et non sur le citoyen d'un milieu, d'une langue et d'une culture. Le simple patriotisme, vertu naturelle que tout homme de coeur cultive pour ses pères, devenait suspect à leurs yeux. A plus forte raison le nationalisme canadien-français, que l'on rapprochait instinctivement des déformations monstrueuses qu'avaient le fascisme et le nazisme. Je ne vous cache pas qu'il fut un temps où nous nous sentions passablement isolés au Devoir, peu enclins à partager d'une part l'odieux d'une politique sociale rétrograde faite au nom du nationalisme, et de pactiser d'autre part avec les tenants d'une action sociale anonyme et à responsabilité illimitée.

Durant plusieurs années nous avons fait de l'acrobatie, pas toujours élégante et encore moins efficace. **Nous exprimions notre désaccord avec les conceptions sociales de M. Duplessis et avec le mépris des néo-démocrates pour les valeurs nationales. Nous vivions dans l'espérance qu'un jour viendrait où la réconciliation s'opérerait entre le social et le national.** Nos espoirs n'ont pas été vains ; **je ne dis pas que cela est fait, mais j'estime que l'opinion est plus prête aujourd'hui qu'il y a dix ans à opérer une synthèse des valeurs purement humaines et des valeurs canadiennes-françaises. Je n'aurais fait que cela comme directeur du Devoir que j'estimerais avoir été utile.**

La défense de l'autonomie provinciale ne fut pas non plus une opération facile. Il n'y a pas longtemps qu'elle faisait lever les épaules quand ce n'était pas le coeur. Faire la distinction entre l'autonomie et l'usage que M. Duplessis en faisait n'était pas le meilleur moyen de se rendre populaire. Les libéraux prirent du temps à comprendre qu'un parti politique ne peut être porté au pouvoir à Québec en promettant de faire fi des prérogatives de la province... pardon ! de l'Etat du Québec. L'arrivée de M. Diefenbaker au pouvoir fut cette grâce sanctifiante qui lava les péchés passés et fit voir la lumière de la vérité. A partir de 1957, les libéraux provinciaux devinrent autonomistes, tandis que l'Union nationale se voyait forcée de ménager ceux qu'elle avait puissamment aidés à porter au pouvoir.

N'empêche que l'autonomie provinciale, notion méprisée par un grand nombre il y a dix ans, tend à son tour à devenir vieux jeu. Plus d'un qui naguère était prêt à tout abandonner à Ottawa, réclame aujourd'hui l'autodétermination du Québec et parle de séparation. A leurs yeux nous avons tort aujourd'hui comme nous étions dans l'erreur hier. Parce qu'ils sont passés d'un extrême à l'autre c'est eux qui possèdent la vérité ; **notre erreur consiste à être restés fidèles à nous-mêmes.**

Je ne soulève pas ces questions pour alimenter des controverses, mais simplement pour faire toucher du doigt l'évolution rapide des idées. Et alors je reviens à ma question du début : aurions-nous pu orienter les événements dans une autre direction ? Je pose là tout le problème de l'influence de la presse et d'une façon générale des moyens de communication dans la société contemporaine. **Le journal est-il un témoin ou un agent ? Dans quelle mesure est-il responsable des événements qu'il raconte ou qu'il commente ?** Certains lecteurs nous tiennent rigueur de ce que nous imprimons, comme si nous devions prendre à notre compte les extravagances d'un Réal Caouette.

A les entendre, un journal qui se croit honnête devrait faire un choix judicieux dans ce qui se fait et ce qui se dit, réservant ses colonnes aux choses vraies, justes et honnêtes et taisant les propos exagérés et les faits déplaisants. D'autres soutiennent au contraire qu'ils ont le droit de tout connaître.

L'erreur possède les mêmes droits que la vérité ; tant pis pour le lecteur incapable de séparer la balle du bon grain.

Les choses ne sont pas aussi simples qu'elles le paraissent à première vue. Un journal, quel qu'il soit, doit être d'abord et avant tout un journal, c'est-à-dire **le reflet de la société dans laquelle il paraît.** Il m'est arrivé fréquemment au cours des seize dernières années de me poser la question : **qu'est-ce que les historiens de l'an deux mille rechercheront dans le Devoir ?** Et chaque fois la réponse me venait spontanément : les événements du moment replacés dans leurs perspectives réelles. Et c'est précisément cette maquette de la vie quotidienne qu'il n'est pas facile de construire. Un titre plus ou moins gros, une manchette à la une ou un deux colonnes, à la dixième page changent toute la perspective d'un événement ; ce qui est secondaire prend subitement la vedette, tandis que l'événement important passe inaperçu. Et alors le lecteur accuse son journal de parti pris, quand ce n'est pas de malhonnêteté. Il ne sait pas, lui le pauvre lecteur, que ce sont des raisons beaucoup plus terre-à-terre qui ont guidé le geste du directeur de l'information : la nouvelle **insignifiante est entrée à la toute dernière minute quand seule la première page restait ouverte ; l'information importante renvoyée à l'intérieur avait fait la manchette la veille dans le concurrent de l'après-midi.**

A certains moments cruciaux, il fallut prendre des positions négatives, parce qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement. Nous avions choisi de combattre une certaine forme de pouvoir politique, une certaine conception des relations sociales, un certain type de paresse intellectuelle et même spirituelle contre lesquels les seules armes efficaces paraisaient être l'invective et le sarcasme. **Quand personne ne doutait de rien on n'avait pas le droit de douter, nous posions constamment des points d'interrogation ; quand les meilleurs esprits se taisaient ou fuyaient, les téméraires ou inconscients que nous étions faisaient des objections à propos de tout et de rien.** Si je faisais l'aveu ce soir d'éprouver le sentiment d'avoir été inutile, je serais injuste ; mais j'ai conscience d'avoir employé bien des énergies qui auraient pu servir plus utilement ailleurs. La grève de l'amiante, l'enquête sur la police, l'explosion de gaz naturel, le scandale de l'hôpital Jean-Talon, ce ne sont pas les plus belles prouesses que le Devoir ait accomplies depuis sa fondation, mais il fallait que justice soit faite. Selon l'expresion de Veuillot, nous avons fait métier de bourreau.

Quand on connaît l'énervement des dernières minutes

(Suite à la page 9)

Eloge de Filion

Cette semaine sera publié dans LE DEVOIR le texte intégral de la conférence dans laquelle André Laurendeau fait l'éloge de Gérard Filion.

Le Devoir . . .
• ce qu'il fut
• ce qu'il est
• ce qu'il devient

texte de la conférence d'André Laurendeau

Voici le texte intégral de la conférence prononcée par André Laurendeau, rédacteur en chef et président du comité de direction du "Devoir", lors de la journée d'étude du journal, à Montréal, le 23 mars, et à Québec, samedi. M. Laurendeau a tenu à souligner, au début de son exposé, qu'il parlait au nom du comité de direction. Mais la forme, a-t-il tenu à souligner, est sienne.

Nous aurions voulu vous apporter les résultats d'un effort de réflexion plus soutenu et plus approfondi. Mais le changement de régime est bien récent, et à peine M. Filion avait-il annoncé son départ que le pays était plongé dans une nouvelle campagne électorale. Il a fallu nous y jeter nous aussi, perdre ainsi nos loisirs et un peu de liberté d'esprit.

Comme au reste le régime actuel est provisoire — il doit durer une année, — nous allons regarder cette année entière comme une période d'examen de nous-mêmes: la rencontre d'aujourd'hui en sera, si vous le voulez bien, le prélude.

Par conséquent, les réflexions que je livre sont sommaires, leur principal et peut-être leur seul mérite sera d'amorcer une discussion.

Deux mots d'abord sur la formule de direction qui a été adoptée pour le moment. Elle rompt une longue tradition, elle étonne, et je sais qu'elle a déçu plusieurs de nos amis.

Elle revient à ceci. D'une part, "un comité de direction de trois membres, composé de MM. André Laurendeau, Paul Sauriol et Claude Ryan, sous la présidence de André Laurendeau, exerce d'une façon complète et absolue et sans intervention de l'administration toute autorité sur la direction et l'orientation du journal". D'autre part, l'administration de l'entreprise est confiée à un administrateur ayant autorité uniquement sur les affaires de l'Imprimerie Populaire et non sur la politique et l'orientation du journal LE DEVOIR". Cet administrateur délégué est désormais M. Ryan, qui fait partie du comité de direction, et assure ainsi la liaison nécessaire entre direction générale et administration. Enfin le rédacteur en chef a la responsabilité immédiate du journal.

Par conséquent, ce sont des journalistes qui occupent les postes clefs. Dans toute la mesure du possible, la direction du journal est libre et prend ses décisions indépendamment de l'administration. Les responsabilités demeurent personnelles: le rédacteur en chef est vraiment rédacteur en chef, l'administrateur délégué est vraiment à la tête de l'administration. La direction suprême, pour ce qui regarde la rédaction, est confiée à une sorte d'exécutif que nous appelons le Comité de direction.

Pourquoi cette solution? 1° Personne ne pouvait ou ne voulait accepter pour le moment le poste de directeur, qui implique des fonctions administratives; 2° Plusieurs estiment que la formule collégiale offre de grands avantages, et qu'elle correspond peut-être mieux aux tendances de l'époque actuelle. Mais il a été formellement entendu que la formule est provisoire. Au surplus, "un comité d'études composé de Me Jean-Paul Vershelden, conseiller juridique, de MM. André Laurendeau et Gérard Filion" doit "faire une étude complète des structures juridiques et constitutives du Devoir et de l'Imprimerie Populaire Limitée, avec obligation de faire rapport au Conseil d'administration dans les douze mois". Ce comité doit bientôt se mettre à l'oeuvre; c'est donc un aspect de la question sur lequel nous ne pouvons pas apporter de précisions cet après-midi.

Mais nous aimerions savoir comment le lecteur du Devoir réagit devant l'idée d'une direction collégiale. Nous souhaitons que le sujet soit abordé tantôt.

Le Devoir n'est pas, n'a jamais été, une entreprise commerciale; il ne le sera jamais ou bien il ne serait plus Le Devoir. Il a répondu dès l'origine à une vocation. Depuis, on n'a jamais cessé de dire qu'il l'avait trahie — et ce, dès les jours d'Henri Bourassa. J'estime au contraire que, compte tenu des faiblesses humaines, il s'est constamment efforcé de la remplir.

L'oeuvre possède donc une tradition, et ceux qui y participent rencontrent un problème de fidélité.

On peut adopter là-dessus une attitude cavalière ou pragmatique et déclarer qu'un journal sert son époque et n'a pas à tenir compte des intentions de ses fondateurs. Tout autre est notre point de vue. Nous croyons qu'un mouvement se diminue et peut-être se ruine quand il se renie. Si les intentions de jadis ne répondaient plus aux réalités d'aujourd'hui, il faudrait avoir le courage de donner le coup de grâce au journal anachronique, et repartir sur nouveaux frais.

Mais si j'ai parlé d'un problème de fidélité, c'est qu'à nos yeux la question est complexe, et qu'on ne saurait la résoudre tout entière par des formules tranchantes.

Le Devoir a cinquante-trois ans. Il fut fondé avant la première guerre mondiale, par des hommes déjà entrés dans leur maturité, dont la formation intellectuelle et les premières expériences dataient du 19e siècle. Au cours du dernier siècle, le monde a singulièrement changé, notre société s'est transformée de fond en comble, et les problèmes ne sauraient se poser aujourd'hui dans les termes de 1910. Je n'ai pas l'intention de mobiliser une équipe disparue, ni de vous dire que si Bourassa et ses collaborateurs revenaient aujourd'hui parmi nous, ils penseraient exactement comme nous — qui du reste ne pensons pas toujours la même chose. Mais j'affirme, précisément parce que je respecte l'intelligence de ces hommes, qu'ils ne sauraient proposer aujourd'hui exactement les solutions de jadis, ni refuser de proposer des solutions parce qu'aujourd'hui surviennent des situations qu'on ne pouvait même pas imaginer à l'heure où ils ont fondé le DEVOIR.

En d'autres termes, les fidélités littérales consistent à enfermer un grand homme dans l'espace du temps où il a vécu, et à répéter inlassablement après son départ des formules qu'en toute probabilité il modifierait parce qu'à l'époque où il vivait il était un vivant et non une statue.

La vraie fidélité, donc, consiste à essayer de retrouver l'inspiration dans sa source même, à s'en imprégner pour en vivre à son tour. Or les deux caractéristiques essentielles de l'oeuvre nous semblent évidentes: l'une, c'est l'inspiration chrétienne, l'autre, le nationalisme canadien-français.

Nous assumons ces manières d'être que nous regardons comme fondamentales. La première à un caractère absolu qui transcende l'autre et doit — soyons modestes: devrait — inspirer l'ensemble de nos activités et de nos attitudes. Mais il est bien entendu que celles-ci s'exercent ou se réalisent dans le temporel, car le DEVOIR n'a jamais prétendu être un journal religieux; et même il a toujours pris soin de préciser qu'il n'est pas un porte-parole de l'Eglise, et que par conséquent il n'engage pas l'autorité ecclésiastique: il y a constamment trouvé une liberté d'action qu'à tort ou à raison il a estimée nécessaire, et qui est regardée comme légitime. Mais dans l'ordre moral et intellectuel, comme dans l'ordre proprement religieux, son système de référence, est catholique: de cela il ne s'est jamais caché, et il le réaffirme aujourd'hui.

Le nationalisme canadien-français de Bourassa était profondément lié à son nationalisme canadien. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce lien est aujourd'hui moins vitalement ressenti, parce que des penseurs comme l'abbé Groulx et d'autres plus récents, parce que les événements eux-mêmes nous ont fait prendre une conscience plus vive et plus précise des exigences de la nation. C'est la société canadienne-française à laquelle nous nous intéressons d'abord, puisque c'est au milieu d'elle que notre action s'exerce, parce que nous participons à ses angoisses et à ses ambitions, à ses malheurs et à sa fierté, à ses faiblesses et à sa richesse. Et bien que nous invitions d'autres tendances à s'exprimer dans nos pages, nous continuons de croire que l'aventure canadienne-française va continuer de se poursuivre au sein du Canada, ce qui implique une participation active et dynamique à la vie de l'ensemble du pays.

Si maintenant nous regardons le DEVOIR dans son mode d'expression, qui est le journalisme écrit, nous nous trouverons devant deux problèmes qui n'ont jamais cessé de se poser, mais se posent aujourd'hui en termes particulièrement aigus.

Le premier, c'est l'indépendance du journal devant toutes les puissances sociales du milieu — et très particulièrement son indépendance en face des partis politiques. Faut-il répéter une fois de plus que l'indépendance ne signifie pas neutralité? C'est cette indépendance qui, au nom de l'autonomie provinciale et en dépit de griefs déjà considérables, nous faisait appuyer le régime Duplessis en 1948; et qui, au nom de la restauration économique du Québec et de l'oeuvre entreprise en éducation, nous faisait appuyer le régime Lesage l'automne dernier. Dans les deux cas, l'appui était vigoureux, mais nous restions libres par rapport aux groupes qu'à ces moments-là nous jugions les plus dignes de diriger l'Etat provincial. On nous dit que notre politique du gouvernement Lesage est devenue bénigne, que nous avons perdu l'âpreté et la violence de jadis; il me semble que cette critique est injuste. Comment savoir, vis à vis un gouvernement qui commence son oeuvre, et qui a déjà des lois importantes à son crédit — lois que nous demandions en vain à son prédécesseur d'adopter — comment avoir vis à vis un tel gouvernement la même sévérité que vis à vis un régime vieilli et de plus en plus aveugle? Cette exigence nous semble déraisonnable: elle conduirait le DEVOIR à être négatif par principe. En même temps nous croyons utile qu'elle existe: elle est un aiguillon, et nous force à rester sur nos gardes.

En résumé, donc, la liberté que nous voulons maintenir est une liberté engagée. Mais comment, lorsqu'on s'engage, demeurer objectif? Quelle sorte de journalisme voulons-nous pratiquer?

Je constate d'abord que le journalisme traverse une crise de confiance: je veux dire que les journalistes — lesquels discutent tout le monde — sont aujourd'hui sévèrement discutés. En cela, ils ne forment pas une exception. Toutes les professions y passent: avocats, hommes politiques, médecins et clercs, sans compter les banquiers et les chefs syndicalistes. C'est la rançon de l'influence qu'exerce chaque corporation, c'est aussi le signe d'un malaise.

On accuse donc le journal en général, et LE DEVOIR en particulier, de sacrifier la vérité à la sensation et l'exactitude aux opinions subjectives, et par conséquent de ne pas fournir une image vraie de la société qu'ils prétendent servir. J'oublie les autres, et ne veux penser ici qu'au DEVOIR.

Il est vrai que nos erreurs sont nombreuses, mais on a tort d'y voir le résultat d'une conspiration. Nous sommes faillibles, comme tout le monde; au surplus, nous sommes peu nombreux et par conséquent surchargés de besogne (il y a au DEVOIR un journaliste contre neuf à LA PRESSE), enfin, faute de capitaux et d'outillage très moderne, nous subissons de nombreux handicaps — en particulier, la servitude d'une heure de tombée extrêmement incommode. Bien entendu, cela n'excuse pas tout: et puisque nous publions un quotidien, on a le droit d'exiger de nous un quotidien.

J'imagine qu'une partie de la discussion, tantôt, va porter sur ce problème; non seulement je l'imagine, mais je l'espère. Nous aurons ainsi l'occasion de nous frapper la poitrine ou de nous disculper. Permettez-moi cependant de vous rappeler quelle est notre théorie du journalisme.

Nous continuons de croire qu'il faut distinguer l'information du commentaire. Le lecteur a le droit de savoir, quand il entreprend la lecture d'un journal, s'il lit une opinion ou s'il prend connaissance d'une nouvelle. Par exemple, durant la dernière campagne électorale, nous combattions l'Union nationale; mais nous avons tenté de lui laisser la parole, avec succès je crois. Bien entendu, la nouvelle n'est jamais totalement

(Suite à la page 11)

Critiques amicales et franc dialogue à la journée des amis du Devoir de Québec

QUEBEC, (DNC). — "Il manquerait quelque chose à l'Eglise canadienne si "LE DEVOIR" n'existait pas", a déclaré samedi M. l'abbé Gérard Dion au cours de la séance d'études qui a précédé le banquet d'adieu offert à M. Gérard Filion par les Amis du Devoir de Québec.

Près de 300 personnes, réunies au motel des Laurentides, ont participé à la séance d'études et assisté au banquet.

Lecteurs et amis ont eu l'occasion de scruter leur journal dans les domaines religieux, politique, économique et social. Des exposés par M. André Laurendeau, rédacteur en chef, M. l'abbé Dion, le professeur Léon Dion, l'économiste Yves Dubé et de M. Fernand Jolicoeur, du service d'éducation de la CSN ont alimenté un vif dialogue entre les lecteurs et le comité de direction du "DEVOIR". Le président des Amis du Devoir de Québec, Me Raymond Gérin, présidait la séance, alors que M. Irénée Bonnier en était l'animateur.

Comme à la réunion de Montréal, la semaine précédente, on remarquait dans l'assistance un noyau actif d'indépendantiste.

JOURNAL D'INSPIRATION CATHOLIQUE

Après avoir fait une distinction entre la presse religieuse, la presse catholique et la presse d'inspiration catholique, c'est dans cette dernière catégorie que l'abbé Gérard Dion a classé "LE DEVOIR".

Cependant, il a fait remarquer que certains religieux et certains prêtres soutenaient que "LE DEVOIR" n'est pas un journal d'inspiration catholique. "Il est même tenu, a-t-il ajouté comme un journal pernicieux pour le catholicisme. Parce qu'il n'est pas de la droite. A priori, si on est intégriste, on est plus vertueux, on est plus fidèle à l'Eglise."

L'abbé Dion a dit que ces suspicions vont à l'encontre de l'esprit de l'Eglise que le pape Jean XXIII incarne actuellement et qu'il a infusé au concile.

Tout en laissant à chacun le soin de juger si "LE DEVOIR" répondait à l'image qu'il se faisait du journal d'inspiration catholique dans notre milieu, l'abbé Dion a déclaré qu'il croyait que ce journal demeurait fidèle à cette image.

"Evidemment, a-t-il conclu, il peut exister d'autres styles de journal catholique, selon les tempéraments et les orientations, mais je considère que celui du "DEVOIR" est non seulement légitime, mais qu'il manquerait quelque chose à l'Eglise canadienne si un tel journal n'existait pas".

VOCATION POLITIQUE

Au moyen d'un tableau ou s'étalaient d'intéressantes statistiques, le professeur Léon Dion a prouvé que "LE DEVOIR" était avant tout un journal à vocation politique. C'est ainsi que, se fondant sur une étude sérieuse du "DEVOIR" depuis juillet dernier, M. Dion a pu établir qu'alors que les autres journaux consacraient en moyenne huit pour cent de leur espace aux nouvelles politiques, cette moyenne dans "LE DEVOIR" atteignait vingt-six pour cent.

Il a remarqué également que les manchettes internationales étaient le plus souvent reliées à l'aspect canadien, tandis que les manchettes canadiennes l'étaient à l'aspect québécois.

Un relevé des nouvelles et éditoriaux de la semaine dernière démontre que c'est le Crédit social qui a tenu la vedette.

"Si en juin dernier, a dit M. Dion, on a accusé "LE DEVOIR" d'avoir ignoré le Crédit social, on ne pourra certainement pas porter la même accusation quant à la présente campagne électorale."

Le professeur a relevé certaines faiblesses: le manque de sens international, le peu de formation politique des chroniqueurs, le peu d'importance accordé en nouvelles et en éditoriaux aux problèmes municipaux de Montréal, etc.

M. Yves Dubé, parlant de l'information économique dans "LE DEVOIR", a dit qu'il était urgent que le journal requière les services d'experts pour faire le point de la situation économique. M. Paul-Henri Guimont a fait une remarque dans le même sens. Il a dit que "LE DEVOIR" avait l'une des meilleures pages financières de la province, mais a déploré l'absence d'une chronique économique.

M. Laurendeau a dit que la direction du journal allait revenir à la coutume en usage il y a quelques années en faisant appel à la collaboration d'économistes.

M. Fernand Jolicoeur a déclaré que "LE DEVOIR" était l'un des journaux qui défendaient le plus efficacement le syndicalisme, mais a soutenu qu'il devait demeurer indépendant des deux grandes centrales syndicales. Il a suggéré que le journal publie nouvelles et statistiques qui puissent éclairer les lecteurs sur le mouvement syndical. Il a déploré le divorce entre la page financière et les commentaires des autres pages du journal.

Les indépendantistes ont accusé "LE DEVOIR" de minimiser leur mouvement, de négliger de l'étudier à fond, etc.

JOURNEE D'ETUDES

M. Laurendeau a répondu que dans le domaine de l'information "LE DEVOIR" était non seulement juste mais généreux envers le mouvement indépendantiste. "On nous accuse même, a-t-il ajouté, de lui donner trop d'importance et même de l'avoir créé...

Une lectrice a fait remarquer que Henri Bourassa, à son époque, et c'était justifiable, croyait en une politique pancanadienne, mais qu'à l'heure actuelle, sa pensée était dépassée et que M. Bourassa lui-même admettrait son erreur et serait peut-être indépendantiste.

Le rédacteur en chef a souligné que la pensée de Bourassa n'avait jamais varié dans ce domaine et que, devant les mouvements séparatistes de Tardivel et de l'Action française, il avait toujours prôné le pancanadianisme.

HOMMAGE A M. FILION

A l'issue du banquet, Me Raymond Gérin, président des Amis du Devoir de Québec a rendu hommage à M. Gérard Filion et exprimé sa confiance au nouveau comité de direction.

"Pour nous, a-t-il dit, L"E DEVOIR", ç'a été si longtemps Gérard Filion. Plus même, c'a été Gérard Filion à une heure tournante de notre histoire, à nous Canadiens français. A cette heure où notre peuple connaissait une grande torpeur dont il croyait qu'il n'en sortirait jamais, puis son réveil brutal, libérateur."

Il a parlé de l'époque héroïque des Amis du Devoir de 1947 à 1960.

"Quelqu'un a dit qu'à cette époque, les Amis du Devoir furent la planche du naufragé pour "LE DEVOIR". Je dis, moi, que "LE DEVOIR" fut la planche du naufragé pour nous tous, une planche à qui nous disions: "Tiens bon, l'aube va sûrement se lever et apporter le réconfort."

M. Gérin a affirmé que M. Filion, par sa formation et ses convictions, était l'homme qu'il fallait pour diriger la Société générale de financement.

"Nous vous serons aussi sincèrement fidèles dans l'oeuvre nécessaire que vous allez diriger que nous l'avons été comme amis du "DEVOIR". Car à travers vous, c'est à notre province que nous accorderons cette fidélité."

Me René Paré, président du conseil d'administration du "DEVOIR", et président de la Société générale de financement a révélé de quelle manière s'est fait le choix de M. Filion comme directeur de cette société.

Il a dit qu'un comité consultatif, après avoir examiné une centaine de candidatures, n'a réussi à faire l'unanimité que sur une seule: celle de M. Filion, aussi bon administrateur qu'excellent journaliste. Il s'est dit convaincu que la Société générale de financement, sous sa direction, connaîtra le plus grand succès.

André Laurendeau...

(Suite de la page 10)

objective: parmi les choses qui furent dites ou qui eurent lieu, le journaliste doit opérer un choix, sinon il faudrait publier trois cents pages chaque jour et personne ne lirait plus les journaux. Ce choix est d'autant plus difficile qu'il faut l'effectuer à toute vitesse, et que nul reporter n'arrive à se dépouiller entièrement de sa personnalité. Mais le journaliste compétent et équitable même s'il lui arrive de se tromper, parvient à donner une image simplifiée et pas trop partiale de l'événement. C'est ce vers quoi nous tendons.

Le commentaire est libre, à l'intérieur de certaines limites tracées par l'éthique, par la loi, par le tempérament, les idées et la compétence de chacun. C'est un acte où le sens des responsabilités doit faire équilibre à la liberté, qui autrement devient un caprice. Mais il reste que l'éditorialiste exprime son opinion; au moins, chez nous, il la signe, et le lecteur sait à qui il a affaire. Il arrive donc un moment où, malgré l'esprit d'accueil qui doit régner, nous devons conclure et affirmer nos propres attitudes.

C'est dire que nous allons nécessairement déplaire à une partie de notre clientèle. Il en a toujours été ainsi. Il s'est trouvé chez nous dès le début des sujets de querelles et des familles d'esprit assez différentes les unes des autres. Mais plus notre milieu devient complexe, plus ce risque grandit. Et chaque famille d'esprit désire que le journal l'exprime à peu près exclusivement, et donc, spontanément et inconsciemment, tente de le circonvenir et de s'en emparer.

Nous n'avons cessé de résister, sur tous les plans, à cette tendance naturelle. Il faut que des chapelles existent, elles remplissent une fonction, mais nous ne voulons pas devenir l'organe d'une chapelle: ce serait nous séparer du reste de la société que nous entendons servir.

Qu'on me permette ici une réflexion personnelle. On m'a parfois offert d'autres tribunes, où j'aurais pu m'exprimer plus aisément, sans subir la surveillance parfois agressive et tâtillonne que le lecteur du DEVOIR exerce sur ses éditorialistes. Si j'ai toujours refusé, c'est précisément à cause des liens qui existent chez nous entre le journaliste et son public. Quand on s'exprime au DEVOIR, on sait qu'on parle à quelqu'un — et ce quelqu'un est pluriel. J'aime les résistances que rencontre ma pensée dans le milieu — bien que, comme tout le monde, j'en sois parfois agacé —: je l'aime parce que je sais que je parle aux diverses élites de la nation. C'est une opération naturelle — c'est un acte réel — et non pas le simple plaisir d'expédier ma prose quelque part. Il existe souvent des moments de quasi-unanimité au DEVOIR, et il le faut, sans quoi l'on se demanderait pourquoi des lecteurs aussi disparates continuent de s'attacher à un même journal? Mais il existe aussi des moments de grande tension, où toute une partie de notre clientèle comprend mal ou même se révolte contre l'une de nos attitudes, qui à ses yeux ou aux nôtres occupe le premier plan: le lecteur est furieux, et la tâche du journaliste devient pénible. Car ou bien, sans être convaincu, le journaliste devra baisser pavillon, ou bien le lecteur risque de se diriger ailleurs. Or, malgré les inconvénients qu'elles suscitent, ces tensions demeurent fécondes dans la mesure où elles ne conduisent pas à une rupture. Car au DEVOIR nous ne tentons pas de construire pour quelques privilégiés une quelconque utopie, nous sommes agis par — et nous agissons sur — une société bien concrète qui ne cesse de nous rappeler son existence. C'est difficile et c'est passionnant précisément parce que malgré les obstacles et malgré les divergences de pensée, nous voulons continuer d'agir, nous refusons de nous replier dans le refuge de la neutralité bienveillante.

Ces contradictions surgissent parfois dans nos rangs. Et si, bien entendu, nous ne prenons pas plaisir à les étaler, nous ne les masquons pas non plus: la plupart du temps il s'agit de nuances, nées de la diversité des personnalités et des expériences. A quelques rares reprises, il s'est agi de franches discussions, qui n'ont pas échappé à l'oeil vif, parfois amusé, souvent bienveillant du lecteur. En d'autres termes, les tensions dont je parlais tantôt se font sentir à l'intérieur de l'équipe, et ici encore, quand elles sont vécues dans la bonne foi et l'amitié, je les crois utiles. Dans ces moments, nous avons la sensation d'incarner les diversités de la nation, d'éprouver en nous-mêmes ses déchirements et ses contradictions, et néanmoins de vivre ensemble et de chercher ensemble des solutions vitales. Je m'empresse d'ajouter que ces moments à la fois redoutables et féconds n'ont jamais donné lieu à des maquignonnages ou à de bas compromis, que ces contradictions ont toujours été surmontées sans crise grave, sans perte d'estime mutuelle, et qu'ainsi de nouvelles attitudes se dégagent, au-dessus des partisaneries qui guettent tous les hommes. Chacun d'entre nous a de quoi rassurer une partie des lecteurs, et de quoi inquiéter les autres, pour des motifs parfaitement inverses. Chacun est donc nécessaire à l'autre — non pas seulement pour conserver et faire progresser le cher tirage — mais bien plus essentiellement parce que, à certains égards, chacun participe au dialogue souvent passionné qui se poursuit au Canada français.

Le mot pluralisme est parfois lancé et souvent entendu comme un cri de guerre. J'en parle en ce moment comme d'un fait qu'il faut bien reconnaître, et dans les domaines les plus variés. Le Canada français apparaît à l'observateur comme un vaste chantier où les oeuvres les plus diverses sont entreprises, ou encore, comme un forum un peu discordant où presque tout est remis en question. Nous comptons parmi ceux qui regardent cette activité comme un signe de vie — malgré ses ratés et ses incessantes répétitions.

Or, non seulement la réalité se modifie, mais l'image que nous nous en faisons évolue rapidement, grâce au nouvel esprit des moyens d'information. Ceux-ci d'ailleurs se sont multipliés, et le journal écrit, tout en demeurant une pièce majeure du système, n'y exerce plus la royauté qui était sienne en 1910, encore en 1932, et même dans une large mesure en 1947, avant l'irruption de la télévision. Par exemple, autrefois, durant une campagne électorale, on avait deux moyens de connaître les chefs de partis: l'assemblée politique et le quotidien. Aujourd'hui on les entend à la radio, on les voit et les entend à la télévision presque quotidiennement. Hier la presse populaire faisait dans toute la mesure du possible le silence sur les questions dites délicates ou litigieuses: aujourd'hui elle les imprime et les exploite à fond de train.

Comment, dans ce nouveau paysage, se représenter les fonctions propres du DEVOIR?

Je le regarde comme le journal, non de l'élite, — mais *des élites* à travers le Québec et même au delà. Le fait même qu'il soit publié par un petit groupe de journalistes lui permet une mobilité et une rapidité qu'une grosse entreprise industrielle — laquelle, bien entendu, a d'autres aventages — ne seurait remplir longtemps et au même point. Sa liberté devant l'administration est unique parce qu'elle est formelle, et point soumise à des hasards commerciaux. Son rayonnement dépasse de loin son tirage: il atteint presque partout les éléments vivants de la nation.

Au DEVOIR, deux éléments ont toujours eu un relief particulier: la page éditoriale et l'information publique. Nous entendons maintenir leur prééminence — et, après tant de départs, reformer peu à peu une équipe de compétence. Mais en même temps, nous voulons mettre en valeur quelques services importants à nos yeux. Ce qui compte au DEVOIR, puisque presque toujours un homme seul y joue le rôle d'une équipe, et le titulaire d'un service est en même temps le service entier, c'est que l'homme, le titulaire soient excellents. Il n'est pas toujours facile d'y parvenir: chacun de ceux qui occupent chez nous un poste de quelque importance pourrait ailleurs, pour la même fonction, recevoir un salaire plus considérable. On reste au DEVOIR par attachement, par goût de s'exprimer avec plus de liberté, à cause du prestige qui s'attache à la maison, parce qu'on n'y travaille pas à la chaîne, parce que le journal étant moins lourd tout y acquiert un plus grand relief. Le fait même du relief nous joue de mauvais tours: nos collaborateurs sont souvent conviés ailleurs: et pour peu que la lassitude soit passée par là, il faut constamment recompléter l'équipe: c'est ce qui arrive en ce moment. Car nous venons de fournir à trois partis trois candidats — dont un ministre — ce qui prouve au moins que nous ne mettons pas tous nos oeufs dans le même panier — et à l'Etat ou à ses créations nous donnons en holocauste de grands commis. C'est un honneur — mais un honneur coûteux. Certains, paraît-il, s'inquiètent de mon sort personnel: je puis bien leur dire que mon goût pour la politique fut comblé il y a vingt ans et que pas une seule fois depuis je n'ai éprouvé le désir d'y retourner. D'autre part, je me vois mal dans la fonction publique: sans doute finirai-je dans la peau d'un journaliste, et au DEVOIR.

Mais revenons à la vocation du journal, et à son rôle particulier à l'époque actuelle.

On l'a souvent décrit comme un veilleur de nuit ou comme un chien de garde. Un jour on l'a même appelé en termes plus nobles "la conscience des Canadiens français". C'est un programme ambitieux. Dans la mesure où, avec d'autres, nous méritons qu'on nous applique cette formule, je voudrais examiner quel est son sens.

On entendait en tant que "conscience morale", sorte de tribunal très officieux de l'opinion qui scrute les problèmes à mesure qu'ils se présentent et porte des jugements de valeur. C'est un rôle que nous allons continuer d'essayer de jouer. Mais il est de plus en plus difficile, précisément parce que les problèmes sont devenus à la fois plus nombreux et plus complexes, qu'ils exigent des compétences de plus en plus variées, et dont nous savons fort bien que nous ne les possédons pas toutes. C'est pourquoi, en diverses occasions, nous faisons de plus en plus appel à des spécialistes de l'extérieur, qui acceptent de formuler pour nos lecteurs leurs explications et leurs points de vue.

Mais ceci nous ramène au sens premier du mot. D'après Larousse, conscience, c'est connaissance — à quoi Quillet ajoute: sentiment d'exister, sentiment de l'existence d'une chose; et Littré: sentiment de soi-même. Or, c'est par le journal notamment que nous prenons conscience du monde, et plus particulièrement, conscience de nous-même en tant que groupe. L'acte de prendre conscience précède et éclaire l'acte de juger.

Dans un monde pluraliste, à une époque d'évolution rapide, la prise de conscience des problèmes devient plus difficile et plus longue, car ils sont multiples, souvent cachés dans les anfractuosités d'une société urbanisée; et pour simplement les connaître, il faut beaucoup de science et de réflexion.

C'est pourquoi nous continuerons d'accorder de l'espace à tout ce qui nous apparaît comme recherche honnête d'un aspect de la réalité, même si les opinions ainsi exprimées ne coïncident pas avec les nôtres. Nous voudrions que, lorsqu'un esprit de valeur éprouve le goût ou le besoin de dire quelque chose à quoi il accorde de l'importance et qui peut s'exprimer en assez peu de mots, il songe spontanément à l'adresser au DEVOIR: car c'est le moyen le plus rapide de rejoindre les milieux les plus divers, par leur sommet. Il le fera, sachant qu'il sera peut-être contredit, mais en tout cas, accueilli et écouté avec respect.

Il n'y a pas moyen d'en sortir: c'est nous qui, au journal, devrons opérer le tri. Nous y mettrons notre propre conscience, et autant d'ouverture d'esprit que le permettront nos connaissances personnelles et les exigences du milieu.

Bien entendu, ce sera une question de dosage. Nous n'allons pas plus qu'hier transformer le journal en tribune libre. Il y a des positions auxquelles nous tenons et que nous défendrons; il y a des oeuvres que nous jugeons essentielles et que nous aiderons à bâtir — aussi longtemps que Dieu et vous, lecteurs, allez nous prêter vie.

L'U.C.C. ET LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE :

Les cultivateurs réclament des précisions des candidats

Les agriculteurs québécois, conscients de ne pas recevoir leur juste part du revenu national, demandent aux candidats et aux partis de faire connaître de façon claire et précise leurs politiques susceptibles de répondre à certains besoins graves et pressants. C'est au nom de près de 100,000 d'entre eux que la Coopérative Fédérée et l'Union Catholique des Cultivateurs lancent le présent appel.

La solution à long terme préconisée par les agriculteurs organisés, aux problèmes laitiers, est la création d'une régie nationale des produits laitiers ayant les pouvoirs et la responsabilité d'établir des méthodes de stabilisation des prix de vente des produits laitiers de façon à maintenir les prix du lait à un niveau convenable sur le marché intérieur et à favoriser l'exportation de nos excédents de produits laitiers aux prix des marchés internationaux.

Le problème de l'approvisionnement et des prix des grains de provende venant de l'Ouest est de première importance pour le cultivateur de l'Est. Depuis que le gouvernement actuel a permis un certain marché libre des grains dans l'Ouest, certaines entreprises commerciales et industrielles sont devenues des concurrents directs et implacables de l'agriculteur de l'Est du pays.

La justice exige donc qu'on accorde exactement les mêmes avantages aux agriculteurs de l'Est ou que la Commission canadienne du blé reprenne le contrôle absolu sur l'achat, le mouvement et la vente de tous les grains de provende, et qu'elle élabore ses politiques d'achat et de vente aussi bien que d'entreposage, de façon à protéger autant le producteur d'animaux et de produits animaux de l'Est que le producteur de grains de provende de l'Ouest; et que l'on utilise dans l'Est du pays des élévateurs et qu'on en construise si nécessaire, de façon à emmagasiner des quantités suffisantes de grains de provende avant la fermeture de la saison de navigation.

La législation ARDA constitue un premier programme national de développement à long terme de l'agriculture et des ressources connexes à l'agriculture. Les cultivateurs du Québec sont d'avis que cette loi, en réservant l'approbation finale des projets provinciaux au ministre fédéral de l'agriculture, constitue un danger pour le Québec et ils demandent que les fonds alloués à l'ARDA soient répartis entre les provinces selon certains critères fondamentaux comme l'importance de la population rurale, l'étendue globale des terres marginales et sous-marginales et le besoin de développement économique des communautés rurales. Ceci afin d'empêcher que le Québec, à cause de ses caractéristiques propres, ne soit empêché de recevoir sa juste part de ce programme national.

Le rapport existant entre les taux de transport du bétail vivant et du bétail abattu est un facteur qui joue au détriment de l'Est. Il contribue à décourager l'expédition du bétail d'embouche de l'Ouest vers l'Est.

Un trésor à conserver

Une belle chevelure saine et rayonnante de vigueur n'est-elle pas l'un des plus précieux trésors que la nature vous ait donnés. Aussi faut-il la conserver jalousement. Que faut-il faire pour conserver vos cheveux pour le reste de votre vie?

Avant toute chose, il vous est facile de faire vous-même votre examen. Vous plaignez-vous des troubles suivants: chute excessive, chute anormale, cheveux trop gras, cheveux dans le peigne, démangeaisons, pellicules, et cheveux trop secs ?

Mais ainsi que l'affirme un expert capillaire: "Un cuir chevelu tendu est la cause de nombreuses calvities". Par une pression des doigts et en effectuant un mouvement rotatif sur le cuir chevelu, vous constaterez qu'il bouge facilement. C'est qu'il y a un tisssu graisseux au niveau du crâne. Cette souplesse naturelle facilite la pousse des cheveux. Par contre, la tension excessive du cuir chevelu tue le cheveu et accélère la calvitie en arrêtant la circulation sanguine.

Vos cheveux seront alimentés de nouveau, et par conséquent retrouveront force et vitalité par un traitement approprié. Or, la méthode LAFONTAINE est basée sur des principes naturels grâce, suivant le cas, à l'électro chimiothérapie et à des massages professionnels. Ces derniers rendent le cuir chevelu apte à faire pousser les cheveux.

Vous qui êtes atteint d'une calvitie naissante, venez consulter ROBERT LAFONTAINE, tricologiste depuis 22 ans. Nos prix défient toute compétition. C'est alors que vous serez satisfait d'avoir fait confiance à la Clinique Capillaire Lafontaine. Salon de barbier Palais du commerce, 1600, rue Berri. Victor 9-0013.

On "gèle" maintenant les ulcères

On pourrait bientôt, en une petite visite d'une heure à peine chez le médecin, être guéri d'un ulcère de l'estomac. Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest d'avril comment un procédé révolutionnaire de congélation de l'estomac a donné des résultats spectaculaires pour soulager les victimes d'ulcères... sans intervention chirurgicale. Achetez Sélection aujourd'hui !

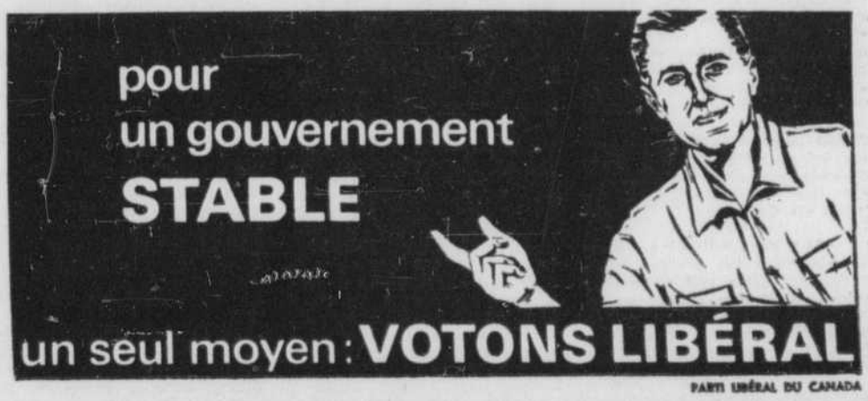

VOTRE FACTEUR A FAIT
LA LIVRAISON DES
enveloppes roses
POUR TIMBRES DE PÂQUES

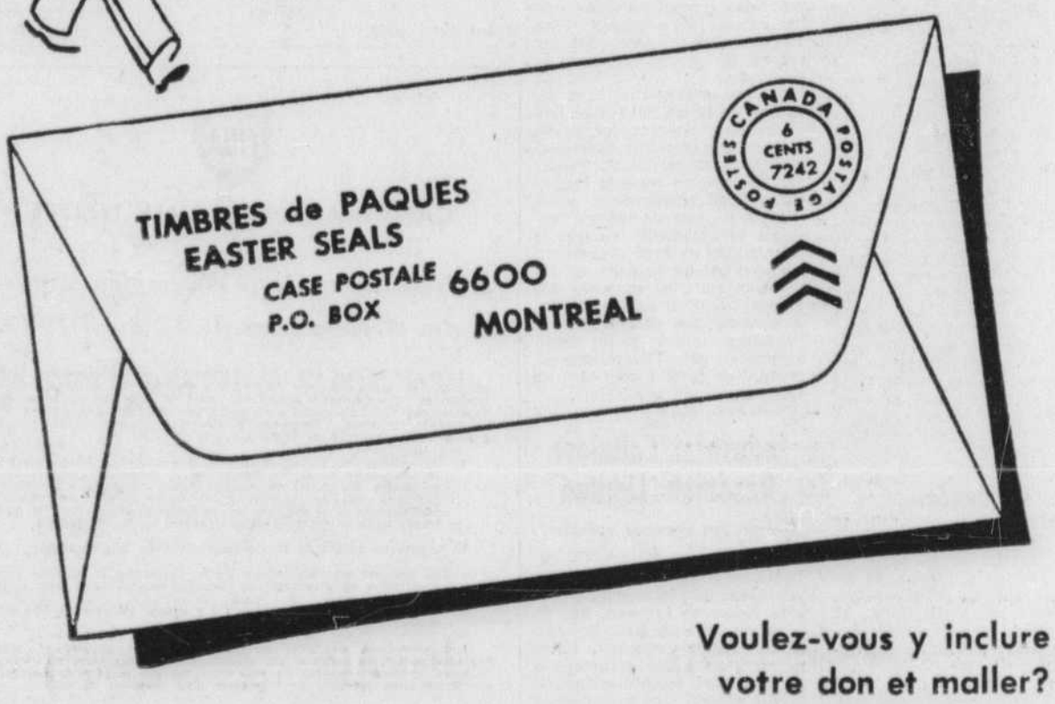

Voulez-vous y inclure votre don et maller?

Nous vous demandons seulement de coopérer pour la guérison
D'UN ENFANT INFIRME

UN DOLLAR?
DEUXZ CINQ? DIX?
A VOUS DE DECIDER!
(PAS DE SOLLICITEUR)

TIMBRES DE PÂQUES - BOÎTE POSTALE 6600 - MONTRÉAL

SHEARER LUMBER CO. LTD.
80 BOUL. STINSON MTL
(angle Côte-de-Liesse)
VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES UNIK DE MARQUE GARANTIE
LIVRAISON RAPIDE
RI. 8-6161

BRUNET
DE COTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CREATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUEBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
Angle Decelles et Reine-Marie
Fondée en 1877

ARCHITECTES

DAVID, BAROTT, BOULVA
ARCHITECTES
Charles David, conseil
750, côte de la Place d'Armes
MONTREAL — VI. 9-9191

DUPUIS, MATHIEU, PLANTE
ARCHITECTES
MONTREAL 34 — LA. 6-3073

PAUL LAMBERT
ARCHITECTE
4050, Chemin Trafalgar
MONTREAL — WE. 7-1388

PAUL-O. TRÉPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — FR. 2-3888
MONTREAL — VI. 5-7866

TAPIS 100% LAINE
- BOUCLÉ SERRÉ ET ÉPAIS
- TEXTURE RÉSISTANTE A L'USURE
- MOTIF EN RELIEF
- FACILE D'ENTRETIEN
- 5 TEINTES ATTRAYANTES
- LARGEUR 12 PIEDS

5.95 LA V. C.

TUILES VINYL PUR
- MARQUE FLINTKOTE
- 12 COULEURS AU CHOIX
- GRANDEUR 9" x 9"
- EPAISSEUR 3/32"
- NE REQUIERT AUCUN CIRAGE

.25 LA TUILE
- Prix régulier .45
- Légèrement imparfaite

Conditions de paiements des plus faciles
NAR Laforest & FILS LTÉE
6415 ST-HUBERT (PLAZA) (coin Beaubien) TEL.: 274-7651

La BCN traite de l'importance de l'Exposition Universelle de 1967

potins financiers

Les Bourses de N.-Y., Montréal, Toronto, Londres et Paris étaient fermées comme de coutume en fin de semaine, de même que les marchés du blé de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence ce matin des tableaux réguliers dans nos pages.

-O-

Au dire de M. Douglas Watts, de la firme de courtage Molson & Co., l'inertie du marché canadien ne serait guère justifiée, vu des perspectives favorables pour les affaires au Canada. Les conditions monétaires sont bonnes en général et on n'envisage pas de difficultés avec nos 2 principaux clients, les E.-U. et la G.-B. Les spéculateurs canadiens paraissent appréhender ce qui arrivera le 9 avril, soit au lendemain des élections fénérales. Que l'histoire se répète comme en juin 1962 et il se révélerait avantageux de profiter alors de la baisse des titres bancaires, des actions des compagnies de finance, d'aluminium, et de celles des mines en production pour les accumuler afin de réaliser probablement des gains de capital intéressants à la fin de cette année. Canada Cement serait aussi un titre attrayant à considérer selon M. Watts.

-O-

Le dernier incident entre Cuba et les E.-U. (attaque aérienne sur un navire) est un facteur qui explique le peu d'empressement des gens à spéculer. Ils appréhendent toujours de nouveaux incidents, probablement plus graves.

-O-

A partir du 4 avril, soit donc jeudi de cette semaine, les parties, désirant prendre avantage de l'offre faite par la Canadian Chemical, devront effectuer leurs achats d'actions de Canadian Celanese au comptant, à la Bourse.

-O-

Texas Refinery Corp. of Canada Ltd tiendra ses assemblées régionales de ventes par tout le pays à partir de vendredi de cette semaine. Cette année la première réunion aura lieu dans un wagon, au dépôt du CPR.

-O-

C'est vendredi de cette semaine que les créanciers de Towers Marts and Properties Ltd doivent se réunir en assemblée à Toronto. Il y sera question du paiement des dettes et de la continuation des opérations, si possible.

Canadian Breweries Ltd a vu ses ventes atteindre les $85,598,438 durant les 3 mois terminés le 31 janvier 1963, soit 3.8 p.c. de plus. Ses recettes nettes ont accusé une hausse de 11.0 p.c. à $2,686,639 durant la même période et son fonds de roulement a augmenté de $2,600,000 à $47,659,979, tandis que sa dette consolidée abaissée de $5,000,000. Au 31 janvier 1963, les recettes retenues dans l'entreprise représentaient $82,465,543.

-O-

Reitman's (Canada) Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'à partir d'aujourd'hui, la Montreal Trust Company agira comme préposé au transfert et au registre pour la compagnie dans les villes de Montréal, Toronto, Halifax et St-John, N.-B. The Canada Permanent Toronto General Trusts Company continuera à agir aux mêmes titres dans la ville de Winnipeg, au Manitoba.

-O-

Canadian Chemical Company Limited a avisé la Bourse de Montréal que des certificats ont été émis par le registraire de la loi des compagnies par actions de la province de l'Alberta, le 18 mars 1963, aux fins d'augmenter le capial actions autorisé de la compagnie de 10,000,000 à 15,000,000 d'actions ordinaires, sans valeur au pair.

-O-

C'est cette semaine que le budget sera déposé en Angleterre; ce qui ne sera pas sans influer sur la Bourse de Londres.

-O-

Shell Oil Company of Canada Limited, a fait savoir à la Bourse de Montréal que, sous réserve d'une augmentation du capital action autorisé, la compagnie a conclu un accord le 28 mars 1963 avec Shell Investments Limited, en vertu duquel cette dernière a souscrit une émission de 8,941,177 actions de la classe A ordinaires de Shell Oil Company of Canada Limited au prix de $17 l'action. Le produit de souscription servira à acquitter entièrement au 28 mars 1963 les billets promissoires, à demande, 3%, formant un total de $152,000,000, qui furent émis par la Shell Oil Company of Canada Limited en faveur de Shell Investments Limited, lors du financement de l'offre d'achat d'actions faite à la Canadian Oil Companies Limited.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Il y eut 8 soumissions pour l'émission de $935,000 du Cap-de-la-Madeleine

La cité du Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, a vendu, récemment, au prix de 97.292, une émission de $935,000 d'obligations remboursables en séries en vingt ans, à un syndicat composé de A.E. Ames & Co. Ltd., Wood Gundy & Co. Ltd., Banque Royale du Canada, Greenshield Inc., et Casgrain & Cie Ltée. L'émission comprend $228,000. de titres à 5¼% 1964-73 et $707,000 à 5½% 1974-83. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.7539%. L'emprunt comporte un solde de $408,000 à renouveler en 1983 pour un terme additionnel de dix ans. Datées du 1er avril 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er avril 1964 au 1er avril 1983 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. La présente émission comprend la troisième tranche ($750,000) sur un emprunt total de $3,300,000, autorisé par le règlement 380, pour des travaux d'aqueduc et de pavage, ainsi que $136,000 et $49,000 autorisés respectivement par les règlements 385 et 389 pour la construction de trottoirs. L'évaluation imposable de la cité, pour 1963, s'élève à $40,937,325, y compris $14,975,925 pour les compagnies. Le 31 décembre 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $4,877,800 dont $695,000 pour les services publics.

$645,500,000.00 versés en indemnités par l'assurance-vie en 1962

Les versements d'indemnités d'assurance-vie et de rentes effectués en 1962 par les compagnies d'assurance-vie se sont élevés à $645,500,000. soit une augmentation de huit pour cent en regard des versements effectués en 1961. Tels sont les chiffres que vient de publier la Canadian Life Insurance Officers Association. Les indemnités versées aux détenteurs de polices ont continué de se maintenir à un niveau plus élevé que les indemnités versées après décès. Elles se sont chiffrées par $414,750,000, soit 64 pour cent de tous les versements, et représentent une augmentation de $32,450,000 en comparaison des indemnités versées aux détenteurs de polices en 1961. Ces sommes représentent les dotations échues, les indemnités d'invalidité, les rentes, les rachats de polices et les dividendes sur polices. La distribution de dividendes aux détenteurs de polices a atteint un nouveau sommet en 1962, soit $134,139,000, somme qui représente 21 pour cent de tous les versements effectués. Les rentes versées se sont élevées à $87,415,000. Les indemnités après décès se sont chiffrées par $230,750,000 en 1962. Les polices ordinaires d'assurance-vie constituent 59 pour cent de ce total, les polices d'assurance-collective, 37 pour cent, et les polices industrielles, quatre pour cent.

General Mortgage Service Corporation of Cda émettra pour $2,500,000 d'obligations à 6%

Collier, Norris & Quinlan Limitée et Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc., offriront cette semaine officiellement en souscription au public une nouvelle émission de $2,500,000 d'obligations hypothécaires, non rachetables, séries B, 6%, de General Mortgage Service Corporation of Canada. Ces valeurs seront offertes à $7.00, pour rapporter du 6.40%. General Mortgage Service Corporation of Canada fut incorporée en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada, avec un capital autorisé de $10,000,000. Elle fonctionne sur une base de fonds séparé et son fonds hypothécaire "A" est garanti par des hypothèques, consenties en vertu de la Loi nationale du logement (N.H.A.) et son fonds hypothécaire "B" est constitué d'obligations, représentées par des premières hypothèques conventionnelles conformément à la loi des compagnies se rapportant aux prêts au Canada. Au 23 mars 1963, ses actifs se totalisaient à environ $4,000,000.00.

Le siège social de l'institution précitée se trouve à Toronto et ses activités embrassent, présentement, la région métropolitaine ainsi que le sud de l'Ontario, en train de connaître une vive expansion. La corporation est reconnue comme prêteur approuvé selon la loi précitée (N.H.A.) et elle est, aussi, en mesure de rendre service aux mondes des investisseurs qui sont intéressés à ses activités. Une centaine de bureaux légaux répartis dans maintes cités et ville de l'Ontario ainsi que maints courtiers licenciés en vertu de la loi régissant les courtiers hypothécaires en Ontario lui obtiennent des hypothèques conventionnelles. Cette corporation opère en vertu d'une licence du département fédéral des assurances et son président est M. J.L. Whiney, C.R. Ce dernier déclarait, ces jours-ci, que "General Mortgage Service Corporation of Canada fonctionne déjà à profit et qu'elle connait présentement une forte demande pour ses 1ères hypothèques". Son conseil d'administration comprend MM. l'Hon. C.P. McTague, C.R.; J.L. Whitney, C.R.; W.M. Burke; W.G. Horsey; C.J. Whitney; J.C. Vanstone; L.P. Gélinas; F.M. Covert, C.R., et J.H. Norris, soit autant d'hommes d'affaires, de professionnels et de financiers avertis.

Marcel CLÉMENT

Dans son dernier bulletin bancaire

Le bulletin de mars de la Banque Canadienne Nationale souligne que le thème choisi pour l'exposition universelle de 1967 constitue un véritable défi à l'esprit créateur et à la faculté organisatrice de la population canadienne. Assurer en quatre ans le succès d'une telle entreprise est chose difficile, mais non impossible. Cela exigera le concours de toutes les bonnes volontés, mais surtout beaucoup de réflexion de goût et de travail.

Tous les Canadiens seront appelés à participer à cette oeuvre gigantesque, mais il appartiendra à la Cité de Montréal de prendre à temps les initiatives nécessaires. La tâche sera ardue, car les sentiers à redresser sont nombreux. Le bulletin émet le voeu que nous ayons en 1967 une Place des Arts, un métro, un port embelli, de grands boulevards bordés d'arbres, des voies de circulation rapide dans toutes les directions, des centres modernes d'habitation à la place des taudis, des places publiques qui rappelleront autre chose qu'un bonheur d'occasion, une montagne propice à la méditation...

Il est nécessaire que nous dressions le plus tôt possible un plan d'ensemble afin de coordonner les efforts en vue de donner à Montréal un visage attrayant. Il y a des villes qui ont profité de la préparation d'une exposition universelle universelle pour se transformer d'une façon radicale. Si la célébration du centenaire de la Confédération sera surtout une affaire de famille, il ne faut pas oublier que Montréal deviendra en 1967 le point de mire du monde.

Après avoir raconté brièvement l'histoire de Montréal, le bulletin signale que sa richesse lui vient de ce qu'il est la porte d'entrée de la partie riche du Canada. Sans la métropole, le Québec serait une province pauvre comme les Maritimes. Montréal compte environ le tiers de la population québécoise, mais sa production manufacturière égale 60 pour cent de celle de toute la province. Il est urgent que celle-ci mette en vigueur une politique de développement régional afin de répartir l'activité industrielle sur l'ensemble du territoire. Trop de régions du Québec sont économiquement faibles.

Lorsque Jacques Cartier mit le pied sur l'île de Montréal il y a plus de quatre siècles, il trouva un petit village indien, appelé Hochelaga, dont la population était d'environ 3,000 habitants. Aujourd'hui, la métropole dépasse le million et demi. Avec Bruxelles, Montréal est, dans le monde occidental, la seule ville de plus d'un million d'habitants où l'on trouve deux langues et deux cultures.

La croissance de la population a entraîné un développement considérable de la banlieue. Malheureusement, celui-ci a été souvent improvisé. L'adoption d'un plan d'ensemble coordonné aurait empêché la multiplication des problèmes métropolitains auxquels nous devons faire face aujourd'hui.

On a déjà écrit que, lorsqu'on parle de Montréal du point de vue de la beauté, il faut faire une observation générale: la part de la nature est magnifique, celle des hommes, discutable. Le Saint-Laurent est sans aucun doute, avec la montagne, l'actif le plus important de la ville. Il est cependant difficile de l'admirer à son aise, ses abords ayant été mal aménagés. Le port est bien outillé, mais on l'a enlaidi. La montagne, qu'on ne voit pas de plusieurs endroits de la ville, est de plus en plus rongée par l'asphalte et la brique. Est-il besoin de parler de nos "belles" escaliers, de nos balcons, de nos ruelles, de nos poteaux? Montréal n'a pas, comme la plupart des grandes villes, de larges avenues débouchant sur des parcs ou des places publiques. Les perspectives y sont rares.

Malgré tous ses défauts, Montréal demeure une ville agréable. C'est sans doute sa population qui lui donne son charme. Elle est accueillante et hospitalière, vive et gaie. Les étrangers qui la visitent la quittent avec regret. Montréal est l'une des rares villes nord-américaines où l'Européen se sent chez lui. Bruce Hutchison a écrit que c'est la seule ville vraiment humaine du Canada. Une telle affirmation n'enlève pas évidemment, leurs avantages particuliers à d'autres villes canadiennes, comme Québec, Vancouver et même Toronto.

L'exposition universelle de 1967 sera pour le Canada un défi. Il faut s'empresser de le relever afin de donner au monde un spectacle humain, suggère en conclusion le bulletin de la Banque Canadienne Nationale.

General Motors of Canada Ltd

Rapporte une bonne demande pour les décapotables

OSHAWA — General Motors of Canada annonce aujourd'hui que ses ventes de voitures décapotables modèle 1963 (dont la vente a débuté il y a quatre mois) dépassent de 54 pour cent celles de la période équivalente de l'an dernier.

La demande de voitures décapotables n'a cessé d'augmenter au cours des cinq dernières années, a déclaré un porte-parole de la compagnie, et, en ce qui concerne notre compagnie, nos ventes ont plus que quadruplé, de 1958 à 1962, passant de 3,200 à 13,100 voitures de ce type. Elles ont presque doublé, de 1961 à 1962.

General Motors a souligné, par ailleurs, que les ventes de décapotables semblent maintenant se poursuivre toute l'année qui suit la présentation des nouveaux modèles, au lieu de se concentrer à l'époque de la belle saison, comme c'était le cas autrefois. La demande est générale dans tout le pays et aucune régoin ne semble l'emporter sur les autres à ce point de vue.

"La fabrication de ces modèles au Canada s'est traduite par des réductions des prix de détail suggérés, départ Oshawa, allant de $339 pour la Buick LeSabre décapotable à $928 pour l'Oldsmobile Starfire décapotable. Cette mesure a également contribué à maintenir l'effectif total de nos employés à 16,000, le chiffre le plus considérable que nous ayons connu.

"La vogue sans cesse croissante des décapotables dans toutes les catégories de prix, poursuit la compagnie, ainsi que la surtaxe de 10 pour cent sur les voitures importées ont contribué à rendre pratiquement économique la fabrication au Canada de ce type de voitures".

Les nouveaux prix de détail proposés, départ Oshawa, des modèles précédemment importés des Etats-Unis sont les suivants, avec les réductions apportées entre parenthèse: Corvair Monza décapotable, $3,183 ($358); Oldsmobile Dynamic 88 décapotable, 4,723 ($356); Oldsmobile Starfire décapotable, $6,206 ($928); Oldsmobile Starfire hardtop deux portes, $5,400 ($808); Buick LeSabre décapotable, $4,671 ($339); et Buick Wildcat décapotable, $5,178 ($764).

À noter..

C'est ce midi que les droits d'Orchan Mines seront rayés de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne.

-O-

Page-Hersey Tubes Ltd a eu un profit net de $3,156,284 en 1962, soit l'équivalent de 97 cts l'action vs $4,440,630 ou $1.36 l'action en 1961. Les ventes se sont contractées de 12 p.c. et le capital net d'exploitation a baissé de $6,100,000 à $23,670,808. Ses disponibilités sont 5.8 fois plus considérables que ses exigibilités. Le surplus figurait au 31 décembre 1962 à $27,289,149.

-O-

Selon la dernière compilation de A.E. Ames & Co., il a été lancé sur notre marché $3,076,024,625 du 1er janvier au 25 mars 1963 contre $2,264,811,579 durant la même période l'an dernier et au regard de $2,361,492,342 durant le même espace de temps, il y a 2 ans.

-O-

Nous commenterons ces jours-ci l'excellent rapport que l'Insurance Company of North America vient de rendre public.

La B de M ouvre un nouveau bureau

A Los Angeles, en Californie

LOS ANGELES, Calif. — M. G. Arnold Hart, président et directeur de l'exécutif de la Banque de Montréal, ouvre ici aujourd'hui un bureau de la Bank of Montreal (California), filiale dont elle a l'entière propriété.

Cette nouvelle Banque de Montréal est située à 508, rue South Spring. Elle est sous la direction de M. Frank R. Southee, premier vice-président pour les opérations de la banque en Californie. Il était antérieurement vice-président au bureau de San Francisco, où se trouve maintenant le siège de l'organisation californienne de la Banque de Montréal, dont le président est M. C. R. M. Allan.

Outre les services bancaires locaux qu'il fournira, le nouveau bureau servira de centre de renseignements pour les hommes d'affaires américains et canadiens qui ont des intérêts commerciaux en Californie et au Canada, aussi bien que pour les touristes.

Le bureau de Los Angeles est le cinquième bureau de la banque aux Etats-Unis; les autres sont à New York, Chicago, Houston et San Francisco.

L'organisation internationale de la Banque de Montréal comprend maintenant des bureaux à Londres, Angleterre; Paris, France; Dusseldorf, Allemagne; et Tokyo, Japon, ainsi que huit bureaux pour le personnel de l'armée et de l'aviation du Canada et leurs familles, aux bases de l'OTAN en France et en Allemagne.

Conjointement avec la Bank of London and South American, la Banque de Montréal possède aussi la Bank of London and Montreal, qui a 28 bureaux aux Antilles et en Amérique latine.

North Goldstream Mines renverse la situation

North Goldstream Mines Ltd rapporte un profit net de $1,134 pour 1962, contre une perte nette de $427,700 en 1961. La production totale a été de $4,335,040, par l'affinage de 364,348 tonnes de minerai, avec un profit de $1,417,475. L'année dernière, la compagnie avait produit 332,783 tonnes de minerai d'une valeur de $3,930,935, réalisant ainsi un profit de $968,157. Au 31 décembre 1962, les actifs nets de la compagnie se chiffraient à $295,609 de moins, par suite du rachat de $1,467,500 d'obligations à fonds d'amortissement au cours de l'année. eC total des actifs ne tient pas compte également des sommes encore dues sur les obligations en circulation.

DIRECTEUR À LA SOVERTEGN LIFE

J.H. Ranahan

On annonce l'élection de M. J.H. Ranahan au bureau des directeurs de Sovereign Life Assurance Company of Canada. M. Ranahan est président et directeur de Industrial Acceptance Corporation Limited. Il est également directeur de Merit Insurance Company, Niagara Finance Company Limited, Premier Property Limited et Industrial Talcott Limited.

General Steel Wares accuse un déficit

Pour 1962 en dépit de ventes accrues

TORONTO. — Bien que son volume de ventes ait atteint un record de $40 millions (soit trois p.c. de plus que l'année dernière), General Steel Wares Limited a rapporté hier à ses actionnaires que les pertes résultant de l'exploitation se sont élevées à $1,092,000 par comparaison au profit de $362,000 de l'année précédente.

En 1962, 60 p.c. des actions ordinaires de General Steel Wares Limited ont été acquises par Beatty Bros. Limited, après quoi la division des appareils ménagers de Beatty Bros. Limited a été vendue à General Steel Wares Limited, d'ou des économies sur la mise en vente et la fabrication.

La majeuri partie de l'augmentation des ventes en 1962 résulte de l'acquisition de la division des appareils ménagers de Beatty Bros. Limited, ont déclaré M. Ralph M. Barford, président du conseil d'administration de GSW, et M. Stanley J. Randall, président, dans un rapport aux actionnaires. L'assemblée annuelle de GSW aura lieu le 10 avril, à l'hôtel Royal York, à Toronto.

GSW a rapporté une diminution de $2,607,069 du surplus acquis, par comparaison à une augmentation de $141,819 il y a un an. L'actif réalisable à court terme s'élève à $16,052,631 par comparaison à $16,807,927 il y a un an. Le passif exigible à court terme s'élève à $9,183,882 par comparaison à $8,241,689 il y a un an. Le capital de roulement rapporté s'élève à $6,868,749 par comparaison à $8,566,238 il y a un an.

Les actionnaires ont été informés par la direction que "le volume des ventes de la compagnie n'alloue pas une marge bénéficiaire suffisante". Il s'agit donc maintenant de concentrer nos efforts sur l'augmentation des ventes de gammes profitables. Un total de $696,000 de mauvaises créances et de créances douteuses, ainsi que d'articles inventoriés désuets ou d'écoulement lent, a été porté au compte profits et pertes pour 1962. Une grande partie de ce montant aurait dû être enregistrée au cours des années antérieures, déclarait le rapport. Des modifications ayant été apportées aux méthodes comptables, il en est résulté un montant de $424,000 porté au débit du surplus acquis. La dette consolidée a été réduite de $323,000 au cours de l'année.

Dividendes

Canadian Salt Co. Ltd, 15 cents l'action ordinaire, 24 avril, inscription 10 avril; 15 cents l'action ordinaire, 24 octobre, inscription 10 octobre.

Coronation Credit Corp., 37 1-2 cents l'action privilégiées convertible, 30 avril, inscription 18 avril.

Dominion Bridge Co. Ltd, 10 cents l'action ordinaire, 7 mai, inscription 12 avril.

Turnbull Elevetors Ltd, 15 cents l'action ordinaire et 27 1-2 cents l'action privilégiée de série A, 1er juin, inscription 28 avril.

Zeller's Ltd, 35 cents l'action ordinaire et 56 1-4 cents l'action privilégiée 4 1-2 pour cent, 1er mai, inscription 1er avril.

Algoma Central and Hudson Bay Railway Co., 25 cents l'action ordinaire, 1er juin, inscription 15 mai.

Argus Corp. Ltd., 7 1-2 cents l'action ordinaire, 7 1-2 cent l'action privilégiée de classe C, 1er juin, inscription 30 avril 62, 1-2 cent l'action privilégiée de classe A série $2.50, 65 cents l'action privilégiée de classe A série $2.60 et 67 1-2 cent l'action privilégiée de classe B, 1er mai, inscription 16 avril.

British Columbia Sugar Refinery Ltd, 15 cents l'action ordinaire et 25 cents l'action privilégiée, 30 avril, inscription 15 avril.

Dupont of Canada Ltd., 93 3-4 cents l'action privilégiée 1 7-8 pour cent, 15 avril, inscription 4 avril; 20 cents l'action ordinaire, 30 avril, inscription 4 avril.

Imperial Oil maintient son gain

$2.16 l'action en 1962 vs $2.14 en 1961

TORONTO — Grâce à l'oeuvre accomplie par l'industrie pétrolière au cours des quinze dernières années, le Canada réalise maintenant une économie annuelle d'un milliard de dollars sur le change étranger, déclare M. W. O. Twaite, président de l'Imperial Oil, dans le rapport annuel aux actionnaires de cette compagnie, publié aujourd'hui même, pour l'exercice 1962.

Selon M. Taits, l'industrie a porté la valeur de sa production anonuelle de pétrole brut et de gaz naturel à $640 millions et $100 millions respectivement, réduisant de ce fait les importations ou augmentant les exportations. De plus, l'industrie pétrochimique fournit maintenant des produits pétrochimiques d'une valeur annuelle de $280 millions, leqsuels jouent un rôle économique analogue.

L'industrie pétrolière, souligne M. Twaits, est fréquemquemment reconnue pour ses importations d'une valeur d'environ $400 millions sans égard au montant presque équivalent des exportations qu'elle engendre ni à un facteur plus important encore: l'influence favorable qu'exercera à la longue le développement de l'industrie.

Le rapport indique que les bénéfices nets de l'Imperial Oil ont augmenté en 1962: ils s'établissent à $68,433,000 ou $2.16 par action, au regard de $67,832,000 ou $2.14 par action en 1961. En dépit du fait que la production de pterole brut et les ventes se sont hissées à des niveaux sans précédent, l'augmentation des bénéfices nets a été bien faible, de commenter M. Twaits, et elle reflète les repercussions des pressions avilissantes qui se sont exercées sur les prix sur des marchés eátrêmement concurrentiels.

On a aussi attiré l'attention des actionnaires sur le rôle de l'Imperial Oil dans l'économie canadienne en sa triple qualité de source de revenus publics sous forme d'impôts, d'acheteur de produits canadiens et d'employeur. Les impôts de tous genres déduits de son revenu en 1962 s'élèvent à $82,604,000, soit l'équivalent de $2.68 par action. En outre, la compagnie a perçu $142,190,000 en taxes routières et autres que les gouvernements imposent directement aux consommateurs. En 1962, l'Imperial Oil a dépensé $49 millions en immobilisations et $27 millions pour l'exploration. En plus de ses achats de brut, elle a payé $93 millions en gages, salaires et prestations, et $76 millions en marchandises et services divers. Plus de 90 pour cent de ces dépenses ont été effectuées au Canada, l'Imperial Oil ayant pour principe d'acheter des produits canadiens dont le prix est compétitif. Enfin l'Imperial Oil, directement et indirectement, procure des moyens de subsistance à environ 100,000 hommes, femmes et enfants.

Le rapport révèle qu'en 1962 l'Imperial Oil, par ses opérations de raffinage et par ses exportations, a assuré l'écoulement de 263,000 barils de brut canadien par jour, soit huit p. cent de plus qu'en 1961. La production nette de pétrole brut et de dérivés liquides du gaz s'est élevée à 103,000 barils par jour, ce qui représente une augrapport à 1961 et un nouveau mentation de 10 pour cent par record de production pour la compagnie.

Les exportations de brut canadien de l'Imperial Oil se sont accrues de 15 pour cent, ayant atteint une moyenne quotidienne de 75,000 barils. M. Twaits fait remarquer que la hausse rapide des exportations enregistrée en 1962 ne saurait toutefois se maintenir vu que la pénétration du brut canadien a presque atteint le point de saturation sur les marchés des Etats-Unis où il est compétitif. A l'avenir, les ventes de brut canadien seront plutôt conditionnées par l'accroissement normal de la demande tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Industrial Cellulose Research Limited

Compte un nouveau président

Hawkesbury (Ont.) — M. William G. Dodge a été élu président de l'Industrial Cellulose Research Limited, une filiale de la Canadian International Paper Company. Cette nomination a été annoncée à la suite de l'assemblée annuelle du conseil d'administration de cette entreprise.

M. Dodge succède à M. Douglas E. Read élu président du conseil d'administration en remplacement de M. Sigmund Wang, F.C.I.C., élu président honoraire.

M. Dodge, avant sa nomination de vice-président exécutif de ICR, a fait ses premières armes dans la compagnie à l'emploi de l'International Paper Sales Co. Inc. de Montréal, la succursale de vente du papier-journal de la compagnie-mère. M. Read, ancien gérant des usines de contreplaqués de la CIP à Gatineau (Qué.), était à l'emploi du centre de recherches depuis 1954.

M. Wang, président de 1948 à 1960, a rempli des postes administratifs comme membre de l'exécutif de ICR et de l'usine de Hawkesbury de la CIP depuis 1914.

L'Industrial Cellulose Research Limited, comprenant un personnel de quelque 200 hommes de science et techniciens, possède aussi des laboratoires de recherches à Gatineau et à Pointe-aux-Trembles (Qué.) et se place parmi les principaux organismes de recherches du genre au monde.

Succès pour Crush International Ltd

100 pour 100 des actions privilégiées, converties

TORONTO—M. J. M. Thompson, président de la Crush International Limited, compagnie d'envergure internationale dans le domaine des liqueurs douces, a annoncé une conversion de cent pour cent du capital-actions ordinaire par les détenteurs d'actions privilégiées cumulatives convertibles de 6 1-2 pour cent de la série A. "Ceci témoigne, sans aucun doute, la confiance que les actionnaires ont dans l'avenir de la compagnie", déclarait M. Thompson. La compagnie avait, juste avant l'assemblée annuelle du 28 janvier, fait une option de remboursement pour le 1er mars sur les 10,000 actions privilégiées en circulation. Ayant une valeur nominale de $100 chacune, le prix de remboursement était de $105 plus les intérêts accumulés et les dividendes non versés au 1er mars. L'option de conversion donnait droit aux actionnaires de convertir chacune des actions privilégiées en 9 1-4 actions ordinaires, et chacun des détenteurs d'actions privilégiées avait également droit d'acheter les trois quarts d'une action ordinaire pour $7.50.

AVIS DE CONVOCATION

Avis est par les présentes donné que l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de LA SECURITE COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES DU CANADA aura lieu au siège social de la Compagnie, 261 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec, le mercredi 17 avril 1963, à onze heures et trente de l'avant-midi, aux fins suivantes:

a) prendre connaissance du rapport annuel

b) nommer les vérificateurs pour l'année qui suit

c) élire les administrateurs pour l'année qui suit

d) expédier toutes autres affaires qui pourraient être légalement soumises à l'Assemblée.

PAR ORDRE DU CONSEIL
R. Chabalier
Secrétaire

le 1er avril 1963.

Monarch Construction a un nouveau directeur des ventes

M. R.A. Wykes, administrateur-directeur de la Monarch Construction a annoncé la nomination de M. Frank Whitfield comme directeur des ventes au Québec de la Monarch Construction (Québec) Limited.

M. Whitfield sera en charge des ventes des propriétés et des terrains pour la Monarch, qui fait partie du groupe Taylor Woodrow, entrepreneurs en construction et en génie civil. M. Whitfield possède de nombreuses années d'expérience dans les biens immobiliers.

Faillites commerciales plutôt stables

Pour le troisième mois consécutif, en janvier, le nombre des faillites commerciales au Canada n'a pas enregistré de changements sensibles, se chiffrant à 177, comparativement à 173 en décembre et 175 en novembre dernier. D'autre part, il y a eu une baisse de 11 pour cent à comparer avec janvier 1962, ce qui fait que c'est la première fois en 6 mois, selon la maison Dun & Bradstreet, que le taux marque une baisse par rapport à l'année précédente.

En comparaison avec le mois précédent, où le total en valeur des passifs impliqués s'élevait à $10.2 millions, on a noté une baisse de 18 pour cent en janvier, à $8.3 millions. Ce dernier chiffre représente quand même une légère hausse de 4 pour cent sur les pertes de $8 millions enregistrées en janvier 1962.

AVIS DE CONVOCATION

Avis est par les présentes donné que, conformément aux Règlements de la Compagnie, une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de LA SECURITE COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES DU CANADA, aura lieu au siège social de la Compagnie, 261 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec, le mercredi 17 avril 1963, à dix heures de l'avant-midi, aux fins suivantes:

a) élire les administrateurs.

H. CHRETIEN
LUCIEN G. ROLLAND
F. RONALD GRAHAM, Jr

le 1er avril 1963

AVIS D'ASSEMBLÉE

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des Membres de l'UNION-VIE, Compagnie Mutuelle d'assurance, sera tenue au siège social de la compagnie, lundi le 15 avril 1963, à 2 heures P.M. aux fins:

1e) De recevoir le rapport des administrateurs, du vérificateur et des officiers.

2e) D'élire les nouveaux administrateurs.

3e) De nommer le vérificateur.

4e) De discuter toute autre question qui pourrait être soumise par les membres.

Donné à Drummondville, ce 1er jour d'avril 1963.

R. BOURGAULT,
gérant général, adj.
et secrétaire

FINA

CANADIAN PETROFINA LIMITED

Avis de la neuvième Assemblée Annuelle des Actionnaires, le 26 avril 1963

AVIS EST DONNE PAR LES PRESENTES que la neuvième Assemblée annuelle des actionnaires de CANADIAN PETROFINA LIMITED (ci-après appelée la "Compagnie") sera tenue dans la salle de conseil principale de Montreal Trust Company, treizième étage, Edifice de la Banque Royale du Canada, 1 Place Ville-Marie, à Montréal, Canada, le 26 avril 1963, à midi (heure normale de l'est) aux fins:

a) de recevoir et, si jugé à propos, d'approuver le bilan consolidé de la Compagnie et de ses filiales au 31 décembre 1962, les comptes consolidés des pertes et profits et des bénéfices accumulés pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1962, le rapport des vérificateurs et le rapport des administrateurs, le tout tel qu'on le trouve dans le neuvième rapport annuel de la Compagnie;

b) d'élire un conseil de 17 administrateurs de la Compagnie;

c) de nommer les vérificateurs de la Compagnie et de fixer leur rémunération ou d'autoriser le conseil d'administration à le faire;

d) de traiter toute autre affaire, s'il y a lieu, qui pourrait être régulièrement soumise à l'assemblée.

Les détenteurs de titres au porteur peuvent assister et voter à l'assemblée, soit en personne sur présentation de leurs titres au porteur ou de leurs certificats de vote s'y rapportant tel que mentionné ci-après, soit par procuration résultant de l'émission d'un certificat de vote.

Conformément au règlement 16 de la Compagnie relatif à l'émission de titres au porteur par la Compagnie, le conseil d'administration de celle-ci a désigné les établissements dont les noms suivent comme dépositaires aux fins de recevoir en dépôt lesdits titres au porteur au moins 48 heures avant l'heure fixée pour ladite assemblée et pour émettre et remettre à tout déposant un reçu pour ces titres au porteur et un certificat donnant droit à ce déposant d'assister et de voter à ladite assemblée, ou en remplissant une formule de procuration en bonne et due form de nommer des mandataires pour le représenter et voter à cette assemblée.

Les noms des dépositaires mentionnés ci-dessus sont les suivants:

Montreal Trust Company	Département Transferts de Valeurs Edifice de la Banque Royale du Canada, 1, Place Ville-Marie, Montréal 2, Canada
Montreal Trust Company	15 ouest, rue King, Toronto, Canada.
Banque de la Société Générale de Belgique	3, rue Montagne du Parc, Bruxelles, Belgique.
Banque Lambert	2, rue d'Egmont et 11, rue des Colonies, Bruxelles, Belgique.
Banque d'Anvers	48, Place Meir, Anvers, Belgique.
Banque de l'Union Parisienne	4 et 8, boulevard Haussmann, Paris (9e), France.
Banque Générale du Luxembourg	Boulevard Royal et rue d'Aldringer Grand Duché du Luxembourg.
Banque Européenne du Luxembourg.	59, Boulevard Royal, Luxembourg.

Les actionnaires peuvent se procurer des exemplaires du neuvième rapport annuel ainsi que les reçus et certificats de vote mentionnés ci-dessus chez n'importe quel dépositaire susmentionné ou en s'adressant au siège social de la Compagnie.

PAR ORDRE DU CONSEIL,
Alex. W. McLeod,
Secrétaire.

Daté à Montréal, P.Q., Canada, le 29 mars 1963.

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUÉES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIÈRE À LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fourni par la Presse Canadienne)

NOM	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1962 Haut	1962 Bas
Abitibi	6085	$41	40⅝	40¾	—¼	42¾	40¼
Abitibi pr	350	$24⅝	24⅝	24⅝		25¼	24¼
Ackind	530	350	335	335	—5	375	335
Ackland pr	160	$22	22	22	—1	23	22
Alta Dist	2435	255	245	250		250	235
Alta Dist vt	3625	225	215	215	—10	235	200
Alta Dis w	6125	70	65	70		83	65
Alta Gas	5792	$29	28⅝	28⅞	—⅛	30¼	27¼
Alta Gas pr	128	$109	108¼	108½	+½	110	107½
Alta GB pr	30	$106	106	106	—1½	108½	106
Alta Gas w	6028	775	750	755	+5	975	750
Alta Nat	585	$18	17¾	17¾	—½	19	17¾
Alg Cen	961	$22	21¾	21¾		22	19
Alg Cen p	110	$54	54	54	+¼	64	53¾
Alg Cen w	580	585	570	585	—25	630	530
Algoma	6952	$50	47¾	49⅞	+1⅞	50	43¾
Algon	100	$10½	10½	10½	—½	12	10
Alumini	30873	$25⅜	24	25¼	+1⅜	25⅜	21⅞
Alum 1 pr	373	$22¾	22¾	22¾	—¼	24	22½
Alum 2 pr	610	$47¾	47½	47¾	—¼	49¾	46½
Analog	1200	165	130	165	+5	165	130
Ang Pulp pr	50	$53⅜	53¼	53¼	+¼	53⅜	52¾
Argus	3231	$10	9½	9¾	+⅜	10⅜	8¾
Argus 250 pr	125	$51½	51	51½	+6	52⅜	50¾
Argus 260 pr	150	$51½	51¼	51¼	—¼	52⅜	50¾
Arg B pr	1338	$51¾	51⅜	51	—⅛	52	50
Arg C pr	10645	$8⅞	8	8⅞		9	7½
Ash Temple	784	$14⅛	12¾	14⅛	+1⅞	14⅛	11⅞
Ash Temp A	10	$104	104	104	+4	104	100
Ashdown B	1000	$8	8	8	+½	8½	7
Atlan Acc	100	$20¼	20¼	20¼		22¼	20⅛
Atl Sugar	4880	$18¼	17¾	17¾	—¼	19¼	16⅝
Atl Sug A	480	$23½	23½	23½		23¾	22½
Atl Sug pr	15	$100	100	100		103	100
Atlas Steel	4638	3750	3745	3750	+5	3750	3450
Auto El	500	465	450	465	+15	465	410
Autofab B	21300	140	125	140	+10	170	125
Bank Mont	3635	$66¾	65	66	+⅞	69	62¾
Bank NS	3271	$71⅞	70½	71¾	+1	76¾	69⅞
Bank NS rts	30079	300	$855	300	+10	310	280
Bartaco	500	305	295	300	—25	410	295
Bath Pow A	447	$52	51	51	—¼	53½	50½
Beatty	1060	$11⅜	11	11⅜	+⅜	11⅜	8¼
Bowater 5 pr	410	$50	50	50		52	50
Biltmore pr	100	$16¼	16¼	16¼	—¼	16¼	15
Bow-M pr	455	$51½	51	51¼	—¼	51¾	50⅞
Bow 5½ pr	180	$51½	51½	51½	—¼	54½	51½
Bowater	535	$5⅜	5⅜	5⅜		5¾	5¼
Bell Phone	26360	$55½	54⅞	55½	+½	55½	53¼
Bowes	100	$32	32	32	—1	34	32
Brazil	33852	430	400	400	—25	465	275
Br Tank	200	270	270	270	—15	315	270
Br Tank pr	150	$21⅜	21⅜	21⅜	+⅜	21⅜	21⅛
BA Oil	64696	$30	30	30		30½	30
BC Forest	26720	$16⅜	15⅜	16⅛	+¾	16⅜	12½
BC Pack A	380	$16¼	16	16		16¼	15¼
BC Pack B	275	$16½	16½	16½	—¼	17	15
BC Pow	9367	$20¼	19¾	19¾	—½	23⅜	19½
BC Sugar	305	$34	34	34	+½	34¼	30½
BC Sugar pr	380	$20	19⅞	20	+¼	20¼	19⅝
BC Phone	3655	$55⅞	54⅞	55	—½	55⅞	51½
BC Ph 6 pr	57	$107½	107	107		107½	105½
BC Ph 4¾ pr	10	$95	95	95	—½	96	94
BC Ph 4¾ 56	125	$95	95	95		96	94¼
BC Ph 5¾ pr	30	$106¼	106¼	106¼		107½	105
BC Ph 6¼ pr	147	$108½	108	108½	+½	109	107
Brockville pr	1025	$7¾	7⅝	7⅝	—⅜	9¼	7½
Brooke pr	100	$20⅝	20⅝	20⅝	+⅛	20⅝	20⅜
Brown	956	$13½	12	13½	+1	13⅝	12
Bruck A	400	$19⅝	19½	19½	+½	19⅝	17
Build Prod	765	$27½	26	27½	+½	31½	21
Bullochs A	100	$7½	7½	7½		7½	6¾
Burns	4271	$9	8¾	8¾	—⅛	10¼	8½
Cabol	7990	105	71	80	—25	115	50
Cal Pow	3505	$22½	21¾	22½	+½	23⅜	20¼
Cal Pow 5 pr	45	$102½	102½	102½	—1½	104	102½
Can Bread	275	$6⅞	6⅞	6⅞	+2¼	6⅞	6⅛
Can Cem	4282	$37	36¼	37	+¾	37	29
CD Sugar	437	$26⅞	26¼	26¼	—⅜	29⅜	26
Can Foils A	155	$40	39½	40	+¼	41	35
C Fndry	300	$15	14	15	+1	15	14
C Fndry A	350	$17½	17½	17½		17½	17½
Cl Fndry	1029	$22⅛	21½	22		23⅛	20
Cl F 4¼	65	$87	86⅛	86⅛	—⅞	87	85
Can Malt	1016	$74½	73½	74¼	+¼	74½	69¼
C Pack A	1205	$60	58¼	58¼	—1¾	60	56
C Pack B	610	$59	58¼	59		60	55
Can Perm	116	$79	76½	76½	—2½	81	74½
CSL	62	$55	53½	53½	—1	56	51
Can Wire B	1735	$14	13⅛	13½	+¼	14	11¾
C Aviation	5455	$8⅞	8⅝	8⅝	—⅜	9	8⅞
Cdn Brew	18942	$10½	10¼	10⅜		11⅜	10¼
Cdn Brew pr	1660	$52⅛	51½	51¾	—¼	52¾	51
C Brew Bpr	2680	$51⅛	51½	51¾		51¾	51½
C Br AlumA	1951	$9½	8⅞	9	+½	9¾	8½
CBAL A wts	3110	175	160	175		220	160
CBAL B wts	725	175	170	170	—5	215	170
Cdn Can A	810	$12½	12⅛	12⅛	—⅛	12½	11
Cdn Celan	10367	$53	49¾	53	+3¼	53	36
C Cel 1pr	390	$22	22	22	+¼	22⅛	20⅛
C Cel 175 pr	495	$36¾	36½	36½		38½	36
C Chem wts	29130	375	320	355	+40	385	300
C Collieries	2530	$8¼	7⅞	8¼	+⅜	8⅞	6¾
C Colli pr	7135	87	85	87	+2	91	80
C Curt W	2200	85	85	85	—1	100	80
C Drege	940	$7¾	7¾	7¾		8¾	7¾
C Fairbks A	535	$8⅜	7⅞	8⅛	—⅛	9⅛	7¼
C Fairbks B	275	430	430	430	—20	450	300
CGE pr	205	$38	38	38	+½	39	35¾
C Husky	11420	$6½	6¼	6⅜		7⅜	6
C Husky wts	780	105	105	105	—5	160	105
C Hydro Car	3605	$15⅞	15½	15⅝	+⅛	16½	15¼
C Im Bk C	6143	$64¼	63⅞	63⅝	+⅜	67	61¾
C Ind Gas	1015	$9	8⅞	9		10	8⅞
CIL	3434	$15¼	14¾	15¼	+⅜	15¼	13⅜
CIL pr	25	$82	82	82	+2	83	80
Cdn Loco	550	$6	6	6	+1½	6	455
CPR	30290	$27½	26¾	27½	+⅞	27½	24¾
Cdn Pet pr	535	$11	10¾	10¾	—¼	11½	10⅞
Cdn Salt	1901	$20	19¾	20	+1⅜	20	16
Cdn Tire	290	$40	39¾	39¾	+¾	40	34
Cdn Tire A	400	$26⅛	25	26⅛	+⅞	28⅛	23¼
Cdn Util	113	$30	29½	30	+1	33	29½
C Util pr	15	$100	100	100		101	99½
C Util 4¼ pr	25	$85½	85½	85½		85½	82½
C Vickers	340	$20	19⅞	19⅞	+⅜	22⅛	18½
Cdn Wall B	100	$25	25	25		25	25
CWN Gas pr	810	$16½	16½	16½		17	15½
C Westing	680	$26	26	26	+½	29¼	25½
Cap Bldg	1550	330	320	330	+5	415	320
Cdn W Prop	1900	$5½	5⅛	5¼		6¼	4½
Chart Trust	50	$110	110	110	—7	120	110
Chat-Gai	1150	$15¼	15¼	15¼	—¼	16	3⅜
Chrysler	60	$98	98	98	+3	02	81
Clairtone	5610	$6⅝	6	6⅛	—¼	6¾	6
Clairtone wts	6710	275	260	260	—15	300	260
CKP Dev	250	$11⅜	11⅜	11⅜	—1⅛	14⅛	11⅞
Col Cell	10930	$7	6⅞	6¾	+⅛	7	410
Conduits	125	$8⅝	8⅝	8⅝	—⅛	8¾	8¼
Cons Baks	375	$8	7½	7½	—½	9	7½
Con Bldg	5360	$9¼	9	9¼	+½	9⅝	8
Con Bldg pr	725	$8	7¾	7¾	—¼	8⅛	7⅝
Con Bldg w	7524	580	570	575		635	475
Con M and S	14260	$25⅜	24⅞	25½	+⅜	25⅜	22⅞
Con Paper	7632	$38½	37⅞	38⅜	+⅜	40	36
Con Gas	12304	$20⅞	20⅝	20⅝		21	19
Con Gas A	285	$108½	108	108½	+½	109½	106¼
Con Gas B	275	$108½	108	108½	+2	109	106½
Corby	605	$17¼	17¼	17¼		18	16
Coronation	1453	$7½	7⅛	7⅛	—⅛	8	6⅞
Coron wts	1450	195	180	190	—10	365	180
Coron pr	30	$27½	27½	27½		30	27
Cosmos	360	$9⅝	9½	9⅝		10⅜	9⅝
Crain R L	3140	$13⅞	13½	13⅞	+⅜	15	13⅛
Crestbrk	100	160	160	160		175	110
Crestbrk pr	25	$45	45	45		45	30
Crown Trust	25	$61	61	61	+1	61	55
Crow's N	700	$15	13½	14¼	+¾	16	12½
Crush Int	8155	$15⅝	14⅝	14¾	—⅛	15⅜	11⅝
Dale	1700	280	275	275		285	245
Dist Seag	6105	$50	49⅜	49⅜	—¼	50	47
D Bridge	4500	$19⅝	18¼	19⅝	+¼	21⅛	17
D Can Gen	2040	$115	115	115	—4	124	110
D Coal pr	535	$11	11	11		2⅛	5½
Dom Elec	2545	$2	11¾	12		13⅛	11¼
Dom Elect w	375	800	750	750	—50	900	725
Dofasco	3134	$64½	63	64¼	+⅜	65	61
Dom Lime	500	$7	6¾	7	+½	7	6¼
Dom Lime w	300	240	240	240	+25	240	195
D Magnes	125	$9	9	9	+¼	9	8
Dom Scott	100	$8¼	8¼	8¼	+⅛	8½	8
Dom Scot pfd	50	$47½	47½	47½	—½	49¼	47½
Dosco	2385	$13⅞	12⅝	12⅝	—1⅛	14⅛	10
Dom Stores	23983	$14¼	14	14	—¼	14½	13¼
Dom Tar	17650	$18⅞	18	18⅛	—⅛	18⅞	17½
Dom Text	6846	$20½	19¾	20	—¼	20½	16⅞
Dover pr	100	$10	10	10	+¼	10	9¾
Dow Brew	150	$50	50	50		50	50
Du Pont	3297	$44½	41⅞	44¼	+1⅞	44½	36½
Easy Wsh pr	1850	$19¾	19¾	19¾		20	17
Econ Inv	126	$46¾	46⅛	46¾	+1	46¾	35½
Eddy Mtch	155	$36	36	36	—1	39	30
Emco	1625	$12¼	11⅞	12¼	+½	12¼	11¼
Emp Life	208	$214	208	210		225	189
Exquisite	185	$8⅝	8¾	8¾	—⅛	10¼	8¼
Falcon	7256	$59⅞	58¼	59⅜	+⅜	59⅞	50⅜
Fam Play	1530	$19¼	18⅞	18⅞	—¼	19⅝	17¼
Exquis Awts	200	205	195	195	—10	245	170
Fanny F	350	$27⅜	27½	27½	—⅛	28	25
Fed Farms	1100	450	445	445	—15	495	440
Fed Farms p	100	240	240	240		250	240
Fed Grain	75	$67	67	67	—5	79	58
Fed Grain pr	69	$28½	28½	28½		30	28
Fittings A	300	$10¾	10¾	10¾	+¼	10¾	9
Fleet Mfg	5600	80	70	79	+4	83	65
Fleetwood	195	$23⅞	23⅞	23⅞	—⅜	25	19½
Ford US	267	$49¼	47½	49¼	+2¼	50½	45½
Ford Cda	310	$174	173	174	—1	191	171½
Foundin	378	$9⅝	9½	9½	—¼	10¼	9⅛
Fraser	1545	$27¼	26⅞	26⅞	—⅛	27½	25¼
Frosst A	200	$18½	18½	18½	—2	20⅛	18½
Gatineau	3872	$34⅜	34¼	34⅜	+⅛	34⅜	33⅛
Gat 5 pr	470	$100¾	100	100½	—¼	101	100
Gat 5½ pr	206	$104⅛	104	104		104⅛	103½
Gen Bake	650	$12¾	12¼	12¾	+⅜	12⅜	10¾
G Dev	1500	$6⅞	5⅞	6⅛	—½	8¼	5⅞
Gen Dynam	140	$31	29½	29½	+¼	32	27½
GMX	3963	$70	69	70	+1⅜	70	63⅛
G P Drill A	100	$67	67	67		70	65
GS Wares	2783	$8⅜	8⅛	8½		9	7½
GS Wares pr	480	$86¼	86	86¼	—¼	86½	84
Globe A	300	$9½	9½	9½		10	8¾
Goodyear	300	$129	127	127	—1	144	127
Goodyear pr	135	$48	48	48	—½	49	45½
G Mackay A	100	$6¼	6¼	6¼	—¼	7½	5¾
G Mackay B	200	$8½	8½	8½	+½	8½	7⅛
Gr Toy	30	$56	56	56		60	56
GL Paper	13920	$18⅝	17½	18		18⅞	15⅞
GL Power	1148	$21	20¾	20⅞		21¾	19½
GL Power w	1305	1000	955	955	—45	10⅜	885
GN Cap	2105	$10	10	10	—⅛	16½	9¾
GNCap pr	35	$45	45	45	+¼	46	44
GNCap 280 pr	255	$49	49	49		50	48
GN Cap wts	1400	100	74	100		130	74
GN Cap B w	415	185	180	185	—25	245	180
GW Coal A	300	$6⅝	6⅜	6⅜		6⅞	6½
Great West	100	40	40	40	—10	64	40
G Wpg Gas	664	$16¼	16	16¼	+¼	16½	14¾
G Wpg Gas vt	653	$16	15¾	15¾	+¼	16½	14
G Wpg 56 w	110	56	56	56		180	45
Greening Ind	1356	255	180	180	—100	350	180
Greyhnd	467	$19¼	19	19⅛	—⅜	20½	18¾
Guar Tr	457	$59½	58½	59½	+½	64	58½
H Cotton	100	$25½	25½	25½	—½	26	25
Hand Chem	375	415	415	415	—10	425	415
Hand Chem A	550	$9	9⅛	9¼	—⅛	9½	9⅛
Hardee	8181	315	300	315	+15	410	250
Hard Carpet	625	$19¼	19	19¼		19⅞	18
Hard Carp pr	503	$26	25½	26		26½	25
Hawk Sid	21028	$6¼	5⅝	6¼	+¼	6¼	470
Hawker pr	145	$90	89	89	—1	90	75
Hayes Stl	505	$17	17	17		18	17⅝
Hees	2800	105	60	100	—5	190	50
H Dauch	343	$51	50½	51	+½	53	50
Holt Ren	100	$19	19	19	—1½	20½	19
Horne Pi	3435	145	140	145	—5	230	135
Horne Pi rts	68994	9	6	7	—1	21	5
Hur Erie	1695	$61	60	61	+½	66	58⅝
Hur Erie rts	14087	325	300	325	+20	350	270
Imp Life	2360	$189½	185	185	—3	192	140
Imp Oil	12504	$41⅞	41½	41⅞	+⅜	44½	40⅞
Imp Tob	16934	$14¼	13⅞	14		15½	13⅞
Imp Tob pr	2325	$6¼	6¼	6¼	—⅛	6⅞	6⅛
Ind Accep	6701	$26⅞	25¾	26⅜	+⅞	28¾	24¾
Ind Min	1828	475	445	475	+35	475	415
Ind W C	1100	100	100	100		110	82
Inglis	111	495	495	495	+5	625	470
Inland C pr	183	$17¼	17¼	17¼	+⅛	18½	17
Inland Gas	4915	$5½	5¼	5⅜		6	4½
Inland G pr	455	$18¼	18⅛	18¼	+¼	18¾	17½
Inlnd G wts	2755	60	55	55	—5	87	55
Int Bronze	200	$18	18	18	+2	19	16
I Bronze pr	140	$26½	26½	26½		27½	26
Inter Mia	1955	$52½	51¾	51¾	+⅜	52½	446
Int Nickel	14229	$65¼	63⅝	64¼	—¼	73¼	63¼
Int Util	1636	$50⅞	50	50	—⅜	51	43½
Int Util pr	1407	$53	52⅝	53	+½	53	48¼
Int B 59 w	1200	$55	49	55	+3	80	46
Intpr Dis	900	$5¼	5	5	—¼	6⅛	5
Inter PL	13689	$81	80¼	80¾	—¼	81⅜	78¼
I Stl Pipe	16350	215	200	210	+10	215	150
Inv Syn	75	$60	60	60	+1	68	57¼
Inv Syn A	2685	$58	55	58	+2⅜	59⅞	53
Jamaica PS	396	$11¼	11¼	11¼	+¼	11¾	9⅛
Jefferson	1050	$5½	5⅜	5½	—¼	6½	495
Jeff B wts	2205	225	210	220	—5	285	205
Jock C	18847	350	315	350	+35	350	310
Jock C pr	445	$11¼	11	11		11¼	10¼
Jock C B pr	1500	$10¼	10	10¼	—¼	10½	10
Jock C wts	2900	75	60	75	+13	80	58
Kelly D A	725	$5⅜	5¼	5¼	—¼	6	5¼
Kelly wts	700	175	170	170	—10	225	170
Kelvinator	610	$11½	11	11	—¾	12½	9
Labatt	3384	$16	15⅜	15⅞	—¼	16½	14⅜
Lafarge A	545	$5⅞	5⅜	5⅜		6½	5½
Lafarge wts	950	55	55	55		80	50
Lakeland	6470	295	275	275	—5	300	240
Lakeland	6470	295	275	275	—5	300	240
L O Cem	1800	245	240	245	—10	265	235
LO Cem pr	575	$11	10¾	11		11¼	9⅞
LO Cem wts	800	$72	66	72	+4	85	66
Lambton L	470	$38½	36	38	+1½	38½	32½
Laura Sec	365	$17	16½	17	+½	18½	16½
Lau Fin	4941	$16¾	16	16⅜	+⅜	19	16
Lau Fin 140	150	$24	24	24		26	24
Lau Fin 125	3335	$21	20¼	21	+⅜	22	20¼
Lau Fin 200	530	$41	40	40½	—⅛	43½	40
Leland	6080	$10⅛	9¾	10	+⅛	12⅜	9⅜
Levy	4629	$16	15¾	15⅞	—⅛	16⅜	13⅞
Levy pr	350	$23¼	23¼	23¼		23½	22
Levy 2 pr	9470	$12	11⅞	12		12¼	10⅛
Lob Co A	7595	$8	7¾	7⅞		8⅞	7¾
Lob Co B	12282	$8¼	7⅞	7⅞	—⅛	9⅜	7⅞
Lob Co pr	510	$50⅜	49⅞	50⅜	+⅜	50½	47½
Lob G 1 pr	1194	$31⅜	31⅛	31⅜	—⅛	33½	31⅛
Lob B pr	365	$32½	31½	32½	+⅛	33½	31½
Lob Inc	1450	$9¾	9	9	—⅞	10⅝	9¼
Locana	200	91	91	91	+1	97	82
Loeb M	775	$16¾	16	16	—¼	18	15½
Maclaren A	1125	$22	22	22	+½	23	19
Maclaren B	400	$22¼	22¼	22¼	—¼	24	19¼
MacLeods A	200	$23¾	23¾	23¾		24	23
MB PR	16000	$23¼	22⅞	23¼	+¾	23¼	18⅞
M Leaf Mill	1601	$12	11¾	12		13¼	11¾
Mass-F	37664	$13⅞	13⅛	13⅞	+½	13⅞	12⅜
Mass-F 5½	565	$106	105	105	—1	109	104½
Maxwell	200	155	150	155	+10	165	145
MEPC	2000	250	250	250		260	195
Metro Stor	1145	$7⅞	7⅝	7⅝		8	7
Mid-West	8415	190	180	190		205	175
Milt Brick	2835	390	350	360	—5	395	300
M Cont A	970	$9	6½	9	+2½	9	6
Molson A	482	$29⅞	28⅜	28¾	—⅞	29⅞	27½
Molson B	476	$30	29¾	30		30½	28½
Mon Foods	4915	$8⅝	7⅛	8½	+1¼	9⅞	7⅛
Mont Locc	1225	$13⅛	12	13⅛	+⅜	15	12
Mont Trst	125	$90	90	90	—3	100	88
Moore	7441	$52	50	51	+½	52⅞	45⅞
Nat Contain	200	490	485	485	—15	525	445
Nat Drug	5192	$16⅞	15⅝	15⅞	—⅜	16⅜	14½
Nat Groc pr	70	$27¾	27½	27¾	—¼	28⅜	27¼
Nat Trust	2730	$26¾	25⅞	26¾	+1¼	29	21
Nia Wire	470	$15	14¼	15	+1	15½	14
Nia Wire B	235	$14	14	14	+⅜	14½	13
Nia Steel pr	175	$30	29	29		30	29
Noranda	12387	$32⅝	31½	32⅜	+⅝	34⅜	31½
NO NGas	4470	$18⅜	18	18¼		19	17¼
NQ Pow	261	$32⅜	32	32	—½	32⅜	31½
NQ Pow 1 pr	40	$49¼	49¼	49¼	—¼	50	49
Nor Phone	1455	$9⅝	9¼	9¼		9⅜	9
Nor Phone w	100	550	550	550		595	525
NW Util pr	99	$82½	82½	82½		82½	80½
NS L P	400	$24½	24¼	24½	+½	24½	2¾
Ogilvie	1224	$13⅛	13	13	—⅛	13⅞	12⅜
Ocean Cem	400	$11½	11½	11½		12¼	10¼
Ont Loan	25	$36	36	36	+	38½	34⅜
Ont Steel	250	$16¾	16½	16½	—1	17¾	14
Ont Store F	750	400	350	350	—40	440	350
Oshawa A	1328	$31	30½	31	+⅞	33	30
Overland pr	210	$8⅝	8⅝	8⅝	—⅛	8¾	8⅜
Page-Hers	7772	$21⅜	20⅞	21¼	—⅜	23¾	20¼
Parker	100	310	310	310	+5	310	280
Pbina	3445	$7¼	7⅛	7⅛		8¼	7
Penmans	50	$36	36	36	+¼	37	35
PC Jewel	200	$13	13	13		13	12
PC Jwl A	100	$9¼	9¼	9¼	—⅜	10½	9
Phantom	9095	$5⅞	5¼	5⅜	+⅛	6⅛	4½
Photo Eng	445	$14½	14½	14½		15½	14¼
Pow Corp	16613	$9⅝	8⅞	9⅛	+⅛	9⅜	8¼
Price Br	2500	$37½	36⅞	37⅛	+⅛	37½	35⅛
Premium	1300	165	160	160		175	155
Q N Gas	19905	$7⅜	6⅞	6⅞	+⅛	7½	480
QN Gas pr	5216	$92½	85⅜	90½	+4⅜	94	64¼
QN Gas wts	3601	85	67	71	+7	120	64
Rapid-Grip A	100	$9¼	9¼	9¼	+¼	9½	9
Reichhold	215	$8⅛	8⅛	8⅛	+⅛	9½	8
Reid Litho pf	100	$50½	50½	50½	+½	50½	47⅞
Reitman	200	$11⅜	11⅜	11⅜	+⅛	11⅜	10
Reitman A	100	$10	10	10		10½	9½
Revelstoke	1000	$5⅜	5¼	5½	+⅛	5⅞	4½
Revelstoke pr	150	$20⅞	20⅞	20⅞	+⅜	20⅞	19½
Rob 2 pr	250	$16⅝	16⅝	16⅝	+⅛	16⅞	15⅜
Robin Cotton	150	$6	6	6	+½	6	6
R Nodwell	3290	465	425	450		550	425
Rockower of	350	$5⅞	5⅞	5⅞	+⅜	6½	4
Rolland A	300	$9½	9½	9½	—½	10	9½
Rothmans	1420	$8⅞	8⅝	8⅝	—¼	9	7½
Royal Bank	7209	$77	75¼	75½	+½	78¾	72½
Royalite	870	$13⅛	12⅞	13⅛	+⅛	14⅜	10⅛
Russel H	100	$10¼	10¼	10¼		10⅛	9⅛
StL Cem A	172	$15⅞	15⅞	15⅞	+⅞	16	14
StL Cp A pr	125	$102	101½	101½		103	99½
St Maurice	5200	60	55	60	—1	69	55
Salada-F	6369	$9⅝	9½	9⅝		11⅛	9½
Salada wts	2160	320	305	320	+10	320	300
Sayvette	1200	275	265	270		330	235
Selkirk A	320	$5⅛	5⅛	5⅛		6½	495
Seven Arts	7210	$11	10¼	10½	—¼	11	8¾
Shawin	46953	$30	29⅞	30	+¼	30⅝	28⅜
Shawin A com	1054	$29⅞	29⅞	29⅞		30⅜	29
Shawin A pr	5280	$44¼	44	44¼	+¼	45	44
Shaw B pr	300	$46⅛	46⅛	46⅛		47⅛	45
Shell Inv pr	200	$27½	27	27	—½	28½	25⅞
Shell Inv wt	11621	655	615	615	—10	690	530
Shell Oil	14451	$16½	16⅛	16¼	—¼	17¼	13⅜
Shully's Ind	1900	$5⅜	5	5¼	+¼	6⅞	5
Silknit pr	140	$38⅞	38⅞	38⅞	—⅞	38⅞	38⅞
Silverwd A	2205	$12⅜	12½	12⅜		13¼	12⅛
Simpsons	1594	$31⅜	30½	30½	—⅜	32½	29⅜
SKD Mfg	604	320	300	300	—5	355	285
Slater Steel	1325	$10	9¾	9⅞	—⅛	11½	9¼
Slat Stl pr	782	$19⅞	19⅝	19⅞		19⅞	17½
Southam	1310	$33	32	33		36⅜	31⅞
Stafford	300	380	380	380	—10	425	380
St Pav	435	$10¾	10¼	10½	+⅜	12⅛	10
Stedman	300	$15	15	15		17¼	15
Steel Can	22511	$19⅞	18⅞	19		20¼	18⅜
Steinberg A	1924	$20	19⅞	19¾	+½	20¼	19⅜
Stuart Oil	150	$28½	28½	28½	—1	30¼	28½
S Propane pr	50	$25¾	25¾	25¾		25	25
Suptest ord	1695	$17	16	16	—1	18	15¼
Suptest pr	55	$101¼	101¼	101¼		101½	100¼
Tamblyn	1640	$19	18½	18¾	+¼	49	17¼
Texaco C	412	$45¼	44¾	45	—¼	47⅞	43
Th Cdn Gen	905	$7¼	7¼	7¼	—⅛	8	6½
Thom Paper	550	$5¼	5¼	5¼	—⅛	5¼	5¼
Tor-Dom Bk	3774	$62½	61¾	61⅞	—⅛	65⅞	59⅜
Tor Star pr	200	$60	60	60		62	59⅞
Towers	10250	110	85	85	—15	350	85
Towers wts	600	18	18	18		60	15
T Fin A	7776	$14	13⅜	13⅞	—⅜	15¼	13½
T Fin B	200	$14¼	13¾	13¾	—¼	14¼	13½
Tr C PL rts	599446	68	54	54	—14	78	54
Tr Can PL	27686	$25¼	24⅛	24⅜	—⅛	26¾	21¼
Trans-Mt	15292	$15⅛	14⅞	15	—⅛	15¼	14¼
Trans PPL	8265	$7½	7	7⅛	+⅛	7¼	6½
Turnbull	1125	$12¾	12⅛	12⅜	—⅜	14½	12⅜
Turnbull pr	250	$22½	22½	22½		23¾	22¼
Union Acc	100	$8⅞	8⅞	8⅞	+⅞	8⅞	7¼
Un Acc 2 pr	100	$10	10	10		10	9
Un Gas	8222	$19⅝	19	19⅛	+½	19½	18⅛
U Corp A	250	$30⅛	30	30⅛	—⅛	30¼	29⅛
U Corp B	1141	$25	24⅞	25		26	23½
Un Steel	2210	500	490	500	—⅛	675	490
Vanadium	350	100	100	100		115	100
Vector	600	9	9	9	—1	14	9
Vendomatic	325	$5	5	5	+6	5¾	430
Venez Pw	300	$10	10	10		10	10
Venez pr	100	$50	50	50	—1	52	50
V Dare pr	125	$12	12	12		12	12
Vulcan	1550	420	440	410	—15	440	400
Wainwr	6925	55	50	50		100	48
Walk GW	4192	$58¼	57¾	57¾	+¼	59½	55
Wat Equip	815	495	480	480	—15	500	425
Webb Knp	1135	165	160	165	+15	205	150
WCoast Tr	1746	$14¼	13¾	13¾	—½	15	13
WCoast vt	3491	$13½	13	13¼	—¼	15	13
Westeel	1880	$13¼	12⅞	13		13¼	12½
W Copper	1500	130	120	130	+20	140	65
W Cop wts	275	16	16	16	—4	30	15½
Westfair	90	$38¼	38	38¼	+¼	39	36¼
W Indies PL	1620	70	40	40	—40	100	40
W Indies A	2820	150	110	110	—25	210	110
W Pacific	8455	$19	17⅛	19	+1¾	19	16
Weston A	2744	$18¾	18½	18½	—¼	19½	17
Weston B	6835	$20⅜	20	20¼	+⅛	21⅜	19½
Wsn 4½ pr	100	$96¼	96¼	96¼		99⅛	94
West A wts	3694	$10⅛	10	10	—⅜	11⅛	885
White 1 pr	100	$28⅞	28⅞	28⅞	—⅜	29¼	28⅞
Wood J	1400	$9⅞	9	9⅞	+⅞	9⅞	9
Woodwd A	470	$17	17	17		18	15½
Wdwd A wts	1650	320	300	305	—40	400	285
Y Knit A	1500	350	315	350	+35	350	250
Y Knit B	4000	75	50	70	+20	75	47
Zellers	125	$34¼	32	34¼	—½	36	32
ellers pr	15	$49	49	49	+½	49	48
enith	2057	460	445	455		475	355
MINES							
Accra	37268	56	51	56	+2	56	25
Akaitcho	2000	42	41½	41½	—2½	50	40
Am Larder	1600	18	18	18		21	16
Amal Rare	8188	13	12	13	+1	20½	12
Anacon	32323	28½	25	26	—1	33	25
Anglo Hur	1940	760	745	760	+10	800	715
Ang Rouyn	5500	12	11	12	+1	13	10
Ansil	11142	10	9	9	—1½	14	9
Area	41400	110	99	105	+10	110	90
Arion	12000	8½	8	8½		11	7
A Arcadia	278014	57	44	55	+5	74	33
A Arcd BW	25300	24	19	22½	+3½	34	12½
Atlan C C	1950	102	100	102	+2	110	93
Atlin Rut	48625	8½	7	8½	+2	8½	6
Aumaque	10700	6	5½	6	+½	7	5½
Aunor	600	365	365	365	—5	395	340
Bankeno	7626	33	31	33	+2	33	25
Bankfield	5500	19	17	18	+½	31	17
Barex	500	50	50	50		53	49
Barnat	13000	112	106	112	+2	120	98
Bary Expl	11000	16	15½	16		21	15
Base Metal	9900	6	5½	5½		6½	5
Baska	35200	7½	7	7½	+½	8	7
B-Duo	14680	20	16	17½		20	11
Belcher	9710	39	37	39	+1	46	37
Belleterre	1700	14½	14	14	—½	14½	14
Bethim	13365	273	260	268	+4	295	220
Bevcon	16555	8	8	8		9½	7½
Bibis	1783300	42	37	41	+3	47	12
Bidcop	36400	10½	9½	10		12	9½
Black Bay	59100	13½	11½	12½	—½	23	11½
Bordulac	43100	7	6	6½		8	4½
Boutan	13500	42	41	41½	+½	48	41
Bralorne	2195	615	600	600		645	585
Broul Reef	4300	26	25½	25½	—3½	37	25
Brunswick	2280	345	325	325	—20	360	310
Buff Ank	5000	222	210	218	+6	234	205
Buff RL	1000	5	5	5		7	4½
Cable	1500	11	11	11		11½	10
Cadamet	3050	8½	8½	8½		14½	8
Camp Chib	5725	400	385	400	+10	465	375
Camp RL	200	$16¼	16¼	16¼	—⅜	16⅞	14
C Tung	7250	126	121	126	+5	140	120
C Astoria	366766	16	15½	16	+3	22½	9½
C Dyno	13225	100	94	96	—1	105	87
C Malart	9100	41	40	41		52	33
C N Inca	2356	8	7½	8	+½	9½	7
C N west	11408	7	6½	6½		8½	6½
C Silica	1050	100	100	100	—2	103	96
Candore	162283	16½	12	16	+3	16½	10
Can Erin	4032	12	11½	12	+2	12	9
Captain	10500	7½	6½	7½		9	6½
Cariboo	2500	95	85	95	+5	98	84
Cassiar	2384	$11⅛	10¾	10⅞		12	10¼
Cayzor	600	33	33	33	—12	45	30
Cent Pat	6200	125	116	124	+6	135	105
Cent Porc	16700	6	5½	6		7	5
Cheskrk	[illegible]	10	8	8½	—1½	16	7
Chester	15500	15½	15	15½	+½	18	14½
Chib Kay	4200	10	10	10		13	9½
Chib M	11150	34	32	32		44	32
Chimo	9650	48	45	47	+1	54	43
Chrom	1410	160	139	160	+13	190	135
Coch Will	5840	425	410	415	—5	460	410
Coin Lake	11600	23½	22	23	+1	28	22
C Met	12683	23	18½	21	+2	24	18
Coniagas	7600	69	66	68		78	61
Coniaur	537	20	20	20		21	18
Con Key	78175	14	12	13	+1	14	10½
C Bellek	525900	11	5½	11	+5	11	5
C Beta G	9500	7½	7	7	—½	8½	5½
C Callin	3000	9	8	9	+1½	10	7
Con C Cad	2200	5	4½	5	+1	5	4
C Discov	8585	77	76	76	—1	92	76
C Fen	1649	15	14	14	—2	17	14
CG Arrow	24500	51	43	50	+1	60	43
C Halli	89375	26½	22½	26½		35	22½
C Marpen	4600	29	27½	27½	+½	34	27
C Marcus	6400	99	84	92	+4	103	84
C Mogul	103416	115	99	109	+13	124	90
C Morrison	18500	43	40	41	—3	53	40
C Mosher	2600	220	211	215	—6	233	201
Con Negus	2000	13½	13½	13½	+½	16	10
Con Nichol	8300	5	4	4	—1	5½	4
C Northld	9600	27	26	26½	—½	30	26
C Persh	1000	11	11	11	+1	12	9½
Cons Que	2000	43	43	43	—1	50	38
Con Rambir	25500	115	106	115	+10	125	101
C Red Pop	28285	10½	8½	10	+2	11	7½
C Regcrt	21200	9½	7	9		11	7
C Sannorm	8000	6½	6	6½	+½	8½	5½
C Shaw	62908	43	37½	40	—1	57	26½
Conwest	2100	440	420	425		500	420
Cop Corp	23000	15	14	15	+1	20	14
Cop Man	129891	12	9	11½	+2½	12	7
Coulee	9317	32½	31½	31½	—½	43	30
Courvan	17661	23	20½	23	+2½	23	16
Cowich	2195	92	88	92	+6	95	62
Craigmt	1040	$18⅛	18¾	18⅛		20	17¾
Crestaur	5000	8	7	8	—½	11	7
Croinor	242600	15½	13	14	—1	27	6½
Crowpat	59225	9½	7	9		11½	7
Cusco	54128	9	7	8½	—½	12½	3½
Deering	55217	17½	15	17	+1	22	14½
D'Aragon	38000	17½	16½	17½	+½	29	16½
De Cour	3125	9½	9	9½	—½	11	6½
Dr Horn	315100	72	63	69	+5	89	11
D'Eldona	19005	9½	8½	9	+½	11	8
Delnite	8468	57	57	57		58	57
Denison	7167	$11⅞	11½	11⅝		13¼	10½
Dicknsn	10440	465	435	460	+25	465	290
Dome	370	$30⅜	30⅛	30⅜	+⅛	30⅜	24¼
Donalda	16000	9	8½	9	+½	11	7
Dunraine	2500	21	18	18	—5½	30	18
Duvan	13286	9	8½	9	+½	12	8½
E Amphi	9900	7½	7	7	—½	8½	6
East Mal	12100	260	255	260		275	240
East Sull	5403	215	210	210	—2	221	186
Elder	5750	108	100	108	+6	123	95
Eldrich	95000	18	13	15		27	13
El Sol	17000	5½	5	5		6	5
Eureka	21830	25	20	25	+3	37	16
Faraday	1800	160	155	155	—2	172	155
Fatima	5100	17½	16½	17½	—½	19	15½
Frncoeur	34900	12	10½	11	+½	14½	10½
Frobex	2151	84	84	84	+1	105	66
Galtwin	92900	10	7	9	+2	10	7
Geco Mine	2055	$27¾	27	27⅜	+⅜	28⅛	25
Genex	168460	17	12	15½	+3	17	9
Gnt Mascot	3805	77	70	73	—2	77	65
Giant YK	4092	$12⅞	12⅜	12⅜	—⅛	12⅞	10⅞
Glenn U	14404	6½	5	6		9½	4
Goldale	84500	33	27	30½	+5	33	24½
GF Mining	9575	16	15	16	+1	17½	15
Goldray	6734	26½	24	26	+2	33½	24
Grandroy	7652	14½	13	13	—½	17½	13
Granduc	9550	390	375	375	—5	430	295
Gulch	6500	7	6½	7		7½	6½
Gulf Lead	10000	8½	7½	8½	+1	9½	7½
Gunnar	3417	910	880	895	+35	985	860
Gwillim	58000	4	3	4		5½	3½
Hallnor	100	260	260	260		260	10
Hard Rock	10500	12	11½	11½		15	11½
Har Min	102750	13	10	12	+½	21	10
Hastings	400	95	92	95		110	90
H of Lake	197900	20	13	20	+6½	18	10
Headway	6428	23	22	22		27	21
Heath	23500	6	5½	5½	—½	7	5½
High Bell	11400	285	270	285	+15	285	221
Hollinger	10843	$27⅜	26½	c27¼	+⅞	28	20⅞
Howey	800	255	250	250		305	250
Hud Bay	10347	$56	54⅛	56	+1¾	56	50¼
Hydra Ex	20711	28½	27	27	—2	51	27
Irish Cop	89800	50	40	49	+9	50	33
Iron Bay	4300	115	106	111	+1	129	95
Iso	17600	74	71	72	+1	86	70
J Waite	52900	18	15	17½	+½	24½	15
Jacobus	207000	22	20	21	—1	27	20
Jaye Expl	15150	16	14	14½	—1½	20	11
Jellicoe	11600	5½	4½	4½	—½	5½	4½
Joburke	46100	11	9½	10½	+1	11	6½
Joliet	6000	22	21	22	+1	27	20
Jonsmith	38500	14½	13	13½	—1	20	11
Joutel	6842	130	119	128	+8	155	105
Jowsey	2169	28	27	27	—2	32	26½
Keeley F	75700	74	68	71	+2	110	57
Kenville	1000	5	5	5		6	5
Kerr Add	35016	725	670	705	+30	730	645
Kilembe	400	291	291	291	+6	320	257
Kirk Min	109100	32	25	31	+5½	40	25
Kirk Twn	238900	22	22	25½	+5½	32	17
Kopan	72259	16	12	15	+2½	16	11
Labrador	2844	$30⅝	29⅞	30⅛	+¼	30½	25
L Dufault	15667	645	620	630	—15	705	520
Lake Ling	5400	8½	8	8	+½	10	8
L Osu	7000	16	15	15	—2	19	14
L Shore	933	270	267	267	—8	298	240
La Luz	725	415	415	415	—10	425	295
Lamaque	1400	385	375	385	+10	390	370
Langis	14900	38	34	34	—2	43	22
Latin Am	51200	33	29	32	+1	35	27
Leitch	1800	138	135	138	+1	150	130
Lencourt	109600	11	8	9½	+1	19	8
LL Lac	1050	165	162	165	—5	175	157
Lorado	486620	190	146	175	+29	190	115
Louvict	17600	11	10	10	—1	11	8
Lyndhst	165500	13½	12	13		21½	12
Lynx	5500	5½	5	5	—1	6	5
Macassa	2865	350	335	350	+10	395	325
Macdon	6450	18	17	18		23	16
Macfie	51600	5	4½	½		5	4
MacLeod	2150	91	90	91	+1	114	87
Madsen	4800	235	220	221	—9	240	210
Magnet	6000	5	5	5		6½	4½
Maltrans	50500	8	7	7	+½	13	6½
Malartic	3600	87	85	85		100	75
Maneast U	3000	5	5	5	+½	5	4
Man Bar	5444	20	18½	19	—2	23	15
Manoka MS	1550	18	18	18		23	17½
Marchant	21200	84	80	82	+1	95	80
Maralgo	7900	10	9½	9½		12	8½
Marboy	4200	13	12	13	+1	14	12
Marcon	82299	11	10	11	+½	12	6½
Maritime	81000	45	40	42	—½	49	40
Martin	124700	59	51	55	+5	59	47
Matatch	2500	8½	8	8½	—½	10	8
Mattgmi	1870	860	850	860	+10	915	850
Maybrun	6250	9½	9	9½		11	8
McIntyre	2702	$52¼	51¾	52¼	+⅜	52¼	43½
McKen	43700	36	32½	34		36½	27
McWat	241150	22	20	22	+1	27	20
Mentor	11050	28	25½	28	+1	40	25½
Merrill	12800	53	51	53		64	51
Meta Uran	9400	9	7½	8	—½	10	7½
Midrim	14300	40	34	40	+2	40	26
Min Corp	3380	$14¼	13⅞	13⅞	—¼	15⅜	13⅞
Moneta	2500	77	76	77	—1	84	74
Mt Wright	139451	61	49	59	+11	61	36
Multi M	33700	22½	18	21	+3	22½	17
Murray	16400	116	113	116	+1	124	106
Nama Cr	30600	15	11½	12½	+½	8	10
Nat Expl	3500	6	5	5		6	5
Nealon	163900	24	17	21	+5	24	13
New Alger	29500	5	4	4	—½	5½	4
New Ath	52229	41	33	39	+5	41	26½
New Bid	14000	6	5	6	½	7½	5
New Cal	3580	26½	26	26		29	25
Newconex	2800	385	375	380	+5	500	340
Nconex wts	8275	116	105	116	+11	130	90
N Goldvue	20800	4½	4	4½	—½	7	4
N Harri	2500	7½	7½	7½	+½	9	7
New Hosco	85610	143	133	142	+6	144	112
New Jason	6783	6½	6	6½	+½	8	6
N Kelore	93300	13	11	12		13½	9
Newlund	673200	27	21	23½	+½	27	14
N Mylam	15100	16	15½	16	—½	24½	15½
Newnor	83400	16½	14½	15½		19	13½
N Rouyn	109500	21½	17½	21	+2	23	11
N Senator	14160	7	6½	7		11	6½
New Taku	1185	15½	15½	15½	+½	15½	13
Nick M S	21943	37	34	37	+3	40	33
Nick Rim	12300	16	14	15	+1	38	13
Nisto	3000	5	4½	4½	—½	6½	4½
Nor Acme	1000	15	15	15	—½	18	15
Norbeau	2500	24	24	24		24	19
Norgold	7500	5½	5½	5½		7	5
Norlartic	4500	15	15	15	—1	19	15
Norlex	20380	29½	25	28	+2	29½	25
Normetal	3850	285	280	280	—5	310	278
Norpax	19600	11	10	11	+1	14	10
N Coldstrm	17100	55	45½	55	+9	55	44
Northgte	31662	520	485	515	+5	625	485
N Goldcrst	11999	25	22	25	+1	27	17
N Rank	41600	39	33	37	+4	47½	25½
Norsp A wts	500	42	41	42	+7	50	35
North Can	1900	210	205	210		260	205
Norvalie	4500	9½	9	9½	+½	11½	8½
Nova Beau	2000	35	31	35	+5	39	29
North Rank	31000	26	26	26	—4	35	26
Nudul	3500	11½	11	11		15	11
O'Brien	6100	50	49	50	+1	58	48
O'Leary	17000	11½	11	11		14	11
Opem	10920	710	700	710	+10	735	650
Orchan	44665	204	193	191	—8	245	186
Orenada	31500	13½	11	13	+½	14½	5½
Orchan rts	264714	27	23	29	+3	30	16
Paramaq	24000	7	12½	x4	+1	23	12
Patino M	4767	705	680	695	—20	825	615
Pato	484	370	360	370	+10	380	415
Pax Int	16855	19½	17	18	+½	26	17
Paymast	22300	13	12	12	—½	14	12
Pce Expl	15833	11	10½	10½	—1	12	10
Peerless	758782	44	37	41	—2½	50	15
Perron	161450	16	13	14	+½	16	10
Pick Crow	8916	65	61	64	+1	65	54
itch Ore	73700	6	5½	6		10½	5½
Placer	1840	$27½	27⅛	27¼	+⅛	30	26¾
Pow Rou	4750	51	44	45	—8	59	40
Preston	4138	805	780	810	+25	865	685
Pros Air	39600	95	79	90	+10	148	76
Purdex	104100	14½	12½	13½		15	8½
Que Ascot	3066	9	8½	9	+1	10	7
Que Chib	11700	22	18	21	+1	23	14½
Que Lab	389600	6	4½	5½	+1	8	4
Que Lith	660	265	264	264	—1	325	240
Q Mattgmi	9352	15	14½	15	+½	16	14
Q Metal	15459	89	88	89	—3	93	25
Qunston	2129	13	13	13		15½	12½
Quemont	2191	$10¼	10	10¼	+¼	10⅞	965
Radiore	38150	52	42	49	+4	52	38
Raglan Nick	10100	55	50	53		55	45
Rayrock	8575	87	83	85	+4	91	81
Realm	21000	11	10	10½	+1	13	9½
Reeves	100	140	140	140		155	140
Rexspar	13000	19	16	19		12	11½
Rio Algom	17111	$12¾	12¼	12⅝	+⅜	13⅜	11½
Rio Rup	4000	6½	5½	6½	+½	7	5
Rix Athab	24300	24	22½	23	—½	32	22½
Rockwin	3500	14	14	14	—1	16	13
Rowan Con	4000	7	7	7	—½	9	5
Ryanor	24500	12	11	11		16	11
San Ant	43464	37	35	35	—1	43	31
Sand Riv	11000	5	4½	5		5½	4½
Satellite	16000	16	15	16	+½	19½	15
Sherritt	13831	325	310	320		335	286
Sigma	315	540	540	540	+15	550	515
Silvmaq	39681	26	22	24½	+2	31	16
Sil Miller	38045	26	23	23	—2	37	23
Sil Stand	4000	29	25	29	—½	38	20
Siscoe	7075	187	180	182	—3	205	172
Stanrck	205	100	100	100	—5	131	90
Starratt	77500	9	8	9		9½	6
Steeloy	7000	5	4½	4½		5½	3½
Steep R	17648	495	465	490	+5	535	4
Sturgeon	28254	31½	29	30½	+½	31½	19
Sud Cont	12000	9	8½	9	—½	12	5½
Sullivan	3900	170	163	163	—9	180	149
Sunburst	19400	14	12	13		14½	12
Taurcanis	5500	30	26½	27		39	25½
Territory	6020	13	12	12	—1	15	12
Thom L	15062	64	60	60		88	55
Tombill	16200	63	60	63	+3	87	60
Torbrit	7000	38	38	38		40	33
Tormont	33800	22½	20½	20½	—2	30	19
Towag	3000	11	11	11	+1	11½	10
Trans Res	5500	14	13	13		14½	1
Tribag	4820	85	78	85	+3	105	76
Trin Chib	116200	25	23	25	+1	25	16
U Mining	7000	19	18½	18½		24	18
U Asbestos	2870	385	375	375	—10	420	375
Un Buffad	34300	75	66	75	+5	75	52
Un Keno	3764	845	805	805	—40	875	735
Un Fort	30500	11	10½	11		14	10½
Upp Can	6300	153	148	148		166	137
Urban Que	8432	22	21	21	—½	25	16
Vandoo	14750	5	4½	4½	—½	6½	4½
Vauze	8400	84	68	84	+6	95	68
Vespar	5333	13½	13	13	—½	16	13
Violam	25300	163	153	161	+6	209	135
Weedon	14500	4½	3	4		4½	3
Werner	16000	11½	10½	11	+½	17	10½
W Malar	31500	7½	6½	7		12	6
West Mines	27866	350	315	345	+30	350	232
W Surf I	5500	16½	16	16	—½	17	13
Willroy	22375	158	150	152	+2	178	150
W Beav	7500	14	13½	13½	+½	15½	12
Wiltsey	112500	18	16½	17		29	10½
Winch	2000	6½	6	6		7½	5
Wr Harg	1190	83	83	83		100	79
Yale Lead	2200	9½	9	9½	+1	10	8½
Yellorex	7500	6	5	5		7½	5½
YK Bear	7895	116	[illegible]	113	+2	119	109
Young HG	7600	[illegible]	[illegible]	7½		14	6
Yukeno	3425	4½	4½	4½	—½	7½	4
Zenmac	[illegible]	12	21	22	—1	31	20
ulapa	[illegible]	23	21	23	+1	25	16
PETROLES							
AP Cons	[illegible]	42	36	42	+7	45	35
All Rox	1425	16½	16½	16½		17½	15
Alminex	20425	264	252	260		266	212
Am Leduc	4800	5½	5	5½		7½	4½
Anchor	13000	7	7	7		9	6
Anglo Un	43900	35	28½	30		40	28½
Asamera	52000	110	63	85	—33	131	63
Bailey S A	1490	950	940	950		10⅛	895
Bail S 5¾ p	1120	$25¼	25⅛	25¼		25½	24¼
Banff	19600	115	104	114	+8	115	92
Bata	1500	5	5	5		7	5
Calalta	17400	16	15	16		18	12
Cal Ed	1085	$22	22	22	+½	24	20¼
Calvert	2000	19	18½	18½	—½	22	18½
Camerina	720	220	215	216	+1	220	200
C Oil Lds	6800	137	125	130	—9	140	109
CS Pete	11108	385	350	375	+20	495	345
C Delhi	10426	330	320	330		355	299
C Delhi wts	250	106	106	106	—1	155	105
Cdn Dev	2590	350	345	350		370	345
C Ex Gas	10792	108	103	107	+5	120	100
C High Cr	[illegible]	22	22	22	+2	26	19
C Homestd	6170	99	95	99	+3	114	91
C LI Pete	2000	16	16	16		17	15
Cent Del	22494	860	815	830	+10	925	790
Charter Oil	40500	149	141	144	+2	149	103
C Dragon	4966	8½	7½	7½		8½	7
C Mic Mac	28155	450	440	445	+5	460	355
C West Pt	3895	230	220	225	—5	245	186
Dev Pal	5669	80	77	80	+8	95	72
Dome Pete	3000	$13⅛	13	13	—¼	14⅜	12½
Dynamic	31000	29	21	26	+5	29	20½
Fargo	6906	259	235	246	+11	287	220
Fr Pete pr	800	315	305	315	+10	370	290
Glacier	48500	11	10	11	—½	18½	10
Gr Plains	2260	$12½	12½	12½		13	12
Gridoil	14384	37	33	37	+4	56	32
Home Oil A	8461	$12¼	12	12	—⅜	13⅞	11½
Home Oil B	2843	$12¾	12⅜	12⅜	—⅛	13¼	11½
H B Oil G	5756	$16½	15⅞	16	—¼	17⅞	14⅞
Long Point	4000	16	15	16	+½	19	15
Medal	43409	270	245	256	+15	270	225
Midcon	5300	24½	23	23	—1½	27	23
Mill City	2938	20	19	19	+1	23	18
Murphy	730	200	185	185	—20	240	185
Nat Pete	7400	202	190	196	—6	250	190
N Cont	47700	35	30	35	+5	35	23
N Davies	6400	11½	11½	11½		13½	10
Northcal	201850	24	19	22	+2	25	12½
NCO wts	280	35	31	31	+1	40	27½
Northld	1806	18½	17½	17½	+1	21	15
Okalta	3400	11	11	11		12	8
Pac Pete	9133	$12⅛	11¾	12	+⅛	12¾	11⅝
Pac Pete wt	260	650	635	645	—5	700	60
Palliser	1768	38	38	38	D5	38	33
amoil	126405	53	51	52	+1	54	45
Permo	36338	26	24	25	—½	34	24
Peruv Oil	7900	85	65	85	+17 s	85	65
Petrol	9815	64	62	63	—2	70	58
Phillips	4848	20	19	19	—1	22½	15½
Place	19850	52	50	50	—2	64	30
Ponder	7100	38	36	36	—2	42	32
Prairie Oil	800	320	315	315	—10	405	276
Provo Gas	13515	156	151	156	+4	170	145
Quonto	11337	19½	16	16	—1	33½	16
Ranger	900	15	110	110		132	101
Sarcee	26950	21	115	121	+6	137	99
Secur Free	27500	800	770	770	—35	825	645
South U	34900	13	11	13	+2	16½	11
Spooner	13100	10½	10	10½		13	10
Stanwell	56546	47	38	42	+6	46	29
Trans Can	8534	60	60	60		69	53
Triad Oil	10260	160	150	160	+8	184	150
Union Oil	4625	$11½	11	11½	+⅜	12¼	995
Unispher	101000	35½	33	33	—2	50	32
U Canso vt	2449	140	139	139	—1	165	115
Un Oils	33319	153	142	148	—3	155	125
Un Rf Pete	7250	18	17	17½	+1½	26	15
Wespac	11476	11	10	10	—3	13	10
Wsburne	9700	88	82	85	+3	88	82
Wstates	300	425	400	400	—15	565	320
W Decalta	14226	125	120	120	—4	135	93
Windfall	292811	35	25	31	+6	35	18
Wilshire	11975	250	240	240	+10	250	205
Yan Can	76800	6½	5½	6½	+½	7	5½

TOTAL DES VENTES :
Au cours de cette semaine : 18,806,926.
Au cours de la semaine dernière : 17,462,363.
Du debut de l'annee a ce jour : 220,964,506.

Obligations canadiennes

			Offre	Dem
GOUVERNEMENT DU CANADA				
Avril 1	2¾	1963	99⅞	100⅛
Dec 15	4	1963	99¾	100¼
Sept 1	3½	1965	98	98½
Dec 15	4½	1966	99½	100
Juin 15	2¾	1968	92	92½
Avril 1	5½	1969	102⅞	103⅛
Sept 1	4¼	1972	94¼	94¾
Oct 1	5½	1975	103¼	103¾
Juin 1	3¾	1976	82¾	83½
Sept 1	4½	1983	92¾	93¼
Perpetuels	3		63	64
C.N.R. Dec 15	5½	1964	103¾	104¼
C.N.R. Avril 1	4½	1967	99¼	99¾
C.N.R. Fev. 1	4	1981	86¼	87
C.N.R. Janv. 1	5¾	1985	105¾	106¼
C.N.R. Oct 1	5	1987	97¼	98
OBLIGATIONS PROVINCIALES				
Alta Mun. Fin	5½	1983	101	102
B.C. Electric	5½	1988	93½	95
B.C. Electric	3¾	1968	93	94
B.C. Electric	3¾	1969	90⅞	92⅛
B.C. Electric	5¾	1977	100½	101½
B.C. Pow Sept 15	5	1982	91½	93½
Manitoba Janv. 15	5¾	1981	102½	103½
N.B. Sept 15	3½	1965	96¼	97¼
N.B. Dec 15	5¼	1986	97	98
Newfound Fev 1	6	1981	103	105
N. Scotia Sept 1	5¼	1982	97½	98½
N. Scotia Juin 15	3¼	1965	96¾	97¾
Ontario Avril 15	3	1965	96⅛	97⅛
Ont. Hyd. Nov 15	5¼	1983	98½	99½
Ont. Hyd Mars 1	4	1966	97⅛	98⅛
Ontario Oct 1	3¼	1983	98½	99½
Quebec Jan 15	4½	1977	94⅛	95⅛
Quebec Aout 1	5¼	1985	96¾	97¾
Quebec Juin 1	5½	1980	99¾	100¾
Quebec Fev. 1	5¾	1986	102½	103½
Que. Hyd Mars 1	3½	1975	84½	85½
Que Hyd Nov 1	5½	1985	99¾	100¾
Sask Mars 10	5¼	1982	97½	98½
OBLIGATIONS MUNICIPALES				
City of Mtl Nov. 1	3	1973	82¾	83¾
City Mtl Dec 1	5½	1981	98	99
City Ott. Juil. 2	5½	1980	99½	100½
City Van. Juin 15	6	1980	103¼	104¼
Met Tor Fev 15	5½	1982	100	101
OBLIGATIONS CONVERTIBLES				
Abitibi P. & P.	4½	1966	99	101
Brazilian Tract.	4½	1971	67	71
Can Delhi	5½	1973	94	96
Cand Petrotina	4	1972	86	87
Cdn Utilities	5¾	1977	114	—
Cdn. Petrofina	4	1972	84	87
Greyhound Lines	5½	1978	142	—
Home Oil	5¾	1971	98½	—
Home Oil	6	1975	106	108
Inland Cement	4½	1976	89	—
Inland Nat. Gas	5½	1977	95	97
Loblaw	4¾	1976	134	—
Pac. Pete	5	1977	109	112
Shaw W & P	5½	1972	101	103
Simpson's	5	1976	123	—
Simpson's	5½	1979	104	—
TCP Inc Notes	5½	1987	160	165
Triad Oil	4¾	1971	90	92
Utd. Town El	6¼	1981	101½	—
Westcoast 5½	x-coup	1988	102	104
OBLIGATIONS INDUSTRIELLES				
Alb Gas Truck	5¼	1981	98	—
Abitibi P. & P.	6¼	1977	103½	—
Algoma Steel	5¼	1978	98	99
Alum of Can	4½	1973	94	—
B.A. Oil	5⅛	1977	96½	98
C.B. Alum	5¾	1980	99½	101
Can. Breweries	5	1983	95	96
Cdn Breweries	5½	1986	99½	100½
Can Chemical	5¼	1971	97	—
Can Cement	5¼	1976	97	99
C-I-L	5¾	1977	101	102
C.P.R.	3¾	1972	88	89
C.P.R.	5	1983	94	95
Credit Foncier	5½	1974	99½	100½
Dom Stores	5½	1976	99	—
Dom. Tar	5¼	1978	97½	98½
Dom. Textile	4	1966	96	97
G.M. Accept	4¾	1969	95	97
Imperial Oil	3	1969	90	91½
Indust Accept.	5¾	1982	99½	100½
Loblaw Groc	6	1977	101	103
Massey Ferg	4½	1976	90	—
Reynolds Alum.	5¾	1978	100	101
Shell Oil Juin 1	4¼	1976	90	92
Shell Oil	5⅞	1977	101	102
St. Law. Corp	5	1978	95	96
Simpsons	4¾	1973	95½	96
(a) Stanrock	5¾	1963	13½	—
Steinberg's	5¼	1973	99	—
T.C.P.	5.85	1987	99½	100½
Tr. Fin.	5¾	1974	98½	100
Weston Geo.	4¾	1971	94	96
UTILITES PUBLIQUES				
Anglo-Telephone	6	1983	102	—
Avalon Tel.	3½	1966	93	—
Bell Telephone	3¾	1979	83	84
Bell Telephone	5¼	1982	102	103½
Bell Telephone	6¼	1978	104½	105½
Bowater Power	3¾	1980	83½	85½
Brazilian Tract	4¾	1970	73½	—
B.C. Telephone	5¼	1983	96½	—
Calgary Power	3¼	1972	86	—
Canada Electric	4	1968	96½	—
Cdn W. Nat.	5¾	1983	96¾	—
Consumers' Gas	5¾	1977	101	—
Eastern Lt. & Pwr.	4	1969	90	—
Gt. Lt. Pwr 5¾	W.	1977	100½	102½
Inland Nat G.	6	1982	101	102
Maritime Electric	4	1975	88	—
Nfld. Lt. & P.	4½	1974	91	—
Nfld Lt & P.	5½	1978	96½	—
N. Ont. N. Gas	5¾	1982	99	100
N. Telephone	6	1982	101	—
Power Corp.	5½	1977	99	100
Que. Nat. Gas	5¾	1985	90	91
Quebec Tele	6	1977	100½	—
Shaw. W. & P.	3½	1970	89½	90½
Shaw. P. & P.	4¾	1976	93½	—
Union Gas	5	1977	95½	96½
IMMEUBLES				
Brant. Cr. Realty	6	1978	96	98
Eaton Realty	3½	1968	93	94
Eaton's Realty	5	1978	95	97
Lob. Leased Prop.	5½	1983	99	101
Steinberg's Prop.	6	1982	101½	102½

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Com Net
NEW YORK CLOSING STOCKS					
ACF Ind	1300	82¾	82½	82½	—⅛
Address	2300	47⅝	47	47⅛	—⅛
Allegany	800	10⅛	10⅛	10⅛	—¼
Allis Ch	2600	15⅛	15⅛	15½	
Amerada	1400	124⅞	123⅞	123⅞	—⅛
Am Can	5400	45⅛	44⅞	44⅞	—⅛
Am Cyan	13100	55	54⅞	54⅞	+⅜
Am Mot	53700	19¾	19	19⅛	+¼
Am Smelt	2100	67⅞	67	67⅛	
Am Std	8600	14⅝	14⅜	14⅜	
Am Sugar	3000	51	50	50	—⅞
Am Tel	15100	121⅛	121	121⅛	—⅛
Am Tob	20200	31⅛	30⅜	30⅜	—⅞
Amsted	1900	32⅝	32½	32⅝	—⅜
Ancnda	3900	45⅛	44½	44¾	—⅜
Armco Stl	2200	55	54½	54½	—½
Armstg Ck	1900	79	77½	79	+1½
Babcock	1300	50½	49¾	49¾	—⅜
Balt Ohio	500	35⅜	35½	35½	
Beth Steel	10900	30⅜	30⅛	30⅛	—¼
Boeing	5900	36½	36¼	36¼	—¼
Borden	3700	60⅞	60⅛	60⅝	+⅜
Borg War	3100	42¾	42⅜	42¾	+½
Bos Edison	900	39¼	39	39	—½
Brunswk	10400	16½	16¼	16⅜	—¼
Bucy Erie	200	16⅛	16⅛	16⅛	
Budd Co	2200	13⅛	13	13	
Burl Ind	4500	30½	30¼	30½	—¼
Burrghs	6900	29	28⅜	28⅝	—½
Calumet	800	12¼	11⅞	12⅛	—½
Campbell S	1300	96¼	95½	95½	—¼
Can Dry	1900	21⅜	21½	21⅜	—⅜
Cdn Brew	1100	9⅜	9½	9⅜	+⅛
CPR	5700	25½	25¼	25⅜	+⅛
Case JI	1400	8⅛	8⅜	8⅛	
Cater Tr	9200	36⅜	36¼	36½	—⅜
Celanese	17400	39⅛	38⅜	38⅞	—⅛
Ches Ohio	2000	56⅞	56	56¼	—¼
Chrysler	18300	92⅜	91⅛	92⅛	+1
Cities Svc	1500	63½	63⅜	63½	
Clevite	400	39¾	39½	39¾	+1½
Coca Cola	2000	93½	93	93½	+½
CBS	5600	52¾	52⅛	52½	
Coml Solv	1600	24¾	24⅛	24¼	+¼
Con Edis	3000	84⅞	84¾	84⅞	
Container	4000	27¼	26¾	27⅛	+⅛
Con Can	5400	43⅜	42⅝	42¾	—⅜
Con Oil	4300	60⅜	59¾	59¾	—½
Copw Stl	100	35¼	35¼	35¼	
Corn Prod	44600	50¾	49	50	
Cr Zell	2100	51	50¾	51	
Curtiss Wr	6700	21½	21⅛	21⅜	+¼
Deere	7000	65½	64¾	65½	+1⅛
Dome M	1800	28¼	28⅛	28⅛	
Douglas	3100	25⅛	24½	24½	—⅛
Dow Chem	4600	60	59⅞	59¾	—⅛
du Pont	2000	241⅜	239¾	241⅛	+⅜
East Kod	4400	115	114⅝	114⅞	+⅛
Eaton Mfg	3300	36¼	36	36⅛	—¼
El Paso	6200	18¼	18	18⅛	
Firestn	7000	33⅞	33⅛	33⅞	
Ford	34700	46⅞	45⅞	46⅞	+½
Frueh Tra	10500	28⅞	28½	28⅜	+⅛
Gen Dyn	5000	27½	27	27¼	
Gen Elec	13000	75	74½	74⅞	+⅛
Gen Fds	3500	81	80¼	80⅜	+⅛
Gen Mills	5800	35⅜	35	35⅜	+⅛
GMC	28800	65⅛	64⅞	65	—⅛
Gen Tire	46700	23⅛	23⅛	23⅞	+⅞
Glidden	400	39⅛	39⅜	39⅜	
Goodrich	3300	46⅞	46	46	—⅜
Goodyear	3700	33⅜	32⅞	33⅛	+⅛
Grand Un	2300	16¼	15¾	16	+½
Gt A P	3600	47	46⅞	46⅞	+⅜
Gt Nor R	1900	48¾	48½	48¾	
Gulf Oil	9600	42⅜	41¾	41¾	—¼
Homstk	1200	49⅞	49½	49½	—⅛
Hud B M	200	51½	51⅜	51½	+⅛
Interlake	100	25¼	25⅛	25¼	—½
Int Bus	6400	422¼	420	421	+¼
Int Harv	2100	55½	55⅛	55½	+⅜
Int Nick	6100	60	59	59⅛	
Int Pap	27000	30⅜	30⅛	30½	+¼
Int Tel	2600	44⅝	44⅞	44⅞	
Johns M	3900	47	46⅛	46⅛	—½
Kellogg	600	67	66⅛	67	+1¼
Kennecot	4300	72⅞	72⅛	72½	
Korvette	5000	27⅜	27¼	27⅜	+⅛
Kresge	2700	22½	22⅜	22½	+⅛
Kroehler	1300	14⅞	14½	14⅞	+½
Lib McN L	14700	13⅞	13½	13½	+⅛
Litton	8200	62½	61½	62¼	—⅜
Loew's	400	18⅜	18½	18½	—⅛
Mad S Gar	700	2⅛	2⅛	2⅛	+⅛
Marath Oil	1100	49⅛	48¾	48¾	—½
Marsh Fld	2200	33¾	33⅛	33¾	—⅜
Martin	12600	20¾	20⅜	20½	
Merck	1800	83¼	82⅞	83⅛	+½
Mpls Hon	3400	101⅜	99	99	—1
Minn MM	9300	59½	58	58⅜	—⅞
Minn Ont	1400	22⅛	21⅞	22⅛	+⅛
Mohasco	4600	9⅞	9¾	9⅞	—⅛
Monsanto	5700	51⅜	50¾	51⅜	+⅛
Mont Wrd	53200	35⅛	34½	35½	+1⅜
Nat Aviat	1600	26¼	26⅛	26¼	
Nat Cash	1700	71¼	70¼	70¼	—⅞
Nat Dist	4000	25⅜	25½	25½	—¼
Nat Gyps	800	44	43¾	44	
NY Cent	4200	16¼	16	16⅛	
Nor Pac	1900	43⅜	43⅛	43¼	—⅛
Outb Mar	2500	14⅛	14	14	
Parke Da	3800	25¼	24⅞	25⅛	+¼
Penn RR	6900	15⅛	15	15	
Pepsi Cola	1600	48⅞	48	48⅛	+⅜
Pfizer	8000	49⅛	48	49⅛	+1
helps D	3300	58¾	57⅞	58⅛	+¾
Philco	3500	31⅛	30⅞	30⅞	—⅞
Philip Mor	5600	79½	79	79	—⅛
Pit Plate	1900	57⅜	57	57	—¾
Pro Gam	3400	74¾	74	74	—⅜
ullman	1900	29¾	29½	29¾	—½
RCA	8800	60⅜	59⅞	59½	—⅜
Ralston	300	38⅛	38¼	38⅛	—⅛
Repub Stl	2100	37⅛	36⅞	37	—⅛
Rey Tob	34000	43⅞	42	42¾	—½
Rich Mer	2000	60¼	58¼	59	+½
Royal Dut	22800	47½	47¼	47¼	—¼
Sears R	8100	77⅞	77	77⅞	+⅜
Shell Oil	6600	38⅞	38½	38⅞	+⅛
Sheraton	4800	9⅜	9⅜	9½	
Sinclair	31500	41⅞	40⅛	41⅞	+1⅛
Socony	5300	66	65⅜	65⅞	+⅛
South Pac	8100	30	29½	29¾	
S[illegible] R	15900	13⅛	12⅞	13	
Std Brand	5700	67⅞	67⅜	67⅛	+½
Std Cal	8200	67⅞	66¾	66¾	—1
Std Ind	16500	57	56½	56⅞	+⅛
Std NJ	15000	63½	63¼	63⅛	
Stud Pack	12100	6⅝	6½	6½	
Sun Oil	1000	47	46⅛	47	+¼
Tex G Sul	5400	14	13⅞	13⅞	—⅛
Textron	2400	30⅞	30⅜	30⅛	
Thiokol	4500	25⅛	24¾	24⅞	—⅜
Tidewt	2900	23⅛	22¾	23	+¼
Timken	400	56¾	56⅜	56⅜	—⅛
Twent C	3500	29¼	28⅞	29	
Un Carb	2400	106⅞	106	106⅞	—⅛
Utd Airc	1300	47⅞	47⅜	47⅞	+½
Utd Corp	500	8½	8⅛	8⅛	—⅛
Un Fruit	600	25	24⅞	4⅞	—⅛
US Gyps	500	79¾	79½	79¾	—⅛
US Rubb	3700	44⅛	43¾	44	+½
US Steel	15300	45¾	46¼	46½	—½
Vanad Cp	1000	13	12¾	12⅞	—⅛
W Un Tel	5600	29½	29¼	29⅜	—⅛
Wesths El	11600	33¼	32¾	33⅛	+¼
Woolwth	4200	71⅞	70⅞	71⅞	+⅜

TOTAL DES VENTES : 3,390,000

American Stock Exchange

Cours fournis par LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer	Com Net
Bell Phone	300	51⅛	51⅛	51⅛	—⅛
Brazil	3000	3⅞	3⅝	3⅝	—⅛
BA Oil	300	27⅞	27⅞	27⅞	—⅛
Bunk Hill	600	11⅞	11¾	11⅞	
CS Pete	3900	3½	3⅜	3½	
C Javelin	5700	10¼	10	10	
Cdn Marc	100	4	4	4	
Creole	500	37½	37⅜	37½	
Dome Pet	300	12¼	12¼	12¼	+⅛
Ford Can	120	162	161	162	+2
Goldfield	4600	1½	1⅜	1½	
Imp Oil	1300	38¾	38½	38¾	+⅛
Imp Tob C	300	12⅞	12⅞	12⅞	—⅛
Ins N A	1000	98¾	98	98¾	+⅛
Jupiter	100	4¾	4¾	4¾	+⅛
L Shore	200	2⅝	2½	2⅝	+⅛
Massey F	2500	12¾	12⅝	12¾	+⅛
Mead John	3600	18¾	18½	18⅝	—⅛
Nat Pet	700	1 13-16	1 13-16	1 13-16	+1-16
Nat Rub	100	50¼	50¼	50¼	—¼
N Jinc	200	29¼	29⅛	29⅛	—⅛
Pac Pete	6400	11¼	11	11⅛	+⅛
Preston	500	7 7-16	7 7-16	7 7-16	+⅛
Scurry R	1600	13	12⅞	13	
Sher Wms	500	80½	80	80¼	+⅛
So Pen O	1400	34	33⅞	33⅞	
Techncir	4500	10⅝	10½	10½	
Trns Lux	400	13	12⅞	13	+⅛
Tr-Cont wt	2500	36⅞	36¼	36¼	—⅛
Un Gas	800	17⅛	17¼	17⅜	+¼
Wr Harg	400	¾	¾	¾	

TOTAL DES VENTES : 1,030,000

En mémoire de notre président
l'Hon. Gaspard Fauteux
nos bureaux seront fermés
mardi le 2 avril.

FARMERS MERCHANTS TRUST CO. LTD.
1450 ouest, rue Ste-Catherine — Montréal

Propriété à vendre?

L'inscription PHOTO M. L. S. offerte EXCLUSIVEMENT par les membres de la Chambre d'Immeuble de Montréal met à votre service 200 courtiers et leurs 800 agents.

Consultez votre courtier... ou demandez une liste de nos membres.

LA CHAMBRE D'IMMEUBLE DE MONTREAL
1500 Stanley, Chambre 410.
VI. 9-7567

A. Renaud & Cie Ltée
Courtier en valeurs
— — —
Commandes exécutées sur tous les marchés
— — —
200 ouest, rue St-Jacques
Montréal — VI. 4-2886

PRETS HYPOTHECAIRES
1ère et 2ième hypotheque (jusqu'à 10 ans)
Achat balances prix de vente
Améliorations domiciliaires
CREDIT M.-G. INC.
Siège social : 31 SAINT-JACQUES OUEST
Montréal — Quebec
Victor 2-1788 — Tél.: 527-4664

C'est avec regret
que nous annonçons le décès
de l'honorable Gaspard Fauteux
C.P., L.L.B., D.C.L., D.D.S., L.D.S.,
Associé depuis nombre d'années, de
Davidson & company

COMPTABLES AGREES

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréé
Edifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
UN. 6-2681

Jacqueline Paradis, C.A.
Comptable agréé
Edifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
Ch. 52, 53
UN. 6-2681 — DU. 1-0111

Provost, Hotte & Associés
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
GEORGES H. HOTTE C.A.
2596 boul. Rosemont
RA. 2-1109

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILLON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
I. SERGE GERVAIS, C.A.
PO. 9-3871
4926, ave. Verdun, Verdun

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés
E. H. Knight & Co.
Comptables agréés

M. Samson, O.B.E., C.A. — Léon Côté, C.A. — Hensley Bourgouin, C.A. — Albert Garneau, C.A. — Benoît Sylvain, C.A. — Dennis Bell, C.A. — Raymond Couillard, C.A. — Marthe Gauthier, C.A. — Marcel Imbleau, C.A.

Lucien-P. Bélair, C.A. — Jean Lacroix, C.A. — Dollard Huot, C.A. — Percy Auger, C.A. — Pierre Lesage, C.A. — Pierre Chouinard, C.A. — Gilles Trahan, C.A. — Georges Roussin, C.A.

E. H. Knight, C.A. — Lionel Roussin, C.A. — Raymond Fortier, C.A. — Clément Primeau, C.A. — Vianney Forget, C.A. — Pierre Barry, C.A. — Adrien Côté, C.A. — Robert Gariépy, C.A. — Paul Gonthier, C.A.

MONTREAL — QUÉBEC — RIMOUSKI
Conseils : Maurice CHARTRE, C.A. A.-Emile BEAUVAIS, D.SC., C.A. Gérard MARCEAU, C.A.
132 ouest, Saint-Jacques — VI. 2-4691

Toronto réduit le Canadien à l'impuissance

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

Il faut se hâter de parler de hockey, car du train où vont les choses, dans quelques jours, il faudra trouver des sujets plus d'actualité. Constamment parler du désappointement causé par le Canadien devient une attitude plutôt négative. Regardons l'envers de la médaille et rendons justice aux Maple Leafs de Toronto qui sont à donner des leçons de hockey au club qui a fait la pluie et le beau temps dans la ligue Nationale depuis une décennie. Les Leafs, probablement le club le plus vieux du circuit, ont de l'équilibre. Ils ont une attaque soutenue avec les Frank Mahovlich, Dave Keon, George Armstrong, Red Kelly, Bob Pulford et deux gardiens de buts ordinaires John Bower et Don Simmons, rendus plus efficaces par une défensive alerte, vigilante, robuste.

• • •

Toronto joue un jeu de position admirable. Que les joueurs de Punch Imlach prennent l'avance dans le pointage et ce n'est plus deux défenses qui entrent en action, mais les 16 joueurs du club qui, surveillant chacun son homme, ne craignent pas de devenir à l'arrière pour embêter l'adversaire qui cherche à compter. Toronto, qui joue robustement, ne peut toutefois être accusé de jouer au hockey d'une façon brutale. Les charges d'Eddie Shack, qui n'a pas toute la tête qu'on lui souhaiterait, les mises en échec de Carl Brewer ou de Bobby Baun, sont de la petite bière à côté de l'attitude des Reggie Fleming et Howie Young.

• • •

Le public, — guidé par les journalistes qui l'éclairent et influencent tout de même un peu son opinion, — est sévère devant ces trois échecs consécutifs, revers qui par moment prennent les dimensions d'une impuissance cuisante de la part des mêmes joueurs qui, il n'y a pas si longtemps, s'imposaient à l'attention du monde du hockey, par des records impressionnants. Mais il n'y a pas que les joueurs qui ont commis des erreurs. Les responsabilités ne sont pas toutes du côté des employés.

• • •

Il suffit de regarder ailleurs pour éprouver une déception amère devant les joueurs qu'on a laissé partir. Les fiches d'Ab McDonald, de Billy Hay, de Doug Harvey, d'Al McNeil paraitraient bien au syllabus du Canadien. Il est vrai que les règlements du repêchage ont forcé, à un moment donné, le Canadien à faire un choix. Ce n'était pas facile. Mais parce que les autorités ont le dernier mot dans ces transactions et qu'elles ont plus de compétence que nous ou que le public, n'auraient-elles pas pu prévoir les critiques qui sont sur les lèvres de leurs clients, actuellement, surtout en pensant à ce qu'auraient valu, cette année, pour le club local, un Doug Harvey et un Al MacNeil.

• • •

Autre double erreur. Cette hostilité à l'égard de Bernard Geoffrion et de Jacques Plante. Ce dernier est un homme malade. Mais les autorités n'ont jamais caché qu'elles ne prenaient pas au sérieux ses doléances en le traitant souvent publiquement de malade imaginaire et de capricieux. Quant à Geoffrion, quels que soient son caractère et son tempérament, il reste un des meilleurs joueurs de l'époque. Il n'est pas dans un noviciat, et ne peut aider son club sur le banc. Même ses erreurs ne sont pas plus graves que celles des autres. Elles devraient être au contraire plus pardonnables à cause des services déjà rendus.

• • •

Serge Vigeant, qui a remporté le championnat des compteurs, de la ligue Sanspression, pour le club Frontenac, est le fils de notre ancien confrère, éditorialiste du Devoir, Pierre Vigeant. Jean a fini avec un total de 100 points, dont 64 buts. Il a déjà joué pour le National et fut sur la liste du Canadien, qui le laissa tomber, à la suite d'un accident à la jambe... Les collégiens de Brébeuf se sont mis en évidence au hockey. Leur club a vaincu le Laval, 5-4, alors que Yves Gauthier s'est mis en vedette avec deux buts et leur club juvénile a éliminé le club Ste-Marie, grâce à un blanchissage du gardien de buts Pierre Poirier.

• • •

Georges Giguère, secrétaire des courses au parc Richelieu, sera fêté ce soir dans la grande salle de l'hôtel Richelieu, à Pointe-aux-Trembles. La fête est organisée par le sportsman et éleveur Hubert Soucie. Elle soulignera le travail accompli depuis une dizaine d'années par Georges Giguère pour la promotion des courses sous harnais... Comme il n'y a pas de Commission athlétique à Trois-Rivières, le promoteur Régis Lévesque dimanche, le 24, avait engagé des officiels, — arbitre et juges, — de Montréal pour son programme de boxe... Son prochain spectacle, à Montréal, aura lieu le 22 avril au centre Paul Sauvé, Robert Cléroux et Joey Durelle y participeront.

• • •

La Commission athlétique de Montréal ordonnera à l'avenir des examens médicaux très poussés avant chaque séance de boxe pour tous les boxeurs qui doivent y prendre part. Ces examens consisteront en une encéphalographie, une cardiographie et des rayons-X de la région cervicale ...Yvon Robert est sur le point d'obtenir un permis de promoteur de lutte de la Commission locale... Laurence Serchuck a aussi fait une demande dans le même sens... La prochaine séance de lutte au Forum, sous les auspices du promoteur Quinn, aura lieu le 25 avril... Il est rumeur que M. Prosper Boulanger, député de Mercier et candidat dans la présente élection, remette sa démission officielle de son poste de président de la Commission athlétique de Montréal, à cause de ses nombreuses occupations.

Le choix du fleuve St-Laurent, dans la périphérie de l'île Ste-Hélène, pour l'emplacement de l'Exposition de 1967, fait se demander à de nombreux amateurs de baseball, si le projet d'un stade de baseball n'est pas définitivement tombé "à l'eau".

Les Leafs jouent de façon impeccable – Le Canadien répétera-t-il l'exploit du club Toronto de 1942 qui avait fait un retour victorieux après trois revers d'affilée – Ce qu'il faudrait – Eddie Shack et Bob Pulford en vedette

Par Gérard GOSSELIN

Le désappointement des partisans du Canadien, qui durait depuis les premières parties de la saison, se prolonge dans les séries éliminatoires et samedi soir encore le club local baissait pavillon, cette fois par blanchissage, au compte de 2-0, devant les Leafs de Toronto qui, une fois de plus ont joué de façon impeccable. En dépit d'un pessimisme compréhensible occasionné par les deux défaites subies à Toronto, il y avait dans le coeur de la population montréalaise une vielle couche d'espérance, s'accrochant aux moindres prétextes pour justifier un optimisme vacillant.

Jamais deux sans trois

On avait répété, en certains milieux, après le premier revers, qu'en dépit de l'amertume de la défaite initiale, le Canadien n'avait jamais, malgré toutes ses parties nulles, perdu deux parties d'affilée. Une courte série, dans tous les sports, se charge de démentir les axiomes les mieux acceptés de tous les sports. La deuxième partie se termine à l'avantage des Leafs et il ne faut pas croire que l'état de la glace, plutôt molle, fut responsable de la défaite de nos favoris. La glace était uniformément la même d'un bout à l'autre de la patinoire et n'était pas en meilleure condition pour les Leafs. La troisième partie se chargea de donner raison à une autre maxime: "jamais deux sans trois".

Un miracle

Heureusement que le dicton ne dit pas: "jamais trois sans quatre", ce qui permet aux plus farouches partisans d'entretenir encore un mince rayon d'espoir. C'est déjà arrivé, au baseball, et au hockey, qu'un club fasse un retour pour l'emporter après avoir concédé les trois premières parties d'une série de 4 de 7.

En effet, en 1942, en finale, les Red Wings de Détroit avaient battu les Leafs trois fois de suite, 3-2, 4-2 et 5-2. Mais, sous Connie Smythe, comme gérant, et Frank Selke comme gérant d'affaires, les Leafs retroussèrent leurs manches pour gagner la Coupe Stanley en quatre parties consécutives, l'emportant par la suite par 4-3, 9-3, 3-0 et 3-1.

Comme on le voit, c'est du domaine du possible.

Pour cela, il **faudrait**, comme le disait Toe Blake, à l'ouverture de cette série semi finale, que le Canadien s'améliore.

Il **faudrait** que Jacques Plante ne soit plus le seul à jouer comme un forcené pendant toutes les 60 secondes des 60 minutes de la partie.

Il **faudrait que les** joueurs de défense apprennent leur rôle par coeur et qu'ils cessent de jouer "par oreille". Il **faudrait** que Jaen-Guy Talbot ne se croie pas obligé de passer la rondelle à l'adversaire et que Jean-Claude Tremblay redevienne celui qu'on nous a décrit si longtemps comme le "meilleur" joueur de défense du Canadien.

Il **faudrait** que Jean Béliveau attrape moins souvent le poteau des filets; que Henri Richard soit mieux secondé; que Robert Rousseau reste plus souvent debout; que Bernard Geoffrion joue plus souvent.

Cas pathétique

Le cas de Geoffrion est pathétique. On est en train de lui prouver, en l'écartant systématiquement du jeu, qu'il a raison de se croire persécuté. Il a pu jouer de mauvaises parties, commettre des erreurs, mais pas plus que tous les **autres** joueurs.

Il faudrait que tous les joueurs sachent quoi faire quand ils ont un homme de plus sur la glace, à plus forte raison quand ils ont un avantage numérique de deux joueurs comme c'est arrivé en quatre occasions en trois parties contre Toronto. Pour un club qui a compté le plus de buts cette saison, ils n'ont pas brûlé les lumières rouges derrière Johnny Bower avec trois buts en trois parties.

Complexe !

Il se peut qu'il y ait un complexe général chez tous les joueurs du club: le complexe Fontinato. La gravité de l'accident subi par leur co-équipier les rend peut-être timides, craintifs, disons le mot, peureux. Une chose est certaine, ils semblent s'ingénier à éviter tout contact avec l'adversaire.

Si tous les joueurs retrouvaient pendant quatre heures seulement, une heure mardi, une autre jeudi, une troisième samedi prochain et ainsi de suite, si les joueurs retrouvaient seulement la forme qu'ils ont tous affiché la saison dernière, nul doute qu'ils reprendraient le chemin de la victoire. Après tout, il ne s'agira que de compter trois buts par parties, soit environ la moyenne qu'ils ont gardée, cette saison.

Autre fait assez curieux, pour un club qui a annulé à 23 reprises, durant la saison, en trois parties de suite, ils n'ont jamais été encore en position de forcer la ligue Nationale à renier son règlement de parties nulles, pour nécessiter du jeu supplémentaire.

Le jeu est rapide et animé à la première période, mais le Canadien, comme depuis quelque temps, manque d'opportunisme. Toronto mène le bal au début de la partie et sans Jacques Plante, les Leafs auraient pris une avance de deux ou trois à zéro. Le Canadien, au moins pendant la première moitié de cet engagement, est débordé.

Avantage inutile

Pendant que Shack est au banc des punitions, le Canadien force le jeu. Toronto accroche et fait culbuter, mais Buffey est tolérant. Henri Richard et Bill Hicke se font projeter sur la glace et il faut que l'infraction soit vraiment visible avant que Buffey ne punisse Carl Brewer. De sorte que le Canadien joue avec un avantage numérique de deux joueurs pendant une minute complète. Mais rien n'y fait.

Lors d'une mise au jeu, les joueurs de Toronto essaient de tuer le temps. Ils se font prendre à leur jeu quand l'arbitre laisse tomber la rondelle devant Jean Béliveau alors qu'il n'y avait aucun joueur des Leafs pour ce départ. Béliveau lance, mais John Bower bloque. J. Laperrière, Robert Rousseau et Jean Béliveau ratent à tour de rôle de belles chances de compter, soit que Bower fasse l'arrêt ou bien ce sont les joueurs du Canadien qui manquent de précision.

Rousseau est puni pour avoir levé le bâton contre Tim Horton, nullifiant l'avantage numérique du Canadien. Bower brille sur des lancers de Jean-Guy Talbot et Dickie Moore.

Pendant l'absence de deux joueurs des Leafs, Dave Keon et Bob Pulford sont excellents et empêchent le Canadien de profiter de son avantage numérique.

Les Leafs, revenus au complet, Plante sauve encore en une couple de situations, dont une fameuse de Tim Horton. Le Canadien continue à briller par ses mauvaises passes. On les fait trop longues ou l'on donne la rondelle à l'adversaire. Il est surprenant que Toronto ne compte pas.

Bernard Geoffrion a une chance mais Bower est vigilant.

Eddie Shack et Bob Nevin sont dangereux mais Plante a l'oeil sur la rondelle. Nevin, en une occasion, lance par-dessus les filets de Plante.

Deuxième période

Le Canadien est plus agressif au début de la deuxième période et c'est au tour de Johnny Bower de prendre la vedette, contre Henri Richard et Claude Provost. Puis Béliveau et Geoffrion viennent, avec Jacques Laperrière, le harceler. Mais il tient bon.

Le Canadien garde l'initiative et joue de malchance.

Ralph Backstrom et Bill Hicke font une couple de charges qui ne donnent rien.

Henri Richard s'échappe pour se faire frustrer d'un but par Bower. De part et d'autre, on se surveille de près.

Jacques Gauthier est puni pour avoir donné de la bande à Dave Keon et pendant son absence Robert Rousseau s'échappe mais Bower est encore à la hauteur de la situation.

Shack compte

Eddie Shack est le joueur le plus en évidence pour les visiteurs. Henri Richard manque un but par quelques pouces.

Dickie Moore, à son tour, passe à côté de la cible.

Puis Bob Pulford s'échappe seul, Plante n'étant aucunement protégé. Plante fit un arrêt miraculeux, mais après sa chute, Eddie Schack compte, dans les filets ouverts, sur une passe de Pulford.

Le Canadien recommence à jouer nerveusement et à faire de mauvaises passes, même pendant une punition à Bob Pulford.

Troisième période

Le Canadien a encore l'avantage du jeu dans les premières minutes de la dernière période. Jacques Laperrière, Henri Richard, Dickie Moore sont menaçants mais la défensive des Leafs est solide.

Puis Jean-Guy Talbot s'ingénie à passer la rondelle à l'adversaire, à Dave Keon d'abord, puis à Dickie Duff.

Pendant une dizaine de minutes, le Canadien a l'avantage du jeu, mais il s'attaque à un mur de pierre.

Ron Stewart tente de mettre Henri Richard en échec mais c'est lui qui s'écrase dans la bande.

Bob Pulford et Bob Nevin s'échappent mais Plante est solide. Dickie Moore et Bernard Geoffrion lancent à côté de la cible.

Bob Pulford s'échappe du peloton, arrive seul devant Plante qui lui vole un but, mais il revient à la charge et déjoue le gardien de buts du Canadien pour le deuxième but de la partie.

L'arbitre paraît prolonger le jeu sans raison et le Canadien proteste, mais le geste du Canadien ressemble plutôt à un alibi qu'à autre chose.

On fait culbuter Moore mais il n'y a pas de punition. Ron Stewart attrape le poteau et Plante sauve devant Keon, seul devant lui. La partie prend fin après une double punition à Carl Brewer et Henri Richard, le premier pour avoir cinglé, l'autre pour "s'être fait cingler".

SOMMAIRE

Première période

Aucun but.
Punitions: Shack (maj., 9.37) Brewer (12.20), Rousseau (13.-28).

Deuxième période

Arrêts: Bower 11; Plante 7.
1—Toronto: Shack (1) (Pulford) 13.14
Punitions: Gauthier (7.11), Brewer (19.44).
Arrêts: Bower 10; Plante 6.

Troisième période

2—Toronto: Pulford (e.a.) 14.16
Punitions: Brewer, Richard (19.31).
Arrêts: Bower 11; Plante 7.

Punch Imlach, le patron des Leafs, félicite son vétéran gardien de buts, Johnny Bower, qui vient de passer un coup de pinceau au Canadien, pour donner à son club une avance de 3-0, dans la série semi-finale, 4 de 7, de la coupe Stanley.

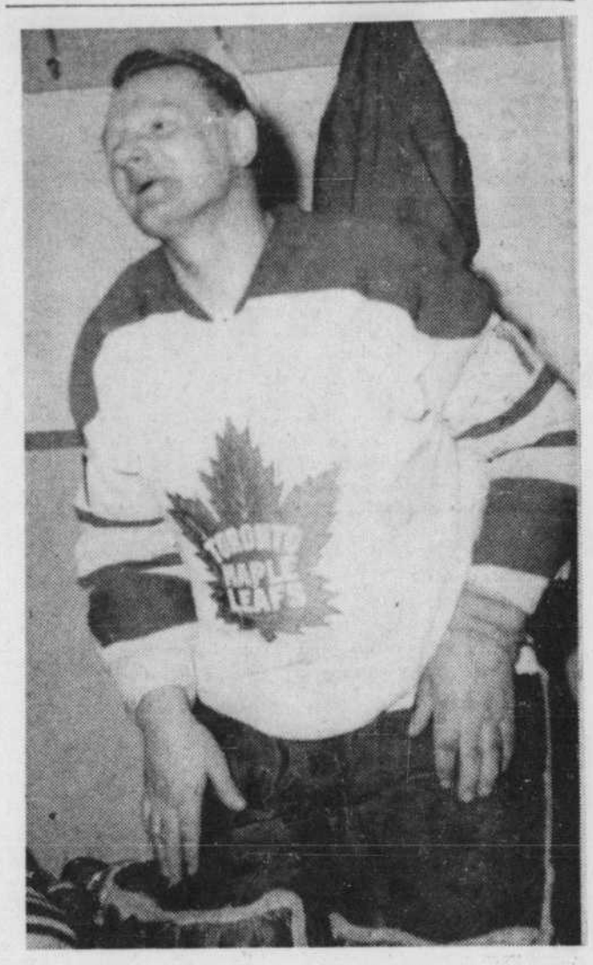

Johnny Bower, auteur du premier blanchissage dans les séries de la coupe Stanley. On le dit âgé de 28 ans. Il débuta pour Cleveland, dans la ligue Américaine, en 1945. Il fit ses débuts dans la ligue Nationale, avec les Rangers en 1953. Il remporta le trophée Vézina, pour les Leafs de Toronto, en 1960-1961.

Tour du chapeau pour A. Johnson

PITTSBURG — Al Johnson a réussi un tour du chapeau, samedi soir, alors que les Hornets de Pittsburgh, ont vaincu les Reds de Providence, par 7-4. Cette défaite a empêché Providence de monter au premier rang de la ligue Américaine.

Jimmy Bartlett a compté deux fois pour les perdants.

SOMMAIRE

Première période

1—Pittsburgh: Johnson, (Glover, Jeffrey) 1:45
2—Pittsburgh: Glover, (Laforge, Hynes) 2:48
3—Pittsburgh: Johnson, (Odrowski, Jeffrey) 5.50
Punitions: Mazur (0.58), Bartlett (3.07), Mazur et Marcon (4.59), Glover (6.00), Odrowski (6.38), Lafrenière (11.00), Blackburn (min. et 10 min mau. con. 14.22), Beckett (18.-16), Chiz (19.29).

Deuxième période

4—Pittsburgh: Hynes, (Laforge, Glover) 3.41
5—Providence: Mascotto, (Baluik, Macqueen) 9.14
6—Pittsburgh: Chiz, (Walsh, Balfour) 10:18
7—Providence: Bartlett, (Macqueen, Blackburn) 12:46
8—Providence: Bartlett, (Kraftcheck, Ottenbriet) 15.57
Punitions: Flaman (7.11), McQueen et Hynes (7.37), Odrowski (13.03), Brillant (17.02).

Troisième période

9—Providence: Brillant, (Baluik, Mazur) 6.09
10—Pittsburgh: Johnson, (Dillabough, Odrowski) 17.30
11—Pittsburgh: Laforge, (Odrowski, Glover) 18.21
Punitions: Beckett et Lafrenière (11.29).
ARRETS :

GIACOMIN	6	17	12	—35
RIGGIN	8	5	9	—22

Assistance: 3,041.

Gerry McNamara fait 49 arrêts

SPRINGFIELD — Conduits à l'attaque par Wally Boyer, qui a compté deux buts, les Indiens de Springfield ont triomphé, samedi soir des Américains de Rochester, au compte de 5-3. Gerry McNamara, gardien de buts des vainqueurs, a repoussé pas moins de 49 rondelles.

SOMMAIRE

Première période

1—Rochester: Pappin, (Draper, Jarrett) 19.34
Punitions: Ubriaco (1.37), Harris (8.19), Brown (9.58), Côté (10.30).

Deuxième période

2—Springfield: Boyer, (Sweeney, White) 4.41
3—Springfield: Cline (Boyer, Sweeney) 8.54
Punitions: Arbour (1.29), Côté et Arbour (11.03), Armstrong (min. et maj.) et Côté (min. et maj.) (17.13).

Troisième période

4—Rochester: Pappin, (Jarrett, Sly) 2.55
5—Springfield: Olson, (White, Amadio) 9.14
6—Rochester: Smrke, (Sly, Armstrong) 14:07
7—Springfield: Foley, (Kilrea, Hillman) 14.43
8—Springfield: Boyer, (Sweeney, Amadio) 19.37
Punitions: Sleaver (3.07), Ubriaco (10.31), Armstrong (19-28).
ARRETS :

CARON	6	8	11	—23
McNamara	17	16	16	—49

Assistance: 3,470.

Buffalo gagne, 2-1

HERSHEY — Un but compté en période supplémentaire par Brian Smuth a donné une victoire de 2-1, samedi soir, aux Bisons de Buffalo sur les Bears de Hershey.

Les perdants ont lancé 45 fois sur Claude Dejordy le gardien de buts des Bears et Ed Chadwick, à l'autre bout de la patinoire, a effectué 39 arrêts.

SOMMAIRE

Première période

Aucun but.
Punitions: Melnyk (2.37), Yanosik (6.47), van Impe (13.-55).

Deuxième période

1—Buffalo, (Cushenan) 6.45
2—Hershey: Rivers (Marshall) 8.10
Punitions: Mahoney (6.13), Smith (8.21), B. Wilson et Locas (15.18).

Troisième période

Aucun but.
Aucune punition.

Période supplémentaire

3—Buffalo: Smith, (Kachur, L. Wilson) 8.17
Aucune punition.

Les As de Québec sont éliminés par les Clippers de Baltimore

CLEVELAND. — Les Clippers de Baltimore se sont assurés de participer aux éliminatoires de la ligue Américaine, en triomphant des Barons de Cleveland, samedi soir, au compte de 5-4, devant 5,181 spectateurs.

Ils devancent ainsi les As de Québec, qui ayant perdu plus de parties que les Clippers, sont par le fait même éliminés.

Le but vainqueur a été compté par Dave Creighton, à 7.08 dans la période supplémentaire.

Les Clippers, laissés pour compte il y a une couple de semaines, ont gagné leurs trois dernières parties, deux contre Cleveland et l'autre contre Buffalo.

Ils ont le même total que les As, 77 points, mais ils ont 35 victoires contre seulement 33 pour les As.

SOMMAIRE

Première période

1—Cleveland: Masterton, (Bergman, Ferguson) 7.36
2—Baltimore: —ohns, (Boudreault, Ratelle) 11.33
Punitions: Boudreault et Ferguson (4.59), Bergman (5.32), Mattiussi (16.09).

Deuxième période

3—Cleveland: Masterton, (Williams, Mattiussi) 10.29
4—Baltimore: Boudreault, (Ratelle, Keller) 15.38
5—Cleveland: Stearns, (Bergman, Mattiussi) 18.22
6—Baltimore: Boudreault, (Ratelle, Keller) 19.55
Punitions: Price (3.01), Hilts (6.56), Pearson (9.38), Bergman (11.25), Mattiussi (16.07, 19.11).

Troisième période

7—Cleveland: Boddy, (Stearns, Szura) 8:19
8—Baltimore: Keller, (Ratelle, Ehrenverth) 14.34
Punitions: Boudreault (maj. et Glover (maj.) (10.48), Stearns (12.31), Hampson (19.-05).

Période upplémentaire

9—Baltimore: Creighton 7.08
Aucune punition.
ARRETS :

Pelletier	6	8	7	2—23
Binkley	8	12	10	4—34

Assistance: 5,181.

FORUM

Mardi, 2 avril à 8 h. 30 p.m.

LIGUE NATIONALE ELIMINATOIRES JOUTE "2"

TORONTO

— vs —

CANADIENS

PRIX — Billets d'admission générale à $2.25 et $2.00 en vente AUJOURD'HUI de 10h. a.m. à 9h. p.m. et DEMAIN à partir de 10h. a.m. Billets d'admission générale à $1.75 en vente samedi soir, à 7h., aux guichets de la rue Saint-Luc.

AUX ABONNES DE LA LIGUE NATIONALE

Les guichets seront ouverts de 10h. a.m. à 9h. p.m. aujourd'hui afin que tous les détenteurs de billets de saison puissent avoir le temps de venir chercher leurs billets des éliminatoires, sur présentation de leur carte et de leur contrat. Les billets non réclamés à MIDI le jour d'une partie seront annulés.

le ptit bonheur

auberge du lac quenouille

Le rendez-vous favori de la jeunesse de Montréal

Le soleil du printemps vous attend. Venez vous y reposer.

Parties de sucres samedi et dimanche après-midi.

Départ vendredi soir 7h.30 par autobus de la Cie de Transport Provincial

Réservations au Centre de l'Immaculée LA. 2-1109

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts

Jusqu'à 24 MOIS pour payer

GARANTIE 100% — Estimation et remorquage gratuits

SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR

TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.

527-3641

A L'OUEST: 6320, Chemin Upper Lachine, Montréal 29

A L'EST: 5529, rue Papineau, Montréal 34, P.Q.

OUVERTURE

5 AVRIL

Tous les soirs 8h.15

Dimanche 2h.15

(Pas de courses le jeudi)

PARC Richelieu

Claude Provost et Dickie Moore sont impuissants devant les filets de John Bower, où il y a un trafic inusité. Le gardien de buts des Maple Leafs réussit le premier blanchissage des séries de la coupe Stanley, cette année.

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

L'encan du printemps...

Jack Adams ne badinait pas à la fin d'une saison de hockey. Un championnat perdu et hop! l'encan du printemps commençait. "Combien pour un Sawchuck vieillissant? une fois... $35,000.? Trente-cinq mille une fois... deux fois, allons, qui dit mieux? deux fois, Sawchuck à $35 mille, trois fois? à vous Monsieur Patrick de Boston ...adjugé Sawchuck... au suivant! Un ailier gauche maintenant, plein de fougue, à la réputation de grande étoile, il l'est encore messieurs, plein d'allant et d'ardeur... avec des jambes de vingt ans, qui en veut, allons, qui fait une offre? Chicago? $25,000? allons, c'est pas sérieux cette somme pour une étoile pareille... vous savez bien que la seule présence d'un Ted Lindsay dans vos rangs va remplir votre stade à craquer pour trois ans à venir, allons, vous offrez combien Chicago... $30,000. ah! vous commencez à voir clair, hein? New-York, vous dites combien... $35 mille? et vous Chicago, votre dernière chance... allez-vous laisser passer pareille aubaine, vous vous laissez damer le pion par ce petit village de banlieue, New-York? Chicago, $40,000? OK. Chicago ...vendu...

Puisque c'est un commerce...

Et Jack Adams sans pitié troquait ses étoiles les unes après les autres et en développait d'autres dont il extirpait la dernière once d'énergie pendant trois ou quatre années avant de s'en défaire à nouveau juste une fraction de seconde avant qu'elles perdent le souffle! On le trouvait dur et cruel mais il savait manier les sous et les signes de piastres. Les joueurs n'étaient ni plus ni moins que des pions entre ses mains toutes puissantes et il les jugeaient à l'échelle des salaires payés et des revenus qu'il en retirait. Faut dire en faveur de ce système que bon an mal en Détroit dominait soit à la conquête du trophée du Prince de Galles soit à celle de la Coupe Stanley. Et puisque, de l'aveu de tous, le hockey est un commerce florissant et à caractère d'entreprise privée, personne chez les spectateurs n'a le droit de rouspéter ou mieux encore de donner des directives à qui que ce soit. Pourvu que ça rapporte... c'est là tout le secret. Seulement le Canadien a toujours opéré selon d'autres normes. Mais devra-t-il changer et dès ce printemps?

Faudra jouer du bistouri au mois de juin...

Le Canadien a toujours eu plus d'égards pour ses étoiles vieillissantes que la plupart des autres équipes du circuit. Seulement il vient un temps où il faut trancher dans le vif du sujet; et à son tour Frank Selke devra cette année faire encan. "Combien pour les béquilles de bois franc d'un Tom Johnson? qui veut un Goyette tout fin rafistolé? à qui les promesses jamais écloses d'un J.C. Tremblay ...une fois...deux fois... combien la nouvelle offre pour les trois, en vrac? Que lit Lynn Patrick $30,000 pour les trois? Vendu...à Boston, Johnson, Goyette, J.C. Tremblay! Un ailier droit maintenant, un Boomer au record conjoint de 50 buts en une seule saison, messieurs; allons New-York, imaginez le Boomer sur la même ligne d'attaque que Camille Henry, ce duo est bon pour 88 buts à lui seul, qu'en dites-vous monsieur Sullivan, hein? vous voulez Dickie Moore en plus? rajoutez $1. tout neuf à votre offre et le tout est à vous! une fois...deux fois... trois fois, adjugé à Rangers!" Verra-t-on ça au mois de juin? si oui, le Canadien aura des chances de se relever... sinon il sera l'an prochain couronné champion de la ligue Dépression!

Détroit 4, Chicago 2

Les Wings passent à l'offensive

• Hall sauve les Hawks d'une humiliation pire
• Stan Mikita marque les deux buts des siens
• Howe, McGregor, Sawchuck et Young brillent

DETROIT. —Les Red Wings de Détroit sont venus deux foix de l'arrière hier pour triompher des Blak Hawks de Chicago au compte de 4 à 2 dans la troisième joute de leur série de quatre de sept contre les Hawks. Dans cette série semi-finale B de la coupe Stanley les Black Hawks mènent maintenant par 2 parties à 1. La vedette individuelle de cette rencontre fut sans contredit le gardien de buts des Hawks qui fit face à 44 lancers.

DETROIT — Les Black Hawks de Chicago avaient au sein de leur alignement hier deux recrues pour combler les rangs décimés causés par les blessures à Bobby Hull, Ron Murphy et Al McNeil. Hull avec un nez fracturé, Al McNeil avec deux côtes brisées et Ron Murphy avec une cheville lacérée sont les éclopés des Hawks tandis que les Red Wings étaient de leur côté au grand complet. Les deux recrues étaient le joueur de défense Ron Ingram des Bisons de Buffalo et le jeune centre et ailier droit de 22 ans des Braves de St-Louis, Murray Hall.

PREMIERE PERIODE

Les Hawks ne perdirent pas de temps et marquèrent le premier but de la soirée à 4:31 à leur premier lancer vers les buts de Sawchuck. Alors qu'Eddie Joyal se reposait au cachot, Stan Mikita décrocha un lancer de la ligne bleue que le gardien des Wings ne vit pas venir. Malgré ce but les Red Wings furent des plus menaçants et bourdonnèrent sans arrêt autour des filets de Gleen Hall.

Floyd Smith à deux reprises eut des occasions uniques de compter mais chaque fois Glen Hall le priva de ce qui semblait devoir être le but égalisateur. Lors de deux punitions à Pierre Pilote, Bruce McGregor vint à un cheveu d'égaliser mais encore une fois Hall se tira à merveille d'une situation des plus précaire.

DEUXIEME PERIODE

Au début de la seconde période Hay et Gadsby furent chassés tour à tour et les Wings attaquèrent furieusement. A la suite d'une mise au jeu Alex Delvecchio s'empara de la rondelle et se rendit jusqu'à Glenn Hall qui fit un arrêt miraculeux d'une seule main. Cependant il devait revenir à la grande étoile Gordie Howe de marquer le but égalisateur malgré la surveillance étroite de Nesterenko qui le suivait comme son ombre. A 10:36 Howe décocha un formidable lancer bas qui passa entre les deux jambières de Hall et les deux équipes se trouvaient sur un pied d'égalité à 1 à 1. Les Wings continuèrent leurs attaques poussées et Hall dut faire des miracles pour protéger sa forteresse contre les lancers de Delvecchio et Gadsby. Hall se distingua de nouveau contre Goegan et Barkley. Soudainement Chicago trouva une ouverture dans la carapace de Sawchuck et Mikita pour la deuxième fois de la soirée marqua un but, prenant le retour du lancer de Wharram, à 17:33. Cependant Parker McDonald prit le retour du lancer de Young à 19:40 et Détroit rattrapa encore une fois Chicago à 2-2.

TROISIEME PERIODE

Décidément Glenn Hall était l'homme des prodiges hier soir et au tout début de la troisième reprise il dut bloquer cinq lancers à bout portant à tour de rôle décochés par Larry Jeffrey, Gordie Howe, Pronovost, Howe et encore une fois Howe! Il s'agitait comme un pantin et parvenait à tout bloquer. Il dut finalement céder devant Alex Falkner à 6:02 et quarante et une secondes plus tard Bruce McGregor portait le compte à 4 à 2 alors qu'il faisait dévier un lancer de Godfrey d'une distance d'une quarantaine de pieds. Malgré les efforts des Hawks pour rattraper le temps et les points perdus ils ne purent y parvenir et les Wings décrochèrent leur première victoire dans la série de quatre de sept qu'ils disputent aux Hawks de Chicago. La partie prit fin au compte de 4 à 2 en faveur des Wings.

Première période

1—Chicago: Mikita, (Pilote, McDonald) 4.31
Punitions: Turner (1.32), Joyal (3.38), Pilote (6.34, 11.27).

Deuxième période

2—Détroit: Howe (3) (Barkley) 10.36
3—Chicago: Mikita (9), (Wharram, McDonald) 17.33
4—Détroit: Macdonald (1), (Yuong, Howe) 19.40
Punitions: Hay et Gadsby (3.53), McDonald (18.05).

Troisième période

5—Détroit: Faulkner (1), (J. Pronovost, Howe) 6.02
6—Détroit: Maggregor (1), (Godfrey, A. Pronovost) 6.42
Punitions: Fleming et Ullman (8.17).

ARRETS:

HALL	17	17	10—44
SAWCHUK	5	9	5—19

Séries de la coupe Stanley

— SEMI-FINALES —

Série "A"	J	G	P	Pp	Pc	Pts
Toronto	3	3	0	8	3	6
Montréal	3	0	3	3	8	6

Série "B"	J	G	P	Pp	Pc	Pts
Chicago	2	2	0	10	6	4
Détroit	2	0	2	6	10	0

LE CLIMAT SPORTIF CE MATIN :

Il veut des pleurs et des grincements de dents

Jerry Barber gagne l'omnium d'Azalea

WILMINGTON. — Le diminutif Jerry Barber, à six trous de la fin du tournoi et sur un pied d'égalité avec deux autres concurrents, a réussi des birdies aux trois trous suivants pour remporter les honneurs du tournoi omnium d'Azalea par une marge de cinq coups.

Le professionnel de 46 ans de Los Angeles a terminé avec une ronde de 67, cinq coups sous la normale, bon pour un total de 274 et la plus importante bourse du tournoi au montant de $2,800 extraite de l'enjeu total de $20,000. Il s'agissait pour lui d'une troisième victoire en 11 ans à ce tournoi.

Cinq professionnels terminèrent sur un pied d'égalité en deuxième place avec un total de 279, cinq coups derrière Barber. Un de ces derniers, Billy Maxwell fut prendre pas moins de trois puts au dernier trou, perdant ainsi l'occasion de terminer seul au second rang. Au lieu de cela il se joignit à Bruce Crampton d'Australie, Doug Ford, Larry Beck et Jack Rule. Chacun de ces cinq pros a récolté la somme de $1,320.

Jerry Barber, $2,800	69 - 68 - 70 - 67 — 274
Jack Rule.Jr., $1,320	70 - 74 - 66 - 69 — 279
Larry Beck, $1,320	70 - 68 - 71 - 70 — 279
Bruce Crampton, $1,320	72 - 71 - 65 - 71 — 279
Doug Ford, $1,320	74 - 64 - 71 - 70 — 279
Billy Maxwell, $1,320	70 - 71 - 67 - 71 — 279
Jerry Steelsmith, $875	74 - 67 - 70 - 69 — 280
Gene Littler, $875	67 - 70 - 72 - 71 — 280
Dave Marr, $753.34	73 - 70 - 69 - 69 — 281
Bill Dunk, $753.34	71 - 70 - 71 - 69 — 281
Lionel Hebert, $753.34	70 - 71 - 70 - 70 — 281
George Knudson, $650	70 - 67 - 74 - 71 — 282
Charles Sifford, $650	71 - 71 - 68 - 72 — 282
Dow Finsterwald, $570	72 - 72 - 72 - 67 — 283
Bob Harrison, $570	70 - 72 - 70 - 71 — 283
Wes Ellis, $470	72 - 69 - 74 - 69 — 284
Jim Ferree, $470	71 - 72 - 67 - 74 — 284
Jim Ferrier, $470	71 - 69 - 69 - 74 — 283
Art Wall $390	72 - 70 - 71 - 72 — 285

Les Canadiens ont gagné près d'un million dans le sweepstake irlandais, à Aintree

Des citoyens de Vancouver, Toronto, Richmond Hill, Ontario et Victoria, C.-B., ont remporté le gros lot samedi dans le sweepstake irlandais, sur les résultats de la course Grand National Steelplechase, à Aintree, en Angleterre.

Les Canadiens ont gagné en tout, une somme de $930,000. Deux personnes de Vancouver détenaient un bille sur Ayala, le vainqueur coté à 66 pour 1. Elles ont remporté chacune $150,000. A Richmond Hill, Ontario, une petite municipalité de la région de Toronto, une personne détenait un billet sur le cheval qui s'est classé au second rand, Carrickbeg, pour se mériter un prix de $60,000.

En tout, cinq Canadiens détenaient des billets sur le cheval gagnant, deux sur le deuxième et deux autres ont remporté $30,000 chacun grâce à leur billet sur le troisième cheval, Hawa's Song.

Un total de 358 Canadiens détenaient des billets tirés sur les 73 chevaux inscrits originalement dans la course. Vingt-six chevaux ont été retirés, avant le départ, mais les détenteurs de billets sur ces chevaux recevront de petits prix de consolation.

Les détenteurs de billets sur les chevaux qui n'ont pas remporté le prix samedi, recevront environ $1,285 chacun.

Les gagnants

Mme Lena Fritsch, âgée de 71 ans et Mme Edna Imler, âgée de 78 ans, toutes deux de Vancouver; Mme Ethel Robinson, de Toronto; M. Der[illegible] Wallbanks, de Richmond Hill, Ontario; et Adam Johnston, de Victoria, se sont tous mérités le grand prix.

M. Charles Magladry, âgé de 73 ans, d'Ottawa et Mervyn Standing, de Richmond Hill, nOtario, ont remporté $60,000 chacun. M. Wilbrod Gagnon, de Maniwaki, dans le Québec, et M. Andrew Hrbacek, âgé de 63 ans, de Mistatim, Saskatchewan ont mérité chacun $30,000.

"Je n'arrive pas à y croire", a dit Mme Fritsch, lorsqu'elle a appris la bonne nouvelle. "eJ n'y croirai pas tant que je n'aurai pas reçu un télégramme."

Mme Imler a déclaré qu'elle croyait avoir gagné quelque chose. "mais je ne m'attendais pas à tout recevoir".

Mme Robinson avait quitté la ville vendredi parce qu'elle ne pouvait endurer le suspense, mais une amie a déclaré qu'elle était enchanté de son prix.

M. Wallbanks s'est déclaré heureux et a dit qu'il croit qu'il assistera prochainement à sa première course de chevaux.

M. Johnston, un déménageur, a appris calmement la nouvelle et n'a pas voulu parler aux journalistes. Son épouse a déclaré que tout ce qu'elle a fait quand ils ont appris la nouvelle, ce fut de "préparer une tasse de thé".

M. Gagnon, âgé de 47 ans, un chauffeur de taxi, a déclaré pour sa part, qu'il continuera à conduire un taxi.

La loterie sur la course est administrée par le gouvernement rilandais et les recettes sont versées aux hôpitaux de la République d'Irlande.

Le baseball de dimanche

A SCOTTSDALE, Arizona
Chicago (n) 000 001 000—1 7 1
Boston 020 000 00x—3 9 0
Hobbie, Lemay 7, Toth 8 et Barragan, Bertell 5; Morehead, Fornieles 7 et Nixon. G.: Morehead. P.: Hobbie. Cir.: Chi. Ranew.

St-Louis 011 000 000—2 7 1
Washington 200 000 02x—4 7 1
Simmons, Bouta 6, Shantz 8 et Oliver; Osteen et Leppert. G.: Osteen. P.: Shantz. Cir.: St-L.: Boyer. Washing., Lock.

A MIAMI, Floride
Milwaukee (n) 002 000 000—2 8 1
Baltimore 000 000 000—0 5 1
Burdette et Torre; McCormick, Narum 3, McNally 9 et Orsino. G.: Burdette. P.: McCormick.

A CLEARWATER, Floride
Pittsburgh 000 300 000 0—3 8 3
Philadelphie 000 101 100 1—4 12 0
Francis, Veale 10 et Pagliaroni; Mahaffey, Hamilton 7 et Dalrymple. G.: Hamilton. P.: Veale.

A SARATOGA, Floride
N.-Y. (a) 023 000 302—10 17 0
Chicago (a) 101 010 100— 4 8 2
Terry, Bouton 8 et Howard; Buzhardt, Peters 4, Wilhelm 7 et Martin. G.: Terry. P.: Buzhardt.
Cir.: N.-Y.: Pepitone 2, Lopez. Chicago: Martin 2.

A ORLANDO, Floride
Détroit 020 101 200—6 4 2
Minnesota 000 012 000—3 6 1
Mossi, Anderson 7, Dustal 9 et Freehan; Stigman, Sullivan 7 et Battey. G.: Mossi. P. Stigman. Cir. Détroit, Wood.

A ST-PETERSBURG, Floride
Kan. City 001 000 000—1 7 0
N. - N. (n) 000 001 41x—6 9 0
Willis, Drabowsky 6 et Bryan; Hook et Taylor, Colemtn 7. G.: Hood P.: Drabosky. Cir.: Kan. City, Bichern.

A TAMPA, Floride
Los Ang (n) 005 021 200—10 12 0
Cinvinnati 000 040 301— 8 13 1
Milk., Pyzanoski 6 et Roseboro, Camilli 7; Tsitouris, McWilliams 6, Broanan 8 et Edwards. G.: Miller. P.: Tsitouris.

A SAN DIEGO, Californie
San Fran. 000 210 003—6 8 4
Cleve. 300 200 20x—7 10 1
Larsen, Fisher 4, Latman 9 et Bailey; Ramos et Edwards. G.: Ramos. P.: Larsen.

A PALM SPRINGS, Californie
Houston 000 202 140—9 13 1
Los Ang. (a) 010 020 000—3 9 4
Johnson, Cardinal 9 et Cmapbell; Belinsky, Spring 7, Morgan 8 et Rogers. G.: Johnson. P.: Belinsky. Cir.: Los Ang. L. Thomas.

Le baseball de samedi

A FORT LAUDERDALE, Floride.
Chicago (a) 020 000 030—5 8 2
N. - Y. (a) 001 000 000—1 5 2
Herbert, Baumann (8) et Lollar; Downing, Coates (5) Brown (5) Kunkel (9) et Berra. G. Herbert. P. Downing.

A PALM SPRINGS, Californie.
Houston 000 000 000—0 7 0
Los Ang. (a) 120 100 31x—8 13 0
Bruce, Golden (3) Wolf (7) et Bateman; McBride, Osinski (9) et Rodgers. G. McBride. P. Bruce. Cir.: Los Ang.: Thomas.

A ST- PETERSBURGH, Floride
Philadelphie 000 000 001—1 9 5
N. - Y. (n) 030 002 11x—7 12 1
SShort, Boozer (7) Klippstein (8) et Oldis; Jackson, Willey (8) et Taylor. G. Jackson. P. Short. Cir.: N.-Y.: Thomas, Cook.

A TAMAPA, Floride
Détroit 100 010 201—5 16 1
Cincinnati 000 101 000—2 7 0
Regan et Triandos, Freehan (7); Owens, Henry (9) et Edwards. G.: Regan. P. Owens. Cir.: Cin., Coleman.

A POMPANO, Floride
Milwaukee 111 010 003—7 10 0
Washington 000 012 100—4 8 2
Hendley, Raymond (7) Lemaster (9) et Cranddall; Daniels, Duckworth (6) et Leppert. G. Lemaster. P.: Duckworth. Cir.: Mil., McMillen; Washing.: Brown, Piniella, Leppert.

A VERO BEACH, Floride
Minnesota 000 11—2 7 0
Los Ang. (n) 000 22—4 5 1
(5 manches, pluie)
Rogenburkg, Ratz (4) et McCabe; Koufax et Camilli. G.: Koufax. P.: Ratz. Cir.: Min., Allison.

A MESA, Arizona
Boston 012 010 000—4 11 1
Chicago (n) 015 002 10x—9 13 2
Monbouquette, Fornieles (4) Lamage (5) et Tillman; Jackson, Brewer (8) et Bertell. G.: Jackson. P: Monbouquette. Cir.: Boston, Mojias; Chicago, Santo, Banks.

A FORT MYERS, Floride
Kan. City 000 002 000 00—2 5 0
Pittsbur. 200 000 000 01—3 13 1
Wyatt, Thies (7) et Bryan; McBean, Priddy (10) et Plaskett. G.: Priddy P. Thies.

A MIAMI, Floride
St - Louis 000 000 010—1 7 1
Baltimore 000 000 03[illegible]—2 6 1
Sadecki, Taylor (7) et Oliver, McCarver (8)6 Barber et Brown. G.: Barber. P.: Taylor. Cir.: Baltimore, Brown.

A SAN DIEGO, Californie
Cleveland 121 100 000—5 8 0
San Franc. 112 000 000—4 9 1
J. Perry et Romano; G. Perry et Haller. G.: Perry. P.: G. Perry. Cir: Clev. Held. San Fran. McCovey 2, Haller.

Houk est inquiet

SARASOTA. — Pour la première fois ce printemps le gérant des Yankees de New-York, Ralph Houk, s'est montré inquiet au sujet de l'état de santé de Whitey Ford, dont le bras gauche ne semble pas vouloir reprendre sa bonne condition des années passées. Houk a déclaré que très probablement Whitey Ford aurait besoin d'une plus longue période d'entrainement et que vraisemblablement il ne pourrait débuter en même temps que les autres. On sait que l'ouverture de la saison doit avoir lieu d'ici une dizaine de jours. "Son épaule fonctionne au ralenti, de dire Houk; c'est la même chose à chaque printemps ajoute Houk, et nous l'avons donc laissé à Fort Lauderdale pour suivre des traitements continus additionnels. Je ne le crois pas capable actuellement d'être un lanceur débutant, et je ne m'attends pas non plus à le voir lancer une joute de neuf manches". Ford a lancé durant trois manches contre St-Louis vendredi. Un autre lanceur vétéran, Marshall Bridges, blessé à une jambe déjà, reprend lentement sa condition.

Coupe Stanley

COMPTEURS

	B.	A.	P.
Mikita, Chicago	3	3	6
Howe, Detroit	3	2	5
Pilote, Chicago	0	5	5
Wharram, Chicago	0	5	5
Hull, Chicago	3	1	4
Hay, Chicago	3	1	4
Pulford, Toronto	2	2	4
McDonald, Chicago	2	2	4
Armstrong, Toronto	2	1	3
Nesterenko, Chicago	1	2	3
Delvecchio, Détroit	1	2	3
Keon, Toronto	1	2	3
Stanley, Toronto	1	2	3
Béliveau, Canadien	2	0	2
Stasiuk, Détroit	2	0	2
Ullman, Détroit	0	2	2
Gadsby, Détroit	0	2	2
Young, Détroit	0	2	2
A. Pronovost, Détroit	0	2	2
Harper, Canadien	1	0	1
McDonald, Chicago	1	0	1
McGregor, Détroit	1	0	1
Faulkner, Détroit	1	0	1
M. Pronovost, Détroit	1	0	1
Duff, Toronto	1	0	1
Shack, Toronto	1	0	1
Laperrière, Canadien	0	1	1
Richard, Canadien	0	1	1
Balfour, Chicago	0	1	1
MacNeil, Chicago	0	1	1
Maki, Chicago	0	1	1
Goegan, Détroit	0	1	1
Barkley, Détroit	0	1	1
Godfrey, Détroit	0	1	1
Bower, Toronto	0	1	1
Baun, Toronto	0	1	1
Kelly, Toronto	0	1	1

Les Grandes Espérances

Charles Dickens faisait partie de l'éminente clientèle de l'ancienne maison Justerini & Brooks. Si votre jugement est aussi averti que celui du célèbre auteur... essayez le Scotch J&B Rare! Chaque gorgée ambrée satisfait les grandes espérances de tous les connaisseurs de Scotch.

SCOTCH WHISKY
J&B
RARE
Quelle différence pour quelques sous de plus

AU PARC RICHELIEU

Georges Giguère, qui sera fêté ce soir, publie une 1ère feuille de conditions

Georges Giguère, le secrétaire des courses au parc Richelieu, a publié aujourd'hui la première 'feuille de conditions" de la saison de courses sous harnais.

Ce document, que nous publions en entier, servira aux propriétaires qui inscriront eux-mêmes leurs chevaux, contrairement au système des années passées. Le nouveau système de classifications comporte principalement des courses à réclamer et à conditions, ce qui met fin à l'ère des "classes A, B, et D".

Voici la feuille des conditions pour le programme de vendredi, le 5 avril, programme qui marque l'ouverture officielle de la saison de trot et amble à Montréal:

1— Able, non-gagnants de $500 ou "maiden". (Maiden, un cheval qui n'a jamais gagné une épreuve dans l'allure où il est inscrit).

2— Amble, non-gagnants de $1,500. Aussi éligibles, non-gagnants de $2,000 en 1962 en au moins 5 départs.

3— Amble (deux divisions), non-gagnants de $2,000. Aussi éligibles' non-gagnants de $3,000 en 1962 en au moins 5 péparts.

4— Amble (2 divisions), non-gagnants de $3,000. Aussi éligibles: non-gagnants de $4,000 en 1962 en au moins 5 départs.

5— Trot, non-gagnants de $2,000. Aussi éligibles: non-gagnants de $4,000 en 1962 en au moins 5 départs.

6— Trot, non-gagnants de $4,000. Aussi éligibles: les trois ans, et aussi non-éligibles de $6,000 en 1962 en au moins 5 départs.

7— Amble, non-gagnants de $10,000 en 1962. Les plus hauts montants gagnés recevront la préférence dans cette course.

8, TROT, non-gagnants de $8,000 en 1962. Les chevaux ayant gagné le plus d'argent auront la préférence.

TROT-NOTES: Plus de six cents billets ont été vendus par les organisateurs d'une réception en l'honneur de Georges Giguère. Tit-Georges sera fêté ce soir, à huit heures, à l'hôtel Richelieu de M. Hubert Soucie, en face du parc Richelieu. — Jean-Charles Bérubé, qui a fait transuorter 10 chevaux au Richelieu de Yonkers, est âgé de 26 ans. Il est le cousin de Roland Bruyère, un conducteur bien connu à Québec. — Jean-Charles a participé à plusieurs réunions de courses américaines où on l'appelait John Beeroob. Sa jeune épouse, née Georgia Baxley, est originaire de Floride et elle aide son mari, tous les matins, à entraîner ses chevaux. Il y a quelques années, Bérubé était un des palefreniers de l'écurie Lucien Dugré, de Sherbrooke, et c'est lui qui prenait soin de l'inoubliable H. B. Chief. Tous les employés du bureau du secrétaire des courses ont assisté la semaine dernière à des cours avancés d'administration de trot et amble. Guy Desmarais, préposé à l'entretien de la piste, déclare que le tracé est en excellent état. "Il y a bien quelques "ventres-de-boeuf", dit Desmarais, mais ils ne seront pas difficiles à réparer".

Kingston s'assure le championnat en vertu d'un match nul contre Hull

KINGSTON — Les Frontenac de Kingston n'ont pu faire mieux qu'une partie nulle de 2-2, samedi soir, avec le Canadien de Hull-Ottawa, mais cela était suffisant pour leur assurer le championnat de la ligue de l'Est. Hull a deux parties de plus à jouer, mais Kingston a une avance de 6 points. Kingston n'a aucune chance de briser le record de 41 victoires du Hull-Ottawa, durant une saison.

Il faut rappeler toutefois que Hull a perdu récemment les services de quatre de leurs vedettes qui sont passées au Canadien: Jacques Laperrière, Terry Harper, Bill McCreary et Red Berenson.

Cesare Maniago a été sensationnel devant ses filets, en effectuant 37 arrêts.

SOMMAIRE

Première période

1—Hull-Ottawa: Carter, (McCreary, Roberts) 0:15
Punition: Knibbs 19.06.

Deuxième période

2—Kingston: Stapleton, (Panagabko) 8.08
Aucune punition.

Troisième période

3—Kingston: Cherry, (Pennington) 9.40
4—Hull-Ottawa: Smith, (O'Donnell, Bilett) 16.22
Aucune punition.

ARRETS:

MANIAGO	15	15	12—31
GAMBLE	3	10	7—20

Dans une série de deux joutes au total des points, le Barreau de Québec a remporté la victoire sur le Barreau de Montréal au compte de 17 à 16. L'honorable juge Lucien Tremblay, juge en chef de la province, accompagné de Maurice Richard ont mis la rondelle au jeu. Un trophée fut remis aux gagnants lors d'une réception tenue dans les salons des Distilleries Melchers. Sur notre photo : Me Louis Laroche, coach de l'équipe de Québec, M. J.J. Guay, directeur des relations extérieures de Melchers, Me Marcel Turgeon cap. de l'équipe gagnante, Me Gilles Renaud, gérant de l'équipe de Montréal et Me Aldei Gagnon, coach de Montréal.

SAMEDI

Ligue Américaine
Baltimore 5 Cleveland 4
Buffalo 2, Hershey 1
Pittsburgh 7, Providence 4
Springfield 5, Rochester 3

DIMANCHE
Pittsburgh à Cleveland
Buffalo à Providence
Hershey à Springfield

Ligue juniore de l'Ontario
Niagara Falls 4, Can. jr 1

Ligue métropolitaine
Rosemont 4, Verdun 3

CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE

DIVISION EST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Hershey	36	27	8	261	222	80
Providence	37	29	5	232	201	79
Baltimore	35	30	7	228	241	77
Québec	33	28	11	206	210	77
Springfield	32	31	6	272	235	72
Buffalo	41	23	7	235	192	89

DIVISION OUEST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Buffalo	41	23	7	235	192	89
Cleveland	30	34	7	256	250	67
Rochester	24	39	9	241	270	57
Pittsburgh	20	47	4	197	304	44

LIGUE DE L'EST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Kingston	47	19	11	299	229	95
Hull	40	24	7	275	209	87
Sudbury	26	32	13	286	302	65
St-Louis	26	37	9	275	304	61

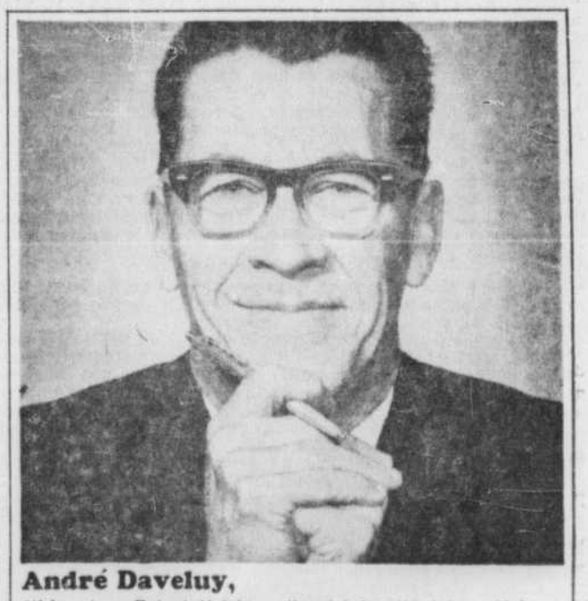

André Daveluy,
"Monsieur Bricole" à la radio et à la télévision, déclare:

"Je payais trop cher mes stylos à bille...sans le savoir! Je decouvris alors le

North-Rite '98'

"Lorsque je donne un conseil à mes auditeurs, je m'assure toujours qu'il soit, au meilleur de ma connaissance, sincère et utile", déclare André Daveluy, "Et lorsque je dis que le North-Rite '98' constitue la meilleure valeur que vous puissiez obtenir en fait de stylo à bille, je suis vraiment sincère". "Et si votre '98' n'écrit pas aussi longtemps que vous estimez qu'il le devrait, North-Rite Ltd., de St-Lambert, Qué., vous enverra un nouveau rechange d'encre—GRATUITEMENT!"

SEULEMENT 98¢

Le stylo qui caresse le papier

Claude Ryan: nos écoles publiques engendrent . . .

• insécurité intellectuelle
• culte du succès individuel
• civisme à l'eau de vaisselle

Par Jules LeBLANC

L'insécurité intellectuelle, le culte du succès individuel sur les plans social et religieux, le civisme à l'eau de vaisselle : tels sont quelques-uns des traits qui caractérisent les finissants des écoles publiques du système d'éducation québécois. C'est ce qu'a affirmé en fin de semaine M. Claude Ryan, éditorialiste au "Devoir", dans une causerie remarquablement lucide et claire qu'il a prononcée lors du 2e colloque organisé par la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Quelque 140 personnes, représentant plus de 30 corps sociaux intermédiaires de la métropole ont participé à ses assises qui avaient pour thème : "L'école dans le milieu". Après avoir entendu trois exposés, — de la part de MM. Ryan, Jean Brunelle et Jean-Paul Charbonneau, — les participants se sont divisés en six commissions pour étudier le thème suggéré. Le premier colloque du genre avait eu lieu l'an dernier et avait remporté un vif succès.

INSECURITE INTELLECTUELLE

Dans sa causerie, M. Ryan a affirmé que la carence la plus grave des finissants de nos écoles publiques c'est peut-être l'insécurité intellectuelle.

Dénonçant le bourrage de crâne, il a ajouté : "Le finissant moyen de nos écoles publiques est un type qui, derrière son apparente assurance et un certain vernis, n'a pas été habitué à s'interroger sur le pourquoi des choses ou plutôt n'a pas été formé à s'interroger avec méthode sur le pourquoi des choses".

Ses racines intellectuelles sont mal établies et il n'a pas de méthode intellectuelle. "D'où sa tendance à vivre dans un état de très grande dépendance intellectuelle par rapport à son milieu et à son temps. D'où sa tendance à s'accrocher aux opinions et aux formules qui ont cours dans son milieu.

"Les finissants de nos écoles publiques sont pour la plupart des gens qui réussissent assez bien dans la vie après un départ souvent laborieux, mais dont la vie intellectuelle demeurera, en dehors de leur sphère propre et immédiate d'action, à l'état végétatif".

Au cours de la discussion, M. Ryan a précisé que cette insécurité intellectuelle se trahit par une espèce d'incertitude que ressentent les finissants des écoles publiques devant les manifestations de vie intellectuelle qui les entourent.

Il a cité deux manifestations extrêmes de cette insécurité intellectuelle : ils adhèrent à une idéologie ou un mouvement sans l'avoir étudié rationnellement ; en revanche, ils résistent à une idée nouvelle pour la seule raison qu'elle est nouvelle.

LE SUCCES INDIVIDUEL

Un deuxième trait caractéristique, c'est "l'absence d'une dynamique (purpose) communautaire. Le souci dominant de nos éducateurs, c'est trop de préparer des hommes qui feront un succès de leur vie, tant au point de vue humain que religieux.

"Or, l'image même que l'on présente de ce fameux succès à poursuivre est trop conçue en termes d'excellence individuelle. Cela commence avec le système des points qui est tout entier fondé sur l'exaltation du succès individuel. Cela continue dans la vie avec la vénération du revenu individuel, la course aux titres de toutes sortes et le culte du standard de vie matériel.

"Tant que nous ne réussirons pas à renverser la vapeur et à subordonner ces valeurs d'acquisition que cultive notre système d'enseignement à des valeurs de don, de service et d'engagement, nous continuerons de nous saigner à blanc, individuellement et collectivement, pour former par milliers des petits bourgeois qui, demain, ne penseront, pauvres ou riches, qu'à eux-mêmes".

Il faut montrer à nos étudiants qu'ils ont plus à faire que de chercher uniquement à percer leur trou dans la vie et qu'ils sont appelés à participer à l'édification d'un peuple promis à de grands développements.

"Transposé au plan religieux, le culte du succès individuel s'appelle la recherche du salut individuel, le souci de la seule sanctification personnelle, la culture des vertus qui font le bon individu chrétien.

"Que l'Eglise soit en décadence ici ou là, que la communauté catholique s'effrite et glisse de plus en plus vers une existence nominale sans action efficace sur la vie réelle, qu'un grand nombre d'hommes demeurent, par l'inaction des chrétiens, insensibles au message de l'Evangile, peu importe aux yeux de plusieurs bons catholiques pourvu qu'eux continuent de vivre dans cet état intermédiaire de respectabilité morale qui leur permet de continuer de s'occuper de leurs propres intérêts sans se fermer la porte du salut".

"CIVISME À LA BABBITT"

Abordant un quatrième trait caractéristique, M. Ryan a déclaré que le civisme que distillent nos écoles publiques est "un civisme à l'eau de vaisselle, typique de bien des hommes en place, et caractérisé surtout par le culte de valeurs bonnes en soi, mais incomplètes dans la perspective d'un civisme pleinement démocratique ; par exemple, respect de l'autorité, obéissance aux lois, aide aux déshérités, collaboration au maintien de l'ordre public, etc.

"C'est le civisme de l'homme moyen qui se respecte et veut se gagner le respect de ses concitoyens, c'est-à-dire de l'individu qui est à la recherche de lui-même dans une société acceptée sans examen comme satisfaisante et au-dessus de toute discussion".

M. Ryan a reproché à cette sorte de civisme : 1) "de prendre trop facilement pour acquises les structures sociales, économiques et politiques existantes" ; 2) "de ne même pas soupçonner que maintes structures ne répondent plus aux exigences de l'heure actuelle et que, dans cette perspective, la tâche du citoyen responsable, ce n'est pas uniquement d'obéir et de se "conformer" (comme on dit en anglais), mais de remettre les choses en question et de chercher librement des voies nouvelles d'organisation de la vie communautaire".

L'éditorialiste du "Devoir" a poursuivi : "Le civisme de nos finissants d'écoles n'a été trop souvent qu'un civisme d'annonces de brasseries ou de coups d'épée dans l'eau. C'est parce qu'il était considéré comme la huitième ou la neuvième vertu de l'homme qui veut réussir, pas assez comme le sixième sens de l'homme qui veut servir".

25 ANS EN ARRIERE...

Comme cinquième trait caractéristique des finissants de nos écoles publiques, M. Ryan a évoqué leur grande pauvreté au point de vue de la langue française.

Un autre trait qui caractérise le produit de nos écoles publiques, c'est que, en général, il est "un type moins aristocratique, moins coupé de la masse, que le produit de nos collèges classiques". L'école publique étant plus intégrée au milieu, ses étudiants n'ont pas autant que ceux des collèges classiques le sentiment d'appartenir dès maintenant à l'élite classique de notre société. "Je considère ce trait comme une valeur positive que nos écoles publiques ne devraient pas perdre et que nos collèges classiques devraient tendre davantage à acquérir".

En conclusion, M. Ryan a déclaré que les remèdes à apporter à la situation actuelle se situent d'abord au niveau de la préparation et de la formation des maîtres.

Je ne demanderais pas aux maîtres d'être 25 ou 50 ans en avant de leur temps, ce qui serait utopique. Mais "ce que je suis en droit d'attendre des maîtres, c'est qu'ils ne soient pas 25 ans en arrière de leur temps. C'est qu'ils soient en contact avec les sources les plus dynamiques de la pensée et de la recherche contemporaine. C'est qu'ils soient capables de transposer dans leur enseignement de tous les jours les interrogations et les horizons nouveaux que leur proposent les travaux des meilleurs penseurs et des meilleurs chercheurs de leur époque".

DIRECTEUR & DIRECTRICE

Requis pour écoles élémentaires

Adresser demande d'emploi par écrit donnant les qualifications pédagogiques et administratives à :

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE CATHOLIQUE DE ST-LAMBERT
34 avenue Lorne
Saint-Lambert, P.Q.

Éducation : priorité aux quartiers pauvres

Les membres d'une des six commissions qui ont étudié samedi le thème "L'école dans le milieu", à l'occasion du 2e colloque organisé par la Commission des écoles catholiques de Montréal à l'intention de plus de 30 corps sociaux intermédiaires de la métropole, ont été unanimes à réclamer qu'on accorde la priorité absolue aux quartiers pauvres, en matière d'éducation.

Les membres de cette commission ont déploré que, dans ces quartiers de la métropole, les écoles y sont les plus vieilles, les plus laides et les plus mal équipées. Au contraire ,on devrait y trouver les écoles les plus belles et les plus attrayantes, les plus modernes et les mieux équipées tant sur le plan du matériel didactique que sur le plan des gymnases, des bibliothèques, etc. Il faudrait en outre y attacher les professeurs les plus compétents et, au besoin, leur donner une préparation spéciale pour leur permettre d'exercer une action efficace dans ces milieux défavorisés.

Il existe dans la métropole — ainsi que dans l'ensemble de la province — trois milieux culturels bien caractérisés: 1) les professionnels et les bourgeois qui ont reçu une bonne dose d'instruction, qui sont fortunés, et qui ont des aspirations culturelles élevées pour eux et leurs enfants; 2) la classe moyenne, dont les membres sont plus ou moins instruits et plus ou moins riches, et qui ont certaines aspirations culturelles, sinon pour eux, du moins pour leurs enfants; 3) enfin, les milieux populaires, voire prolétariens, où les gens n'ont pas ou peu d'instruction, sont dépourvus sur le plan financier et n'ont aucune aspiration culturelle pour leurs enfants.

Précisément à cause des nombreuses déficiences sociales et familiales qu'on rencontre dans ces milieux populaires, le rôle supplétif de l'école y est immense et bien supérieur à ce qu'il est dans les autres milieux. Dès lors, l'école doit être mieux pourvue que partout ailleurs: il faut lui accorder la priorité.

De la même façon, il faut que les quartiers riches aident les quartiers pauvres en matière d'éducation. Les petites commissions scolaires de la banlieue de Montréal rejettent leurs responsabilités sur ce plan, a affirmé un des participants. Elles ne tiennent pas à se fondre avec la Commission des écoles catholiques de Montréal parce qu'alors elles seraient obligées de payer pour les quartiers pauvres de la métropole, et, pour ce faire, elles devraient hausser leurs taxes scolaires.

Dans cette même commission, on a souligné l'absence de la sociologie, et particulièrement de la sociologie de l'éducation, dans les programmes des écoles normales. Il en résulte que les professeurs ne connaissent pas le milieu dans lequel ils doivent travailler. "Ceci montre à quel point est négligée l'intégration de l'école dans le milieu."

Il est à noter que cinq des six commissions ont déclaré que plus de liberté d'action et plus d'initiative soient laissées aux enseignants québécois. De façon très générale, on a également réclamé que les professeurs et l'école soient plus intégrés au milieu ambiant; dans ce but, on a précisé la multiplication des associations parents-maîtres.

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DÉSY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DÉSY Ltée
MONTRÉAL

M. JEAN BRUNELLE (API) :

Les écoles du Québec reflètent les hésitations de la société

Le directeur général de l'Association professionnelle des écoles industrielles a déclaré en fin de semaine que les écoles francophones du Québec sont le reflet et le bouc-émissaire des hésitations du milieu canadien-français.

Au cours de l'exposé qu'il a présenté samedi, lors du 2e colloque que la Commission des écoles catholiques de Montréal a organisé à l'intention des divers groupements de la métropole, M. Jean Brunelle, a souligné que le milieu qui reçoit les produits humains d'un système d'éducation exerce inévitablement une influence déterminante sur le système scolaire lui-même.

"Si le milieu est dynamique et fortement personnalisé, a-t-il précisé, il imprimera au régime scolaire une impulsion vitale correspondante. S'il est amorphe et indéterminé, le régime scolaire ne pourra pas déborder de vigueur."

"Le régime d'éducation est le pivot, le centre nerveux de la vie d'un peuple. Appuyé sur le passé national, religieux, littéraire et scientifique, il en alimente les générations nouvelles pour les rendre présentes à l'avenir. Mais sa vision de l'avenir ne peut s'élaborer qu'en fonction de l'ambiance actuelle, telle que réfléchie par le milieu."

Dès lors, a poursuivi M. Brunelle, "l'école n'est pas faite exclusivement des relations maîtres-élèves, mais d'un réseau presque infini d'interrelations extrêmement sensibles".

Comme la société canadienne-française ne constitue pas actuellement un milieu intégré et homogène, l'école reçoit du milieu ambiant "une multiplicité d'échos discordants". Ainsi, ses finissants courent le risque de ne pas reconnaître ce monde pour lequel on les a préparés.

Notant qu'au Québec, l'école est présentement le "bouc-émissaire des hésitations du milieu", le directeur général de l'A.P.I. a ajouté :

"A mesure que certaines de nos institutions se structurent et absorbent des jeunes, elles constituent pour l'école un point d'appui puissant entre le passé et l'avenir . . . Mais tant que nous ne posséderons pas un réseau puissant d'organismes dynamiques, l'école devra porter le poids de nos frustrations."

M. JEAN-PAUL CHARBONNEAU :

Québec ne contrôle pas son économie et ce fait paralyse les éducateurs

"Nous n'avons pas le contrôle de notre économie et cette terrible faiblesse du monde canadien-français paralyse ses éducateurs". C'est ce qu'a affirmé samedi M. Jean-Paul Charbonneau, de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal, au cours du 2e colloque que la Commission des écoles catholiques de Montréal a organisé à l'intention des corps sociaux intermédiaires de la métropole.

Cela est particulièrement vrai dans le cas de "la déchéance linguistique qui nous dé-

(Suite à la page 9)

pour un gouvernement STABLE

un seul moyen : VOTONS LIBÉRAL

PARTI LIBÉRAL DU CANADA

AVIS DE DÉCÈS

FAUTEUX. — A l'hôpital Maisonneuve de Montréal ,le 29 mars 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé, l'honorable docteur Gaspard Fauteux, époux bien-aimé de Marguerite Barry, père de Roger, Rolland, Gaspard, Marie (Mme Claude Castonguay). La dépouille mortelle est exposée à la chapelle de Joseph C. Wray & Bros, 1234 De La Montagne. Les funérailles auront lieu mardi le 2 avril, à la cathédrale Marie-Reine du Monde, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dans cette chambre, nous vous signalons un objet bien digne de votre attention. Il vous épargnera des pas et des tracas. C'est le commode TÉLÉPHONE SUPPLÉMENTAIRE!

Pour faire installer un téléphone supplémentaire dans votre chambre, il vous suffit de nous appeler.

BELL

INDISPENSABLES

15 ORGANISMES–TOUTES LES CONFESSIONS–UNE SEULE SOUSCRIPTION!
PREMIÈRE CAMPAGNE CONJOINTE DES OEUVRES DE SANTÉ REPRÉSENTANT TOUS LES ÉLÉMENTS ETHNIQUES ET RELIGIEUX

Ambulance Saint-Jean
Association Canadienne Française des Aveugles Inc. (précédemment membre de l'Appel conjoint pour les aveugles)
Association Canadienne pour la Santé Mentale
Association de la Paralysie Cérébrale du Québec Inc.
Association de Montréal pour les Enfants Arriérés
Association du Québec pour les Enfants Arriérés (Laval, Lakeshore, Rive-Sud)
Centre Mackay des Enfants Sourds et Infirmes
Institut National Canadien pour les Aveugles (précédemment membre de l'Appel conjoint pour les aveugles)
La Société de la Sclérose en Plaques du Canada Inc.
L'Association de la Maladie Fibro Kystique du Pancréas de Québec Inc.
Ligue de l'Aide aux Cancéreux Inc.
Société Canadienne contre l'Arthrite et le Rhumatisme
Société d'Aide aux Enfants Souffrant de Troubles Emotifs
Société de Recherche du Cancer Inc.
et
La Société Canadienne de la Croix-Rouge (partenaire)

La maladie et l'infirmité n'épargnent personne: elles frappent sans distinction d'âge, de rang, de race ou de religion.

Ces fléaux affectent également les *familles* des victimes et la *société* tout entière. *Ensemble*, faisons jaillir la flamme de l'espoir.

Cette année, pour la première fois, 15 oeuvres de santé montréalaises représentant tous les éléments ethniques et religieux font cause commune et se fixent un objectif de $2,033,537, soit une contribution d'environ un dollar par personne.

Il va sans dire que ces efforts conjugués épargneront beaucoup de temps et d'argent aux divers organismes intéressés! Mais ils comportent également une leçon:

Ils rappellent à tous que la lutte collective contre la maladie et l'invalidité est l'affaire de toutes les classes et de tous les membres de la société.

C'est *notre* lutte à tous! Depuis la Croix-Rouge canadienne, qui dispense des services nombreux et variés, jusqu'aux sociétés spécialisées dans la lutte contre une maladie en particulier—ces 15 organismes sont bénévoles et travaillent sans compter à la poursuite d'un but commun.

Rappelez-vous que vous aidez non pas une mais 15 oeuvres indispensables. Appuyez généreusement leur campagne annuelle unique.

OBJECTIF $2,033,537

Du 24 mars au 8 avril

LES OEUVRES DE SANTÉ et LA CROIX-ROUGE